LA GUERRE DE 1870

LES BATAILLES SOUS METZ. — BORNY

I

Une étude très sérieuse de la journée de Forbach m'a donné la conviction que Bazaine avait été irréprochable ce jour-là. Je l'ai dit. Une étude encore plus approfondie de la bataille de Rezonville m'a conduit à la même conclusion et je le dirai. Mais il s'est prononcé un tel courant de réprobation contre le commandant en chef de l'armée du Rhin que tout jugement qui ne l'accable point paraît suspect. Et, malgré les preuves matérielles sur lesquelles j'ai appuyé le mien, on a insinué qu'il était inspiré par des sentimens personnels : je défends « mon ami Bazaine. »

Or, je n'ai eu de ma vie aucune relation avec le maréchal. Je l'ai vu une seule fois dans un conseil de guerre tenu aux Tuileries la veille des obsèques de Victor Noir. Nous nous sommes salués de loin sans nous adresser un mot et je ne l'ai plus revu. Depuis, dans son livre, *Épisodes de la guerre de 1870*, j'ai trouvé des réflexions qui n'étaient pas de nature à me le rendre sympathique. Il dit de mon ministère : « L'Empereur venait de donner des preuves de son bon vouloir pour satisfaire les vœux du parti... lequel? Je l'appellerai le parti *du changement* (1). »

Passe pour cette réflexion. Un militaire n'est pas tenu de se

(1) Page 65.

rendre compte de la véritable signification des événemens intérieurs. Ce qu'il dit de la guerre est autrement grave : « Dès l'ouverture de la campagne, on s'apercevait que nous n'avions même pas le nécessaire pour faire face à cette guerre entreprise sans motif sérieux et sans préparatifs suffisans (1). » Ainsi, pour un maréchal de France, un soufflet reçu à la face du monde n'était pas un motif sérieux de guerre, et une armée, qui, au dire de Moltke, a, du 6 au 18 août, étendu sur le terrain 50 000 Allemands, manquait des moyens « nécessaires. » C'était donc par leur souffle, que nos soldats ont abattu tant d'ennemis?

En réalité, mes sentimens personnels m'auraient amené à adopter, sans me donner la peine de les contrôler, les sentences consacrées. Si je ne l'ai pas fait, cela tient à mon habitude invétérée de ne tenir aucun compte de mes sentimens personnels dans mes appréciations historiques.

On serait encore dans l'erreur en supposant qu'innocenter plus ou moins Bazaine soit œuvre agréable au parti impérialiste. Ce parti lui a été très dur. L'Empereur, toujours généreux, avait été bon envers Bazaine comme envers Mac Mahon et Le Bœuf, et il lui écrivit : « Wilhelmshohe, 13 octobre 1870 : — Mon cher maréchal, j'éprouve une véritable consolation dans mon malheur en apprenant que vous êtes près de moi. Je serais heureux de pouvoir exprimer de vive voix les sentimens que j'éprouve pour vous et pour l'héroïque armée qui, sous vos ordres, a livré tant de combats sanglans et a supporté avec persévérance des privations inouïes. Croyez, mon cher maréchal, à ma sincère amitié. — N. »

Les violens du parti ne goûtèrent pas cette longanimité et ils criblèrent Bazaine d'attaques presque aussi emportées que celles de Gambetta. L'Empereur essaya en vain de les calmer. Il exprima à la maréchale Bazaine son déplaisir de n'être pas écouté : « Cambden place, Chislehurst, 18 mai 1871. — Madame la maréchale, je n'ai pas attendu votre lettre pour faire savoir à M. Paul de Cassagnac combien je désapprouvais ses attaques contre le maréchal. Malheureusement les journalistes ne veulent pas se soumettre aux recommandations qu'on leur adresse. J'espère néanmoins qu'ils comprendront tout ce qu'il y a de peu généreux à accuser un homme que poursuit une haine aveugle.

(1) Page 157.

— Recevez, madame la maréchale, l'assurance de mes sentimens affectueux. » Et plus tard : « — Cowes, 17 août 1872. — Mon cher maréchal, j'ai été bien sensible à votre bon souvenir pour le 15 août, et je viens vous en remercier. Nous pensons souvent à vous, et nous ne comprenons pas sur quoi peut porter l'accusation dont vous êtes l'objet. J'espère que vos tribulations auront bientôt un terme. Ce procès prouvera que vous avez fait tout ce qu'il était en votre pouvoir de faire. Rappelez-moi au souvenir de la maréchale et croyez à ma sincère amitié. — N. »

Lors de sa condamnation, l'Empereur n'étant plus là, l'Impératrice, dans un premier mouvement d'émotion, télégraphia à Rouher : « Chislehurst. — Je suis vivement émue de la sentence. Faites savoir au maréchal Bazaine que je voudrais pouvoir adoucir ces cruels momens. »

Et Rouher écrivit à Bazaine : « Décembre 1873. — Maréchal, votre courage est au-dessus des violences humaines ; je n'ai point à essayer près de vous d'inutiles consolations. Des passions politiques implacables, des haines voilées, cette basse envie qui croit se grandir en cherchant à abaisser ce qui est au-dessus d'elle, ont égaré des convictions et entraîné la plus déplorable des sentences, non pas seulement contre vous, mais au préjudice de l'honneur et de la dignité de l'armée française, au détriment des intérêts de la patrie. Mais il ne dépend pas de quelques hommes de faire de vous un coupable, et la conscience publique indignée ne permettra pas qu'on en fasse un martyr. La vérité et la justice ne laisseront pas à la postérité le soin de détruire l'œuvre d'iniquité qui vient de s'accomplir. La réparation solennelle sera prochaine. Pour moi, au moment où ses ennemis outragent la victime, je m'honore de son amitié, je sens mon affection pour elle s'élever à la hauteur de son infortune et je prie Dieu de la protéger. »

Les violens du parti tinrent moins compte encore du sentiment de Rouher que de celui de l'Empereur. Ils avaient d'abord projeté de faire de Mac Mahon leur victime. Mais le duc de Magenta était un aristocrate, riche, bien pourvu de parenté et d'alliances, entouré d'amis, attaché à un parti puissant, et son élévation au pouvoir l'avait rendu intangible. Ils se rabattirent sur Bazaine, homme du peuple, officier de fortune, pauvre, sans parenté, sans alliances, sans amis et sans liens avec aucun parti. Ils le déchirèrent d'une dent féroce, surtout lorsque l'Im-

pératrice, revenue de son premier mouvement, se prononça ouvertement contre lui, démentit qu'il eût rendu à Metz des services à la cause impériale et affirma que, des témoignages divers recueillis dans de nombreuses publications successives, elle avait acquis la conviction que la conduite du maréchal Bazaine fut toujours dominée par des considérations et des préoccupations personnelles. Il devint alors officiellement le bouc émissaire du parti, auquel on imputa toutes les catastrophes de la guerre.

Vous pouvez donc, chers lecteurs, sans être taxés de faire acte d'impérialisme, ne pas fermer systématiquement votre esprit aux rectifications de vérité que je vous proposerai, sur certains points, à la décharge du commandant en chef de l'armée du Rhin.

II

Le maréchal Le Bœuf annonça officiellement, le 13 au matin, à Bazaine, sa nomination de commandant en chef de l'armée du Rhin, signée la veille vers une heure et demie. On a prétendu que Bazaine était alors un vieillard hébété, incapable de remplir la tâche qu'on lui confiait. On n'est pas un vieillard à cinquante-neuf ans quand on n'est pas atteint d'infirmités précoces, et il n'en avait aucune. Je l'ai bien observé pendant les quelques heures où j'ai été assis à la même table de conseil, et il m'a paru robuste, dans la plénitude de ses forces physiques. Je n'ai pas pu me rendre compte aussi bien de son état intellectuel, car il ne prononça pas une parole, mais, à en juger par la manière dont il a gouverné la Garde impériale et par son intervention dans les premières phases de la guerre, il n'était pas plus hébété que vieillard, et, autant que ses forces physiques, il possédait ses forces d'esprit habituelles, sa finesse, sa mémoire, sa compréhension rapide, son activité, son sang-froid, son coup d'œil tactique, son aisance à se mouvoir au milieu des rouages compliqués de la machine militaire et à la faire mouvoir elle-même, pourvu que son champ ne fût pas trop étendu. Jamais général ne fut investi, dans des conditions plus terribles, du commandement en chef d'une armée, — trois batailles perdues, deux provinces envahies. Dans leur recours en grâce, ses juges le reconnaissent : « Nous vous rappellerons que le maréchal

Bazaine a pris et exercé le commandement de l'armée du Rhin au milieu de difficultés inouïes, qu'il n'est responsable ni du désastreux début de la campagne, ni du choix des lignes d'opération. » Un généralissime, d'ordinaire, a des mois et des jours pour mûrir ses projets ; lui, dans vingt-quatre heures à peine, devra se mettre au courant de la situation de tous ses corps d'armée, prévoir celle de l'ennemi, opérer en hâte le passage toujours difficile d'une rive du fleuve à l'autre.

Les conditions dans lesquelles le pouvoir lui est remis en rendent l'exécution plus difficile. Par suite d'une de ces violations des règles du bon sens, dont on ne tint jamais compte à l'état-major de l'armée du Rhin, Mac Mahon fut mis sous ses ordres. Mac Mahon échappait par son éloignement à l'action régulière et éclairée de Bazaine; en donnant à celui-ci le souci de conduire une armée hors de sa portée, on lui imposait une tâche impossible; il eût fallu créer deux commandemens séparés. En outre, quoique généralissime, Bazaine ne devint pas omnipotent. L'Empereur lui conféra le titre et lui attribua le pouvoir d'agir directement, seul, sur les corps d'armée et sur les chefs de services spéciaux, mais il ne se considéra pas comme dépouillé lui-même de la qualité d'*imperator*, c'est-à-dire de chef suprême de l'armée aussi bien que de toutes les parties de l'État. Il entendit demeurer maître de diriger le généralissime, qui, tout-puissant vis-à-vis de ses inférieurs, restait vis-à-vis de lui un subordonné. C'est ainsi que Bazaine comprit sa situation : « Je ne croyais pas que l'Empereur partirait, et j'étais là comme un sous-ordre ; je me regardais comme son lieutenant, et, par déférence pour lui, par habitude de lui obéir, je n'ai pas songé à lui rien demander. »

Il ne lui demanda même pas de lui donner un chef d'état-major de son choix, et il accepta, sans mot dire, celui qu'on lui imposa, le général Jarras. C'est cependant chose de première importance que le choix d'un major général. Son influence sur la bonne ou la mauvaise conduite des opérations ne saurait être exagérée. Une des causes du malheur de Napoléon, à Waterloo, fut qu'il eut, à côté de lui, Soult qui, quoique fort expérimenté, ne remplaça qu'imparfaitement l'incomparable Berthier. Bien multiples et bien difficiles à réunir dans un seul homme sont les qualités de vivacité, d'intelligence, de souplesse nécessaires à un chef d'état-major, mais la plus importante de

toutes est la concordance de sentimens, la confiance mutuelle entre lui et le général en chef. Or, par des raisons insaisissables et par cela même plus indestructibles, cette concordance de sentimens n'existait pas entre Jarras et Bazaine.

Jarras était d'une parfaite droiture, instruit, intelligent, consciencieux, expérimenté, mais, quoique ayant été aide de camp de Pélissier, il était devenu très bureaucrate et rond-de-cuir. Il manquait de souplesse, se montrait dans le commandement rude, méticuleux, susceptible, désagréable, et son activité militaire proprement dite était à peu près nulle, car il ne montait à cheval qu'avec précaution, rarement, au pas, et ne voyait rien par lui-même. Il avait sous sa direction un état-major composé d'officiers distingués, particulièrement choisis: les uns en raison de leur expérience de la guerre, les autres parce qu'ils avaient une connaissance approfondie de l'organisation militaire de l'Allemagne. Il les réduisit le plus souvent aux fonctions de secrétaires, rangés autour d'une table avec trente mains de papier, trente porte-plumes, trente encriers, écrivant trente fois le même ordre. Et cependant, en dehors des fonctions de chancellerie nécessaires qu'un petit nombre d'officiers archivistes doit savoir remplir, le propre des officiers d'état-major est d'assurer sur le champ de bataille l'exécution des ordres et d'être les yeux du général en chef, en même temps que ses porte-parole. C'est ce que ces officiers ne furent guère.

Jarras avait senti, du reste, qu'il n'était pas adapté à son emploi. Il s'était débattu, avait refusé, n'avait cédé qu'à des injonctions réitérées, et il remplit malgré lui, dans l'armée française, le rôle attribué à Moltke dans l'armée allemande!

A côté de l'état-major général, un état-major particulier, composé d'hommes capables, était attaché au maréchal. Le colonel Napoléon Boyer, chef de ce cabinet, aide de camp, avait été au Mexique auprès de Bazaine. C'était un homme remarquablement intelligent et tout dévoué. Au Mexique, il était resté étranger aux opérations; à Metz, il ne s'y immisça pas davantage, soit comme aide de camp, soit comme chef de cabinet; eût-il été l'Éminence grise dont on lui a attribué le rôle, il ne pouvait suppléer un chef d'état-major de l'armée et son influence ne s'exerçait que par des conseils confidentiels. De la sorte, pendant toute la campagne, l'armée du Rhin manqua d'un de ses organes essentiels, Jarras n'étant qu'un agent passif

d'exécution, qui ne pouvait ni rectifier, ni vivifier dans le détail les ordres généraux qu'il recevait.

III

A l'armée du Rhin d'ailleurs, rien ne se faisait rationnellement. La manière dont s'opéra la transmission du service du major général ancien, au major général actuel, fut des plus sommaires. Le Bœuf se retira de son cabinet, Jarras y entra, et ce fut tout. Ces gens-là avaient une langue pour ne pas s'en servir. Jarras, qui était jusque-là deuxième chef d'état-major, ignorait une foule de détails qu'il aurait dû savoir et n'avait aucune idée de ce qui s'était passé dans le cabinet de l'Empereur. On ne l'en instruisit pas et il ne s'en informa pas. A peine nommé, il écrit à Bazaine : « Metz, le 14 août. — M. le maréchal Le Bœuf vient de me faire connaître, de vive voix, qu'il a cessé ses fonctions de major général de l'armée du Rhin et que, après vous avoir nommé commandant en chef de cette armée, l'Empereur m'a désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major général auprès de vous. Je ne fais donc qu'accomplir un devoir en vous demandant de vouloir bien me faire connaître vos ordres et, si je le fais par écrit, c'est qu'il ne m'est réellement pas possible de m'absenter en ce moment difficile de transition, où cependant les affaires ne peuvent être laissées à elles-mêmes. — En prenant vos ordres, monsieur le maréchal, je vous prie de vouloir bien me faire connaître où vous avez l'intention d'établir votre quartier général et, à ce sujet, je me permets de vous faire observer que, pour recevoir et donner des ordres, dans le plus bref délai possible, à votre armée, vous seriez peut-être mieux à Metz que sur tout autre point. C'est d'ailleurs à Metz que se trouvent tous les chefs de service avec lesquels les rapports sont de tous les instans. — Quoi qu'il en soit, j'attends vos ordres et je me tiens prêt à les exécuter, ainsi que tous les officiers de l'état-major général de l'armée, qui ont ordre de me suivre. »

Bazaine ne tint aucun compte du conseil de Jarras. Il ne jugea point convenable d'exercer un commandement à côté de l'Empereur, qui venait d'être forcé de l'abandonner et lorsque la proximité de l'ennemi exigeait sa présence sur la rive droite. Ses troupes, établies sur cette rive, faisaient face à l'invasion ; elles pouvaient à tout instant être abordées, contraintes au com-

bat; c'était au milieu d'elles qu'il devait se trouver. Dans les marches en avant, le général en chef doit être à l'avant; dans les marches en retraite, il doit être en arrière-garde. De Borny, par l'état-major laissé à Metz, Bazaine pouvait diriger les mouvemens de la rive gauche; de Metz, il n'aurait pu pourvoir rapidement aux imprévus qui menaçaient les positions risquées de la rive droite. Il répondit à Jarras que, son intention étant de se rendre auprès de l'Empereur vers le milieu de la journée, de là il lui donnerait ses instructions.

Ayant accepté vis-à-vis de l'Empereur sa subordination, Bazaine dut discuter avec lui la conduite stratégique qu'il adopterait. L'armée française était dans une situation d'attente. Canrobert n'était pas au complet, la cavalerie prussienne déjà à Nancy, Frouard, et Pont-à-Mousson, le 12 août, et le chemin de fer étant coupé, le 6e corps d'armée ne put arriver au complet à Metz et resta privé de trois régimens de sa 2e division, de la moitié de son artillerie divisionnaire, de toute son artillerie de réserve et de sa cavalerie. Deux brigades occupaient, l'une le fort Queuleu, l'autre le fort Saint-Julien, sur la rive droite; le 4e corps d'armée (Ladmirault) à l'Est de Saint-Julien; le 3e corps d'armée (Decaen) entre le fort Saint-Julien et le fort Queuleu; la Garde en réserve, en deuxième ligne derrière le 3e et le 4e corps d'armée; le 2e corps d'armée (Frossard) en échelon, derrière la droite du 3e corps d'armée.

Bazaine ne connaissait pas la véritable situation des Allemands. Le 11 août, il avait voulu introduire dans l'emploi de notre cavalerie la modification qu'au même instant, le prince Frédéric-Charles opérait dans la cavalerie allemande, et qui consisterait à revenir à la tradition de nos grandes guerres, de ne plus réduire les reconnaissances à de petites promenades autour des camps, de les lancer au loin afin d'explorer le terrain, de couvrir les mouvemens de l'armée, de préparer des vivres et des logemens. Ces instructions avaient été incomplètement exécutées, comme elles le furent d'abord dans l'armée du prince Frédéric-Charles et on n'avait recueilli que des renseignemens insuffisans. Cependant il fallait se décider.

Avisant au plus urgent, le 13 août, Bazaine avait visité toutes les lignes de Saint-Julien à Queuleu, ordonné des travaux de tranchées-abris, fait pratiquer des percées dans les massifs des bois qui masquaient les vues de l'artillerie. Il se rendit à Metz

vers midi et délibéra avec l'Empereur. Ni le souverain ni lui ne s'arrêtèrent alors à l'idée de se cramponner à Metz. Bazaine la jugeait déraisonnable et l'avait dit. Un désaccord se produisit : Bazaine, sortant de sa nature défensive, eût voulu profiter de l'éparpillement des deux armées allemandes, se précipiter sur la Ire armée (Steinmetz), la séparer de la IIe et gagner Frouard ; là, redevenu défensif après cette offensive heureuse, il irait s'établir sur le plateau des Hayes, forte position qu'il avait signalée depuis deux ans au ministre de la Guerre. L'Empereur au contraire était d'avis de transporter l'armée sar la rive gauche de la Moselle et de la diriger sur Verdun, puis sur Châlons, en évitant toute bataille afin de ne pas s'affaiblir. Le sentiment de l'Empereur était le seul juste. Bazaine s'illusionnait : eût-il battu Steinmetz, il n'eût pas empêché ce qui restait de la Ire et de la IIe armée, et la IIIe armée entière, séparées de peu de jours de distance, de se concentrer vivement et de l'arrêter avant qu'il eût gagné le plateau des Hayes. L'offensive eût été le salut de notre armée du 31 juillet au 2 août. Elle eût été la revanche du 6 août au 10, avant que le Prince royal fût sorti des Vosges, et que les deux autres armées eussent atteint la Moselle ; elle n'eût plus été que désastre maintenant que les trois armées allemandes se trouvaient en état de se serrer en peu de jours sur un point quelconque de la ligne de Thionville à Nancy ; elle ne redeviendrait possible, efficace, nécessaire, qu'après la réunion des forces de Bazaine et de Mac Mahon. Cette réunion était, d'après l'Empereur, le seul but à poursuivre.

Un moment l'Empereur parut concéder l'offensive, mais dans des conditions très réduites. Il écrit : « 13 août, Metz. — La dépêche que je vous envoie de l'Impératrice montre bien l'importance que l'ennemi attache à ce que nous ne passions pas sur la rive gauche ; il faut donc tout faire pour cela et, si vous croyez devoir faire un mouvement offensif, qu'il ne nous entraîne pas de manière à ne pas pouvoir opérer notre passage. Quant aux distributions, on pourra les faire sur la rive gauche en restant lié avec le chemin de fer. »

Bazaine résista, et, cette fois, c'était lui qui avait raison. Une opération offensive n'avait d'utilité que si, la poussant très loin, on menait l'ennemi l'épée dans les reins jusqu'à la Nied française, peut-être au delà, et si on renonçait au passage sur la rive

gauche. L'Empereur n'insista pas; Bazaine abandonna sa proposition. Il fut convenu que l'armée serait ramenée sur la rive gauche et gravirait les hauteurs en se dirigeant sur Verdun par Gravelotte et Mars-la-Tour, et en évitant toute rencontre avec l'ennemi.

IV

Cette décision même n'était-elle pas prise trop tard, et l'ennemi laisserait-il le temps de l'exécuter? Il n'y avait pas, en tout cas, une minute à perdre. Bazaine se mit à l'œuvre. De retour à Borny, il fait télégraphier (le 13 au soir) par Jarras à Coffinières l'ordre de procéder le plus activement possible toute la nuit à l'établissement des ponts sur la Moselle en amont et en aval de Metz, en le priant de lui faire savoir quels sont ceux qui, le 14, à cinq heures du matin, seraient praticables. Coffinières vient, le 14 au matin, auprès du maréchal et lui donne la malencontreuse nouvelle qu'une crue subite a emporté les ponts et que l'inondation en empêchera l'emploi jusqu'au lendemain matin.

Bazaine met à profit le temps de cette attente forcée. Il prend deux mesures qui doivent accélérer le passage sur la rive gauche dès que les ponts seront en état : il fait reconnaître les abords et les débouchés des ponts, et trace l'itinéraire à faire suivre aux troupes quand, le fleuve franchi, elles auront gravi les berges qui montent sur les hauteurs de la rive gauche : « Tous les corps d'armée gagneront le front Gravelotte-Amanvillers, puis se diviseront en deux fractions : l'une, colonne de gauche (2e et 6e corps d'armée), s'engagera dans l'embranchement qui, de Gravelotte, conduit à Verdun par Rezonville, Vionville, Mars-la-Tour. L'autre, colonne de droite (3e et 4e corps d'armée), marchera par la route qui conduit à Verdun par Conflans et Étain. La Garde, dernier élément de la marche en retraite, suivra les traces du passage du 3e corps d'armée, ou exécutera les ordres donnés par l'Empereur. La colonne de gauche sera couverte en avant et surtout éclairée par la division de cavalerie de Forton, la colonne de droite par la division de cavalerie Du Barail, et les deux colonnes s'éclaireront en avant et sur leurs flancs découverts et se relieront entre elles; elles échelonneront deux ou trois escadrons sur la droite

et sur la gauche de manière à bien couvrir le terrain et permettre aux troupes de déboucher plus tard. »

Bazaine prit de sages dispositions relativement à ce fléau des marches rapides, les bagages. Il ne les fit point passer en avant comme une proie à offrir à l'ennemi. Ayant le désir de s'éloigner au plus vite de Metz et de gagner Verdun, il fit parquer ses convois à proximité des points de passage et à l'origine des routes qu'ils devaient suivre : les 2e et 6e corps d'armée entre Longeville et Moulin-lès-Metz ; le 4e à gauche de ses ponts vers la maison de Planches; le 3e, la Garde et la réserve du général Canu au Ban-Saint-Martin. Les convois seraient groupés individuellement et distinctement les uns des autres en attendant l'ordre de se mettre en mouvement. Chaque division ne serait suivie que de son convoi divisionnaire portant quatre jours de vivres. Il ordonna de réduire au nombre strictement réglementaire les voitures de bagages exigées en immense quantité par nos officiers, qui se comportaient dans leur tente comme en villégiature chez des amis, couchés dans leur lit de cantine avec des draps et lisant des romans pour s'endormir (1).

L'important était de déterminer les routes que prendraient les divers corps pour gagner Gravelotte. Il en existait deux belles : l'une, au Nord, celle de Briey; l'autre, plus au Sud, celle de Gravelotte. De renseignemens faux était résultée dans l'esprit de l'état-major général cette idée que des forces allemandes considérables arrivaient au Nord du côté de Sierck, que, dès lors, la route de Briey, difficile, accidentée, était dangereuse à prendre parce qu'elle exposait à un combat latéral, qui eût distrait du but principal et retardé la retraite vers Châlons. Du côté de Gravelotte aussi il y avait à redouter une attaque, puisque les Allemands étaient déjà en nombre vers la Moselle, mais la route qui, d'Ars et de Gorze, conduit sur le plateau, était mauvaise et l'on pouvait espérer les devancer.

Lancer toute l'armée sur la route de Gravelotte aurait amené une indescriptible confusion, des encombremens interminables, de longs retards, alors que les heures valaient des jours. Cet encombrement était facile à éviter. Entre les routes de Gravelotte et de Briey étaient en effet deux chemins, moins beaux mais cependant très praticables : le premier qui conduit de Metz

(1) Du Barail, *Souvenirs.*

à Vernéville par Plappeville, Lessy et Châtel-Saint-Germain, et le second qui aboutit à Amanvillers par Le Coupillon et Lorry.

Bazaine ne commit pas la bévue de lancer toute son armée sur la route de Gravelotte. Il n'engagea que les 2e et 6e corps d'armée, ordonnant d'employer toute la largeur de la chaussée par colonnes de section. En excluant les 3e, 4e corps d'armée et la Garde de la route de Gravelotte, il n'indiqua pas formellement les voies par lesquelles ils devaient passer; — les routes de Lessy et de Lorry n'étaient pas marquées sur sa carte. Il donna l'ordre de reconnaître les chemins et leurs débouchés et chargea le capitaine Locmaria de demander à Ladmirault un capitaine du Génie qui relèverait les points de passage assignés aux corps sur la rive droite, et qui, avec Coffinières, verrait s'il était possible de passer en dehors de la ville et d'accélérer ainsi le mouvement. A la suite de cette reconnaissance, serait établi l'itinéraire des 3e et 4e corps d'armée vers Gravelotte.

Nous touchons ici l'inconvénient de la séparation établie par Bazaine entre lui et son chef d'état-major. Jarras n'eut connaissance de ces instructions que lorsqu'elles eurent été envoyées aux 2e et 4e corps d'armée directement par le maréchal et qu'on le chargea de les notifier au 6e corps d'armée et à la Garde. S'il avait été admis à délibérer sur une mesure dont il ne fut que l'exécuteur partiel, il aurait indiqué que la reconnaissance prescrite avait déjà eu lieu. Dès le 7 ou le 8, l'Empereur, décidé à reconduire l'armée dans la direction de Verdun, avait ordonné à Lebrun et à Jarras d'étudier le moyen d'effectuer ce passage de manière à arriver sur les deux grandes routes qui conduisent par Conflans et par Mars-la-Tour. On avait fait venir de la préfecture le plan détaillé du département, de la ville, des environs, et on avait reconnu très facilement ces routes que tout le monde dans le pays connaissait, par Lessy, Lorry, etc. Ces informations eussent permis à Bazaine de dissiper le vague de ses instructions et de leur donner tout de suite une forme indiscutable. Il n'en est pas moins établi qu'il n'ordonna pas à l'armée de s'engouffrer tout entière simultanément dans une seule voie, et qu'il indiqua plusieurs routes distinctes, celle de Metz à Gravelotte et deux autres à reconnaître.

Dans la soirée du 13 août, les dispositions relatives à la Garde et à la réserve générale de l'artillerie furent modifiées : elles ne durent plus s'engager à la suite du 3e corps d'armée sur la

route de Lessy, mais sur la route de Metz à Gravelotte, dès que le 2e et le 6e corps l'auraient évacuée.

Dans la crainte d'être atteint par les troupes allemandes dont on lui annonçait l'approche, et dans l'espoir que les ponts seraient praticables à la fin de la journée, Bazaine pensa à les franchir avant le matin du 14 août, dans la nuit même, au clair de lune ou à la lueur des torches. Ladmirault lui représenta que c'était impossible en l'état des ponts, et il demeura, malgré lui, immobilisé, à la vue des vedettes de l'ennemi : ce passage, qui eût été une opération si simple deux ou trois jours auparavant, va cesser de l'être; nous allons être mordus au talon.

V

Le dimanche 14 août, à la première heure, Bazaine, dont la prévoyance ne se ralentit pas, prescrit à Coffinières, gouverneur de Metz, qui, seul, avait pouvoir de commander dans la ville, de prendre des précautions contre l'encombrement et de s'assurer qu'on pourra user à l'aise des ponts fixes. Il envoya des officiers et sous-officiers jalonner le parcours des routes et il ordonna de mettre les troupes sur pied. Vers quatre heures du matin, elles sont partout en état de rompre. Frossard et Ladmirault commenceront la retraite en se couvrant par des arrière-gardes qui pourront s'abriter dans des tranchées préparées dans la journée du 13 août.

Mais Frossard ne se presse pas ; ses convois (munitions, trésor, vivres) ne quittent leurs campemens qu'à sept heures et demie, passent le pont le plus méridional sur le grand bras de la Moselle, prennent la Porte de France et la route de Verdun par Longeville. Après avoir dépassé ce village, ils se rangent de chaque côté de la route pour permettre aux troupes de défiler et d'aller occuper les positions de Rozérieulles. Ces troupes, qui avaient attendu depuis quatre heures du matin, l'arme au pied, l'ordre de marche, partent à midi seulement, laissant à Metz la division Laveaucoupet. Des encombremens ralentissent encore leur marche. Frossard en réfère à Bazaine, s'arrête entre Rozérieulles, Jussi, Sainte-Ruffine et Longeau, et, le soir, établit son quartier général à Longeau.

Le 6e corps d'armée (Canrobert), dont les corps sont répartis entre Woippy et les environs Sud de Montigny et du Sablon,

apprend qu'il doit suivre le mouvement de Frossard sur la route de Gravelotte. Lui aussi est arrêté par des encombremens, et sa tête de colonne atteint à la nuit Sainte-Ruffine.

Les divisions Du Barail et Forton quittent leurs bivouacs vers une heure de l'après-midi, laissent leurs bagages au Ban-Saint-Martin, et se dirigent sur Gravelotte. Retardée en route par des encombremens, la division Du Barail arrive à Gravelotte vers cinq heures et bivouaque près de la Malmaison, au Sud de la route de Conflans. La division Forton atteint Gravelotte à sept heures du soir, et s'établit à l'Ouest du village.

Il y avait certainement de tous les côtés ce qu'il y a d'inévitable dans des troupes très serrées les unes contre les autres, des confusions, des enchevêtremens, des retards, mais enfin, tant bien que mal, tout finissait par marcher à la gauche. Il n'en était pas de même à la droite. Les bagages de Ladmirault embrouillaient tout ; son convoi, conduit, chose inouïe, par le chef d'état-major Osmont (1), se promène du débouché des Ponts à Longeville sur la route de Moulins et rétrograde de Longeville à Woippy, jetant la confusion partout et obstruant l'abord des routes de Lessy et de Lorry. Néanmoins, un peu d'ordre finit par se rétablir : le 3e corps d'armée franchit les ponts vers Lessy, et le 4e corps d'armée traverse l'île Chambière; la division Lorencez s'avance la première vers les hauteurs, suivie de la division Cissey et de la division Grenier. Cette dernière aurait dû être placée en position d'arrière-garde, entre le fort de Saint-Julien et la Moselle, appuyée au bois de Grimont, couverte par des tranchées-abris et des travaux de terre, protégée par ses quatre batteries de 12 : Ladmirault l'avait laissée à l'état de division de queue. Tout à coup elle entend le canon retentir derrière elle. Elle s'arrête.

VI

Les Allemands, quand leur IIIe armée eut franchi les Vosges, purent en concerter les mouvemens avec ceux de la Ire et de la IIe, qui s'avançaient vers la Moselle sans avoir rencontré aucun obstacle de notre part. Moltke aurait voulu nous

(1) Cette fonction de diriger le convoi est généralement remplie par le prévôt du corps d'armée, c'est-à-dire par un commandant ou un capitaine de gendarmerie.

environner de manière à nous couper de Metz. Nous séparer de Metz lui paraissait aussi essentiel que nous empêcher de gagner Châlons. A Metz, l'armée française devenait un obstacle à la marche rapide des Allemands sur Paris, car elle retiendrait des portions importantes de leurs forces : il fallait donc empêcher notre retraite dans le camp retranché de Metz autant que notre marche vers Châlons, nous encercler, nous cerner, entre deux murailles vivantes, nous attaquer, nous anéantir, sinon nous contraindre à fuir en Belgique.

Moltke arrêta son plan en principe dès que la Ire, la IIe et la IIIe armée se furent rapprochées de la Moselle ; mais il ne trouva pas d'abord les moyens tactiques de l'exécuter. Il était dans l'incertitude sur nos mouvemens. Tantôt il pensait que nous nous hâterions de nous porter sur la rive gauche afin d'opérer à Châlons la concentration de nos forces et concluait qu'il y avait à laisser seulement un rideau vers Metz, à porter ses forces au delà de la Moselle et à se mettre en mesure d'opérer le mouvement enveloppant qui devait nous couper la retraite, et nous rejeter vers le Nord. Tantôt il se disait que la présence de corps français sur la rive droite avait quelque chose de menaçant, qu'elle pouvait indiquer l'intention d'une offensive, et que, dès lors, un rideau serait insuffisant, qu'il fallait se trouver en nombre en face de Borny. Sa stratégie n'avait pas pris parti entre ces deux hypothèses ; elle s'était appliquée à pourvoir aux deux à la fois. Il avait constitué deux masses distinctes : celle de Steinmetz, qui s'opposerait à une attaque par la rive droite de la Moselle, et celle de Frédéric-Charles, qui passerait la Moselle et nous gagnerait de vitesse sur la route de Verdun. Il avait établi la liaison entre ces deux masses par deux divisions de cavalerie envoyées vers la droite de Frédéric-Charles. Ce plan était à moitié défensif, à moitié offensif : défensif du côté de Steinmetz, offensif du côté de Frédéric-Charles. Il avait en outre l'inconvénient de séparer les fractions des trois armées de façon qu'elles ne pussent se soutenir le même jour.

Le 13 août, il ordonne à Steinmetz de rester immobile sur la Nied, en contact immédiat avec l'armée française, en observant par des avant-gardes très poussées. Si l'ennemi se retire ou si, éventuellement, il prend l'offensive, il sera soutenu par l'aile droite de la IIe armée dont néanmoins les corps de gauche franchiront la Moselle en avant de Metz, tout en se tenant prêts

à intervenir sur la rive droite au cas d'un combat sérieux. De même si l'ennemi tentait une attaque sur la IIe armée par le Sud, la Ire s'y opposerait par une attaque de flanc ; les autres corps de la IIe armée continueraient leur marche vers la Moselle, et s'empareraient de Pont-à-Mousson et des passages sur la rive gauche. La cavalerie des deux armées serait poussée le plus possible et inquiéterait la retraite éventuelle de l'ennemi sur la route de Verdun.

Steinmetz, autoritaire et taciturne, ne se crut pas obligé d'instruire ses subordonnés des directions de Moltke et se contenta de s'y conformer. Il envoya à son armée l'ordre de rester sur ses emplacemens du 13 en observant les mouvemens de l'ennemi. Mais dans l'armée indisciplinée des Prussiens, personne ne se croyait tenu d'obéir et tous rêvaient d'une initiative personnelle, depuis le caporal jusqu'au général. Parmi ces inquiets de gloire, Goltz, commandant l'avant-garde du VIIe corps, était des plus agités. Excellent officier d'état-major et vaillant conducteur d'hommes, possédant la confiance de ses subordonnés, particulièrement des Westphaliens, dont il avait commandé un régiment, il ne se consolait pas, retenu qu'il avait été par les timidités de son chef Zastrow, de n'avoir pas fait merveille à Forbach. Aussi, lorsque, regardant de Laquenexy vers Metz, il aperçoit distinctement, en face de lui, nos premiers mouvemens de retraite vers les hauteurs, il ne se sent pas d'aise. Sans consulter Zastrow ni le chef de son armée, il fait rompre et dirige sa brigade sur Marsilly et Colombey (3 h. 1/2) où, par une attaque brusque, il retiendra le plus longtemps possible l'armée française en deçà de Metz; il donnerait ainsi le temps à la IIe armée, qui franchissait la Moselle plus au Sud, de lui couper sa ligne de retraite. Non content de disposer de lui-même, Goltz se constitue, au nom de la solidarité, le chef des autres fractions. Il prévient les XIIIe et XIVe divisions et même le corps de Manteuffel et leur demande du secours. Manteuffel ne désapprouve pas son initiative ; cependant, il ne croit pas pouvoir l'appuyer et trangresser les ordres formels de Steinmetz ; les autres sont moins scrupuleux, ils s'ébranlent dès qu'ils entendent la canonnade : le canon est un généralissime, auquel il n'est pas permis de désobéir.

VII

Au premier bruit de la canonnade de Goltz, le général de Berckheim qui, aux abords de Metz, causait avec le général Bourbaki installé au balcon de son logement, saute à cheval et part au galop jusqu'aux avant-postes des chasseurs à pied, qui occupaient le terrain entre les deux routes de Sarrebrück et de Sarrelouis. Ses hommes, sous le feu des tirailleurs ennemis, demeuraient sans riposter. Le général prend sur lui de leur ordonner de tirer. A ce bruit, dans le 3e corps, qui s'ébranlait à peine, ceux qui allaient partir s'arrêtent, ceux qui étaient déjà en route se retournent et reculent. Bazaine accourt et, sortant de son calme habituel, dit d'un ton de colère à Berckheim : « J'avais donné l'ordre qu'on n'acceptât pas le combat aujourd'hui. Je défends formellement qu'on avance d'une semelle (1). » Cette défense n'est pas entendue, et le 4e corps entre en action encore plus vivement que le 3e qui tiraillait sans s'avancer. La division Grenier s'arrête, se retourne et s'engage vivement. Ladmirault perd de vue que l'unique opération à effectuer ce jour-là était le passage de la rivière. Il n'arrête pas Grenier et, prenant l'initiative, il fait faire demi-tour au 4e corps d'armée tout entier et compromet ainsi le but auquel tout devait être subordonné. Sans attendre les ordres du général en chef, il arrête également la division Cissey, lui fait repasser les ponts, déposer les sacs et la pousse au secours de la division Grenier. Les batteries prennent les devans au trot, l'infanterie suit au galop, en criant : « Vive la France ! Vive l'Empereur ! » Les autres divisions du 4e corps, par un mouvement semblable, accourent successivement au secours des camarades engagés, la brigade Golberg, la division Lorencez, qui avaient toutes deux franchi déjà les ponts et fait demi-tour. Elles se rassemblent au fort Saint-Julien. Une partie de la réserve s'élance aussi (6 h. 1/2).

Du côté des Prussiens, le mouvement s'accentue aussi. Manteuffel se décide et intervient; Glümer, commandant de la XIIIe division, Zastrow, commandant du VIIe corps, arrivent, grinchent un peu, puis secondent. Seul Gœben (VIIIe corps), deux fois appelé par Manteuffel, se conforme à la règle hiérarchique :

(1) Général Zurlinden, *Souvenirs*.

il consulte Steinmetz et il obéit à son ordre de ne pas remuer. La XVIII[e] division du IX[e] corps (général Wrangel), quoique appartenant à la II[e] armée, apporte également son concours. La bataille s'échauffe, le général Decaen est blessé mortellement. Bazaine est désolé. Mais comment arrêter le combat? On n'arrête pas des troupes engagées à fond en levant le doigt. Il s'efforce néanmoins de contenir ce qu'il ne peut plus empêcher. A tous, à Metman, qui a remplacé Decaen, à Montaudon, il donne pour instruction de ne pas s'avancer, de continuer la retraite, tout en restant sur le pied d'une défense énergique.

Nous étions établis dans une position magnifique, derrière un ruisseau profondément encaissé, sur un large front qui obligeait les Prussiens à s'étendre par petits groupes dans différentes directions. Ceux-ci, malgré notre supériorité, prenaient héroïquement l'offensive, contenus, repousssés, revenant toujours à la charge. Dans une de ces mêlées, Bazaine, qui était à l'endroit le plus dangereux, reçut une violente contusion à l'épaule. Les Prussiens obtiennent des avantages provisoires, dus surtout à leur artillerie, mais ils ne peuvent les pousser à bout nulle part. A huit heures et demie, Manteuffel, qui a surtout soutenu le combat contre notre 3[e] corps d'armée, comme Zastrow contre notre 4[e], s'arrêtent : ils n'avaient pas gagné trois cents mètres. Bazaine de son côté retient ses troupes victorieuses et leur fait reprendre, en toute hâte, la marche vers les hauteurs de la rive gauche interrompue par la bataille inopportune. Steinmetz, apprenant par un rapport de Manteuffel que des fractions du VII[e] corps étaient déjà au feu et que Manteuffel lui-même se proposait de les appuyer, malgré ses ordres, éprouva le même sentiment de colère que Bazaine. Il l'exprima plus violemment. Il envoie à sept heures un de ses officiers ordonner à Zastrow et à Manteuffel de rompre le combat et de reprendre leurs positions de la veille. Ni l'un ni l'autre n'obéissent. Furibond, il lance alors un de ses officiers vers Zastrow et se dirige lui-même vers Manteuffel. Il l'aborde, lui reproche durement de n'avoir pas gardé l'immobilité prescrite, et le rend responsable du sang versé : « Vous avez perdu une bataille, » lui dit-il. Manteuffel, frémissant intérieurement, oppose un calme imperturbable à cette sortie. Steinmetz réitère l'ordre impératif de faire replier toutes les troupes sur les emplacemens du matin. Quitter le champ de bataille, c'est la manière d'affir-

mer la victoire, Manteuffel le prie d'une voix tremblante de ne pas insister sur cet ordre de retraite immédiate : « Je vous donne une heure, » répond Steinmetz, en lui tournant le dos. A onze heures, la retraite commence ; elle se termina à deux heures du matin. Zastrow, qui n'avait pas devant lui son terrible chef, désobéit de nouveau carrément et refusa à son tour de faire replier ses troupes avant le matin. Gœben lui-même se repent d'avoir été docile un instant. Ayant reçu vers neuf heures l'ordre de faire marcher sur l'Étang ses hommes stationnés à Varize, il avait refusé et dit : « Il est trop tard ; une marche de nuit disloquerait mes troupes. Je ne remuerai qu'au matin. »

Le lendemain, ces dissentimens s'étaient effacés : tous s'accordèrent à faire bon visage à la désobéissance blâmée et à en tirer profit. Goltz, inquiet de ce que l'état-major penserait de lui, est rassuré par Verdy du Vernois. Steinmetz, qui a rudoyé Manteuffel, reçoit lui-même du Roi un coup droit : « Sa Majesté prescrit à la Ire armée de se maintenir sur le terrain conquis à la bataille d'hier, en tant qu'il ne s'étendra pas dans la zone efficace d'artillerie de la place. Amenez immédiatement le VIIIe en soutien des Ier et VIIe corps. Le IXe, déjà entré en ligne hier, sera amené près du champ de bataille. Le IIe corps atteindra par sa tête Han-sur-Nied. Sa Majesté se rend à Pange. »

VIII

Nous nous étions retirés nous-mêmes volontairement du champ de bataille. Les Allemands convertirent ce départ volontaire en une défaite et le célébrèrent comme une troisième victoire due au génie de Moltke, qui n'y avait pas plus contribué qu'aux deux précédentes.

Nous chantâmes également victoire. En réalité, la victoire n'avait été pas plus de notre côté que du côté des Allemands : le combat avait donné à nos troupes l'occasion de se battre qu'elles attendaient impatiemment, mais il avait compromis sérieusement une marche stratégique dont la condition de succès était la rapidité, car, en nous arrêtant vingt-quatre heures, les Allemands augmentaient les chances de leur large mouvement enveloppant au Sud de Metz.

Bazaine n'est pas responsable de ce malencontreux retard :

dans cette journée, il ne fut ni incertain, ni flottant. Il ne voulait pas la bataille; on l'engagea malgré lui; il la blâma et la restreignit. Il aurait pu, lorsqu'il vit le combat devenir sérieux et tourner à notre avantage, passer vivement de la défensive à l'offensive, ne pas retenir son monde, le jeter en avant sur des ennemis très inférieurs en nombre, leur infliger une sanglante défaite, peut-être avant la tombée de la nuit, et, dans tous les cas, le matin, en reprenant la bataille à l'aube. Il ne le voulut point parce qu'il n'avait qu'une idée : reprendre le plus tôt possible la marche interrompue sur Verdun. Il se conforme en cela à l'un des principes les plus essentiels, non seulement de l'art de la guerre, mais de toute action humaine. Tout parti a des objections très sérieuses, quelquefois insolubles; quoi qu'on décide, la critique a beau jeu à s'exercer; malheur à ceux qui s'arrêtent à l'objection; ballottés constamment entre deux partis opposés, ils sont certains d'être vaincus. L'état-major prussien, à propos de cette bataille de Borny, l'a rappelé fortement : « L'exécution logique d'une idée, quand même celle-ci ne répondrait qu'en partie aux circonstances données, conduit plus sûrement au but que le passage à des plans sans cesse nouveaux; car, dans ce dernier cas, les contre-ordres, qui ne peuvent manquer de se produire, suffisent à eux seuls à exercer une influence toujours fâcheuse sur la confiance et l'énergie des troupes. »

On avait, le 13 août, toute liberté d'opter entre la bataille sur la rive droite de la Moselle et la retraite sur les hauteurs de la rive gauche. Bazaine préférait la bataille sur la rive droite, l'Empereur fit prévaloir la retraite sur les hauteurs de la rive gauche. Cette retraite était en train d'exécution et, parce qu'il avait plu à un général prussien de la gêner par son attaque, Bazaine, mettant sa conduite à la discrétion de l'ennemi, aurait abandonné un parti pris après mûr examen pour reprendre celui auquel on avait renoncé! En agissant ainsi, il n'eût pas été un général sérieux. Et quelles eussent été les conséquences de cette improvisation? Les Allemands que nous avions devant nous n'étaient pas les troupes de Valmy et de Jemmapes, conduites par Brunswick, qu'une canonnade mettait en déroute, c'étaient des indomptables, du haut en bas de l'échelle, depuis le général jusqu'au soldat, animés du désir furieux de vaincre. Un échec ne les eût pas abattus; ils avaient prévu le cas d'une offensive

débouchant de Metz et y avaient pourvu. La IIe armée fût venue au secours de Steinmetz, eût pris en flanc notre victoire, et l'eût fait sauter en l'air. A Ligny, les Prussiens avaient été battus, ils recommencèrent le lendemain à Waterloo et ils avaient été victorieux. Bazaine doit être loué de n'avoir pas cédé à l'appel de la fusillade et d'avoir résisté à un emportement de troupier qui ne prévoit et ne calcule aucune des conséquences de son acte. La conduite de Berckheim et de Ladmirault prouvait sans doute une fois de plus la vaillance, la générosité martiale de nos généraux ; mais elle prouvait aussi, une fois de plus, combien il est erroné de poser en dogme l'axiome anarchique de marcher toujours au canon, car c'est à l'intempestive application qu'ils en firent qu'on dut la perte de temps, de munitions, d'hommes, causée par cette sotte bataille qui nous coûta 205 officiers et 3 409 hommes de troupes, et aux Allemands 222 officiers et 4 684 hommes.

La conduite des chefs prussiens qui, tous, allèrent au canon, n'est pas davantage à proposer en exemple. Dans une armée conduite selon les règles, Goltz eût été privé de son commandement, sinon traduit en conseil de guerre, et Blümer, Zastrow, Manteuffel eussent été réprimandés.

IX

L'Empereur n'avait plus de raisons de rester à Metz depuis que son armée l'avait quitté. Il s'en était éloigné en même temps qu'elle le 14 août à une heure et s'était dirigé vers Longeville, à peu de distance de la ville. Quelle différence entre le départ et l'arrivée ! Plus de foule acclamante se pressant sur ses pas ; à peine quelques rares passans, égarés dans les rues désertes à travers lesquels il se glissait, le saluaient-ils silencieusement. Cependant il laissait derrière lui un souvenir attendri. Tous avaient été gagnés par son stoïcisme auguste au milieu des souffrances et des désastres, et par sa bonté toujours plus douce à mesure qu'hommes et choses lui devenaient plus cruels. Mgr Dupont des Loges, légitimiste fougueux, disait : « Chaque fois que je le quitte, je me sens devenir impérialiste. » Il avait adressé en partant à la population cette proclamation mélancolique : « En vous quittant pour aller combattre l'invasion, je confie à votre patriotisme la défense de cette grande cité. Vous ne per-

mettrez pas que l'étranger s'empare de ce boulevard de la France, et vous rivaliserez de dévouement et de courage avec l'armée. — Je conserverai le souvenir reconnaissant de l'accueil que j'ai trouvé dans vos murs, et j'espère que, dans des temps plus heureux, je pourrai venir vous remercier de votre noble conduite. »

A peine arrivé à Longeville, il reçoit de Bazaine une dépêche annonçant que le mouvement des troupes a commencé : « MM. les généraux Frossard et Ladmirault ont commencé leur mouvement de passage de la Moselle. Les 3e et 4e corps d'armée suivront la route de Conflans; le 2e et le 6e la route de Verdun. La Garde et la réserve d'artillerie du général Canu suivront également cette route. J'espère que le mouvement sera terminé ce soir. *Les corps ont ordre de camper en arrière des abords de ces routes, afin de les prendre demain matin, et chaque état-major doit faire les reconnaissances nécessaires.* » (Borny, 14 août, midi 50.)

Peu après, on entend le canon dans la direction de Metz. Des officiers envoyés aux renseignemens, des hauteurs du fort Saint-Quentin, distinguent nettement la fusillade sans pouvoir cependant se rendre compte des positions de nos soldats et de celles de l'ennemi. On finit par apprendre que le 3e corps d'armée commandé alors par Decaen, resté encore sur la rive droite de la Moselle, est aux prises avec l'ennemi, et que le général Ladmirault, repassant le fleuve, est venu l'appuyer par sa gauche. L'Empereur, de la terrasse de son logis, aperçoit le combat et en éprouve un violent chagrin.

On demeura dans l'incertitude sur le résultat jusqu'à l'arrivée de Bazaine qui vint, à minuit, au quartier général, en apporter le récit et s'entendre avec l'Empereur sur la conduite ultérieure. Du champ de bataille même il avait déjà pris d'urgence ses dispositions pour recommencer sans retard cette marche sur Verdun qu'il poursuivait opiniâtrément. Quoique nos troupes, debout depuis le matin, eussent grand besoin de repos, il leur en avait accordé à peine quelques heures. Cette nuit même, le passage interrompu sur la rive droite devait être repris. Au général Manèque, qui avait demandé l'autorisation de laisser reposer les troupes du 3e corps d'armée, il avait répondu par un refus formel en disant : « Il faut que nous soyons dans quatre jours à Verdun. » Des officiers d'état-major allaient porter pen-

dant toute la nuit à Ladmirault l'ordre de continuer immédiatement la marche.

L'Empereur souffrant et au lit avait reçu Bazaine tout de suite. Il le félicita chaleureusement. Le maréchal raconta la bataille et montra le coup qu'il avait reçu à l'épaule : il craignait de ne pouvoir supporter les allures du cheval; il demandait à être remplacé. L'Empereur, lui touchant l'épaule et la partie brisée de l'épaulette, lui répond : « Non, ce ne sera rien, c'est l'affaire de quelques jours et vous venez de rompre le charme. »

Bazaine communique à Napoléon III ses inquiétudes sur les journées qui allaient suivre. Il prévoyait que les Allemands, ayant trouvé les routes libres, prendraient position entre la Meuse et la Moselle et couperaient notre ligne de retraite. L'Empereur répond que, tout en s'efforçant de gagner Verdun, qu'il avait désigné comme nouvelle base d'opérations, il fallait éviter de rien livrer au hasard : « J'attends, dit-il, une réponse de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie. Ne compromettons pas l'armée par trop de précipitation; évitons de nouveaux revers, afin de ne donner aux puissances, qui, lors du début des hostilités, semblaient vouloir venir à nous, aucun prétexte de se retirer. » La persistance de telles illusions désole.

En sortant de la chambre, Bazaine traverse la salle du rez-de-chaussée où la maison de l'Empereur se trouvait en train de souper. Tous les officiers viennent le féliciter en s'écriant avec chaleur : « Monsieur le maréchal, nous sommes en fâcheuse posture, vous allez nous tirer de là. — Je ferai mon possible, » répondit-il. A cheval sur le champ de bataille depuis quatre heures du matin jusqu'au soir, il prend vers une heure du matin quelques momens de repos. A trois heures, il est réveillé par un officier d'ordonnance de l'Empereur, à six, par le maréchal Canrobert, puis par Jarras, qui vient rendre compte de la disposition des troupes.

La réserve générale d'artillerie s'était mise en mouvement la première à neuf heures du soir et venait former le parc au Ban-Saint-Martin ; le 3e corps d'armée, qui avait commencé son mouvement rétrograde la veille à dix heures du soir, avait achevé le matin le passage de la Moselle et s'était massé sur les flancs du coteau de Plappeville ; le 4e corps d'armée avait repris à une heure du matin le mouvement commencé la veille à midi

et se trouvait vers les débouchés de Lorry-Woippy et la route de Thionville ; la Garde pénétrait à Metz aux premières heures de la matinée.

Bazaine donna à Jarras l'ordre général, qui n'était que la confirmation de celui du 13 août : « Le 4e corps d'armée ira à Doncourt, en s'abstenant de prendre la route de Briey ; le 3e, derrière lui, s'arrêtera à la hauteur de Vernéville ; le 2e, dès qu'il verra la tête du 6e, continuera sa marche jusqu'à Mars-la-Tour. Le 6e remplacera le 2e à Rezonville et à Vionville. La Garde s'établira à Gravelotte. La division Forton se portera sur Tronville et éclairera à gauche et en avant sur la route de Saint-Mihiel ; la division Du Barail fera le même service par Jarny et Conflans. » Jarras lui témoigna sa surprise de le voir détourner les 3e et 4e corps de la grande et belle route de Briey. Le maréchal répondit d'un ton péremptoire qu'il avait pris cette détermination de concert avec l'Empereur, parce que des avis de Paris et de Briey leur avaient appris qu'une des armées ennemies se trouvait déjà de ce côté et qu'on désirait ne pas la rencontrer, afin de gagner Verdun sans livrer aucun combat : il eût voulu que la Garde s'arrêtât à Gravelotte et qu'elle continuât sur Étain, mais l'Empereur l'en détourna en répétant qu'il ne fallait pas faire de détachemens ni rien laisser au hasard.

Le Bœuf, à neuf heures, vient annoncer à Bazaine sa nomination à la tête du 3e corps à la place de Decaen tué. Le maréchal lui dit de camper sur la ligne Vernéville-Saint-Marcel et de mettre à la disposition de Ladmirault la division Clérembault. Le capitaine de La Tour du Pin survient ensuite, envoyé par Ladmirault aux informations. Dans l'état-major de son général l'ordre de hâter le mouvement n'avait pas été bien reçu : « Je ressens encore, a raconté La Tour du Pin, l'impression pénible que nous causa cet ordre, nous arrachant à la fois à la jouissance de la victoire et à celle du repos. C'était donc la retraite, la retraite sans trêve ni cesse, à laquelle nous étions voués, et il nous semblait que les forces physiques viendraient à manquer à ceux qui fuyaient l'ennemi plutôt qu'à ceux qui le poursuivaient. »

Il demanda au maréchal l'autorisation de prendre la route de Briey. Le maréchal refusa sans donner ses motifs et en même temps il indiqua de nouveau comme route à suivre le chemin de Plappeville, Châtel-Saint-Germain et celui de Lorry-Amanvillers.

La Tour du Pin répondit que ces chemins ne pouvaient pas être pris, parce qu'ils n'étaient pas assez larges pour recevoir plus d'une voiture de front. Jarras s'écria : « Qu'est-ce que cela fait? A la guerre, il se présente des circonstances nombreuses où une troupe doit suivre une route médiocre ou même mauvaise, s'il n'en existe pas d'autres. » « A ce moment, dit La Tour du Pin, Bazaine mit fin à la discussion qui s'aigrissait en indiquant du doigt sur la carte la direction qu'il entendait voir prendre au 4e corps lorsqu'il aurait atteint le plateau entre Châtel et Doncourt. « Pardon, monsieur le maréchal, dit La Tour du Pin, mais je ne vois pas de chemin tracé dans cette direction. — Vous n'en voyez pas? Eh bien! en voilà un, » fit Bazaine, en traçant avec son ongle une raie noire sur la carte. » Ce coup d'ongle indiquait la route de Lorry. »

La marche en avant de l'armée ne permettait plus à l'Empereur de conserver son quartier général à Longeville. Il se préparait à s'acheminer vers Gravelotte quand deux pièces prussiennes, braquées sur le pont du chemin de fer, lancèrent quelques obus sur la ligne, tuant le colonel Ardant du Picq, auteur d'ouvrages militaires remarquables, un chef de bataillon, un capitaine, et blessant quelques hommes. Il en était résulté un court effarement, mais quelques boulets, tirés du fort Saint-Quentin, délogèrent les Allemands. Cependant, pour gagner plus vite Gravelotte, l'Empereur monte à cheval et se dirige (9 h. 30), par une route difficile, vers le Point-du-Jour, où il reprend haleine pendant deux heures. Vers une heure, il arrive à Gravelotte, exténué et s'arrête dans une auberge de la route.

Bazaine, resté au quartier général, reçut de Coffinières, qui croyait Metz menacé par l'algarade des Allemands, la demande de garder une brigade de grenadiers. Bazaine jugea la précaution excessive et exigea que sa brigade lui fût rendue, trouvant suffisant de laisser un régiment en extrême arrière-garde à Longeville et de faire sauter le pont de Longeville.

X

La marche des corps qui, ce jour-là (15 août), montaient de Metz vers Gravelotte, avait été réglée de main de maître (1). Au

(1) Carnet d'Ange.

centre, les bagages et l'artillerie sur deux immenses files longues de 7 à 8 kilomètres; sur les côtés, l'infanterie et la cavalerie marchant à travers champs, à une distance variant de 2 à 6 kilomètres. Cependant la marche s'opérait lentement. Cette lenteur tenait à ce qu'on avait désobéi à l'ordre formel du maréchal de grouper les convois au Ban-Saint-Martin, en attendant qu'on les mît en mouvement. Trompant la vigilance du vaguemestre général et des vaguemestres des corps d'armée et des divisions, beaucoup de conducteurs, trop impatiens pour attendre leur tour de marche, s'étaient subrepticement engagés sur la route en profitant des intervalles qui se produisaient dans les colonnes.

Les conducteurs des voitures auxiliaires, fournies par réquisitions sur le pays, contribuaient particulièrement à cet immense désordre; elles portaient peu de chose et tenaient beaucoup de place. Dans son dépit d'être ainsi retardé, Bazaine ordonna leur licenciement. Cette mesure inquiéta l'Intendant général. Préval fit observer que licencier le convoi auxiliaire, c'était s'exposer à manquer de vivres : si les voitures auxiliaires portaient peu de chose, elles portaient cependant quelque chose. Il était de toute impossibilité de faire faire des distributions sur place, comme l'ordre du licenciement le prescrivait, les troupes ayant dépassé les convois. Quant à ceux-ci, engagés déjà dans le défilé qui va de Moulins à Gravelotte, les faire retourner en arrière, c'était augmenter encore le désordre. Aussi l'intendant Préval demanda-t-il avant d'obéir qu'il lui fût délivré un ordre écrit.

Bazaine le donna en enjoignant de faire décharger les voitures de la réserve générale et au besoin de les faire jeter dans les fossés si les conducteurs étaient récalcitrans. Il eût voulu faire rétrograder également les convois du grand quartier général, des réserves de cavalerie et du 2e corps d'armée, mais ces impedimenta étaient déjà arrivés à Gravelotte. Il hâtait ainsi de son mieux ce mouvement qu'on l'a tant accusé d'avoir sciemment retardé. Il se dirigea vers Gravelotte en longeant les colonnes de la Garde. Il rencontra Deligny, et lui prescrivit de s'arrêter avec sa division et deux batteries d'artillerie au Point-du-Jour, afin d'aider au besoin le régiment laissé à Longeville et d'assurer l'écoulement des colonnes.

En arrivant à Gravelotte entre cinq et six heures, il trouva l'Empereur se promenant devant son quartier; il lui souhaita

sa fête en lui offrant un petit bouquet cueilli dans le jardin de son logement. L'Empereur le remercia et lui demanda : « Faut-il partir ? » Bazaine, surpris, répondit qu'il ne savait rien de ce qui se passait en avant, et engagea Sa Majesté à attendre. Cette réponse parut plaire. Se tournant vers les officiers de sa maison, l'Empereur dit de manière à être entendu de tous : « Messieurs, nous restons, mais que les bagages demeurent chargés. »

Les troupes, tristes et abattues, continuaient à défiler sur la route devant l'auberge sans pousser un vivat. A la vue des livrées reluisantes et des fourgons attelés de la maison impériale, ils échangeaient des quolibets désobligeans. L'Empereur avait perdu toute autorité morale sur l'armée. Il n'était que temps qu'il s'éloignât.

Il n'y avait pas à Gravelotte de place pour les chevaux ; Bazaine s'installa dans la maison de poste, située à 1 kilomètre de Gravelotte, où il y avait de larges écuries. Il maintint l'état-major près du quartier impérial, afin que l'Empereur pût, sans perdre un moment, connaître les dépêches ou avis.

Le plan adopté par Bazaine, approuvé par l'Empereur et notifié de Longeville par Jarras aux commandans de corps d'armée, s'adaptait à l'incertain des circonstances. On était dans une nuit obscure. On ignorait où était l'ennemi et on le supposait gravitant autour de nous, prêt à nous assaillir en nombre très supérieur. Mais d'où viendrait-il ? Est-ce de Briey ? Est-ce de la Moselle par Ars et Gorze ? Essayerait-il de s'interposer entre Metz et nous et de nous couper de la place ? Viendrait-il de la Meuse ? Aujourd'hui, les cartes sous les yeux, nous savons à quoi nous en tenir. A ce moment, il était impossible de discerner quelle serait la marche adoptée par les Allemands. Toutes étaient également à prévoir. Que faire dans une telle situation ? Bazaine savait que nos premiers revers tenaient à une dissémination insensée de nos forces. Selon le précepte de Napoléon, qui a tant recommandé l'action par grandes masses, il concentra ses corps d'armée en deux groupes : l'un sur la route de Mars-la-Tour, l'autre sur celle de Conflans, pouvant à tout instant se réunir, former un tout. Deux divisions de cavalerie, Forton et Du Barail, jetées en avant, les couvriraient et donneraient l'alerte en indiquant de quel côté il faudrait se concentrer. « D'après cet ordre de marche, l'armée était prête à se former sur deux lignes par un à gauche ou un à droite selon le flanc sur

lequel l'attaque aurait eu lieu, enfin par un en avant en bataille, si on avait eu une attaque de front à repousser. »

Cette concentration défensive dans un mouvement en avant parait à toutes les éventualités. Elle permettait de recevoir l'attaque invraisemblable, quoique très redoutée par l'état-major, du côté de Briey, celle peu probable aussi, en face, du côté de la Meuse. Mais elle était d'une efficacité sûre contre le mouvement presque certain d'une poussée des Prussiens montant de la Moselle. En possession des crêtes de Mars-la-Tour, de Tronville, de Vionville et de Rezonville, nous maîtrisions tous les débouchés abrupts, véritables couloirs dans lesquels les Prussiens, venus de la Moselle, étaient obligés de s'engager, et dans lesquels leur artillerie pouvait difficilement se déployer. Nous les tenions en quelque sorte à bout de fusil. « Les habiles dispositions du maréchal Bazaine, » a dit Ladmirault.

Si bien conçu que soit un plan, son succès est subordonné à l'obéissance rigoureuse et à l'intelligence avec lesquelles il sera exécuté. Toutes ces combinaisons de Bazaine seront déjouées si, le 16 août, au matin ne se trouvent pas sur le plateau, à la place qui leur a été assignée, tous les corps d'armée : si le 2e corps (Frossard) n'est pas à Mars-la-Tour, si le 6e (Canrobert) n'est pas sur son aile droite, si la Garde n'est pas à Gravelotte, si le 4e (Ladmirault) n'est pas à Doncourt, si le 3e (Le Bœuf) n'est pas en réserve à Saint-Marcel. Or, c'est précisément ce qui va advenir. De toutes parts vont éclater la désobéissance, la négligence, ou l'inintelligence.

XI

A l'aile gauche, dans la soirée du 15 août, la cavalerie accomplit mal sa mission. Son chef, le général Forton, autrefois très brillant officier, était alors fatigué et ne pouvait aller qu'au pas comme bien d'autres chefs de l'armée. Il se heurte aux avant-postes disséminés de la division de cavalerie Rheinbaben; il s'effare, engage inutilement un combat d'artillerie. Au bruit du canon, deux régimens de Valabrègue et trois de Du Barail viennent le renforcer : il dispose de neuf régimens, soit 5 000 cavaliers. Mettez un Lasalle ou un Murat à sa place, il eût fondu sur un ennemi sans consistance, l'eût culbuté, poursuivi; sa charge à fond de train eût été soutenue par la division

Bataille échelonnée en arrière et qui venait vers lui. Mais il ne s'avance pas, il ne tient même pas bon, il abandonne la position défensive de Mars-la-Tour d'où il pouvait s'éclairer au loin, recule sur Vionville et compromet tout le dispositif de surveillance qu'il devait assurer. Du Barail, qui était accouru au canon, voyant son camarade se retirer, s'était jugé trop en l'air et s'était éloigné, et Bataille s'arrête dans les bas-fonds de Vionville.

Frossard, quand Forton se présenta à lui à Vionville, aurait dû lui dire : « Faites donc votre métier, je veux savoir ce qu'il y a devant moi et à ma gauche; retournez d'où vous venez, je suis derrière vous, prêt à vous soutenir et à vous suivre, ce n'est qu'à Mars-la-Tour que nous devons nous arrêter. » Au contraire, il se résigna à la reculade et, quoique ses troupes, nullement fatiguées, fussent en état d'aller jusqu'à Mars-la-Tour, but fixé à son étape, il prend lui-même son quartier de nuit à Rezonville.

Il y est à peine installé qu'un avis du maire de Gorze lui apprend que les Prussiens sont chez lui. Il ne voit rien du terrain qu'il est chargé d'observer et il sent le péril où le laisse la reculade de la cavalerie. Il se hâte d'y suppléer et prescrit au général Bataille de quitter le campement à peine établi à l'Est de Vionville et de se reporter sur la crête de la hauteur dite de la Vierge. De là il apercevra Tronville au pied de ce versant, un peu plus loin Puxieux, le chemin de Chambley; aucune troupe ennemie ne s'avancera que sous son regard et cette position sera une forteresse dont on ne le délogera pas. Bataille, excédé de ses allées et venues, refuse de remuer : « Je viens d'abattre les tentes et de les redresser; vous voulez que je les abatte encore et que je me reporte à 600 mètres et peut-être recommencer après à aller ailleurs? Mes soldats n'en peuvent plus. J'irai demain matin et j'y serai avant l'ennemi. »

Ainsi, par des manquemens inexcusables à l'obéissance et aux règles primordiales du métier, l'ordre essentiel d'occuper Mars-la-Tour dans la soirée du 15 ne fut pas exécuté et la porte que Bazaine avait voulu fermer sur l'irruption allemande resta ouverte.

A l'aile droite, Ladmirault n'était pas non plus un fidèle exécuteur de la volonté de son généralissime. Il avait repris le passage de la Moselle dans la nuit du 14 à une heure, son arrière-garde passa le 15 à dix heures, et, à onze heures, la rive droite

était complètement évacuée. Mais arrivé là, il s'arrête et fait demander au maréchal, par son officier d'ordonnance La Tour du Pin, de faire séjour. Bazaine refuse, et, afin que ce refus parvienne sûrement au général, autrement que par La Tour du Pin, il appelle un officier d'état-major, le commandant Vanson, et le charge de porter sans retard l'ordre d'exécuter les reconnaissances des chemins qu'il avait déjà, dans la matinée, prescrites par le commandant La Veuve. Ladmirault écrit au maréchal : « Conformément aux ordres de Votre Excellence, je vais mettre en route les troupes du 4e corps pour les diriger sur Doncourt-en-Jarnisy. Je suis loin d'avoir rallié tous les hommes des régimens; mais ils arrivent successivement, et je regarde comme complète la 3e division (Lorencez), qui, ce matin, à dix heures, est arrivée la première au bivouac. Je fais remplacer les munitions, surtout celles des batteries d'artillerie qui, hier 14, ont pris une part très active au combat qui s'est livré sur le plateau de Saint-Julien. Je lui fais distribuer les vivres dont elle a besoin et enfin je compte la mettre en route à deux heures. Le reste des troupes du 4e corps suivra cette division à de très courts intervalles, mais de manière à empêcher les encombremens. Enfin demain, dans la matinée, *j'espère que tout le 4e corps sera réuni à Doncourt-en-Jarnisy.* »

Il met en effet la division Lorencez en marche (3 heures), mais comment? Ladmirault n'avait reçu de Bazaine ou de n'importe qui une direction écrite ou orale explicite de passer par Lorry, mais itérativement il lui avait été recommandé de ne pas emprunter la route de Briey et d'en reconnaître une autre en dehors de celle de Gravelotte réservée aux 2e et 6e corps d'armée, à la Garde et à la réserve générale, et du chemin de Lessy indiqué au 3e corps d'armée. Sans doute il eût mieux valu que le chef de l'état-major général substituât à la formule vague : une route à reconnaître, celle précise : la route reconnue de Lorry. Ce n'était pas au maréchal qu'incombait ce soin. Il a répondu justement au Duc d'Aumale : « On donne des indications aux généraux, mais il faut qu'ils prennent sur eux les détails. » Cet axiome est incontestable. Le général en chef a accompli son devoir dès qu'il a nettement indiqué le but. Il appartient aux chefs des corps d'armée d'employer leurs états-majors à découvrir les moyens de l'atteindre. Jarras a commenté fort bien la réponse de son chef : « Quand on est à la tête d'un état-major

général, et lorsqu'il y a, à côté des commandans de corps d'armée, d'autres états-majors généraux, il est impossible d'entrer dans des détails aussi grands que ces derniers peuvent le faire. C'étaient les états-majors particuliers des corps d'armée qui devaient faire reconnaître les routes. »

La reconnaissance des routes si souvent recommandée n'offrait aucune difficulté. Du Sansonnet, où était son quartier général, Ladmirault pouvait voir le chemin de Lorry, que le premier paysan lui eût indiqué, que quelques-uns de ses officiers connaissaient et que son état-major eût pu atteindre en un temps de galop. Ni le général, ni l'état-major ne virent ce qui éclatait à la vue de tous et ne parurent avoir entendu et retenu l'injonction de reconnaître les routes, apportée par deux officiers de l'état-major général. Cette négligence n'est pas surprenante, car l'état-major du 4e corps d'armée présentait le spectacle de la plus incroyable anarchie. Bazaine, quoique n'étant pas en confiance avec Jarras, lui parlait. Ladmirault n'adressait même pas la parole à son chef d'état-major Osmont et s'en débarrassait en l'envoyant au loin diriger ses convois et remplir l'office d'un prévôt de gendarmerie, et, quand il voulait le charger de transmettre un ordre, sans même tourner le visage vers lui, il l'exprimait tout haut comme s'il parlait à la cantonade, et Osmont, sans le regarder davantage, recueillait l'ordre à la volée et le transmettait tant bien que mal. Le dévouement des deux officiers d'ordonnance, officiers d'élite, le commandant Pesne et le capitaine de La Tour du Pin, n'était pas suffisant à remplacer cet état-major baroque.

Par cette raison ou par tout autre, la route à reconnaître ne fut pas reconnue, et Ladmirault engagea sur le chemin de Lessy réservé au 3e corps d'armée sa colonne de bagages, un équipage de ponts et la division Lorencez. La confusion du 3e corps d'armée s'accrut. Lorencez parvint cependant à trouver une traverse qui le menait à grand'peine sur le bon chemin de Lorry. Par une malchance, le capitaine de La Tour du Pin, passant par là à son retour du quartier général, l'en détourna et le remit dans la route déjà encombrée de Lessy. Alors le désordre devint inextricable. C'est en se glissant à travers les voitures que Lorencez arriva à neuf heures du soir à Lessy, ses bagages étant encore à la Maison-Neuve. Il était donc certain qu'il ne se trouverait pas le 16 au matin à Doncourt.

Grenier et Cissey y seraient-ils davantage ? Non, si on les lançait encore sur la route de Lessy après Lorencez. Ladmirault n'eut pas cette idée folle, mais il n'eut pas non plus l'idée raisonnable de chercher la route de Lorry, qui était à ses pieds. « On ne me l'a pas signalée, » a-t-il dit. C'était à lui de la découvrir. Malgré la défense de Bazaine, il résolut de gagner Doncourt par la route de Briey Woippy-Saint-Privat. Cette désobéissance n'eut aucune conséquence funeste, puisque la route de Briey, qu'on représentait comme infestée par les troupes ennemies, était libre. Il n'en fut pas de même d'une autre faute contre la discipline, qu'un vrai chef d'armée eût réprimée avec la dernière rigueur (1) et dont les conséquences furent déplorables. « Mes autres divisions, avait écrit Ladmirault à Bazaine, vont suivre. » Et, malgré cette promesse, il prescrivait aux divisions Cissey et Grenier « de ne remuer que le lendemain parce qu'elles étaient fatiguées. » Il va donc les laisser dormir en paix où elles sont? Pas du tout, il fait abattre les tentes, rectifier les emplacemens : mesures si intempestives qu'elles soulèvent des murmures. Il les fait piétiner inutilement, il ne les pousse pas en avant, et les divisions Grenier et Cissey, pas plus que la division Lorencez, ne seront au rendez-vous le 16 au matin à Doncourt. « Si le général Ladmirault, dit le général Bonnal, s'est décidé vers six heures du soir, le 15, à employer le lendemain matin la route de Woippy-Saint-Privat pour amener le gros de son corps d'armée à Doncourt, *pourquoi n'a-t-il pas commencé le mouvement le soir même de façon à réunir la majorité de ses troupes auprès de Saint-Privat avant minuit? En opérant ainsi, le général de Ladmirault retardait peu le mouvement général, et quant aux fatigues de la marche le 15 au soir, elles n'eussent pas été plus grandes que celles qu'a supportées le 3e corps, lequel a pu atteindre avant onze heures du soir Vernéville et ses environs avec deux divisions d'infanterie.* » « Ainsi tout le corps, sauf Lorencez, a constaté le colonel Picard, s'attarda jusqu'au lendemain matin dans la vallée de la Moselle, quand les chemins de Lorry et de Saulny, complètement libres, lui eussent permis de gagner le 15 Amanvillers et Saint-Privat, et de se rabattre dans la soirée sur Doncourt, suivant les instructions du maréchal Bazaine. »

(1) Général Bonnal.

Pas plus à son aile droite qu'à son aile gauche, le maréchal n'avait été obéi. S'il l'avait été, nos corps d'armée se fussent trouvés, le matin du 16 août, en position sur le front de Rezonville-Saint-Privat. Le 16 au matin, Frossard n'est pas à Mars-la-Tour, Ladmirault n'est pas à Doncourt, Le Bœuf n'a que deux divisions sur le plateau, et l'instrument sur lequel comptait le maréchal n'est qu'à moitié formé.

Bazaine n'avait appris l'arrêt de Frossard à Rezonville que dans la soirée du 15, à huit heures, par un officier de Du Barail, puis, à minuit, par des rapports de Forton et de Frossard, mais il ignorait les agissemens de Ladmirault et ceux de Le Bœuf. Ses instructions pour le lendemain n'eurent pas la précision qu'elles auraient pu avoir si tous ses chefs lui avaient fait savoir qu'ils étaient là. Ce sont des instructions d'attente : il prescrit de faire manger la soupe aux hommes le lendemain matin à quatre heures et de les tenir prêts à partir à 4 h. 40, les chevaux étant sellés, mais ne devant être bridés qu'au départ.

A la fin de la nuit, l'intendant général Wolff, envoyé par l'Empereur, étant venu lui demander quelle direction allait suivre l'armée, il répondit que cette direction serait fixée dès qu'on aurait connu les intentions de l'ennemi, signalé sur notre flanc gauche. « Si j'avais tout mon monde réuni, je serais disposé à me jeter sur lui pour le refouler à Pont-à-Mousson ; dans le cas contraire, nous devons aller sur Verdun, qui deviendra notre nouvelle base d'opérations, restant prêts à donner la main à Metz au besoin. »

A la première heure, un officier lui apporte la nouvelle que l'Empereur l'attend. Il accourt, trouve l'Empereur, le Prince impérial et le prince Napoléon dans une calèche à quatre chevaux attelée à la Daumont et conduite par des artilleurs. Il s'approche, s'incline vers l'Empereur et lui demande respectueusement ses ordres. L'Empereur lui dit : « Je me décide à partir pour Verdun et Châlons; mettez-vous en route dès que vous pourrez dans cette direction. Vous avez là trois millions de rations. La gendarmerie a quitté Briey par suite de l'arrivée des Prussiens. L'Autriche peut encore entrer en ligne; ne faites rien d'irrémédiable. »

L'Empereur parti, Bazaine se rendit au quartier général où devaient être arrivées les dernières nouvelles des divers corps d'armée et les reconnaissances envoyées pour pénétrer les

intentions de l'ennemi. Frossard et Canrobert lui avaient indiqué qu'ils avaient devant eux 30 000 hommes de troupes et s'attendaient à être attaqués. Il s'agissait de savoir ce que valait cette nouvelle. Parmi les dépêches reçues s'en trouvait une du maréchal Le Bœuf : « Vernéville, onze heures du soir. — J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence qu'à l'heure où j'écris, je n'ai encore d'arrivé et campé autour de moi que les divisions Montaudon et Castagny avec leurs batteries divisionnaires, et, en sus de cela, mes huit batteries de réserve et le parc. L'itinéraire qui m'avait été indiqué, franchissant par un chemin étroit des ravines nombreuses, de Plappeville jusqu'à Châtel-Saint-Germain, les voitures régimentaires, toujours trop chargées, ne pouvaient franchir les pentes et arrêtaient les colonnes; telles sont les causes de retard de mes deux divisions et de la cavalerie. Je donne des ordres pour que l'on se conforme autant que possible aux ordres de Votre Excellence, en ce qui concerne l'heure de la soupe et celle à laquelle on doit se tenir prêt à partir. Mais, si l'on doit combattre, il serait vivement à désirer que mon corps d'armée fût réuni avant de s'ébranler. Votre Excellence n'ignore pas que le 4e corps tout entier, qui devait me précéder, n'a pas fait de mouvement hier et qu'il est encore, à l'heure où j'écris, sous ou même dans Metz. Dans ces conditions de dispersion, Votre Excellence appréciera s'il ne serait pas plus utile d'attendre l'ennemi, plutôt que d'aller à lui, jusqu'au moment où tout le 3e corps sera réuni. Je préviendrai Votre Excellence au fur et à mesure de l'arrivée de mes autres troupes. Il existe naturellement en ce moment une grande trouée entre ma gauche et la droite du 6e corps. La route de Gravelotte à Mars-la-Tour n'est couverte que par l'artillerie. — P. S. : Mon quartier général est à Bagneux, à 3 kilomètres environ en avant de Gravelotte. »

Bazaine répondit à Le Bœuf, 16 août, cinq heures quinze du matin : « D'après les considérations exposées dans votre lettre de ce matin, je suspends jusqu'à cet après-midi la marche de l'armée. Veuillez envoyer *les ordres les plus impératifs pour que les divisions en retard vous rallient et sermonnez les commandans des divisions en retard*, principalement le général de Clérembault dont la division était encore sous Metz cette nuit. — L'intendant général Wolff, qui revient de la ligne du Nord par Longuyon, affirme qu'il n'y a pas un seul ennemi sur notre droite; il n'y

aurait qu'un parti de deux cents uhlans devant vous sur la route d'Étain. Le général Du Barail les a pourchassés d'hier, et leur a fait sept prisonniers. Le danger pour nous est du côté de Gorze, sur la gauche des 6e et 2e corps. Faites donc reconnaître tous les chemins que vous auriez à suivre pour venir vous mettre en seconde ligne derrière les 2e et 6e corps dans le cas d'un combat aujourd'hui. *C'est du reste une précaution que vous devez toujours observer pendant votre marche sur Verdun.* Vous devez également envoyer sur votre flanc gauche, pour vous tenir en communication avec nous, des détachemens de la cavalerie légère. »

Ce retard regrettable était obligé. Napoléon Ier l'a dit : « On ne doit pas livrer de bataille avant d'avoir réuni toutes ses forces, car la victoire dépend souvent d'un seul bataillon. » Et ce n'était pas un seul bataillon qui manquait, c'était tout un corps d'armée et la moitié d'un autre.

XIV

Une brigade de cavalerie de la Garde accompagna l'Empereur jusqu'à Conflans. Là, le général Du Barail fut mandé. Le malheureux souverain était dans sa voiture, frileux, enveloppé d'un manteau de cavalier, très las. Après les salutations : « Pajol vous dira ce que je désire, » dit l'Empereur d'une voix éteinte. Pajol dit au général que la cavalerie d'escorte était trop lourde, qu'il désirait des troupes plus légères et qu'il demandait deux régimens de ses chasseurs. Quoique cette réquisition fût anormale, puisque l'Empereur n'avait plus le commandement, Du Barail y obtempéra, et donna la brigade Margueritte. Il retint les deux régimens de la Garde. Avant de se mettre en route, on dut laisser encore défiler tous les impedimenta du quartier impérial. « Il y avait là des voitures de toutes formes qui portaient les bagages et les services impériaux et ceux de tout le personnel civil, très nombreux; c'était un petit monde où se voyaient jusqu'à des marmitons en vestes blanches sur les toits des fourgons, et tout cela allait très lentement. » Ce ne fut que vers sept heures du matin que Du Barail put quitter son bivouac. Le triste cortège arriva à Étain à dix heures et demie, traversant des populations inquiètes. On signalait dans les bois

voisins des régimens de cavalerie prussienne avec de l'artillerie. A midi, l'Empereur partit pour Verdun.

Ce départ de l'Empereur causa une satisfaction non dissimulée dans l'état-major. La présence au quartier général d'un souverain qu'il faut garder entouré d'une certaine représentation, consulter, est une gêne permanente lorsque ce souverain n'est pas le commandant effectif imposant à tous sa volonté.

Bazaine seul ne fut pas content, car, de ce jour, il cessait d'être couvert et il avait à porter seul la responsabilité des événemens (1).

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Le maréchal à la maréchale, 15 août 1870. — « J'ai été fortement contusionné à l'épaule gauche par un éclat d'obus qui a brisé mon épaulette, et la douleur est assez vive, mais j'espère que ce ne sera rien. L'Empereur aurait l'intention de quitter l'armée. Je le regretterais parce que la responsabilité deviendrait trop lourde, d'autant plus que tout ce qui a été fait jusqu'ici a eu lieu en dehors de moi, qui n'ai été consulté que pour la forme. — Nous nous portons ce matin sur le plateau de Gravelotte où doit s'établir le quartier impérial. — Je n'ai que le temps de te répéter, etc. »

SAINT AUGUSTIN[1]

CINQUIÈME PARTIE (2)

L'APOTRE DE LA PAIX ET DE L'UNITÉ CATHOLIQUE

« *Dic eis ista ut plorent... et sic eos rape tecum ad Deum, quia de spiritu ejus hæc dicis eis, si dicis ardens igne caritatis.*
Dis-leur cela, ô mon âme, pour les faire pleurer... et emporte-les ainsi, avec toi, vers Dieu, car tu leur parleras par son esprit, si tes paroles sont brûlantes du feu de la charité... »
(*Confessions*, IV, XII.)

I. — L'ÉVÊQUE D'HIPPONE

Dans son monastère, Augustin continuait à être guetté par les Églises voisines, qui voulaient l'avoir pour évêque. On l'enlèverait à la première occasion. Le vieux Valérius, redoutant une surprise, engageait son prêtre à se cacher. Mais il savait, par l'exemple même d'Augustin traîné à la prêtrise malgré lui, que les meilleures précautions sont inutiles contre des gens décidés à tout. Le plus sûr était de prévenir le danger.

Il se résolut donc à partager l'épiscopat avec Augustin, à le faire sacrer de son vivant et à le désigner comme son successeur. C'était contraire à la coutume d'Afrique et, de plus, aux canons du concile de Nicée (il est vrai que Valérius, comme Augustin lui-même, ignorait ce dernier point). Mais enfin, on pouvait faire fléchir la règle en considération des mérites exceptionnels

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et des 1er et 15 mai.

du prêtre d'Hippone. Le vieil évêque commença par pressentir Aurélius, le primat de Carthage, et, quand il se fut assuré du consentement et de l'appui de ce haut personnage, il profita d'une solennité religieuse, pour annoncer au peuple ses intentions.

Quelques évêques du voisinage, — parmi lesquels Mégalius, évêque de Guelma et primat de Numidie, — s'étant réunis à Hippone, pour sacrer un collègue, Valérius déclara publiquement, dans la basilique, qu'il désirait s'associer Augustin. C'était, depuis longtemps, le vœu de ses ouailles. Au fond, en réclamant cet honneur pour son prêtre, le vieux prélat ne faisait que céder à la voix populaire. Immédiatement, ses paroles furent accueillies par des acclamations. A grands cris, les fidèles demandèrent qu'Augustin fût sacré.

Seul, Mégalius protesta. Il se fit même l'écho de certaines calomnies, pour écarter le candidat comme indigne. Une telle attitude n'a rien de surprenant. Ce Mégalius était vieux (il allait mourir quelque temps après), et, comme tous les vieillards, il voyait de mauvais œil les innovations. Déjà, contrairement aux usages établis, Valérius avait accordé à Augustin le droit de prêcher en sa présence. Et voici que, par une nouvelle dérogation, il prétendait placer deux évêques à la fois sur le siège d'Hippone! Quels que fussent ses talens, on en avait assez fait pour ce jeune prêtre, — un récent converti, d'ailleurs, et qui, chose plus grave, était un transfuge des manichéens. Que ne racontait-on pas sur les abominations qui se perpétraient dans les mystères de ces gens-là? Jusqu'à quel point Augustin y avait-il trempé? On clabaudait contre lui, un peu partout, à Hippone, comme à Carthage (où il s'était compromis par ses excès de zèle), dans les milieux catholiques comme dans les milieux donatistes. Défenseur jaloux de la hiérarchie et de la discipline, Mégalius accueillit sans doute avec un certain plaisir ces rumeurs malveillantes. Il y trouvait un prétexte pour faire, comme on dit, marquer le pas à Augustin. Les gens médiocres éprouvent toujours une joie secrète à humilier sous la règle commune ceux en qui ils devinent des êtres d'une autre essence que la leur.

Une des calomnies répandues contre Augustin paraît avoir trouvé créance dans l'esprit de Mégalius : il se laissa persuader que le prêtre de Valérius avait donné un philtre amoureux à

une de ses pénitentes, dont il cherchait à obtenir les faveurs. C'était alors la mode, entre dévots, d'échanger des *eulogies*, ou pains bénits, en signe de communion spirituelle. Augustin aurait mêlé des ingrédiens magiques à quelques-uns de ces pains offerts hypocritement à la femme dont il était épris. Cette accusation excita un gros scandale, dont le souvenir persista longtemps, puisque, cinq ou six ans plus tard, le donatiste Pétilianus la répétait encore.

Augustin se disculpa victorieusement. Mégalius reconnut son erreur. Il fit mieux : non seulement il s'excusa auprès de celui qu'il avait calomnié, mais il demanda solennellement pardon à ses collègues de les avoir abusés sur de faux bruits. Probablement que, dans l'intervalle de l'enquête, il avait appris à mieux connaître le collaborateur de Valérius. Le charme d'Augustin, joint à l'austérité de sa vie, agit sur le vieillard chagrin et modifia ses dispositions. Quoi qu'il en soit, c'est par Mégalius, évêque de Guelma et primat de Numidie, qu'Augustin fut sacré évêque d'Hippone.

Il était consterné de son élévation. Il l'a dit et redit maintes fois. Nous pouvons l'en croire sur parole. Cependant les honneurs et les avantages de l'épiscopat étaient alors si considérables, que ses ennemis purent le représenter comme un ambitieux. Rien ne s'accordait moins avec son caractère. Au fond, Augustin n'aspirait qu'à demeurer en repos. Depuis sa retraite à Cassiciacum, il avait renoncé à la fortune comme à la gloire littéraire. Son unique désir était de vivre dans la contemplation des vérités divines, de se rapprocher de Dieu : « *Videte et gustate quam mitis sit Dominus*, voyez et goûtez combien le Seigneur est doux ! » C'est peut-être, de toute l'Écriture, le verset qu'il préfère, celui qui répond le mieux au vœu intime de son âme, celui qu'il cite le plus souvent dans ses sermons. Ensuite, étudier les Saintes Lettres, en scruter les moindres syllabes, puisque toute vérité y est contenue, — une vie entière n'est pas de trop pour un pareil labeur. Pour cela, il fallait briser toutes les attaches avec le monde, se réfugier farouchement dans la solitude du cloître.

Mais ce chrétien sincère s'analysait avec trop de clairvoyance, pour ne pas reconnaître qu'il y avait, en lui, une tendance dangereuse à l'isolement. Il goûtait trop de plaisir à se retrancher de la société des hommes, pour s'ensevelir dans l'étude et la con-

templation. Lui qui avouait un penchant secret à la mollesse épicurienne, n'allait-il pas, sous le couvert de la piété, continuer à vivre en dilettante et en voluptueux? L'action, seule, pouvait le sauver de l'égoïsme. D'autres, sans doute, satisfont à la loi de charité, en priant, en se mortifiant pour leurs frères. Mais, quand on a, comme lui, des facultés extraordinaires de persuasion et d'éloquence, une telle vigueur de dialectique, une culture si étendue, tant de puissance contre l'erreur, — n'est-ce point offenser Dieu que de négliger ses dons, et n'est-ce point manquer gravement à la charité que de refuser à ses frères le secours d'une pareille force?

En outre, il savait bien qu'on ne va pas à la vérité sans un cœur purifié. Ses passions, si violentes, n'allaient-elles pas, après un moment de répit, le tourmenter avec plus de frénésie qu'avant sa conversion? Pour cela encore, l'action était le grand remède. Il vit dans les obligations de l'épiscopat un moyen d'ascèse, — une sorte de purification héroïque. Il s'accablerait volontairement de tels soucis et de tels travaux qu'il n'aurait plus le temps d'écouter la voix perfide de ses « vieilles amies. » Réussit-il à les faire taire tout de suite? Cette grâce inouïe lui fut-elle accordée? Ou bien la lutte se poursuivit-elle dans le secret de sa conscience? Ce qu'il y a de sûr, c'est que ces terribles passions, qui avaient bouleversé sa jeunesse, il n'en est plus question dans sa vie. Depuis qu'il est tombé à genoux sous le figuier de Milan, son cœur de péché est comme mort. Il s'est délivré de presque toutes les faiblesses du vieil homme, non pas seulement de ses vices et de ses affections charnelles, mais de ses défauts les plus excusables, — à part, peut-être, un vieux reste de vanité littéraire et intellectuelle.

Au premier aspect, ses livres ne nous révèlent plus, en lui, que le docteur et, déjà, le saint. Ce qu'on y voit d'abord, c'est une intelligence toute nue, une âme toute pure, embrasée du seul amour divin. Pourtant le cœur aimant et tendre, qu'il avait été, échauffe toujours ses discussions et ses exégèses les plus abstraites. On ne tarde pas à en sentir la chaleur, la puissance d'effusion. Augustin n'y prend pas garde. Il ne pense plus à lui, il ne s'appartient plus. S'il a accepté l'épiscopat, c'est pour se donner tout entier à l'Église, pour être tout à tous. Il est l'homme-verbe, l'homme-plume, le porte-parole de la Vérité. Il devient l'homme des foules misérables sur qui le

Sauveur épanchait sa pitié. Il est à elles, pour les convaincre et les guérir de l'erreur. Il est une force qui va, sans relâche, pour la plus grande gloire du Christ. Évêque, pasteur, conducteur d'âmes, il ne veut plus être que cela.

Mais, que la tâche était lourde à cet intellectuel, qui, jusque-là, n'avait vécu que dans le commerce des livres et des idées! Au lendemain de sa consécration, il dut l'envisager avec plus d'épouvante que jamais. Pendant ses nuits d'insomnie, ou à l'heure de la récréation, dans le jardin du monastère, il y songeait avec angoisse. Les yeux ouverts dans les ténèbres de sa cellule, il cherchait à préciser une théorie sur la nature et l'origine de l'âme; ou bien, à la tombée du crépuscule, entre les branches des oliviers, il voyait « la mer revêtir des nuances changeantes comme des voiles aux mille couleurs, tantôt verte, d'un vert aux dégradations infinies, tantôt pourpre, tantôt d'azur... » Et son âme, facilement lyrique, s'élevait aussitôt de ces splendeurs matérielles à la région invisible des Idées. Puis, immédiatement, il se ressaisissait: il ne s'agissait pas de cela! Il se disait qu'il était désormais l'évêque Augustin, qu'il avait charge d'âmes, qu'il devait pourvoir aux besoins de son troupeau. Il lui faudrait lutter dans un combat de tous les instans. Alors il combinait ses plans d'attaque et de défense. Il embrassait d'un coup d'œil l'énormité de l'œuvre qui l'attendait.

Œuvre écrasante en vérité! Il était évêque d'Hippone, mais un évêque presque sans ouailles, si l'on comparait la communauté rivale des donatistes. L'évêque des dissidens, Proculeianus, se targuait d'être le véritable représentant de l'orthodoxie, et, comme il avait pour lui l'avantage du nombre, il faisait certainement plus grande figure dans la ville que le successeur de Valérius, avec toute sa science et toute son éloquence. L'église des schismatiques, nous l'avons vu, était voisine de l'église catholique. Leurs clameurs troublaient les sermons d'Augustin. Peut-être, depuis les lois de Théodose, la situation s'était-elle légèrement améliorée dans Hippone. Mais il n'y avait pas si longtemps que ceux du parti de Donat y tenaient le haut du pavé. Un peu avant l'arrivée du nouvel évêque, le clergé donatiste défendait à ses fidèles de cuire le pain des catholiques. Un boulanger fanatique avait même refusé celui d'un diacre catholique, qui était son propriétaire. Ces schismatiques se

croyaient assez forts pour mettre en interdit ceux qui n'étaient pas de leur communion.

D'un bout à l'autre de l'Afrique, la déroute du catholicisme semblait un fait accompli. Tout récemment, une seule fraction du parti donatiste avait pu envoyer trois cent dix évêques au concile de Bagaï, qui devait juger les dissidens de leur propre secte. Parmi ces évêques, celui de Thimgad, le terrible Optatus, se signalait par son zèle sanguinaire, parcourant la Numidie et même la Proconsulaire à la tête de bandes armées, incendiant les fermes et les villas, rebaptisant de force les catholiques, organisant partout la terreur.

Augustin n'ignorait rien de tout cela, et, quand il cherchait du secours du côté des autorités locales, il se disait tristement qu'il n'avait aucune aide à espérer du comte Gildon, qui, depuis près de dix ans, tyrannisait Carthage et l'Afrique. Ce Gildon était un indigène, un Maure, à qui les ministres du jeune Valentinien II avaient cru habile de confier le gouvernement militaire de la province. Connaissant la faiblesse de l'Empire, le Maure ne songeait qu'à se tailler, en Afrique, une principauté indépendante. Il favorisait ouvertement le donatisme qui était le parti le plus nombreux et le plus influent. L'évêque de Thimgad, Optatus, ne jurait que par lui, le considérait comme son maître et son « dieu. » Aussi l'avait-on surnommé « le Gildonien. »

Contre de tels ennemis, l'autorité impériale ne pouvait agir que par intermittence. Augustin le savait. Il savait que l'Empire d'Occident était dans une position critique. Théodose venait de mourir en pleine guerre contre l'usurpateur Eugène. Les Barbares, qui composaient, en majorité, les armées romaines, se montraient de plus en plus menaçans. Alaric, campé dans le Péloponnèse, se préparait à envahir l'Italie. Cependant, le tout-puissant ministre du jeune Honorius, le demi-barbare Stilicon, s'appliquait à ménager les catholiques, leur donnait l'assurance qu'il leur continuerait la protection de Théodose. C'est donc vers le pouvoir central que va se tourner Augustin. Lui seul pouvait faire régner un peu d'ordre dans les provinces, — et puis enfin les nouveaux empereurs étaient fermement attachés à la défense du catholicisme. L'évêque catholique d'Hippone va s'efforcer, en conséquence, d'entretenir les meilleures relations avec les représentans de la Métropole, — les proconsuls, les

vicaires, les comtes, les tribuns ou les notaires envoyés par l'Empereur, en qualité de commissaires du Gouvernement.

Nul soupçon de flatterie dans sa conduite, nulle idolâtrie du pouvoir. A Milan, Augustin avait vu la Cour d'assez près pour savoir ce que valaient les fonctionnaires impériaux. Simplement, il s'adaptait de son mieux aux nécessités du moment. Pourtant, dans le secret de son cœur, il aurait souhaité que ce pouvoir fût plus fort, afin de prêter à l'Église un concours plus efficace. D'ailleurs, ce lettré, élevé dans le culte de la majesté romaine, était d'instinct un fidèle serviteur des Césars. Homme d'autorité et de tradition, il professait que l'obéissance aux princes est une chose due : « C'est, dit-il, un pacte général de la société humaine que d'obéir à ses rois. » Dans un de ses sermons, il compare la pensée, qui commande au corps, à l'Empereur assis sur son trône, et, du fond de son palais, dictant des ordres qui mettent en mouvement tout l'Empire. Image purement idéale du souverain de ce temps-là, mais qui plaisait à son imagination de Latin! Hélas! Augustin n'avait pas d'illusions sur les effets des édits impériaux : il savait trop le cas qu'on en faisait, particulièrement en Afrique.

Ainsi, il n'avait guère à compter sur l'appui du pouvoir, pour la défense de la paix et de l'unité catholique. Il ne devait se confier qu'en lui-même, — et toute sa force était dans son intelligence, dans sa charité, dans son âme profondément fraternelle. Ardemment, il voulait que le catholicisme fût une religion d'amour, ouverte à tous les peuples de la terre, comme l'avait voulu lui-même son Divin fondateur. Une intelligence lumineuse et dominatrice, une charité infatigable, voilà les armes d'Augustin. Et cela suffit. Cela lui donne une supériorité accablante sur tous les hommes de son temps. Au milieu d'eux, — païens ou chrétiens, — il apparaît comme un colosse. De quelle hauteur il écrase non seulement les gens d'école, qui ont été ses confrères, — les Nectarius de Guelma ou les Maxime de Madaure, — mais les plus célèbres d'entre les écrivains de l'époque, — les Symmaque et les Ammien Marcellin! Après la lecture d'un traité d'Augustin, on est atterré de la médiocrité intellectuelle de ces derniers païens. Le retrécissement de leur esprit, la platitude de leur pensée est quelque chose qui confond. Même l'illustre Apulée, — qui appartient à l'âge d'or de la littérature africaine, — l'auteur de la *Doctrine de*

Platon, célèbre la philosophie et l'Être suprême en des termes qui rappellent les professions de foi de notre pharmacien Homais.

Et, dans l'entourage immédiat d'Augustin, parmi les évêques ses collègues, il n'y en a pas un qu'on puisse, même de loin, lui comparer. Sauf Nébride peut-être, ses amis les plus chers, Alypius, Evodius ou Sévère, ne sont que des disciples, pour ne pas dire des serviteurs de sa pensée. Le primat de Carthage, Aurélius, administrateur énergique, caractère ferme et droit, s'il n'est pas de la taille d'Augustin, est du moins capable de le comprendre et de le soutenir. Les autres sont de braves gens, comme ce Samsucius, évêque des Tours, à peu près illettré, mais plein de jugement et d'expérience, et, à ce titre, consulté avec déférence par son confrère d'Hippone. Ou bien, ce sont des intrigans, des débauchés, des hommes d'affaires, comme ce Paulus, évêque de Cataqua, qui se lançait dans des spéculations aventureuses, fraudait le fisc et, par son train de vie fastueux, ruinait son diocèse. D'autres, parmi les donatistes, sont de véritables soudards, moitié brigands, moitié fanatiques, comme le Gildonien Optatus, évêque de Thimgad : figure anticipée du marabout musulman, qui prêche la guerre sainte contre les catholiques, razziant, tuant, incendiant, convertissant à coups de sabre et à coups de matraque.

Au milieu de ces violens et de ces médiocres, Augustin va s'efforcer de réaliser complètement le type admirable de l'évêque, à la fois père spirituel, protecteur et soutien de ses ouailles. Il s'est promis de ne rien sacrifier de son idéal de perfection chrétienne. Évêque, il restera moine, comme pendant sa prêtrise. Outre le monastère qu'il a établi dans le jardin de Valérius, et où il ne peut décemment recevoir ses hôtes et ses visiteurs, il en établira un autre dans sa maison épiscopale. Autant que les devoirs de sa charge le lui permettront, il se conformera à la règle monastique. Il priera, étudiera l'Écriture, définira les dogmes, réfutera les hérésies. En même temps, il ne veut rien négliger de sa tâche matérielle. Il a des bouches à nourrir, des biens à gérer, des procès à examiner. Il s'occupera de tout cela. Pour ce mystique et ce spéculatif, cela va être une immolation continuelle.

D'abord, donner à ces pauvres le pain quotidien. Comme toutes les communautés d'alors, celle d'Hippone devait entrete-

nir un peuple de mendians. Souvent, la caisse diocésaine était vide. Augustin est obligé de tendre la main, de lancer, du haut de sa chaire, de pathétiques appels à la charité. Puis, ce sont des hospices à fonder pour les malades, une hôtellerie pour les indigens de passage. L'évêque installe ces services d'assistance dans des maisons léguées à l'église d'Hippone. Par économie, il évite les constructions nouvelles. Cela grèverait trop lourdement son budget. Ensuite, le plus gros de tous ses soucis, — l'administration des biens d'église. Pour augmenter ces biens, il exige que ses clercs renoncent à tout ce qu'ils possèdent en faveur de la communauté, donnant ainsi aux fidèles l'exemple de la pauvreté volontaire. Des particuliers il accepte aussi des donations. Mais il lui arrive fréquemment d'en refuser, par exemple celle d'un père ou d'une mère qui, dans un moment de colère, déshéritait ses enfans. Il ne voulait pas profiter des mauvaises dispositions des parens pour dépouiller des orphelins. Ou bien, il lui répugnait d'engager l'Église dans des procès avec le fisc, en recevant certains héritages. Un négociant d'Hippone lègue-t-il au diocèse sa part d'intérêts dans le service des bateaux de l'annone, Augustin est d'avis qu'il faut refuser cette part. En cas de naufrage, on serait obligé de rembourser au Trésor le blé perdu, ou bien, pour prouver que l'équipage n'est nullement responsable de la perte du bateau, de faire infliger la question au capitaine et aux matelots survivans. Augustin ne veut pas en entendre parler :

— « Voyez-vous, disait-il, un évêque armateur?.. un évêque tortionnaire? Non, non, cela ne convient pas à un serviteur de Jésus-Christ ! »

Le peuple d'Hippone n'était point de cet avis. On blâmait les scrupules d'Augustin. On l'accusait de compromettre les intérêts de l'Église. Un jour, il dut s'en expliquer en chaire :

— « Je sais bien, mes frères, que vous dites souvent entre vous : « Pourquoi personne ne donne-t-il rien à l'Église d'Hippone? Pourquoi les mourans ne la font-ils pas leur héritière? — C'est que l'évêque Augustin est trop bon, c'est qu'il rend tout aux enfans, c'est qu'il n'accepte rien. » Je l'avoue, je n'accepte que les donations qui sont bonnes et pieuses. Quiconque déshérite un fils pour faire l'église son héritière, qu'il cherche quelqu'un qui veuille accepter ses dons. Ce n'est pas moi qui le ferai, et, grâce à Dieu, je l'espère, ce ne sera personne... Oui,

j'ai refusé beaucoup de donations, mais j'en ai aussi accepté beaucoup. Faut-il vous les énumérer? Je ne citerai qu'un exemple. J'ai accepté l'héritage de Julien. Pourquoi? Parce qu'il est mort sans enfans... »

L'auditoire trouvait que son évêque était vraiment bien délicat.

Ils lui reprochaient encore de ne pas savoir attirer ni flatter les riches donateurs. Augustin n'admettait pas non plus qu'on forçât un étranger de passage à recevoir la prêtrise, et, par conséquent, à abandonner ses biens aux pauvres. Tout cela, au fond, était très sage, non pas seulement selon l'esprit de l'Évangile, mais selon la prudence humaine. Si Augustin, pour le bon renom de son église, ne voulait pas encourir l'accusation de cupidité et d'avarice, il ne craignait rien tant que les procès. Accepter à la légère les héritages et les donations qui s'offraient, c'était s'exposer à des chicanes dispendieuses. Mieux valait y renoncer que de perdre à la fois son argent et sa réputation. Ainsi se conciliait, dans cet homme de prière et de méditation, le bon sens pratique avec le haut désintéressement de la morale chrétienne.

L'évêque était désintéressé, ses ouailles étaient cupides. Le peuple de ce temps-là désirait que l'Église s'enrichît, parce qu'il était le premier à profiter de sa richesse. Or cette richesse consistait surtout en immeubles et en terres. Le diocèse d'Hippone avait à administrer de nombreuses maisons et d'immenses *fundi*, sur lesquels vivait toute une population d'artisans et d'esclaves affranchis, d'ouvriers agricoles et même d'ouvriers d'art, fondeurs, brodeurs, ciseleurs sur métaux. Dans les domaines de l'Église, ces petites gens étaient à l'abri de l'impôt et des recors du fisc, et sans doute, ils trouvaient le régime épiscopal plus doux, plus paternel que le régime civil.

Par une cruelle ironie, Augustin, qui avait fait vœu de pauvreté et donné aux pauvres son patrimoine, Augustin, élu évêque d'Hippone, devenait donc un grand propriétaire. Sans doute, il avait sous ses ordres des intendans chargés de faire valoir les biens du diocèse. Cela ne le dispensait point d'entrer dans le détail de l'administration et de surveiller ses agens. Il entendait les doléances non seulement de ses paysans, mais de ceux qui appartenaient à d'autres domaines et qui étaient rançonnés par des gérans malhonnêtes. En tout cas, mille

indices nous prouvent que rien de la vie rustique ne lui était étranger.

A cheval ou à mulet, il cheminait pendant des lieues dans la campagne d'Hippone, pour visiter ses vignes et ses olivaies. Il regardait, se renseignait, interrogeait les laboureurs, entrait dans les pressoirs et dans les moulins. Il connaissait le raisin bon à manger et le raison bon à faire du vin. Il signalait les silos creusés dans des terrains trop humides, ce qui exposait le blé à germer. En vrai propriétaire, il était au courant de la procédure, attentif aux termes des contrats. Il savait les formules usitées pour les ventes ou les donations. Il veillait à ce qu'on enterrât des charbons autour des bornes qui délimitaient les champs, afin que, si la borne venait à disparaître, on en retrouvât l'emplacement. Et, comme il était poète, il recueillait, en passant, tout un butin d'images agrestes qui égayaient ensuite ses homélies. Il empruntait des comparaisons ingénieuses aux citronniers « que l'on voit donner des fleurs et des fruits toute l'année, si on les arrose constamment, » — ou bien à la chèvre, « qui se dresse sur ses deux pieds de derrière, pour brouter les feuilles amères de l'olivier sauvage. »

Ces promenades au grand air, si fatigantes qu'elles fussent, étaient en somme un délassement pour son cerveau surmené. Mais, parmi ses fonctions épiscopales, il en était une qui l'excédait jusqu'au dégoût. Tous les jours, il devait écouter des plaideurs et rendre des arrêts. En vertu des récentes constitutions impériales, l'évêque jugeait en matière civile : besogne fastidieuse et interminable dans un pays où la chicane sévit avec fureur et obstination. Les plaideurs poursuivaient Augustin, envahissaient sa maison, comme ces fellahs aux burnous terreux qui encombrent nos prétoires de leurs guenilles. Dans le *secretarium* de la basilique, ou sous le portique de la cour attenant à l'église, Augustin siégeait, tel le cadi musulman dans la cour de la mosquée.

En soumettant les chrétiens à la juridiction de l'évêque, les empereurs n'avaient fait que régulariser une vieille coutume des temps apostoliques. Suivant le conseil de saint Paul, les prêtres s'appliquaient à apaiser les différends entre fidèles. Plus tard, quand leur nombre se fut considérablement accru, les empereurs adoptèrent un système assez semblable à celui des « Capitulations » en pays de suzeraineté ottomane. Les procès

entre clercs et entre laïcs ne pouvaient être équitablement jugés par des civils qui étaient, très souvent, des païens. Et, d'ailleurs, les parties se réclamaient de principes théologiques ou de lois religieuses que l'arbitre ignorait la plupart du temps. Dans ces conditions, il est assez naturel que l'autorité impériale ait dit aux plaignans : « Débrouillez-vous ensemble ! »

Justement, à l'époque où Augustin occupait le siège d'Hippone, Théodose venait d'étendre encore les prérogatives juridiques des évêques. Le malheureux juge était débordé par les procès. Quotidiennement, il donnait audience jusqu'à l'heure de son repas et, quelquefois, toute la journée, quand il jeûnait. A ceux qui l'accusaient de paresse, il répondait :

— « Je puis affirmer, sur mon âme, que, pour ma commodité personnelle, j'aimerais beaucoup mieux, à certaines heures de la journée, comme cela est établi dans les monastères bien réglés, m'occuper de quelque travail manuel et avoir le reste du temps libre pour lire, pour prier, pour méditer sur les Lettres divines, que de me voir embarrassé dans les complications et les ennuis des procès !... »

La coquinerie des plaideurs l'indignait. En chaire, il leur adressait des conseils pleins de sagesse chrétienne, mais qui devaient être médiocrement goûtés. Un procès, selon lui, était une perte de temps et une cause de tribulation. Mieux valait donner de l'argent à son adversaire, que de perdre son temps et de compromettre sa tranquillité. Et ce n'était point encourager l'injustice, ajoutait bonnement le prédicateur : car le voleur serait volé à son tour par un plus voleur que lui.

Ces raisons paraissaient peu convaincantes. Les chicaneurs ne se décourageaient point. Au contraire, ils obsédaient l'évêque de leurs instances. Dès qu'il paraissait, ils s'approchaient en tumulte, l'entouraient, lui baisaient la main et l'épaule, avec des protestations de respect et de soumission, le pressaient, le contraignaient de s'occuper de leurs affaires. Augustin cédait. Mais, le lendemain, dans un prône véhément, il leur criait :

— « *Discedite a me, maligni !...* Éloignez-vous de moi, méchans, et laissez-moi étudier en paix les commandemens de mon Dieu ! »

II. — CE QU'ON ENTENDAIT DANS LA BASILIQUE DE LA PAIX

Essayons de voir Augustin dans sa chaire et dans sa ville épiscopale.

Nous ne pouvons guère nous les représenter que par analogie. Hippone la Royale a totalement disparu. Bône, qui l'a remplacée, en est éloignée environ d'une demi-lieue, et les débris qu'on a exhumés du sol de la ville morte sont bien insuffisans. Mais l'Afrique est riche en ruines chrétiennes, en basiliques surtout. Rome n'a rien de pareil à nous offrir. Et cela se comprend. Les basiliques romaines, toujours vivantes, se sont métamorphosées au cours des siècles, ont revêtu tour à tour les costumes imposés par la mode. Celles d'Afrique sont demeurées telles qu'elles étaient, — du moins dans leurs grandes lignes, — au lendemain de l'invasion arabe, telles que les avaient vues les yeux d'Augustin. Ce sont des ruines sans doute, quelques-unes très mutilées, mais dont nulle reconstruction n'a altéré le plan ni changé la physionomie.

Les vestiges d'Hippone et de ses églises étant effacés ou profondément ensevelis, il faut, pour nous en faire une idée approchante, nous tourner vers une autre ville africaine, qui a moins souffert du temps et des dévastations. Théveste, avec sa basilique, — la mieux conservée, la plus belle et la plus grande de toute l'Afrique, — peut nous restituer un peu de la figure, de la couleur et de l'atmosphère d'Hippone, en ces dernières années du IVe siècle.

L'antique Théveste était bien plus étendue que la ville actuelle, la Tébessa française. Celle-ci, même réduite au périmètre de la forteresse byzantine, élevée sous Justinien, étonne encore le visiteur par un aspect singulièrement original. Au milieu des immenses plaines d'alfa qui l'entourent, avec son enceinte quadrangulaire, ses chemins de ronde et ses tours trapues, elle apparaît, aussi archaïque, aussi étrange que notre Aigues-Mortes au milieu de sa lande marécageuse. Rien n'est riche et joyeux à l'œil comme la patine qui recouvre ses ruines, une véritable dorure qu'on dirait appliquée de main d'homme.

Elle a un petit temple, qui est une merveille, et qu'on a comparé à la Maison carrée de Nîmes. Mais combien les pierres

en sont plus chaudes, plus vivantes ! Les fûts des colonnes et les pilastres du péristyle, écorcés par le temps, semblent écailleux et plein de sève comme des troncs de palmiers. Les acanthes des chapiteaux retombent comme des bouquets de palmes roussis par l'été.

Tout proche, au bout d'une rue étroite, bordée de masures modernes et sordides, l'arc de triomphe de Septime Sévère et de Caracalla ouvre son arche lumineuse, et, dominant la sobre masse architecturale, appuyé sur de frêles colonnettes aériennes, un léger édicule resplendit, pareil à un tabernacle de vermeil ou à un coffret d'ivoire jauni.

Alentour, des formes long drapées se pressent. Les burnous numides ont la blancheur des toges. Ils en ont aussi les beaux plis. A les voir, on se sent tout à coup dépaysé, on recule très loin à travers les siècles. La vision antique, sitôt esquissée, se précise. Là-bas, un cavalier, vêtu de blanc, s'encadre, avec son cheval blanc, dans le cintre surbaissé d'une porte. Il passe, et, sur le mur blanc de la tour voisine, sa silhouette se fixe un instant, comme un bas-relief sur le marbre d'une frise.

En dehors de l'enceinte byzantine, la basilique, avec ses dépendances, est une autre ville, presque aussi grande que l'actuelle Théveste, close, elle aussi, d'une ceinture de tours et de remparts. On est frappé tout de suite par la couleur opulente des pierres, — un rose pâli et blondi au soleil, — puis par le robuste appareil et la perfection de la structure. Comme dans les temples grecs, les pierres se superposent en assises régulières : tout se tient par le poids des blocs et le poli des surfaces.

Les proportions sont monumentales. On n'a épargné, pour la bâtisse, ni les matériaux, ni l'espace. D'abord, en avant de la basilique, une vaste cour rectangulaire, avec des terrasses en bordure, un portique dans le fond, quatre grandes pièces d'eau, dans le milieu, pour rafraîchir le promenoir. Une avenue, dallée et flanquée de deux portails, séparait cette cour de la basilique proprement dite, à laquelle on accédait par un escalier, encadré de deux colonnes. L'escalier conduisait à l'atrium, que décorait un portique corinthien. Au centre, la piscine des ablutions, grande vasque monolithe découpée en forme de trèfle à quatre feuilles. Trois portes faisaient communiquer l'atrium et la basilique, que des rangées de colonnes en marbre vert divi-

saient en trois nefs. Des tribunes se déployaient sur les bas-côtés. Le sol était couvert de mosaïques. Dans le fond de l'abside, derrière l'autel, s'élevait la chaire épiscopale.

Autour de cet édifice central se groupait un grand nombre d'autres constructions : un baptistère, plusieurs chapelles, dont une voûtée en forme de trèfle à trois feuilles, probablement consacrée à des martyrs locaux, un cimetière, un couvent avec ses cellules et ses fenêtres étroites comme des meurtrières, des écuries, des hangars et des greniers. A l'abri de ses murailles et de ses tours, au milieu de ses annexes et de ses jardins, la basilique de Théveste ressemblait déjà à un de nos grands monastères du moyen âge, et aussi, par certains côtés, aux grandes mosquées de l'Islam, celle de Cordoue, ou celle de Damas, avec leurs cours entourées d'arcades, leurs vasques des ablutions, leurs promenoirs plantés d'orangers. Les fidèles et les pèlerins étaient là chez eux. Ils pouvaient passer la journée, étendus sur les dalles des portiques, à flâner ou à dormir, dans l'ombre bleue des colonnes et la fraîcheur des parterres d'eau. L'église était, au sens absolu du mot, la Maison de Dieu, ouverte à tous.

Il est probable que les basiliques d'Hippone n'avaient ni l'ampleur, ni la magnificence de celle-ci. Elles n'étaient pas non plus très nombreuses. A l'époque où Augustin fut ordonné prêtre, c'est-à-dire lorsque les donatistes se trouvaient encore en majorité dans la ville, il semble bien que la communauté orthodoxe ne possédait plus qu'un seul sanctuaire, la *Basilica major*, ou Basilique de la Paix. Son nom d'ailleurs l'indique. La « Paix, » pour les schismatiques, c'était le nom officiel du catholicisme. « Basilique de la Paix » signifiait tout simplement « Basilique catholique. » N'était-ce point dire que les autres appartenaient aux dissidens? Plus tard, après les édits d'Honorius, ils restituèrent sans doute à l'église la Basilique Léontienne, fondée par Léontius, évêque d'Hippone et martyr. Une troisième fut construite par Augustin, pendant son épiscopat : la Basilique des Huit martyrs de la Masse blanche.

C'est dans la Major, ou cathédrale, qu'Augustin prêchait habituellement. La prédication était non seulement une charge, mais une prérogative épiscopale. Seul, — nous l'avons vu, — l'évêque avait le droit de prêcher dans son église. Cela vient de ce que les diocèses africains de ce temps-là, quoique relative-

ment étendus, n'étaient guère plus peuplés qu'une de nos grandes paroisses d'aujourd'hui. La situation d'un évêque était celle d'un de nos curés. Il y en avait presque autant que de villages, et on les comptait par centaines.

Quoi qu'il en soit, la prédication, véritable ministère apostolique, était une tâche épuisante. Presque tous les jours, Augustin prêchait, — et souvent, plusieurs fois par jour : rude métier pour un homme dont la poitrine était si délicate. Aussi lui arrive-t-il fréquemment de réclamer le silence de son auditoire, afin de ménager un peu sa voix. Il parlait sans apprêt, dans une langue voisine de la langue populaire. Des sténographes recueillaient ses sermons, tels qu'il les improvisait : de là des redites et des longueurs qui étonnent le lecteur non averti. Nul plan apparent dans ces homélies. Quelquefois, le temps manque à l'orateur pour développer sa pensée. Alors, il remet la suite au lendemain. Ou bien, ayant préparé un sujet, il en traite un autre, obéissant à une inspiration soudaine, frappé par un verset de l'Écriture qu'on vient de lire. D'autres fois, il en commente plusieurs passages de suite, sans le moindre souci d'unité ni de composition.

Écoutons-le dans cette basilique de la Paix, où, pendant trente-cinq ans, il n'a pas cessé d'annoncer la parole de Dieu... Le chant des psaumes vient d'expirer. A l'extrémité de l'abside, de son siège adossé au mur, Augustin se lève, et sa pâle figure se détache sur les fonds d'or de la mosaïque. De là, comme du haut d'une chaire, il domine l'assistance, par-dessus l'autel, simple table de bois, qui occupe le milieu du transept.

L'assistance est debout, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Entre la balustrade qui les sépare de la foule, se tiennent les veuves et les vierges consacrées, enveloppées de leurs voiles noirs ou mauves. Quelques matrones un peu trop parées se penchent aux premiers rangs des tribunes. Leurs joues sont fardées, leurs paupières et leurs sourcils empâtés de noir, leurs gorges et leurs oreilles surchargées de bijoux. Augustin les a vues : tout à l'heure, il leur fera la leçon. D'avance, l'auditoire est frémissant de sympathie et de curiosité. De toute sa foi et de toute sa passion, il collabore avec l'orateur. Il est turbulent, aussi. Il manifeste ses émotions et ses sentimens avec une entière liberté. Les habitudes démocratiques de ces églises africaines nous surprennent aujourd'hui. On y fait du bruit, comme au

théâtre ou au cirque. On applaudit, on interrompt le prédicateur. Certains lui posent des objections, lui citent des passages de la Bible.

Augustin est ainsi en perpétuelle communication avec son auditoire. Personne n'a moins plané que lui. Il épie les jeux de physionomie, les gestes de son public. Il lui parle familièrement. Lorsque son sermon s'est un peu prolongé, il s'inquiète de savoir si ses auditeurs sont fatigués : il les a tenus debout si longtemps! L'heure du déjeuner approche. Les ventres sont à jeun, les estomacs sont impatiens. Alors, il leur dit avec une bonhomie affectueuse :

— « Allez, mes très chers, allez réparer vos forces, je ne dis pas celles de vos esprits, car je vois qu'ils sont infatigables, mais celles de vos corps, qui sont les serviteurs de vos âmes. Pour qu'il remplissent bien leur office, allez donc refaire vos corps, et, quand ils seront refaits, revenez ici prendre votre nourriture spirituelle.

A de certains jours, un coup de sirocco a passé sur la ville. Les fidèles, pressés dans les nefs, étouffent, sont tout en sueur. Le prédicateur lui-même, qui s'est fort échauffé, a la face ruisselante, ses vêtemens sont trempés. A ce signe, il reconnaît qu'il a été encore une fois bien long. Il s'en excuse modestement. Ou bien, il plaisante, en rude apôtre, que ne rebutent point les émanations d'une foule entassée :

— « Ah! dit-il, quelle odeur! J'ai dû parler longtemps aujourd'hui! »

Ces façons débonnaires lui conquéraient les cœurs des simples gens qui l'écoutaient. Il a conscience du charme qu'il exerce sur eux, et de la sympathie qu'ils lui rendent, en remerciement de sa charité :

— « Mes frères, leur dit-il, vous avez aimé à venir m'entendre. Mais qu'avez-vous aimé? Si c'est moi, cela même est bien, car je veux être aimé de vous, si je ne veux pas être aimé pour moi-même. Moi, je vous aime dans le Christ. A votre tour, aimez-moi en Lui! Que notre mutuel amour gémisse de concert vers Dieu, — et c'est cela qui est le gémissement de la Colombe, dont parle l'Écriture!... »

Bien qu'il prêche du haut de son siège épiscopal, il tient à ce que ses ouailles le considèrent, chrétiennement, comme leur égal. Il se montre aussi peu évêque que possible :

— « Tous les chrétiens sont les serviteurs du même maître... J'ai été à la place où vous êtes, vous qui m'écoutez! Et, maintenant, si, du haut de cette chaire, je distribue le pain céleste aux serviteurs de notre commun Maître, — il y a quelques années seulement, je recevais avec eux, dans une place inférieure, cette nourriture spirituelle. Évêque, je parle à des laïques, mais je sais à combien de futurs évêques je parle!... »

Par l'accent fraternel de sa parole, il se met donc de plain-pied avec son auditoire. Ce n'est point à la chrétienté, à l'Église universelle, ou à je ne sais quel auditeur abstrait, qu'il s'adresse, mais à des Africains, à des gens d'Hippone, à des paroissiens de la Basilique de la Paix. Il sait les allusions, les comparaisons tirées des coutumes locales, qui pourront frapper leur esprit. Le jour de la fête de sainte Crispina, une martyre du pays, ayant développé trop copieusement son homélie, il en demande pardon en ces termes :

— « Imaginez, mes frères, que je vous aie conviés à célébrer le jour de la naissance de la bienheureuse Crispina et que j'aie prolongé le festin outre mesure. La même chose ne pouvait-elle pas vous arriver, si quelque militaire vous eût invités à dîner et qu'il vous eût obligés à boire plus que de raison? Laissez-moi en faire autant pour la parole de Dieu, dont il faut que vous soyez enivrés et rassasiés! »

Comme les banquets de naissance, les mariages fournissent à l'orateur de vivantes allégories. Ainsi, dit-il, quand une noce se célèbre dans une maison, des orgues jouent devant le seuil, des musiciens et des danseurs se mettent à chanter et à mimer leurs chants. Quelle misère pourtant que ces réjouissances terrestres, si vite passées! « ... Dans la maison de Dieu, la fête est continuelle! »

Sans cesse, à travers les commentaires des psaumes, surgissent des comparaisons pareilles, des paraboles capables d'émouvoir des imaginations africaines. Mille détails empruntés aux mœurs locales, à la vie journalière, animent les exégèses de l'évêque d'Hippone. Les mulets et les chevaux, qui ruent quand on leur administre un remède, symbolisent, pour lui, les donatistes récalcitrans. Les petits ânes têtus et malins, qui trottent dans les ruelles étroites des casbahs algériennes, se montrent çà et là, dans ses sermons. On y sent la piqûre des moustiques. Les mouches insupportables se collent, en plaques grouillantes,

sur les tables et sur les murs. Puis, ce sont les maladies et les pharmacopées du pays : les ophtalmies et les collyres. Quoi encore? les tarentes qui courent, au plafond, le long des solives; les lièvres qui débusquent tout à coup, entre les pieds des chevaux, dans les grandes plaines numides. Ailleurs, il rappelle à son auditoire les hommes qui portent une boucle d'oreille en guise d'amulette, ou bien, — comparaison parlante pour ce peuple de marins, — les associations entre commerçans et navigateurs.

Les événemens du jour, les menus faits du moment se glissent dans ses sermons. Pendant l'office d'aujourd'hui, on donne, au cirque, des courses de chevaux, ou, dans l'arène, des combats de fauves ou de gladiateurs. Et ainsi, il y aura peu de monde à la basilique : « Tant mieux, dit Augustin, cela reposera ma poitrine! » Ou bien, on annonce, en ville, qu'on verra au théâtre des attractions sensationnelles, — un décor qui représentera la mer. Le prédicateur raille les absens qui désertent l'église pour aller contempler ce trompe-l'œil : « Ils auront, dit-il, la mer sur la scène : nous autres, nous aurons notre port en Jésus-Christ! » — Ce samedi, pendant qu'il prêche, des femmes juives, qui fêtent le jour du Sabbat, se mettent à danser et à chanter sur les terrasses des maisons voisines. De la basilique, on entend le claquement des crotales et le ronflement des tambourins : « Elles feraient bien mieux, dit Augustin, de travailler et de filer la laine! »

Il commente les catastrophes, qui bouleversaient alors le monde romain, et dont la nouvelle se propageait avec une étonnante rapidité : Les barbares d'Alaric sont entrés dans Rome et l'ont mise à feu et à sang; à Jérusalem, la terre a tremblé : l'évêque Jean organise, dans toute la Chrétienté, des souscriptions en faveur des sinistrés; à Constantinople, on a vu dans le ciel des globes de feu; le Sérapéum d'Alexandrie vient d'être détruit dans une émeute...

Tout cela se succède, en vives images, et sans ordre apparent, dans les sermons d'Augustin. Ce n'est pas lui qui diviserait sa matière en trois points, s'interdisant de passer au second avant d'avoir doctement démontré le premier. Qu'il commente les Psaumes ou les Évangiles, ses homélies ne sont que des explications de l'Écriture, qu'il interprète tantôt dans le sens littéral, tantôt dans le sens allégorique. Avouons-le : ses

exégèses allégoriques nous rebutent par leur excessive subtilité, quelquefois par leur mauvais goût, et, quand il s'en tient à la lettre de son texte, il tombe dans des minuties grammaticales qui lassent l'attention. Nous ne le suivons plus. Nous trouvons que son auditoire était bien complaisant d'écouter si longtemps, — et debout, — ces interminables dissertations... Et puis, tout à coup, un grand mouvement oratoire et lyrique nous emporte, un vent qui souffle des hautes montagnes et qui balaie, en un clin d'œil, comme une poussière, tous ces raisonnemens ténus.

Il y a des lieux communs qu'il affectionne et aussi tel livre de l'Écriture, par exemple le *Cantique des Cantiques* et l'Évangile de saint Jean, l'un qui satisfait, en lui, l'intellectuel, l'autre, le mystique de l'amour. Il confronte le verset du psaume : « Je t'ai engendré avant l'étoile du matin » avec le début sublime du quatrième Évangile : « Au commencement, était le Verbe. » Il ne tarit pas sur la beauté du Christ : « *Speciosus forma præ filiis hominum*. Tu surpasses en beauté les plus beaux des enfans des hommes. » C'est pourquoi il redit sans cesse, avec le Psalmiste : « Seigneur, j'ai cherché à voir ton visage. *Quæsivi vultum tuum, Domine!* » Et l'orateur, transporté d'enthousiasme, d'ajouter : « Magnifique parole! Rien ne pouvait être dit de plus divin. Ceux-là le sentent, qui aiment véritablement. » — Un autre de ces thèmes favoris, c'est la douceur de Dieu : « *Videte et gustate quam mitis sit Dominus*. Voyez et goûtez combien le Seigneur est doux! » Rien n'égale la volupté de cette contemplation, de cette vie en Dieu. Augustin la conçoit en musicien qui a pénétré le secret des nombres : « Que votre vie, dit-il, soit un chant ininterrompu!... Nous ne chantons pas seulement de la voix et des lèvres, quand nous modulons un cantique; mais il y a, en nous, un chant intérieur, parce qu'il y a aussi, en nous, Quelqu'un qui écoute... »

Pour vivre de cette vie harmonieuse et divine, il faut sortir de soi, il faut se livrer tout entier, dans un grand élan de charité :

— « Pourquoi, s'écrie-t-il, pourquoi hésitez-vous à vous donner, par crainte de vous perdre? C'est, au contraire, en ne vous donnant point que vous vous perdez. La Charité elle-même vous parle par la bouche de la Sagesse et vous rassure contre la terreur que vous inspire cette parole : « Donnez-vous vous-même! »

Si quelqu'un voulait vous vendre un fonds de terre, il vous dirait : « Donnez-moi votre or! » et, pour un autre objet : « Donnez-moi votre argent, donnez-moi votre monnaie! » Écoutez ce que la Charité vous dit par la bouche de la Sagesse : « Mon fils, donne-moi ton cœur! » — Donne-moi, dit-elle. Quoi donc? « Mon fils, donne-moi ton cœur!... Ton cœur n'était pas heureux, quand il dépendait de toi, quand il était à toi, car il était entraîné par les frivolités, les amours impures et pernicieuses. C'est de là qu'il faut retirer ton cœur! Où l'élever? Où le mettre? — « Donne-moi ton cœur, dit la Sagesse, qu'il soit à moi, et il t'appartiendra pour toujours!... »

Après le chant de l'amour, le chant de la Résurrection : « *Cantate mihi canticum novum!* Chantez-moi un cantique nouveau! » Augustin répète ces paroles à satiété. — « Nous voulons ressusciter d'entre les morts! » criaient les âmes avides d'éternité. Et l'Église répondait : « Je vous le dis en vérité, vous ressusciterez d'entre les morts! Résurrection des corps, résurrection des âmes, vous renaîtrez tout entiers! » — Nul dogme n'a été commenté plus passionnément par Augustin. Nul ne plaisait davantage aux fidèles de ce temps-là. Sans cesse, ils réclamaient qu'on les affermît dans la certitude de l'immortalité et du fraternel revoir en Dieu.

Avec quelle allégresse intrépide il montait, ce chant de la Résurrection, dans ces claires basiliques africaines, tout inondées de lumière, sous leur parure éclatante de mosaïques et de marbres aux mille couleurs! Et quel langage ingénu et confiant parlaient ces figures symboliques qui peuplaient leurs murailles, — les agneaux paissant parmi des touffes d'asphodèles, les colombes, les arbres verts du Paradis! Comme dans les paraboles évangéliques, les oiseaux des champs et des basse-cours, les fruits de la terre devenaient les figures des vertus et des vérités chrétiennes. Leurs formes purifiées accompagnaient l'homme dans son ascension vers Dieu. Autour des chrismes mystiques, s'enroulaient des guirlandes d'oranges, de poires, de grenades. Les coqs, les canards, les perdrix, les flamans cherchaient leur pâture dans les prairies paradisiaques peintes sur les murs des églises et des nécropoles.

Ces jeunes basiliques étaient vraiment les temples de la Résurrection, où toutes les créatures de l'Arche sauvée des eaux avaient trouvé leur refuge. Jamais plus, dans les siècles qui

suivront, l'humanité ne connaîtra cette joie candide d'avoir triomphé de la mort, — cette jeunesse de l'espérance.

III. — LE FARDEAU ÉPISCOPAL

Augustin n'est pas seulement le plus humain de tous les saints, c'est aussi un des plus aimables, dans tous les sens de ce mot banalisé, — aimable selon le monde, aimable selon le Christ.

Pour en juger, il faut le suivre dans ses rapports avec ses ouailles, ses correspondans, même avec ceux qu'il attaque, les ennemis les plus acharnés de la foi. La prédication, l'administration temporelle, la justice ne représentaient qu'une partie de ce fardeau épiscopal, *sarcina episcopatus*, sous lequel il a tant gémi. Il lui fallait encore catéchiser, baptiser, diriger les consciences, prémunir les fidèles contre l'erreur, discuter avec tous ceux qui menaçaient la catholicité. Augustin était une lumière de l'Église. Il le savait.

De son mieux, avec une conscience et une charité admirables, il fait face à toutes ces tâches. Dieu sait ce qu'il en a coûté à cet intellectuel d'accomplir rigoureusement jusqu'aux plus humbles fonctions de son ministère. Son grand désir aurait été de passer sa vie dans l'étude de l'Écriture et la méditation des dogmes. Ce n'était nullement par dilettantisme spéculatif, mais parce qu'il estimait cette science nécessaire à celui qui annonce la parole divine. La plupart des prêtres de ce temps-là arrivaient au sacerdoce sans préparation préalable. Ils devaient s'improviser au plus vite toute une éducation sacrée. On reste confondu devant le labeur énorme, que dut fournir Augustin, pour parfaire la sienne. Bientôt même il domina toute la science exégétique et théologique de son temps. Dans son ardeur pour les Lettres divines, il ne connaissait plus le sommeil.

Et pourtant, il ne dédaignait aucune de ses besognes. Comme le dernier de nos curés, il préparait les néophytes aux sacremens. Il fut un catéchiste incomparable, si clairvoyant et si scrupuleux, que ses instructions peuvent encore servir de modèles aux catéchistes d'aujourd'hui. Et il ne s'occupait pas seulement des gens cultivés, en aristocrate de l'intelligence, aban-

donnant à ses diacres le soin du menu peuple de Dieu. Tous avaient droit à ses leçons, aussi bien les simples paysans que les riches et les lettrés. Un jour, un colon, qu'il endoctrinait, le planta là au milieu de son discours. Le pauvre homme, qui avait jeûné et qui écoutait, debout, son évêque, mourait de faim et sentait ses jambes fléchir : il aima mieux s'enfuir que de tomber d'inanition aux pieds du savant prédicateur.

Avec son expérience des hommes, Augustin s'enquérait soigneusement de la qualité de ses catéchumènes, adaptant ses exhortations au caractère de chacun. S'agit-il de citadins, de Carthaginois, habitués à vivre au théâtre et dans les tavernes, ivrognes et paresseux, il leur parle autrement qu'à des rustres, qui n'ont jamais quitté le gourbi natal. S'il a affaire à des gens du monde, ayant le goût des lettres, il n'omet point de leur vanter les beautés de l'Écriture, quoique, dit-il, ce soit là un faible mérite au prix des vérités qu'elle renferme. Les plus difficiles, les plus redoutables, à ses yeux, de tous les catéchumènes, ce sont les professeurs, — les rhéteurs et les grammairiens. Ces gens-là sont tout gonflés de vanité, tout bouffis d'orgueil intellectuel (Augustin en savait quelque chose). Il faudra les secouer fortement, et, d'abord, leur prêcher l'humilité de l'esprit.

Le bon saint va plus loin. Il ne s'inquiète pas seulement des âmes, mais aussi des corps de ses auditeurs. Sont-ils à leur aise pour l'écouter? Dès qu'on les sent fatigués, qu'on n'hésite point à les faire asseoir, comme cela se pratique dans les basiliques d'outre-mer :

« Notre arrogance serait-elle supportable, dit-il, si nous empêchions de s'asseoir en notre présence des hommes qui sont nos frères, et, encore plus, des hommes que nous devons nous efforcer, avec toute la sollicitude possible, de rendre nos frères?... »

Si l'on s'aperçoit qu'ils bâillent, « il sied de leur dire des choses qui réveillent leur attention, ou qui dissipent les pensées tristes, qui auraient pu s'emparer de leur esprit. » Le catéchiste doit montrer tantôt une joie calme, — la joie de la certitude, — tantôt une allégresse qui entraîne la conviction, toujours « *cette gaîté du cœur* que nous devons avoir en instruisant. » Même si nous sommes tristes, nous aussi, pour une raison ou pour une autre, rappelons-nous que Jésus-Christ est mort pour

ceux qui nous écoutent. Est-ce que la pensée de lui amener des disciples ne suffira pas à nous rendre joyeux?

L'évêque Augustin donnait l'exemple à ses prêtres. C'était peu d'avoir préparé la conversion de ses catéchumènes, avec cette finesse de psychologue, cette charité toute chrétienne : il les accompagnait jusqu'au bout et les exhortait encore devant la piscine baptismale.

Comme il est changé ! On songe au convive de Romanianus et de Manlius Théodore, au jeune homme qui suivait les chasses de Thagaste et qui dissertait de littérature et de philosophie, pour des auditeurs de choix, devant les beaux horizons du lac de Côme. Le voilà avec des paysans, des esclaves, des marins et des marchands. Et il se plaît en leur société. C'est son troupeau. Il doit le chérir de toute son âme, en Jésus-Christ. Quel effort et quelle victoire sur lui-même une attitude si nouvelle nous représente ! Car, en vérité, cet amour des humbles ne lui était point naturel. Il dut y mettre une volonté héroïque, aidée par la Grâce.

Une abnégation pareille se trahit chez le directeur de consciences qu'il devint. En cela, il était obligé de se donner plus complètement. Il était à la merci des âmes qui l'interrogeaient, qui le consultaient comme leur médecin. Il s'emploie à les conseiller et, sans relâche, à faire la police des mœurs. Entreprise presque décourageante que de plier des païens endurcis, des Africains surtout, à la discipline chrétienne. Continuellement, Augustin leur reproche leur ivrognerie, leur goinfrerie, leur luxure. Les gens du peuple n'étaient pas les seuls à s'enivrer et à faire bombance. Les riches, dans leurs festins, se crevaient littéralement de mangeaille. L'évêque d'Hippone ne manque pas une occasion de les rappeler à la sobriété.

Plus fréquemment, il les rappelle à la chasteté. Il écrit, à ce sujet, de longues lettres, qui sont de véritables traités. Les mœurs du temps et du pays s'y révèlent à plein. On y voit que les maris réclamaient hautement pour eux le droit à l'amour libre, tandis qu'ils contraignaient leurs femmes à la fidélité conjugale. Ils punissaient de mort l'adultère, qu'ils se permettaient à eux-mêmes. Ils abusaient du divorce. Sur un motif des plus futiles, ils envoyaient à l'épouse le *libellus repudii*, le billet de répudiation, comme cela se pratique encore chez les peuples de l'Islam. Dans cette société en pleine transformation, des cas

de conscience se posaient continuellement pour les chrétiens rigides : par exemple, un homme, qui a répudié sa femme sous prétexte d'adultère, peut-il en épouser une autre ? Augustin professait que le mariage est indissoluble, tant que les deux conjoints sont vivans. Mais cet empêchement n'excitera-t-il pas les maris à tuer leurs femmes adultères, afin de pouvoir contracter un nouveau mariage ? Autre embarras : un catéchumène divorcé sous la loi païenne, et remarié depuis, se présente au baptême. N'est-il pas adultère aux yeux de l'Église ? Un homme qui vit avec une courtisane, et qui ne le cache pas, qui avoue même son intention de continuer ce concubinage, peut-il être admis au baptême ? Augustin doit répondre à toutes ces questions, descendre dans les plus petits détails de la casuistique.

Est-il défendu, même quand on meurt de faim, de manger des viandes consacrées aux idoles ? Peut-on passer des traités avec des chameliers ou des convoyeurs indigènes, qui jurent par leurs dieux d'observer le contrat ? Peut-on mentir en de certaines circonstances ?... Pour pénétrer chez les hérétiques, en feignant d'être un des leurs, et, ainsi, pouvoir les espionner et les dénoncer ?... Peut-on consentir à l'adultère avec une femme qui vous promet, en échange, de vous dénoncer des hérétiques ?... L'évêque d'Hippone proscrit sévèrement tous ces moyens louches ou honteux, toutes ces compromissions contraires à la pure morale évangélique, mais sans affectation d'intransigeance et de rigorisme, en rappelant que la malice du péché consiste uniquement dans l'intention et dans le consentement de la volonté. Enfin, il faut tolérer ou subir ce qu'on est impuissant à empêcher.

D'autres questions, qu'il est impossible de rapporter, nous donnent une singulière idée de la corruption des mœurs païennes. Augustin avait fort à faire de maintenir l'observance chrétienne dans un milieu pareil, où les chrétiens eux-mêmes étaient plus ou moins contaminés de paganisme. Mais si le troupeau des pécheurs ou des tièdes était malaisé à conduire, celui des dévots l'était peut-être davantage. Il y avait les *continens*, les veufs ou les veuves qui avaient fait vœu de chasteté et à qui ce vœu pesait ; les vierges consacrées, qui vivaient d'une façon trop mondaine ; les religieuses qui se rebellaient contre leur directeur ou leur supérieure ; les moines, anciens esclaves qui ne voulaient plus travailler, ou charlatans, qui exploitaient la crédulité

publique, en vendant des amulettes et des onguens miraculeux; puis les femmes mariées qui se refusaient à leurs maris, celles qui donnaient leurs biens aux pauvres sans le consentement de l'époux; et aussi les vierges ou les continentes orgueilleuses, qui méprisaient et qui condamnaient le mariage.

Ensuite, la foule des âmes pieuses qui interrogeaient Augustin sur des points de dogme, qui voulaient tout savoir, tout élucider : celles qui avaient la prétention, dès ici-bas, de contempler Dieu face à face, de connaître comment nous ressusciterons, et qui demandaient si les anges ont des corps... Augustin se plaint qu'on l'importune, lui qui a tant d'autres soucis en tête, qu'on l'arrache à ses études. Mais, charitablement, il s'efforce de donner satisfaction à tous.

Ainsi, il était obligé de correspondre avec un grand nombre de personnes. Outre ses amis et ses collègues, il écrit à des inconnus et à des étrangers, à de hauts dignitaires comme à des gens d'humble condition : aux proconsuls, aux comtes et aux vicaires d'Afrique, au très puissant Olympius, le maître des offices de l'empereur Honorius; ou encore « à la très honorable dame Maxima, » — « aux très illustres dames Proba et Juliana, » — « à la très sainte dame Albina, » qui appartiennent à la noblesse provinciale, ou à la plus haute aristocratie romaine. A qui n'écrit-il pas?...

Et ce qu'il y a d'admirable, dans ces lettres, c'est qu'il n'y répond point à la légère, pour s'acquitter d'une obligation ennuyeuse. Presque toutes sont pleines d'un enseignement substantiel, longuement médité. Beaucoup étaient destinées à la publicité : ce sont de véritables mandemens. Néanmoins, si grave qu'en soit le ton, le lettré et le mondain d'autrefois s'y trahissent encore. Selon la mode du temps, ses correspondans accablaient l'évêque des plus hyperboliques éloges. Il les accepte avec des cérémonies, mais enfin il les accepte, comme témoignages de la charité de ses frères. Bonnement, il s'efforce de les payer de retour. Ne nous scandalisons pas trop si nos gens de lettres d'aujourd'hui ont avili la louange, à force de la prodiguer et de l'exagérer. Les plus austères contemporains d'Augustin, et Augustin lui-même, les dépassent de beaucoup dans l'art et dans l'abus de l'admiration.

Toujours élégant et fleuri, Paulin de Nole lui écrivait : « Vos lettres sont un collyre d'illumination répandu sur les yeux de

mon esprit. » Augustin, qui lui reprochait la rareté des siennes, ripostait, en des phrases que n'eussent point désavouées nos précieuses : « Quoi ! Vous me laissez passer deux étés, — et deux étés d'Afrique, — avec une telle soif ?... Plaise à Dieu que vous admettiez à l'opulent festin de votre livre le long jeûne que vous m'avez fait souffrir de vos écrits, pendant toute une année ! Si ce festin n'est pas encore préparé, je ne cesserai de me plaindre, à moins qu'en attendant, vous ne m'envoyiez quelque chose pour me soutenir... » Un certain Audax, qui sollicitait du grand homme l'honneur d'une lettre particulière, l'appelait « l'oracle de la Loi, » l'assurait que le monde entier le célébrait et l'admirait, et, à bout d'argumens, l'adjurait en vers de « laisser tomber sur lui la rosée de sa divine parole. » Augustin, avec modestie et bénignité, lui renvoie ses complimens, non sans glisser dans sa réponse une petite malice : « Permettez-moi de vous faire remarquer que votre cinquième vers a sept pieds. Votre oreille vous a-t-elle trompé, ou vouliez-vous voir si j'étais encore capable de juger de ces choses ?... » Vraiment, il en est toujours capable, et il n'est pas mécontent qu'on le sache. Un jeune Grec, nommé Dioscore, de passage à Carthage, l'interroge sur la philosophie de Cicéron. Augustin s'indigne qu'on ose déranger un évêque pour de semblables bagatelles. Puis, peu à peu, il se radoucit, et, entraîné par sa vieille passion, il finit par adresser au jeune homme toute une dissertation sur ce beau sujet.

Ce sont là d'innocens travers. A côté de ces lettres trop littéraires, ou érudites, ou profondes, il en est d'autres simplement exquises, comme celle qu'il écrivit à une jeune fille de Carthage, qui s'appelait Sapida. Elle avait brodé une tunique pour son frère. Celui-ci étant mort, elle supplia Augustin de vouloir bien porter cette tunique, en lui disant que ce serait, pour elle, une grande consolation dans sa douleur. Avec bonne grâce, l'évêque y consentit. « J'accepte ce vêtement, lui dit-il, et, avant de t'écrire, j'ai déjà commencé à le porter... » Puis, doucement, il compatit à sa peine, il l'exhorte à la résignation et à l'espérance :

« Il ne faut pas reprocher aux hommes de pleurer les morts qui leur sont chers... Quand on pense à eux, et que, par la force de l'habitude, on les cherche encore autour de soi, le cœur se déchire et les pleurs coulent, comme le sang de notre cœur déchiré... »

Enfin, avec des paroles magnifiques, il lui chante l'hymne de la Résurrection :

« Ma fille, ton frère vit par son âme, s'il dort dans sa chair. Est-ce que celui qui dort ne se réveillera point? Dieu qui a reçu son âme la rétablira dans son corps, qu'il lui a ôté, non pour le détruire, mais pour le lui rendre un jour... »

Cette correspondance, pourtant si volumineuse, n'est rien à côté de ses innombrables traités dogmatiques ou polémiques. Ce fut l'œuvre de sa vie, c'est par eux que la postérité l'a connu. Le théologien et le polémiste ont fini par cacher l'homme, en Augustin. Aujourd'hui, l'homme nous intéresse peut-être davantage. Et c'est un tort. Lui, il n'eût pas admis un seul instant qu'on préférât ses *Confessions* à ses traités sur la Grâce. Étudier, commenter l'Écriture, en tirer des définitions plus précises des dogmes, il ne conçoit point de plus haut emploi de son esprit, ni d'obligation plus importante pour un évêque. Croire pour comprendre, comprendre pour mieux croire, c'est un mouvement sans fin de l'intelligence qui va de la foi à Dieu et de Dieu à la foi. Il se jette dans ce grand labeur, sans ombre de préoccupation littéraire, avec une entière abnégation de ses goûts, de ses opinions personnelles : il s'y oublie complètement lui-même.

Une seule fois, il a songé à lui, c'est précisément dans ces *Confessions*, dont les modernes comprennent si mal l'esprit et où ils cherchent tout autre chose que les intentions de l'auteur. Il les composa au lendemain de son élévation à l'épiscopat, pour se justifier des calomnies répandues sur sa conduite. Il semble qu'il ait voulu dire à ses détracteurs : « Vous me croyez coupable : je le suis en effet, et plus peut-être que vous ne pensez, mais non pas comme vous pensez! » Une grande idée religieuse transfigure cette défense personnelle. C'est moins une confession ou une excuse de ses fautes, au sens actuel du mot, que la glorification perpétuelle de la miséricorde divine. C'est moins la honte de ses péchés, que la gloire de Dieu qu'il confesse.

Après cela, il n'a plus pensé qu'à la Vérité et à l'Église, — aux ennemis de la Vérité et de l'Église : aux manichéens, aux ariens, aux pélagiens, aux donatistes surtout. Il ne laisse pas passer une erreur sans la réfuter, un libelle sans y répondre. Constamment, il est sur la brèche. On pourrait le comparer,

en beaucoup de ses écrits, à un de nos journalistes de combat. Dans ce métier souvent ingrat, il apporta une vigueur et une subtilité dialectiques extraordinaires : toujours et partout, il fallait qu'il eût le dernier mot. Il y mettait de l'éloquence, beaucoup plus encore de charité, — et, parfois même, de l'esprit. Il y mettait enfin une patience que rien ne décourageait. Cent fois il a répété les mêmes choses. Ces fastidieuses redites, à quoi le contraignait l'obstination de ses adversaires, étaient pour lui une véritable souffrance. Sans se lasser, chaque fois qu'il le fallait, il reprenait la démonstration interminable. Du moment que la vérité était en jeu, Augustin ne se reconnaissait pas le droit de se taire.

On se moquait, en Afrique et ailleurs, de ce qu'on appelait sa manie écrivante. Lui-même, dans ses *Rétractations*, s'épouvantait du nombre de ses ouvrages. Il méditait la parole de l'Écriture, que lui objectaient plaisamment les donatistes : « *Væ multum loquentibus*, malheur à ceux qui parlent beaucoup. » Mais, prenant Dieu à témoin, il lui disait : « *Væ tacentibus de te!*... Malheur à ceux qui se taisent de Toi!... » Les circonstances étaient telles, aux yeux d'Augustin, que le silence eût été une lâcheté. Et ailleurs il ajoutait : « On peut m'en croire si l'on veut : j'aime bien mieux m'occuper à lire qu'à composer des livres... »

En tout cas, sa modestie était évidente : « Moi-même, avoue-t-il, je suis presque toujours mécontent de ce que je dis. » Aux hérétiques, il déclarait, faisant un retour sur ses propres erreurs : « Je sais par expérience combien il est facile de se tromper. » En matière de dogmes, lorsqu'il y a doute, il ne prétend pas imposer ses explications, il les propose aux lecteurs. Que d'humilité intellectuelle dans cette prière qui termine son grand ouvrage sur la *Trinité :* « Seigneur mon Dieu, Trinité une, si j'ai dit, dans ces livres, quelque chose qui vienne de Toi, que Toi et les tiens le reconnaissent! Si, au contraire, cela vient de moi, que Toi et les tiens me le pardonnent! »

Que de tolérance et de charité encore dans ces exhortations aux fidèles de son diocèse qui, autrefois persécutés par les donatistes, brûlaient de prendre leur revanche :

— « Mes frères, la voix de votre évêque retentit à vos oreilles : il vous supplie, vous tous qui êtes dans cette Église, de vous

garder d'insulter ceux qui n'y sont pas, mais plutôt de prier, pour qu'ils entrent dans votre communion... »

Ailleurs, il rappelle à ses prêtres qu'il faut prêcher les Juifs, dans un esprit d'amour et de mansuétude, sans s'inquiéter de savoir s'ils vous écoutent avec reconnaissance ou indignation : « Nous ne devons point, dit-il, nous élever orgueilleusement contre ces rameaux brisés de l'arbre du Christ... »

IV. — CONTRE « LES LIONS RUGISSANS »

Un jour (c'était au début de son épiscopat), Augustin visitait, aux environs d'Hippone, un colon catholique, dont la fille, endoctrinée par les donatistes, venait de se faire inscrire parmi leurs vierges consacrées. Le père avait d'abord jeté les hauts cris contre la transfuge, et, pour la ramener à de meilleurs sentimens, il s'était mis à la rouer de coups. Augustin, instruit de cette affaire, blâma la brutalité du colon, déclarant que, pour lui, il ne recevrait la jeune fille dans la communauté que si elle y rentrait librement. Il s'était donc rendu sur les lieux, pour tâcher d'arranger les choses, lorsqu'en traversant un domaine qui appartenait à une matrone catholique, il rencontra un prêtre donatiste de l'église d'Hippone. Aussitôt le prêtre se mit à l'insulter, lui et ceux qui l'accompagnaient, à vociférer :

— A bas les traîtres ! A bas les persécuteurs !

Et il vomissait des abominations contre la matrone elle-même à qui le champ appartenait. Augustin, par prudence autant que par charité chrétienne, ne répondit pas. Il empêcha même les gens de sa suite de faire un mauvais parti à l'insulteur.

Ces incidens se reproduisaient presque tous les jours. Dans le même moment, les donatistes d'Hippone rebaptisaient à grand bruit un autre apostat de la communauté catholique. C'était un mauvais sujet, qui battait sa vieille mère et à qui l'évêque reprochait sévèrement cette conduite monstrueuse :

— Puisque c'est ainsi, avait riposté l'individu, je vais me faire donatiste !

Par bravade, il continuait à maltraiter la pauvre vieille, en proférant les pires menaces. Il lui criait avec une fureur sauvage :

— Oui, je me ferai donatiste, et je boirai ton sang !

En effet, le jeune bandit passa au parti de Donat. Comme c'était la coutume des hérétiques, il fut rebaptisé solennellement dans leur basilique, et il s'exhiba sur la tribune, revêtu de la robe blanche des purifiés. Le scandale fut grand dans Hippone. Augustin, indigné, fit adresser des représentations à Proculeianus, l'évêque donatiste : « Quoi ? Cet homme, ensanglanté d'un meurtre dans sa conscience, allait se promener pendant huit jours, en habits blancs, comme un modèle d'innocence et de pureté !... » Mais Proculeianus ne daigna pas répondre.

Ces procédés cyniques étaient peu de chose au prix des vexations que les donatistes infligeaient quotidiennement à leurs adversaires. Non seulement, on débauchait les ouailles d'Augustin, mais les colons de l'église catholique étaient sans cesse molestés sur leurs domaines, pillés, rançonnés, incendiés par des bandes de brigands fanatiques, qui, d'un bout à l'autre de la Numidie, organisaient la terreur. Soutenus secrètement par les donatistes, ils s'intitulaient eux-mêmes : « Les athlèles du Christ. » Les catholiques leur avaient donné le nom injurieux de « circoncellions, » ou rôdeurs de celliers, parce qu'ils avaient l'habitude de mettre à sac les caves et les greniers. Des troupes de femmes hystériques et fanatisées s'étaient jointes à eux, courant les campagnes comme de véritables bacchantes, déchirant les malheureux qui tombaient entre leurs mains, brûlant les fermes et les récoltes, lâchant les tonneaux de vin et d'huile, et couronnant ces exploits par des orgies avec « les athlètes du Christ. » Quand ils voyaient flamber une meule dans la campagne, les colons s'affolaient : les circoncellions n'étaient pas loin. Bientôt, ils surgissaient, brandissant leurs matraques et poussant leur cri de guerre : « *Deo laudes !* Louange à Dieu ! » — « Votre cri, leur disait Augustin, est plus redouté des nôtres que le rugissement des lions. »

Il fallait bien se défendre contre ces bêtes féroces, résister aux empiétemens et aux coups de force des hérétiques. Ceux-ci, pour intimider les évêques catholiques, leur déclaraient brutalement :

— Nous n'entendons point discuter avec vous, et nous voulons rebaptiser à notre guise. Nous voulons tendre des pièges à vos brebis et les déchirer comme des loups. Pour vous, si vous êtes de bons bergers, taisez-vous !

Augustin n'était pas homme à se taire, — ni à dépenser ses efforts dans de petites querelles locales. Il voyait grand, il ne s'emprisonnait pas dans les limites de son diocèse. Il savait que la Numidie et une bonne partie de l'Afrique étaient aux mains des donatistes, qu'ils avaient à Carthage un primat rival du primat catholique, qu'ils avaient même envoyé à Rome un pape de leur communauté. Enfin ils étaient le nombre. Une Église dissidente se superposait partout à l'Église orthodoxe, quand elle ne réussissait pas à l'étouffer. Il importait d'arrêter à tout prix les progrès de la secte. Nulle tâche plus pressante aux yeux d'Augustin. Il s'agissait d'abord, pour lui et ses fidèles, d'assurer leur propre existence, puisqu'on les attaquait jusque dans leurs champs et dans leurs maisons. Dès son arrivée à Hippone, comme simple prêtre, il se jeta intrépidement dans la lutte. Dès lors, il n'eut plus de cesse que le donatisme ne fût vaincu et refoulé. Rétablir partout la paix et l'unité catholiques, ce fut le grand labeur de son épiscopat.

Qu'étaient-ce donc que ces terribles donatistes, auxquels nous nous heurtons sans cesse, depuis le commencement de cette histoire ?

Il y avait bientôt un siècle qu'ils agitaient et désolaient l'Afrique. Au lendemain de la grande persécution de Dioclétien, la secte naquit et se développa avec une rapidité étonnante. Pendant cette persécution, on avait pu constater le relâchement moral de l'Église d'Afrique. Un grand nombre de laïques apostasièrent, et bon nombre de clercs et d'évêques livrèrent aux autorités païennes, avec les objets du culte, les Écritures et les archives des communautés. En Numidie, à Constantine particulièrement, des scènes scandaleuses se produisirent. La lâcheté du clergé fut lamentable. L'opinion publique flétrit du nom de *traditeurs* ou traîtres ceux qui avaient faibli et remis aux païens les livres sacrés.

Le danger passé, les Numides, dont la conduite avait été si peu brillante, voulurent payer d'audace et, avec une impudence superbe, prouver qu'ils avaient été plus braves que les autres. Ils se mirent à crier au traditeur contre quiconque leur déplaisait et spécialement contre ceux de Carthage et de la Proconsulaire. Au fond, c'était la vieille rivalité entre les deux Afriques, celle de l'Est et celle de l'Ouest.

Sous le règne de Constantin, la paix étant revenue, — lors-

qu'il s'agit d'élire un nouvel évêque de Carthage, l'archidiacre Cæcilianus, qui s'était mis sur les rangs, fut accusé d'avoir empêché les fidèles de visiter les martyrs dans leurs prisons. Les purs prétendaient que, de concert avec Mensurius, son évêque, il avait livré aux autorités romaines les Saintes Écritures, pour être brûlées. L'élection s'annonçait houleuse. Les partisans de l'archidiacre, redoutant l'hostilité des évêques numides, n'attendirent point leur arrivée. Ils brusquèrent les choses. Cæcilianus fut élu et consacré par trois évêques du voisinage, dont un certain Félix d'Abthugni.

Aussitôt le clan opposé protesta, d'accord avec les Numides. Ils avaient à leur tête une riche Espagnole, nommée Lucilla, une dévote exaltée, qui, paraît-il, portait constamment sur elle un os d'un martyr, d'ailleurs suspect. Avant de recevoir l'Eucharistie, elle baisait sa relique avec ostentation. L'archidiacre Cæcilianus, pour lui avoir interdit cette dévotion comme superstitieuse, se fit de la fanatique Espagnole une ennemie acharnée. On renouvela contre lui toutes les accusations d'autrefois, et on ajouta que Félix d'Abthugni, qui l'avait consacré, était un traditeur : donc l'élection était nulle, par le seul fait de l'indignité d'un des prélats consécrateurs. Lucilla ayant acheté une partie des évêques réunis en concile, Cæcilianus fut déposé et le diacre Majorinus élu à sa place. Bientôt, celui-ci fut remplacé par Donat, homme actif, intelligent et énergique, qui organisa si habilement la résistance et qui incarna si bien l'esprit de la secte qu'il lui laissa son nom. Le donatisme entrait désormais dans l'histoire.

Mais Cæcilianus avait pour lui les évêques d'outre-mer et le gouvernement impérial. Le Pape de Rome et l'Empereur le reconnaissaient comme légitimement élu. D'ailleurs, il se disculpa de tous les griefs formulés contre lui. Enfin, une enquête, conduite par l'autorité laïque, démontra que Félix d'Abthugni n'était point un traditeur. Les donatistes en appelèrent à Constantin, puis à deux conciles convoqués successivement à Rome et à Arles. Partout ils furent condamnés. De plus, le concile d'Arles déclara que la qualité de celui qui confère les sacremens n'influe nullement sur leur validité. Ainsi le baptême et l'ordination, même conférés par un traditeur, étaient canoniquement inattaquables.

Cette décision fut accueillie comme une hérésie abominable

par les donatistes. C'était, en effet, une vieille tradition africaine, admise par saint Cyprien lui-même, qu'un prêtre indigne ne saurait administrer les sacremens. Le préjugé local ne céda point : on rebaptisa tous ceux qui l'avaient été par des catholiques, c'est-à-dire par les partisans des traditeurs.

Mais la question théologique se compliquait d'une question matérielle à peu près insoluble. Puisqu'ils étaient résolus à se séparer de la communion catholique, les évêques donatistes allaient-ils abandonner, avec leur titre, leurs basiliques et les biens de leurs Églises? En admettant qu'ils fussent désintéressés, il y avait, derrière eux, la foule des cliens et des colons qui tiraient leur subsistance de l'Église, qui vivaient sur ses domaines. Jamais ces gens-là ne permettraient qu'un parti rival détournât les aumônes, s'installât sur leurs terres et dans leurs gourbis, les expulsât de leurs cimetières et de leurs basiliques. D'autres raisons, peut-être encore plus profondes, amenaient les donatistes à persévérer dans le schisme. Ces dissensions religieuses flattaient le vieil esprit de division, qui, à toutes les époques, a été le mauvais génie de l'Afrique. L'Africain a toujours éprouvé le besoin de s'isoler en *çofs* ennemis les uns des autres. On se déteste d'un village à l'autre, — pour rien, pour le plaisir de se haïr et de s'assommer mutuellement.

Au fond, voilà tout le donatisme : c'est un accès suraigu d'individualisme africain. Ces révoltés n'ont rien innové en matière de dogme. Ils n'eussent même pas été des hérétiques, sans leur prétention à rebaptiser. Ils se bornaient à conserver une position depuis longtemps acquise, à garder leurs églises et leurs propriétés, ou à prendre celles des catholiques, sous prétexte qu'ils en étaient eux-mêmes les possesseurs légitimes. Avec cela, ils affectaient un respect de la tradition, une austérité dans les mœurs et la discipline, qui en faisaient de véritables puritains. Oui, ils étaient les purs, les intransigeans, qui, seuls, n'avaient pas plié devant les fonctionnaires romains. Tout cela plaisait fort aux mécontens et aux brouillons, caressait l'instinct populaire dans ses tendances au particularisme.

C'est pourquoi la secte devint peu à peu maîtresse de presque tout le pays. Puis, elle se subdivisa, s'émietta en petites Églises, qui s'excommuniaient les unes les autres. Dans le Sud de la Numidie, Thimgad et Bagaï étaient les citadelles du donatisme orthodoxe, si l'on peut dire. Carthage, avec son primat, en était

le centre officiel. Mais, dans la Byzacène et la Tripolitaine, il y avait des maximianistes, en Maurétanie, des rogatistes, qui s'étaient séparés de la Grande Église. Ces divisions du schisme répondaient assez bien aux compartimens naturels de l'Afrique du Nord. Il faut croire qu'il y a incompatibilité d'humeur entre ces diverses régions. Aujourd'hui encore, Alger se pique de ne point penser comme Constantine, qui ne pense point comme Bône ou comme Tunis.

Peut-on voir dans le donatisme un mouvement nationaliste ou séparatiste dirigé contre la domination romaine? Ce serait transporter dans l'antiquité des idées toutes modernes. Pas plus à l'époque d'Augustin que de nos jours, il n'existait de nationalité africaine. Mais si les sectaires ne songeaient nullement à se séparer de Rome, il n'en est pas moins vrai qu'ils étaient en rébellion contre ses représentans, aussi bien dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel. Supposé que Rome leur eût cédé, — chose impossible d'ailleurs, — c'était capituler devant les prétentions des Africains qui voulaient être les maîtres, chez eux, tant de leurs biens que de leurs croyances. Qu'auraient-ils pu souhaiter de plus? Peu leur importait le maître nominal, pourvu qu'ils eussent la réalité de la domination. En somme, le donatisme est une revendication régionaliste très fortement caractérisée. Fait remarquable : c'est parmi les indigènes, ignorans du latin, que se recrutait la majorité de ses adeptes.

Telle était la situation de l'Église d'Afrique, quand Augustin fut nommé évêque d'Hippone. Il la jugea tout de suite, avec sa clairvoyance, son ferme bon sens, son large coup d'œil de citoyen romain affranchi des petitesses de l'esprit local, son idéalisme de chrétien supérieur aux contingences et aux considérations matérielles... Quoi! le catholicisme allait devenir une religion africaine, une secte fermée, misérablement attachée à la lettre de la tradition, aux pratiques extérieures du culte? C'était pour cela, pour régner sur un petit coin du monde, que le Christ était mort!... Non, non, le Christ est mort pour le monde entier. Son Église n'a pas d'autres limites que l'univers. Et puis, que devient, avec ce parti pris d'exclusion, le grand principe de la charité? C'est par la charité surtout que nous sommes

chrétiens. La foi, sans l'amour, est une foi inagissante, une foi morte !...

Augustin devinait aussi les conséquences de la séparation spirituelle : il les avait déjà sous les yeux. L'Église est la grande source non seulement de l'amour, mais aussi de l'intelligence. Coupé de cette source vivifiante, le donatisme allait se dessécher et se rabougrir comme un rameau détaché de l'arbre. Le sens profond de ses dogmes allait s'appauvrir, en même temps que ses œuvres se vidaient de l'esprit de charité. Entêtement, étroitesse, inintelligence, fanatisme et cruauté, voilà les fruits inévitables du schisme. Augustin connaissait la rudesse et l'ignorance de ses adversaires, — même des plus lettrés d'entre eux : il pouvait se demander avec angoisse ce que deviendrait l'Église d'Afrique privée du bienfait de la culture romaine, isolée de ce grand courant intellectuel qui réunissait toutes les Églises d'outre-mer. Enfin, il connaissait ses compatriotes ; il savait que les donatistes, même vainqueurs, même seuls maîtres du pays, tourneraient contre eux la fureur qu'ils assouvissaient contre les catholiques, et qu'ils ne cesseraient point de s'entre-déchirer. Voilà près de cent ans qu'ils mettaient l'Afrique à feu et à sang. C'était, à bref délai, le retour à la barbarie. Séparés du catholicisme, ils se sépareraient en réalité de l'Empire et même de la civilisation. Et c'est ainsi qu'en combattant pour l'unité catholique, Augustin combattit pour l'Empire et pour la civilisation.

En face de ces barbares et de ces sectaires, son attitude ne pouvait être, un seul instant, douteuse. Il devait s'efforcer de les ramener à l'Église. Restait à examiner les moyens les plus efficaces.

Pour un orateur comme lui, la prédication pouvait être une arme excellente. Son éloquence, sa dialectique, son érudition profane et sacrée lui donnaient une supériorité énorme sur les apologistes du parti adverse. Il retint certainement dans l'Église beaucoup de catholiques, qui étaient prêts à l'apostasie. Mais, devant la multitude des schismatiques, tous ces beaux dons étaient à peu près perdus. Le peuple ne s'inquiétait nullement d'apprendre de quel côté se trouvait la vérité. Ils étaient donatistes, comme ils étaient Numides ou Carthaginois, sans savoir pourquoi, parce que tout le monde l'était autour d'eux. Beaucoup auraient pu répondre comme ce grammairien de Constan-

tine, qui disait aux enquêteurs, avec une astucieuse naïveté :

— « Je suis professeur de littérature romaine, grammairien latin. Mon père a été décurion à Constantine, mon aïeul était soldat et avait servi dans la garde. Notre famille est de sang maure... Moi, j'ignore l'origine du schisme : je suis un fidèle quelconque dans le peuple des chrétiens. Comme j'étais à Carthage, l'évêque Secundus y vint un jour. On trouva, dit-on, que l'évêque Cæcilianus avait été ordonné irrégulièrement par je ne sais qui, et on élut contre lui un autre évêque. C'est ainsi qu'à Carthage commença le schisme. Je ne puis bien connaître l'origine du schisme parce que notre cité n'a toujours eu qu'une seule Église. S'il y a eu un schisme, nous n'en savons rien du tout... »

Quand un grammairien s'exprimait ainsi, que pouvaient bien penser les colons, les artisans et les esclaves? Ils faisaient partie d'un domaine ou d'un quartier, où l'on n'avait jamais professé d'autre foi que la leur. Ils étaient donatistes comme leurs patrons, ou leurs voisins, comme les gens du *çof* auquel ils appartenaient de père en fils. Le côté théologique de la querelle les laissait tout à fait indifférens. Si Augustin essayait de discuter avec eux, ils refusaient de l'entendre et le renvoyaient à leurs évêques. C'était un mot d'ordre.

De leur côté, les évêques se dérobaient à toute discussion. Augustin tenta vainement d'avoir une conférence avec son collègue donatiste d'Hippone, Proculeianus. Si quelques-uns se montraient de meilleure composition, les réticences, les échappatoires de l'adversaire, quelquefois des circonstances fortuites rendaient la dispute complètement vaine. A Thubursicum, les assistans firent un tel bruit dans le local où Augustin conférait avec l'évêque Fortunius, qu'on ne pouvait plus s'entendre. D'autres fois, l'entretien dégénérait en tournoi oratoire, où l'on s'épuisait à ferrailler contre des mots, au lieu de s'attaquer au fond des choses. Augustin sentait qu'il y perdait son temps. Les évêques donatistes lui opposaient d'ailleurs une obstination contre laquelle tout venait se briser :

— Laissez-nous dans nos erreurs, disaient-ils ironiquement. Si nous sommes perdus à vos yeux, pourquoi nous cherchez-vous? Nous ne voulons pas être sauvés!...

Et ils défendaient à leurs ouailles de saluer les catholiques, de leur adresser la parole, d'entrer dans leurs églises ou dans

leurs maisons, de s'asseoir au milieu d'eux. Ils mettaient en interdit leurs adversaires. Le primat donatiste de Carthage, Primanius, invité par les catholiques à une conférence, répondit superbement :

— Les fils des martyrs ne peuvent pas se réunir avec la race des traîtres!

Dans ces conditions, il n'y avait plus, comme moyen pacifique, que la controverse écrite. Augustin s'y montra infatigable. C'est là surtout, dans ses lettres et dans ses traités contre les donatistes, qu'il n'a pas craint de se répéter. Il savait qu'il avait affaire à des sourds, — et à des sourds qui ne voulaient pas entendre : il était obligé de forcer la voix. Avec une abnégation admirable, il a ressassé cent fois les mêmes argumens, il a cent fois repris l'historique de la querelle depuis ses origines, répandant sur les arguties et les chicanes de ses contradicteurs une telle lumière, qu'il devait emporter la conviction des esprits les plus obtus : « Non, — redisait-il, — Cæcilianus ne fut pas un traditeur, ni Félix d'Abthugni, qui le consacra évêque. Les documens sont là pour le prouver. Et, quand bien même ils l'auraient été, est-ce que la faute d'un seul peut être imputable à l'Église tout entière?... Alors, pourquoi baptisez-vous les catholiques, sous prétexte que leurs prêtres sont des traditeurs et, comme tels, indignes d'administrer les sacremens? C'est le sacrifice de Jésus-Christ et non la vertu du prêtre qui fait l'efficacité du baptême. S'il en était autrement, à quoi bon la Rédemption? Enfin, par la mort volontaire du Christ, tous les hommes ont été appelés au salut. Le salut n'est pas le privilège des seuls Africains. Catholique, l'Église doit embrasser le monde entier... »

A la longue, ces perpétuelles redites finissent par sembler fastidieuses aux lecteurs modernes : de toutes ces discussions, il se dégage, pour nous, un ennui dense et intolérable. Mais songeons que tout cela était singulièrement vivant pour les contemporains d'Augustin, que ces développemens ingrats étaient lus avec passion. Et puis enfin, il s'agissait de l'unité de l'Église et ensuite, — nous ne saurions trop le répéter, — de l'intérêt de l'Empire et de la civilisation.

Contre une telle force persuasive, les donatistes faisaient la conspiration du silence. Leurs évêques défendaient aux fidèles de lire les écrits d'Augustin. Bien plus, ils lui cachaient leurs

propres libelles, pour qu'il lui fût impossible d'y répondre. Mais Augustin s'ingéniait à les découvrir. Il les réfutait, faisait recopier et afficher ses réponses sur les murs des basiliques. Les copies couraient la province et tout le monde romain.

C'eût été fort bien, si la querelle avait eu un caractère purement spéculatif. Mais de gros intérêts matériels, des rancunes, des haines terribles étaient en jeu. Insensiblement, Augustin fut amené à passer de la polémique verbale à l'action directe, — à la défense d'abord, puis à l'attaque.

Tandis que lui et ses collègues s'évertuaient à prêcher la paix, les évêques donatistes n'arrêtaient pas d'exciter leurs ouailles à la guerre sainte. Augustin reçut même des menaces de mort. Au cours d'une de ses tournées pastorales, il faillit être assassiné. Des gens en embuscade le guettaient. Par un hasard providentiel, il se trompa de chemin et ne dut la vie qu'à cette méprise. Son élève Possidius, alors évêque de Guelma, fut moins heureux. Traqué dans une maison par l'évêque donatiste Crispinus, il s'y défendit de son mieux. On mit le feu au logis pour l'en faire sortir. Sur le point d'être brûlé vif, il sortit en effet. La bande donatiste s'empara de lui et l'aurait assommé, sans l'intervention de Crispinus lui-même, qui redoutait des poursuites en cas de meurtre. Mais les assaillans avaient saccagé la propriété, massacré tout ce qu'il y avait de chevaux et de mulets dans les écuries. A Bagaï, l'évêque Maximianus fut poignardé dans sa basilique. Des forcenés brisèrent l'autel, et, avec les débris, se mirent à frapper la victime, qu'ils laissèrent pour morte sur le carreau. Les catholiques ayant relevé le corps, les donatistes le leur arrachèrent des mains et le précipitèrent du haut d'une tour, d'où il tomba sur un fumier, qui amortit la chute : le malheureux respirait encore, et, par miracle, il en réchappa.

Entre temps, les circoncellions, armés de leurs matraques, continuaient à piller et à incendier les fermes. Ils torturaient les propriétaires, pour leur extorquer leur argent. A coups de fouet, ils leur faisaient tourner la meule, comme à des bêtes de somme. Derrière eux, les prêtres donatistes envahissaient les terres et les églises catholiques. Incontinent, ils rebaptisaient les colons (notons l'analogie de ces pratiques avec celles des musulmans africains d'aujourd'hui, qui, en pareilles circonstances, commencent par convertir de force les colons chrétiens). Ensuite,

ils purifiaient les basiliques, en raclaient les murs, lavaient le pavé à grande eau, et, après avoir démoli l'autel, passaient du sel sur l'emplacement. C'était une désinfection complète. Les donatistes traitaient les catholiques comme des pestiférés.

De tels faits criaient vengeance. Augustin, qui, jusque-là, avait répugné à solliciter la vindicte des pouvoirs publics, — qui, suivant la tradition apostolique, n'admettait point l'immixtion de l'autorité civile dans les affaires de l'Église, — Augustin dut céder aux circonstances et aussi à la pression de ses collègues. Des conciles réunis à Carthage demandèrent à l'Empereur des mesures exceptionnelles contre les donatistes, qui se riaient de toutes les lois portées contre les hérétiques : quand on les citait devant les tribunaux, ils démontraient aux juges, — lesquels étaient souvent des païens incompétens, — qu'ils appartenaient, en réalité, à la seule Église orthodoxe. Il fallait en finir avec cette équivoque, aboutir une bonne fois à la condamnation catégorique du schisme. D'accord avec le primat Aurélius, Augustin fut le grand inspirateur de ces assemblées.

Ne jugeons point de sa conduite selon les idées modernes, et ne nous hâtons pas de crier à l'intolérance. Lui et les évêques catholiques se conformaient, en cela, à la vieille tradition qui avait été celle de tous les gouvernemens païens. Rome, en particulier, put bien reconnaître toutes les religions locales, tous les cultes étrangers, elle ne permit jamais qu'aucun de ses sujets refusât de s'associer au culte officiel de l'Empire. Les persécutions contre les Chrétiens et les Juifs n'eurent point d'autre motif. Devenu religion d'État, le christianisme devait, bon gré mal gré, réclamer des peuples la même obéissance. Pour des raisons politiques faciles à comprendre, — pour empêcher des émeutes et assurer la tranquillité publique, — les Empereurs y tenaient extrêmement. Même si les évêques se fussent abstenus de toute plainte, le gouvernement impérial aurait agi sans eux et réprimé les désordres causés par les hérétiques.

Enfin, voyons la situation et les hommes tels qu'ils étaient alors en Afrique. C'étaient les catholiques que l'on persécutait, — et cela avec une fureur et une cruauté révoltantes : ils étaient bien obligés de se défendre. Ensuite, l'organisation de la propriété dans ces pays rendait les conversions en masse singulièrement faciles. Des multitudes de colons, d'artisans et d'esclaves agricoles vivaient sur les domaines immenses d'un seul

propriétaire. Indifférens aux questions de dogmes, ils étaient donatistes uniquement parce que le maître l'était. Pour transformer en brebis paisibles ces loups dévorans, il suffisait souvent que le maître se convertît. Le grand bien de la paix dépendait d'une contrainte exercée contre quelques-uns. Quand tous les jours on courait le risque d'être assassiné ou incendié par des énergumènes inconsciens, la tentation était bien forte de recourir à un remède si simple et si prompt. Augustin et ses collègues finirent par s'y décider. D'ailleurs, ils n'avaient pas le choix des moyens. Il leur fallait sévir, sous peine d'être supprimés eux-mêmes par l'adversaire.

Avant d'user de rigueur, on résolut cependant de lancer un suprême appel à la conciliation. Les catholiques proposèrent aux donatistes de se réunir en une conférence, où loyalement ils examineraient leurs griefs réciproques. Comme les considérations personnelles ou intéressées étaient le plus grand obstacle à l'entente, ils promirent que tout évêque donatiste converti garderait son siège. Là où deux évêques, l'un schismatique, l'autre orthodoxe se trouvaient en présence, ils s'arrangeraient à l'amiable pour gouverner le diocèse à tour de rôle. En cas d'impossibilité, il fut convenu que le catholique se démettrait en faveur de son confrère. Augustin contribua de toute son éloquence à faire adopter cette motion quasiment héroïque pour bon nombre de prélats moins détachés que lui des biens terrestres. Il faut avouer qu'il était difficile de pousser plus loin l'abnégation.

Après bien des tiraillemens et des hésitations de la part des schismatiques, la Conférence se réunit à Carthage, au mois de juin 411, sous la présidence d'un commissaire impérial, le tribun Marcellinus. Encore une fois, les donatistes se virent condamnés. Sur le rapport du commissaire, un décret d'Honorius les assimila définitivement aux hérétiques. Défense leur était faite de rebaptiser et de s'assembler, sous peine d'amende ou de confiscation. Les colons et les esclaves réfractaires seraient passibles de châtimens corporels, et enfin les clercs, punis de la déportation.

L'effet de ces lois nouvelles ne tarda pas à se faire sentir : il répondit pleinement au vœu des évêques orthodoxes. Beaucoup de populations rentrèrent ou feignirent de rentrer dans la communion catholique. Ce résultat était, en grande partie, l'œuvre d'Augustin, qui, depuis vingt ans, y travaillait par la

prédication et la controverse. Mais, comme c'était à prévoir, il n'abusa point de son triomphe. Tout de suite, il s'appliqua à prêcher la modération aux vainqueurs. Il n'avait pas attendu pour cela la défaite de l'ennemi. Déjà, dix ans plus tôt, alors que les donatistes traquaient partout les catholiques, il disait aux prêtres de sa communion :

— « Mes frères, retenez bien ceci pour le pratiquer et le prêcher avec une imperturbable douceur : aimez les hommes, tuez le mensonge ! Reposez-vous sur la vérité sans orgueil, combattez pour elle sans cruauté ! Priez pour ceux que vous reprenez et à qui vous montrez leur erreur ! »

Cependant la victoire du parti de la paix n'était pas aussi complète qu'on aurait pu le croire d'abord. Çà et là, bien des fanatiques s'obstinaient dans leur résistance. Les circoncellions, exaspérés, se signalaient par une recrudescence de folies et d'atrocités. Ils torturaient et mutilaient les catholiques qu'ils pouvaient saisir. Raffinement de cruauté encore inédit, ils remplissaient les yeux de leurs victimes avec de la chaux et ils y versaient du vinaigre. Dans les environs d'Hippone, le prêtre Restitutus fut assassiné. Un évêque eut la langue et la main coupées. Si les villes étaient à peu près tranquilles, la terreur recommençait à régner dans les campagnes.

Les autorités romaines s'efforçaient de mettre un terme à ces brigandages. Quand elles parvenaient à les capturer, elles châtiaient durement les coupables. Augustin, dans sa charité, intercédait pour eux auprès des juges. Il écrivait au tribun Marcellinus :

« Nous ne voulons pas que des serviteurs de Dieu soient vengés par des supplices semblables à ceux qu'on leur a fait souffrir. Nous ne nous opposons point à ce qu'on enlève à des coupables le moyen de mal faire, mais nous croyons qu'il suffira, sans leur ôter la vie, ni les priver d'aucun membre, de les détourner de leur agitation insensée par la répression des lois, en les ramenant au calme de la raison, ou enfin d'empêcher leurs œuvres criminelles, en les employant à quelque ouvrage utile... Remplissez en cette circonstance, juge chrétien, le devoir d'un père, et, tout en réprimant l'injustice, n'oubliez pas l'humanité... »

Cette mansuétude d'Augustin se manifesta particulièrement dans sa rencontre avec Eméritus, l'évêque donatiste de Cher-

chell, — ou, comme elle s'appelait alors, de Césarée de Maurétanie, — un des plus obstinés parmi les réfractaires. Son attitude vis-à-vis de cet ennemi irréconciliable fut non seulement humaine, mais courtoise, pleine de bonne grâce et de la plus délicate charité.

Ceci se passait à l'automne de 418, sept ans après la grande Conférence de Carthage. Augustin avait soixante-quatre ans. Comment, à cet âge, lui dont la santé était toujours si chancelante, entreprit-il ce long voyage d'Hippone à Césarée? Nous savons que le pape Zozime l'avait chargé d'une mission auprès de l'église de cette ville. Avec son zèle infatigable, toujours prêt à marcher pour la gloire du Christ, le vieil évêque vit sans doute dans ce voyage une nouvelle occasion d'apostolat. Il se mit donc en route, malgré les chemins peu sûrs, en ces temps si troublés, malgré les chaleurs accablantes de la saison (on était à la fin de septembre). Il parcourut deux cents lieues à travers l'interminable plaine numide et les régions montagneuses de l'Atlas, prêchant dans les églises, s'arrêtant dans les villes et les bourgades, pour régler des questions d'intérêt, poursuivi sans cesse par mille tracas d'affaires et par les criailleries des plaideurs et des mécontens. Enfin, après plusieurs semaines de fatigues et de tribulations, il arriva à Cherchell, où il fut l'hôte de Deutérius, métropolitain de Maurétanie.

Or, Eméritus, l'évêque dépossédé, vivait mystérieusement dans la banlieue, redoutant toujours quelque coup de force des autorités. Quand il sut les intentions bienveillantes d'Augustin, il sortit de sa cachette et se montra en ville. Les deux prélats se croisèrent sur une des places de Césarée. Augustin, qui l'avait vu autrefois à Carthage, le reconnut, vola au-devant de lui, le salua, et, tout de suite, il lui proposa de causer amicalement :

— Entrons à l'église! dit-il : cette place n'est guère convenable pour un entretien entre deux évêques.

Flatté, Eméritus, y consentit. La conversation se poursuivit sur un ton si cordial, qu'Augustin se réjouissait déjà d'avoir reconquis le schismatique. Deutérius, suivant la ligne de conduite adoptée par les évêques catholiques, parlait de se démettre et de lui restituer son siège. Il était entendu que, le surlendemain, Eméritus accepterait une discussion publique, dans la cathédrale, avec son collègue d'Hippone. Il fut exact au rendez-vous. Un grand concours de peuple se pressait pour entendre

les deux orateurs. La basilique était comble. Alors, Augustin se tournant vers le donatiste impénitent, lui dit avec douceur :

— Eméritus, mon frère, vous êtes ici présent. Vous avez assisté à notre Conférence de Carthage. Si vous y avez été vaincu, pourquoi donc venez-vous ici, en ce moment ? Si, au contraire, vous pensez n'avoir point été vaincu, dites-nous ce qui vous a fait croire que vous avez eu l'avantage !...

Que s'était-il passé, depuis l'avant-veille, dans l'esprit d'Eméritus ? Toujours est-il qu'il trompa l'espoir d'Augustin et du peuple de Césarée. Aux invitations les plus fraternelles et les plus pressantes, il ne répondit que par des phrases évasives. Finalement, il se renferma dans un mutisme farouche, dont il fut impossible de le faire sortir.

Augustin s'en retourna sans avoir converti l'hérétique. Ce lui fut sans doute une déception douloureuse. Il n'en montra néanmoins aucun ressentiment : il s'occupa même de pourvoir à la sûreté du réfractaire, dans la crainte charitable que le peuple ameuté ne lui fît subir quelque avanie. Pourtant, quand il songeait aux résultats obtenus depuis bientôt trente ans qu'il luttait contre le schisme, il pouvait se rendre ce témoignage qu'il avait bien travaillé pour l'Église. Le donatisme, en somme, était vaincu, et vaincu par lui... Allait-il pouvoir enfin se reposer, du seul repos qui convînt à une âme de sa sorte, dans la méditation et l'étude assidue des Écritures ? Pourrait-il, désormais, vivre un peu moins en évêque et un peu plus en moine ? C'était toujours le vœu ardent de son cœur...

Mais, à Hippone, de nouvelles et de pires épreuves l'attendaient.

LOUIS BERTRAND.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES CHOSES VOIENT [1]

DEUXIÈME PARTIE (2)

L'HORLOGE

III

J'ai toujours détesté le 1er janvier, parce qu'il semble déchaîner sur les hommes, leurs petits exceptés, une fièvre de mensonge. On s'aborde, on s'embrasse, on se couvre de souhaits, on s'offre des cadeaux : et le baiser ment, les souhaits mentent, les cadeaux exaspèrent qui les donne et qui les reçoit. Chaque front cache l'agacement d'être troublé dans son indifférence, ou l'effroi : car ces mots aussi : « bonne année ! » font peur. Ils ont l'air de découper le temps en tranches trop grosses. On doute rarement de pouvoir vivre encore vingt-quatre heures ; mais une année ?...

Rien de particulier, cependant, ne différencia la maison, le matin de ce 1er janvier. Elle avait pris son air des dimanches, sans plus. Entendez par là que, dès la veille, Nanette avait balayé les étages de fond en comble, et qu'à l'aube, tout le monde était en toilette, Nanette en bonnet et robe de laine noire unie, Mademoiselle en chapeau et robe de laine également noire, mais d'un grain plus fin. Bien que voltairien, Marcel Clerabault tenait à ce que son personnel figurât dignement à la première messe

(2) Voyez la *Revue* du 15 mai.

de Saint-Michel. Il s'abstenait d'aller à l'église pour son compte, mais cette ambassade pieuse donnait par procuration un complément de respectabilité au logis.

Au retour de la messe, suivant l'usage, Mademoiselle remonta dans sa chambre, tandis que Nanette revenait s'asseoir près de moi pour écouter bouillir son pot-au-feu, — car le pot-au-feu était aussi de fondation dominicale. Il nécessite une moindre surveillance et facilite l'assistance aux offices.

Vers dix heures, Mademoiselle arriva dans la cuisine pour déjeuner. Elle sembla surprise d'être si en avance et, sans dire mot, prit la place de Nanette, tandis que celle-ci passait dans la salle à manger pour mettre le couvert.

Tout à coup, Marcel Clerabault parut. Il était, lui aussi, en costume du dimanche, rasé de frais, et portait à la main un sac de dragées.

— Bonjour, dit-il, je vous ai cherchée tout à l'heure, sans parvenir à vous rencontrer.

Il sourit ensuite d'un air un peu embarrassé :

— Enfin, puisque je vous trouve, et bien que ce ne soit guère l'endroit, je tiens à vous remettre mon présent et à vous souhaiter une heureuse année.

A la vue de Marcel Clerabault, Mademoiselle s'était levée presque violemment. Elle était devenue en même temps extrêmement pâle. Ce fut d'une voix éteinte qu'elle murmura :

— Moi aussi, je vous souhaite... tout ce que vous pouvez souhaiter.

— Oh ! moi... commença Marcel Clerabault qui tendait toujours le sac.

Était-ce une illusion ? je trouvai que son accent respirait une gaîté mal contenue. Il reprit, agacé de voir Mademoiselle toujours immobile :

— Mais prenez donc, je vous en prie... c'est pour vous...

— Je vous remercie, fit-elle encore, vous êtes trop bon.

Se décidant à regret, elle reçut le sac d'un geste lourd. On aurait cru que son bras avait peine à porter ce cornet de papier.

Marcel Clerabault regagna la porte, et sur le point de sortir :

— Il est inutile, n'est-ce pas, de répéter que je compte que vous êtes devenue tout à fait raisonnable, et que nous aurons beaucoup d'autres 1er janvier pour échanger des vœux. Si vous désiriez quelque chose...

Mademoiselle eut un cri étouffé :

— Si je désire!

Était-ce même un cri? Il y a des mots qui semblent détoner, bien qu'on les perçoive à peine. Celui-là venait d'être prononcé avec une telle expression de détresse que Marcel Clerabault s'arrêta net, et fixant un regard froid sur Noémi :

— Vraiment? dit-il, quelque chose pourrait vous faire plaisir? Que ne le disiez-vous!

Il y eut un court silence.

— De quoi s'agit-il?

— Oh! soupira Mademoiselle, c'est peut-être très difficile. Je voulais... j'aurais tant désiré vous parler!

— Me parler? répéta Marcel Clerabault.

Elle poursuivait :

— Peut-être, si je vous avais vu un soir, comme autrefois... mais vous ne venez plus...

— Peste! à vous entendre, je pourrais croire que vous le regrettez, dit Marcel Clerabault avec un air d'ironie qui aurait dû faire trembler Mademoiselle.

Elle secoua la tête tristement :

— Ah! si vous croyez que je m'occupe de moi!

Et elle était sincère! En ce moment, elle ne songeait plus à elle-même. Elle en était arrivée à confondre si bien son propre intérêt et celui de cet homme que, prête à tout risquer pour l'accaparer, elle croyait cependant ne songer qu'à lui.

— Mon Dieu! Noémi, dit Marcel Clerabault sans déguiser son impatience, quand perdrez-vous cette habitude de ne jamais vous exprimer qu'à demi? Si vous avez quelque chose à demander ou à me communiquer, en voici l'occasion. Qu'attendez-vous?

D'un geste silencieux, Mademoiselle montra la porte qui s'ouvrait et Nanette qui rentrait.

Marcel Clerabault haussa les épaules :

— Nanette, dit-il, veux-tu avoir la complaisance d'aller nous excuser auprès de Mme Rose, si le déjeuner n'est pas strictement à l'heure? tu me feras plaisir ensuite en attendant que je te rappelle.

Et comme Nanette semblait ne pas comprendre :

— Va... mais va donc! c'est l'affaire de cinq minutes.

Puis, quand elle fut partie et toujours du même ton posé :

— Cette fois, je pense que tous vos désirs sont accomplis : expliquez-vous.

Les yeux de Mademoiselle s'étaient abaissés vers le sol. Peut-être un dernier débat se livrait-il au fond de sa conscience, mais les circonstances commandent la volonté des hommes. Probablement, si Nanette n'était pas entrée tout à l'heure et si Marcel Clerabault ne l'avait pas renvoyée de la sorte, oui, probablement, Mademoiselle aurait continué de se taire, et rien ne serait arrivé : en revanche, Marcel Clerabault ayant dit à Nanette de les laisser seuls, et se trouvant conduit du même coup à exiger des éclaircissemens, il était devenu impossible que Mademoiselle s'abstînt de parler : il *fallait* qu'elle parlât.

— Je voulais... commença-t-elle.

Sa voix se brisa.

— Pour vous, rien que pour vous, je voulais vous demander si vous ne croyez pas que Madame votre cousine est restée bien longtemps?

Brusquement Marcel Clerabault avait changé de visage.

— Qu'est-ce que cette histoire, fit-il, et en quoi cela vous regarde-t-il?

Elle joignit les mains.

— De grâce, puisque vous l'avez exigé, que je puisse au moins exprimer mon anxiété tout entière! Je sens déjà que je me fais mal comprendre : mais enfin, vous-même, en m'aidant, en y réfléchissant, vous devez arriver à saisir les raisons de ma crainte. Dans sa position, avec tout le tapage d'un procès qui fait scandale...

Elle s'interrompit encore, voyant que Marcel Clerabault se cabrait sous le mot :

— Scandale! je dis bien, je ne retire pas le terme!... Devant vous, naturellement, les gens se taisent. Avec moi, Dieu merci, c'est autre chose. Il me suffit de sortir : on me met au courant et je sais par le menu tout ce que vous croyez m'avoir caché! Je sais sous quel prétexte Mme Morcins a quitté son mari, que celui-ci l'accuse d'avoir eu un amant, que, grâce à vous, le juge Tiphaine allait sans doute prononcer un jugement en faveur de la femme quand, au dernier moment, le mari a fourni des précisions telles que l'on doit recommencer l'enquête. Est-ce vrai? Le nierez-vous encore? Si ce n'était que cela, d'ailleurs, combien ce serait indifférent! C'est de vous qu'il s'agit!

— De moi ? fit Marcel Clerabault avec un nouveau sursaut.

Elle eut un sourire de triomphe :

— Il n'était que temps de vous avertir, vous voyez bien ! Mon Dieu ! que Mme Morcins ait eu la conduite qu'on lui attribue ou toute autre, cela m'est égal ! En revanche, puis-je laisser dire qu'elle a résolu de devenir votre maîtresse ?... Ah ! l'essentiel est lâché maintenant ! je ne peux plus reculer ! je vous supplie de ne pas m'interrompre... Donc, on a prétendu, on prétend que c'est là son but. J'admets, — remarquez si je suis raisonnable ! — j'admets que tout soit faux dans ces bruits, que Mme Morcins ne soit ni l'épouse légère qu'on l'accuse d'avoir été, ni l'intrigante que je soupçonne ; j'admets qu'elle soit une victime, et que vous avez raison mille fois d'aider à faire triompher son innocence : une chose demeure, c'est la présence ici d'une femme jeune, jolie, isolée et qui ne vous quitte pas ; d'une femme dont la reconnaissance à votre endroit se manifeste de telle sorte que n'importe qui, ne vous connaissant pas, a la conviction irrésistible que vous avez oublié bien des choses, toutes les choses du passé ! Moi, évidemment, je sais que c'est absurde. Il me suffit de me rappeler ce que vous me disiez ici même, il y a six semaines. Oui, moi, je ne doute pas ; mais les autres ?... la ville entière ?... Et alors il m'a semblé, il me semble que, si cette femme n'est pas ce que l'on dit, que surtout si elle vous aime, elle aurait raison de ne pas prolonger un jeu qui se tourne contre vous. Qu'est-ce que ça lui ferait d'habiter ailleurs, à l'hôtel, n'importe où !... Que vous lui consacriez votre temps, que vous usiez pour elle de votre influence, rien de mieux. Mais exposer pour rien votre réputation... votre dignité... votre repos... je vous en conjure, au nom de vous-même et de ceux qui tiennent à vous, ne le tolérez plus !... Qu'elle parte !

Tandis que les mots se pressaient sur ses lèvres, je surveillais le visage de Mademoiselle : je n'y lisais que l'épouvante de ce qui allait suivre ! A coup sûr, elle avait la conscience absolue qu'après ce qu'elle avait dit, Marcel Clerabault la jetterait dehors comme une simple domestique qu'elle n'avait jamais cessé d'être. Même cet effroi grandissait à mesure qu'il la laissait parler. Car, au lieu de l'interrompre, il écoutait, l'air attentif, presque amusé, une vague gouaillerie dans les yeux... Quelle autre explication donner à une telle attitude, sinon que sa réso-

lution était prise et que, tout à l'heure, du pied il pousserait à la rue ces potins d'antichambre?

Cependant elle poursuivait. Une autre parlait pour elle, qu'elle n'aurait pu arrêter. Elle était moins l'auteur que le spectateur du désastre qu'elle créait. Jusqu'à sa voix qui devenait méconnaissable! une voix de petite fille, à la fois suppliante et volontaire, une voix sans larmes et qui pourtant déchirait comme un sanglot.

Enfin, elle se tut, et l'on n'entendit plus que moi dans la cuisine. Bien que je ne battisse pas plus fort que d'habitude, je fus effrayée du bruit que je faisais. Il paraissait si violent que Mademoiselle se tourna vers moi pour examiner ce qui m'arrivait. Au moment où les misérables attendent le verdict qui les condamnera, ils doivent avoir de ces distractions singulières et découvrir dans le prétoire des détails niais.

Marcel Clerabault suivit ce regard et dit simplement :

— Voilà. Nous déjeunerons avec un quart d'heure de retard, car je suppose que vous avez fini?

L'écroulement des tours de Saint-Michel devant Mademoiselle ne l'aurait pas terrifiée plus. Elle ouvrit la bouche pour répondre : mais le visage de Marcel Clerabault exprimait une joie si énigmatique que toute parole expira en elle.

Déjà Marcel Clerabault appelait :

— Nanette! tu peux servir!

Puis il sortit en sifflotant.

A quoi pensait-il? Avait-il même entendu Mademoiselle? Figée à la place où il l'avait laissée, celle-ci écoutait cette chanson dont chaque note entrait en elle comme un coup de stylet. Elle sentait bien que Marcel Clerabaut ne continuait ainsi que pour la bafouer. Mieux eût valu être chassée!

Une ombre passa devant la fenêtre.

Mademoiselle ne bougea pas, ne tourna pas la tête; mais rien qu'au tremblement qui la secoua, j'aurais juré que la cousine Rose venait de passer pour aller déjeuner.

Marcel Clerabault cessa de siffler. Sans doute le repas commençait... Avec elle!...

Mademoiselle, les yeux clos, les imaginait. Qui sait si Marcel Clerabault ne racontait pas ce qu'on venait de lui dire? Mais non, cette supposition était absurde, car il n'avait pas écouté... Avait-il aussi gardé son air joyeux? Pourquoi riait-il,

quand il était parti? Il riait! Noémi en était certaine, et c'était son rire des jours heureux, celui qu'on lui voyait jadis quand sa femme s'était montrée moins dédaigneuse que d'habitude. Ah! connaître le pourquoi de cette joie!

Nanette intriguée par l'étrange immobilité de Mademoiselle, demanda :

— Mademoiselle veut-elle laisser refroidir son potage?

Elle n'entendit pas. Elle s'obstinait à chercher. Tout son être tournait autour de cette question : « Pourquoi la joie de Marcel Clerabault ? » Car il était impossible qu'elle se fût trompée. Elle l'avait vu : Marcel Clerabault était joyeux comme si les paroles de Mademoiselle répondaient à ses pensées secrètes...

Elle songeait encore :

« N'est-il pas singulier que ce soit moi qui aie provoqué cette joie? Quand il est entré, il avait son air grave, et voilà qu'à mesure, tandis que j'avançais, son visage s'est éclairé. S'il avait voulu se moquer de moi, je l'aurais bien senti! C'était au contraire une joie sincère, une joie d'âme soulagée.... »

Soudain, elle chancela vraiment. Une rosée fraîche venait de tomber sur son cœur à vif. Ce fut ensuite plus fort qu'elle. Se tournant vers Nanette :

— Savez-vous, dit-elle, à quoi je songe? Il serait possible que M. Clerabault renvoyât bientôt Mme Morcins!

— Seigneur Dieu! A quel propos? s'écria Nanette.

Mais Mademoiselle, ayant oublié celle-ci, hochait la tête et ne s'adressant plus qu'à moi :

— Nous verrons!... Nous verrons!...

En effet, cela seul était plausible, probable, évident, que depuis très longtemps Marcel Clerabault avait dû chercher un prétexte pour se débarrasser d'une présence qui s'était imposée. Ce prétexte, Mademoiselle le lui avait livré enfin au risque de se perdre : mais, loin de la chasser, comme elle s'y attendait, il avait ri : cette joie était son merci.

Alors, tout ce que Noémi avait cru voir auparavant? La passion naissante dont le spectacle l'avait torturée? Chimère! Imagination d'un cerveau malade! On divague quand on est seul.

De nouveau, Mademoiselle tendait l'oreille. Que n'aurait-elle pas donné pour entendre ce qui se disait à cette minute même dans la salle à manger! Oh! elle connaissait l'homme. Il n'avait pas dû s'expliquer tout de suite. Ce ne seraient d'abord que des

allusions aux bruits circulant dans la ville, des suggestions vagues. Il devait affirmer : « Ce sont des niaiseries ; je suis indifférent à l'opinion. » Cependant, à force d'y revenir, comme il saurait obliger cette femme à deviner son désir, et, sans rien demander, la contraindre à faire ce qu'il souhaitait : ce ne serait pas lui qui la renverrait, ce serait elle qui la première devrait offrir de s'en aller...

— Nous verrons !... Nous verrons !...

Noémi continuait de guetter les bruits de la salle, mais rien n'arrivait de là-bas, et j'étais là aussi, ne cessant de battre sur un rythme égal. J'avais beau souhaiter d'être muette, j'aurais suffi à couvrir tout ce qui parvenait du dehors.

— Cette horloge fait un tapage !...

— Mais c'est vous qui avez exigé qu'on l'achetât ! répliqua Nanette, comprenant de moins en moins ce que voulait Mademoiselle.

Celle-ci, repartie pour la chimère, n'écoutait déjà plus. Ah ! la cruelle facilité avec laquelle les plus clairvoyans se leurrent, dès que leur bonheur est en jeu. Que lui importait en ce moment d'entendre ou non ce qui se passait dans la salle à manger ! Si, contrairement à l'habitude, le repas se prolongeait, c'est que précisément il *devait parler de cela*. Mme Morcins écoutait, ne comprenait pas encore, mais il faudrait bien qu'elle y arrivât !

Les yeux de Mademoiselle prirent brusquement la dureté de l'acier :

— Au besoin, je serai là pour l'éclairer !

— Ainsi, Mademoiselle a décidé de ne pas manger aujourd'hui ? demanda encore Nanette. Mademoiselle est malade ?

— Je vais très bien. Je n'ai pas faim : c'est tout.

— Cependant...

Le timbre résonna. Nanette courut et revint. Décidément, c'était un jour à surprises.

— Monsieur qui va prendre le café au salon, avec Madame !...

— Pour quoi faire ? Est-ce qu'on attend du monde ?

— Hé ! ce n'est pas tous les matins Jour de l'an, je pense !

Nanette emportait le plateau. Je l'entendis monter ; un autre pas doublait le sien. Ce bruit durait encore qu'une forme bruissante se dessina sur le seuil. Je ressentis un élan de joie, puis une telle frayeur, que mon timbre fit entendre un court grésillement : la cousine Rose venait de paraître...

Elle portait la même robe que la première fois. Elle avait le même air de poupée et ce sourire planté entre deux fossettes, comme une pendule entre deux bouquets, qui aujourd'hui encore me semble inséparable de son souvenir. Cependant ses cils battaient, ainsi qu'il arrive souvent quand on approche d'un endroit périlleux. Une contrainte imperceptible, telle de la rosée sur un fruit, était posée sur la grâce frêle qui émanait d'elle, parfumant les aîtres autant que sa verveine.

La main sur le bouton de la porte, sans avancer, très vite elle jeta :

— Mademoiselle, puisque vous êtes là, il ne sera pas dit que je ne vous aurai pas offert aussi mes vœux. Je vous souhaite bonne année.

Et déjà elle esquissait un mouvement pour reculer, quand la voix de Mademoiselle siffla :

— Quoi! Madame! n'entrerez-vous pas, ne fût-ce que pour me donner le temps de vous remercier?

Elle ajouta sur un ton d'ironie :

— Je sais bien que la cuisine est un singulier salon, mais elle est propre, vous pouvez vous y risquer sans crainte de vous tacher. Au surplus, vous y êtes déjà venue...

A mesure qu'elle parlait, la cousine Rose, pareille à un oiseau charmé, avait lâché le pêne, avançait légèrement.

Dès qu'elle fut entrée tout à fait, Mademoiselle alla fermer la porte, sans hâte, comme s'il s'agissait de supprimer simplement un courant d'air : mais elle donna de plus un tour de clé.

— Que faites-vous? dit la cousine Rose stupéfaite.

— Rien que de très naturel : je me mets à l'abri des indiscrétions de Nanette, et comme nous avons à causer...

— Mais, Mademoiselle, je vous assure que je n'avais rien à ajouter!

— Alors, mettons, Madame, que c'est moi qui désire vous parler.

— Encore auriez-vous pu demander si cela me convient!

— Précisément, je me doutais de la réponse ; je préfère profiter de l'occasion.

Et elles se regardèrent.

Suffit-il de fermer une porte pour que les âmes puissent déposer à ce degré leurs masques? Une joie terrifiante avait

remplacé chez Mademoiselle la déférence. Ses yeux noirs rayonnaient de la flamme. Tout dans son attitude exprimait la raideur somnambulique des êtres qui, après avoir longtemps lutté contre la folie, s'apprêtent à lui céder. Quant à Mme Rose, instinct de défense ou expression d'un sentiment profond, elle avait aussi changé de visage. Plus de sourire, plus de grâce enfantine, mais un air de hauteur et une façon de toiser qui insultait avant même que de prononcer un mot.

— Eh bien ! Mademoiselle ?

Elle avait pris cette fois une voix aiguë, très nette. Le ton disait clairement : « Vous pouvez me haïr : je le sais et je m'en moque : vous ne serez jamais que la domestique ! »

Mademoiselle sentit si bien le coup qu'elle en frémit de la tête aux pieds. Pourtant, elle se contint. Elle daigna même s'efforcer de sourire. Seul le vacillement des yeux marqua la blessure.

— Mon Dieu, Madame, vous vous doutez, je suppose, du sujet dont je désire vous entretenir.

— Pas le moins du monde !

Et l'accent de la cousine Rose, encore plus qu'auparavant, exprima ce dédain souverain qu'elle avait accoutumé de pratiquer depuis son enfance à l'égard de la valetaille.

— Tant pis : il s'agit de vous et de votre présence dans cette maison.

La réplique avait sonné comme un défi.

— Ma présence vous importune ? fit la cousine Rose affectant une profonde surprise. Je croyais cependant m'être efforcée de ne vous point donner d'ouvrage et y avoir réussi !

— Oh ! Madame, inutile de railler. Vous savez parfaitement ce que je veux dire, et de même que je n'ai jamais ignoré votre volonté de ne pas me compter, vous êtes assez intelligente pour comprendre ce que votre séjour, en se prolongeant, comporte d'inconvéniens pour M. Clerabault.

— En vérité ?... mon cousin ne m'en avait rien dit !

— C'est peut-être que vous n'avez pas écouté : au surplus, je vous en avertis.

— Vous aurait-il par hasard confié la commission ? Vous me permettrez de penser que ce serait à tout le moins un intermédiaire inutile.

Et comme Mademoiselle ne répliquait pas tout de suite :

— Allons! me voilà rassurée. C'est en votre nom que vous parlez. Mais... de quel droit?

— Du droit que j'ai de veiller à la réputation de mon bienfaiteur!

— Oh! Mademoiselle, vous y songez bien tard!

Un sourire venait de reparaître sur les lèvres jolies, mais si perfide, si nourri de sous-entendus blessans que Mademoiselle blêmit. Cette fois, l'oiseau avait bien sorti les serres : et du même coup, j'eus l'intuition d'une autre cousine Rose, volontaire, frémissante, capable comme Mademoiselle de tuer pour défendre son bonheur ou son bien. Elle n'avait pas cherché le duel : n'ayant pu l'éviter, bravement elle attaquait la première.

— Raillez tant qu'il vous plaît, j'aurai mon tour!

Une voix interrompit Mademoiselle. D'une fenêtre, au premier, Marcel Clerabault appelait :

— Rose!

Il disait « Rose » maintenant et non plus « ma cousine, » comme auparavant.

— Rose! le café refroidit. Quand aurez-vous terminé vos complimens?

— A la minute : je viens...

Et se tournant vers Noémi :

— Tous mes regrets. Vous le voyez, on m'attend. J'espère que vous voudrez bien me laisser sortir.

D'un mouvement violent Mademoiselle s'était jetée devant la porte.

— Ah! non, Madame, pas avant que j'aie parlé!

Elle eut un rire nerveux.

— Insulter les gens pour éviter de s'expliquer est vraiment trop facile, mais c'est une partie qu'on ne joue pas avec moi. Vous saurez...

Très pâle, la cousine Rose avança d'un pas :

— Mademoiselle, ouvrez!

Noémi n'écoutait plus.

— ...Vous saurez qu'on n'a pas le droit, quand on est devenue ce que vous êtes, — une femme sans nom, en marge de la vie commune, — de s'implanter un beau matin chez des gens honnêtes et qui ne vous doivent rien ; on n'a pas le droit, vous dis-je, d'apporter chez eux une atmosphère de scandale ni des

manœuvres louches! Libre à vous de chercher des amans au dehors si les anciens ne vous chantent plus, mais ici...

D'un geste spontané, subitement redevenue fillette, la cousine Rose avait levé les bras, en reculant. Peut-être voulait-elle crier au secours : un seul mot sortit de sa gorge :

— Misérable!

Mademoiselle poursuivait :

— ... Mais ici! Non contente d'abuser de sa crédulité, lui jouer encore cette comédie de fille! ne songer qu'à lui chavirer le cœur et la cervelle!... car vous en êtes là : sitôt près d'un homme, il vous le faut! Hé bien! non, pas ici! Celui-là, vous ne l'aurez pas, je vous le défends!

— Misérable!

Mademoiselle eut un accent de triomphe :

— Compris, n'est-ce pas? Désormais nous sommes à deux : n'y touchez pas, ou gare au gosse!

Les mains de la cousine Rose s'abattirent brusquement :

— Vous avez dit?

— J'ai bien dit : je l'aime! et gare au mioche, si je vous rencontre sur ma route!

Folle de colère, elle avait croisé les bras, défiait sa rivale. Ah! cette fois, les rôles avaient changé! on ne songeait plus à la traiter en domestique! Elles étaient bien pareilles, au même niveau, et la victoire avait changé de côté!

Changé?... était-ce bien sûr? Voici que la cousine Rose, cessant de reculer, contemplait de nouveau Mademoiselle avec son sourire de tout à l'heure, puis qu'une surprise affectée tendait ses lèvres minces :

— Vraiment! vous l'aimez?

Elle riait décidément, elle riait de cela comme de la nouvelle la plus comique, la plus bouffonne.

— Et voyez les malices du hasard! Moi qui croyais jadis que c'était chose faite! moi qui ne me suis décidée à venir ici que parce que votre présence d'apparence singulière devait rendre Marcel aussi tolérant pour les autres que pour lui-même! Penser que c'est à vous que je dois d'être ici, et que je vous devrai...

Le rire s'élargissait, mais elle n'acheva pas la phrase.

— Allons, Mademoiselle, ouvrez vite : il attend, lui aussi... Auparavant, toutefois, un simple mot. Si vous vous avisez jamais de tenter quoi que ce soit qui, de près ou de loin, puisse nuire

à mon fils, si vous parlez, si vous faites un geste, le jour même, sur l'heure, je vais trouver Marcel : je lui dis ... oh! pas grand' chose... simplement ce que vous m'avez dit tout à l'heure avec une candeur qui honore vos sentimens plus que votre adresse... et nous verrons... oui, nous verrons...

Précisément le mot de Mademoiselle auparavant, mais si assuré d'obtenir la vengeance souhaitée qu'à l'entendre celle-ci sentit à son tour une terreur la glacer.

— Mais, Rose, que faites-vous donc?

Revenu à la fenêtre, là-haut, Marcel Clerabault s'impatientait décidément. Un tressaillement secoua Mademoiselle.

— Faut-il que je l'avise tout de suite? dit Mme Rose sur le même ton de raillerie qu'elle avait eu d'abord.

Rappelée à la réalité, Mademoiselle enfin se détourna. La cousine Rose fit jouer la clé. Ses mains qui tremblaient un peu eurent de la peine à rouvrir; ensuite, maîtresse du seuil, elle regarda encore Noémi. Je la voyais là, comme à son entrée, froufroutante, jolie. Sur son visage, aucune trace de la terrible émotion qui avait précédé, aucune, sinon une gaîté énigmatique, toute pareille à celle de Marcel Clerabault, quand lui aussi était sorti par cette porte.

— Allons! fit-elle, je crois que vous aussi avez compris...

— Madame s'est donc oubliée? dit Nanette qui arrivait, envoyée par Marcel Clerabault.

— Mais non. Toutefois, Mademoiselle tenait à m'offrir son cadeau de Jour de l'an... un cadeau dont elle ne soupçonnait pas la valeur. C'est fait. Merci.

IV

La fin de ce Jour de l'an s'écoula sans qu'on revît Mademoiselle. Le 2 et le 3 janvier, elle ne reparut pas non plus. Elle était alitée, paraît-il. Au surplus, si Nanette n'avait dû, de temps à autre, lui porter une tisane ou un bol de consommé, qui se serait aperçu de sa disparition? On avait bien la tête ailleurs!

Les hommes ont le don de projeter autour d'eux la lumière ou l'ombre qui passent dans leur âme. Tout à coup, sans qu'on sût à quel propos, la maison avait changé de visage et riait!

Elle riait positivement, comme si elle n'avait abrité que de la jeunesse et de l'amour! Le corridor n'avait plus la même façon

de répercuter les pas; l'escalier avait pris un air allègre; chaque marche semblait dire à celui qui montait : « Comme tu es léger! » Les portes tournaient sans grincer et, pour se refermer, avaient une allure rapide qui invitait au tête-à-tête. Moi-même, j'étais devenue gaie.

On ne s'explique presque jamais pourquoi l'on est ainsi, mais qu'importe? Du bonheur rôdait dans l'air et j'aurais aimé allonger mon balancier pour le savourer à l'aise. Tout riait, vous dis-je, même ce crépuscule de janvier! Il s'appesantit d'ordinaire sur la ville en brouillard jaune et glace les cœurs : cette fois, il venait après du grand soleil et en nuage d'un gris fin. Au lieu de descendre du ciel à la façon d'un rideau, il se levait du sol, avec la mine fureteuse d'un passant curieux. « Amusez-vous! j'en fais autant, » paraissait-il murmurer en se sauvant.

Si les choses étaient ainsi, que devaient être les habitans!

Je n'apercevais que Nanette devenue alerte, le bonnet de travers, et tournant dans la cuisine pour le plaisir de faire des pas. Dieu me pardonne! je crois même qu'elle se mit une fois à fredonner. Elle avait d'ailleurs la voix faible, parfaitement fausse et chevrotante : aussi ce fredon ne dura-t-il qu'un instant et je dus en être le seul auditeur.

Le 4 janvier, vers cinq heures, Marcel Clerabault entra dans la cuisine et dit :

— Voici encore une lettre. Je compte que c'est la dernière.

Nanette répondit gaîment :

— Bien, Monsieur. Ce n'est pas que cela me fatigue de les porter, mais je serais bien contente si cela finissait comme Monsieur désire.

Elle se mit en mesure de partir aussitôt. La maladie de Mademoiselle avait ceci d'avantageux que chacun, en ce moment, pouvait aller et venir à sa guise. J'entendis encore Marcel Clerabault dire à Nanette dans le couloir :

— Prends ton temps. Nous allons nous promener. Nous ne rentrerons que tard.

Il sortit en effet, quelques instans après, accompagné par la cousine Rose. De loin je sentais leur pas voler. Était-ce que le procès allait finir? N'était-ce pas plutôt qu'ils nourrissaient une autre joie, encore très neuve, et s'apprêtaient à la savourer sans témoins? J'aurais aimé, comme Nanette, escorter ce départ à coups de chansons...

Donc, nous eûmes ainsi trois jours d'allégresse, trois jours dont le souvenir m'émeut encore. Tout compte double durant les crises, mais ce n'est pas assez s'il s'agit de bonheur : on le vit dix fois, car on a la sensation qu'il est le dernier.

Soudain il sembla qu'un vent glacé passait sur la demeure pour éteindre le rire des choses. Les murs se remirent à suinter, les gonds recommencèrent de crier, la nuit tombante redevint un linceul. J'eus à peine le temps de reconnaître que je n'étais plus la même. Mademoiselle venait de traverser la cour et pénétrait dans la cuisine...

Elle était méconnaissable. Les pommettes rouges de fièvre accroissaient la pâleur de son masque. Sa marche tâtonnait. On la devinait portée par une volonté intérieure plus forte que la maladie. Si elle venait, ce n'était pas qu'elle le pouvait ou s'était sentie mieux, mais uniquement parce qu'elle ne *voulait* pas rester là-bas, dans sa chambre, à respirer l'odeur de joie que lui jetait la maison.

Dès le seuil, elle eut un mouvement d'humeur, en constatant l'absence de Nanette :

— A quoi pense cette folle? Il est cinq heures et demie et le fourneau n'est pas allumé!

Elle guetta ensuite les bruits d'en haut.

— On dirait aussi qu'il n'y a personne.

Résolue enfin à mettre elle-même le repas en train, sans plus attendre, elle se dirigea vers le fourneau, mais ses forces la trahirent. Elle dut s'arrêter à moitié route pour s'affaler sur une chaise et, là, perdue, désemparée physiquement et moralement, elle me considéra...

Elle semblait me demander : « Qu'est-ce que tu fais là? »

Elle me regardait d'ailleurs sans haine. Entre elle et moi, il y avait la distance infinie que créent les songes. Puis elle se mit à parler presque à voix basse, très doucement :

— Voilà. C'est depuis que tu es là. Quand on t'a annoncée, j'ai cru que tu m'apportais le bonheur. Tu étais la première chose qu'il m'accordait. Je ne t'avais pas demandée, mais il savait que je te voulais et il t'avait achetée sans me prévenir, pour me faire une surprise. Ah! quand Virot est venu m'avertir que tu venais, quelle heure tu m'as donnée! J'ai cru mourir de joie. Il songeait donc à moi!

Elle eut un sourire désespéré :

— Comme je me trompais ! Tu as l'air d'une horloge pareille à toutes les autres : il suffit qu'on t'approche pour que le malheur vienne. Tu jettes des sorts. Tu te complais à voir souffrir. Tu n'étais pas installée qu'il est venu me parler ici, durement, comme jamais il ne l'avait fait. On aurait cru que, parce que tu étais là, il ressentait une volupté à me signifier que jamais, jamais *cela* ne se ferait. Et c'est toi encore qui l'as amenée, car elle est venue le même soir, toi qui l'autre jour m'as poussée à leur parler. Quand elle me remerciait du cadeau que je lui offrais, je suis sûre que c'est toi qui soufflais la réponse !

Elle s'était levée, avançait vers moi.

— Ne plus t'entendre !... tuer cette malchance qui est en toi...

Voulait-elle arrêter mes battemens ? Sa main approcha de ma caisse, mais s'arrêta en route.

— A quoi bon ? On ira chercher Virot. Elle est garantie dix ans. Cela va-t-il durer dix ans ! ... Et puis, qu'est-ce que cela fait ? Est-ce que les choses existent ? Ce sont des coïncidences...

Elle revint à sa chaise, haussant les épaules à l'idée que je pouvais connaître les souffrances qui la torturaient.

— Ah ! fit-elle encore, cette femme a raison, c'est moi, moi seule qui leur ai fait ce cadeau !

Et elle s'assit de nouveau. Elle avait appuyé ses coudes sur les genoux et soutenait sa tête avec les deux mains jointes. Dans cette attitude de sphinx, elle me regardait toujours, mais sa pensée avait tourné. Cessant de me voir, elle n'apercevait plus que son œuvre : Marcel Clerabault lisant enfin dans son propre cœur, cette femme découvrant qu'elle était adorée, et tous deux la remerciant par une commune ironie... Sans elle, l'un et l'autre, peut-être, se seraient méconnus jusqu'au bout : grâce à elle, la lumière était faite. Il n'y avait au monde qu'un être en mesure de consommer ce désastre, il suffisait qu'il se tût, tout l'obligeait à se taire, et elle avait parlé !

Qu'importaient maintenant les combinaisons folles qui depuis trois jours hantaient son délire ! On ne reprend pas une parole prononcée : dès qu'un cerveau vivant a reçu ce rien que l'air dissipe, elle devient plus indestructible qu'une colonne de granit. On peut démolir une ville, brûler un livre, gratter un marbre : on n'efface pas dans un cerveau la trace d'une parole.

Il n'y a que les morts pour qui les mots ne comptent plus. Tant que Marcel Clerabault et cette femme seraient vivans, uniquement parce qu'une parole avait été dite, ils ne pourraient plus jamais ne pas savoir qu'ils s'aimaient!

Un éclair passa dans les yeux de Mademoiselle. Elle dit tout bas :

— Et c'est moi qui les ai réunis, moi qui voulais les séparer! Si j'en mourais au moins!

Peut-être avait-elle espéré en mourir vraiment : je vous ai dit qu'elle m'avait paru méconnaissable. Mais quand l'arbre ne tombe pas du premier coup, on est sûr qu'il se relève. Déjà la vie qui avait paru l'abandonner revenait à flot. Si elle souhaitait encore la mort, ce ne devait plus être que du bout des lèvres : son air, lui, annonçait au contraire le besoin de lutter, un besoin encore ignorant des moyens, mais indifférent à leur choix et prêt à se servir du premier qui viendra.

A peine avait-elle achevé qu'un pas allègre sonna dans le couloir. Nanette rentrait. A la vue de Mademoiselle, son visage changea. Elle retint mal un mouvement de stupeur :

— Mademoiselle levée! Mademoiselle est donc remise!

Mademoiselle, qui avait senti la nuance, sourit aigrement :

— Il paraît. J'espère que cela ne vous fait pas de peine.

— Mademoiselle se moque!

— C'est qu'à première vue, tout à l'heure, j'ai cru saisir que j'arrive en trouble-fête.

— Il faudrait pour cela qu'il y ait eu fête, riposta encore Nanette d'un ton ambigu.

Et s'approchant du fourneau hâtivement :

— La vérité est que je ne me croyais pas si en retard.

— Peuh! je suppose que depuis trois jours, on ne doit plus beaucoup vous chicaner pour les heures...

— Mademoiselle dit cela parce qu'elle était absente?

— Oh! je m'entends...

Et Mademoiselle reprit son attitude accablée. Cette joie, reflet de la joie des autres, la transperçait. On a beau savoir qu'une chose existe, imaginer la souffrance qu'elle peut donner, le contact de la réalité dépasse toujours l'attente.

Un instant, on n'entendit plus que le bruit des casseroles.

— Ils sont sortis... ensemble?

Nanette haussa les épaules.

— Comment le saurais-je, puisque je n'étais pas là?

— Vous aviez été faire une commission?

— Évidemment! je ne sors jamais pour mon plaisir.

Le même plissement aigre pinça les lèvres de Mademoiselle.

— Allons! décidément, ce soir, j'encombre...

Je la vis ensuite frissonner :

— Tant pis, j'avais froid là-haut. Il fait meilleur ici.

— Chauffez-vous à votre aise, dit encore Nanette, qui regrettait, — trop tard, — son mouvement d'humeur.

Un long moment passa de nouveau.

— Ah! fit tout à coup Mademoiselle impuissante à retenir un sursaut, *on* rentre...

Nanette, s'interrompant, tendit l'oreille.

— C'est Monsieur.

— Ils sont deux!

— J'y vais pour éclairer.

— Vous voyez bien qu'ils étaient partis ensemble!

Nanette avait déjà disparu.

— Que leur veut-elle? songeait Mademoiselle.

Elle écoutait maintenant le double pas dans l'escalier, celui de Marcel écouté si souvent quand il descendait le soir, jadis... et l'autre. N'eût-elle entendu qu'une fois celui-là, comme elle l'aurait reconnu!... A chaque coup, il semblait qu'un coin s'enfonçât dans son cœur et, à mesure, son visage devenait plus dur. Ah! l'heure de désirer la mort était passée! La révolte commençait. Elle se tordit les mains :

— Empêcher cela!... Comment?...

Mais voici que les pas s'arrêtaient. On riait là-haut. Et la grosse voix de Nanette réplique :

— Bien, Monsieur.

Le martyre allait-il se prêter à un nouveau raffinement? Mademoiselle avait pris sa tête dans ses mains.

— Empêcher cela!...

Encore elle repassait les solutions imaginées. Pas une efficace ou viable. Pourtant il y en avait une, il fallait qu'elle existât! Quelle qu'elle fût, Mademoiselle la *voulait* comme elle avait *voulu* se lever, comme elle *voulait* encore rester là, quoique savourant à pleines lèvres l'amertume de ce retour d'amans...

Elle eut un sursaut :

— Prenez donc garde, vous faites couler la chandelle!

Nanette venait de rentrer, un bougeoir dans une main, dans l'autre une bouteille poudreuse.

— Que rapportez-vous là?

— Du Clos-Vougeot. Il a demandé du meilleur.

— Pour quoi faire? A quel propos?

— C'est vrai... vous ne savez pas... le procès finit demain!

— Demain!

Soulevée par une rafale, Mademoiselle s'était levée. Avant demain, il *fallait* donc les avoir séparés!

Un calme effrayant se répandit ensuite sur ses traits. Elle était acculée à l'abîme? Soit, elle le franchirait d'un élan. Peu importe d'où lui viendrait la force nécessaire : déjà elle ne doutait plus de la trouver. Et son visage encore changea : elle eut le courage de sourire! Guidée par un instinct profond, elle venait de réfléchir que, en dehors de tout moyen choisi, il fallait d'abord tromper Nanette et mentir, pour se garder la route libre.

Elle souriait... Comment Nanette put-elle s'y laisser prendre? Mais celle-ci était trop pareille à nous, les choses : malgré l'expérience d'une longue vie, elle n'avait pas cessé de croire à la bonne foi des hommes...

Aussitôt ensuite, le jeu commença, jeu atroce qui, entamé au hasard, mené par lui, allait, par la force de la logique, conduire tous ces êtres à la catastrophe.

— Demain? répétait Mademoiselle, mais cette fois d'une voix posée, hé bien! j'en suis enchantée, moi aussi!

Abasourdie, Nanette s'était retournée :

— Ce n'est pas Dieu possible!

— Vous oubliez sans cesse que j'aime tout ce qui fait plaisir à M. Clerabault! Au surplus, ce procès terminé, je suppose également que Mme Morcins nous quittera bientôt, et cela encore n'est pas pour me déplaire, bien qu'à la réflexion, j'en sois venue, comme vous, à la croire très calomniée. Les apparences étaient contre elle, mais si l'on s'en tenait aux apparences!...

Osant à peine croire à un tel revirement, Nanette avait écouté cette réplique dite d'un ton fluide, où rien ne manquait vraiment pour commander la conviction, non, pas même un reste d'aigreur à l'égard de la cousine Rose.

— Ah! s'écria-t-elle enfin, si même Mademoiselle lui rend justice, je suppose que le juge...

— Évidemment ! le juge ne peut que lui donner l'avantage. Monsieur, d'ailleurs, a dû vous le dire?

Incapable de retenir plus longtemps sa joie, Nanette jeta :

— Parbleu ! C'est pour cela qu'ils sont si contens ! Ah ! la pauvre chérie !

— Oui, pauvre femme !... murmura Mademoiselle avec un accent indéfinissable.

Nanette poursuivait, s'exaltant :

— Ça ne songeait qu'à son petiot, et parce que c'est joli, parce que c'est frais comme une pêche, ça leur semblait capable de tout ! Chacun d'y mettre son grain : pas de méchanceté qu'on n'invente, et puis, cherchez !... Une innocence ! D'ailleurs, elle est pareille, si pareille à Madame !...

Mademoiselle secoua la tête d'un air indifférent.

— Arrêtez-vous, Nanette, vous ne soupçonnez pas l'énormité que vous dites !

— Toute pareille, vous dis-je ! l'air écervelé, dix ans de raison peut-être, pas forte sur le ménage et incapable de faire des confitures, mais pour des amans...

— Mme Clerabault en avait un...

La phrase était tombée légère, prononcée comme dans un rêve. La main de Nanette lâcha la cuiller qui lui servait à ce moment pour tourner une sauce.

— Mademoiselle veut plaisanter !

— Mais non, reprit Mademoiselle, toujours du même ton absent; au surplus, c'est du passé, et, si j'en parle, c'est pour vous avertir qu'il est bon de ne jamais pousser trop loin une comparaison.

Nanette, hébétée, examinait Mademoiselle. Parce que celle-ci n'avait pas cessé de sourire, il lui semblait impossible qu'elle eût parlé sérieusement. D'ailleurs, si ce n'eût été une moquerie, aurait-elle livré un si lourd secret, comme cela, pour le plaisir?

— Allons ! dit-elle, Mademoiselle a tort de jouer avec ceux qui ne sont plus. Je sais bien que ce n'est pas vrai.

La voix de Noémi durcit brusquement :

— Je vous l'affirme.

— Impossible !

— Elle l'a trompé.

— Non, Mademoiselle.

— Voulez-vous voir les lettres?

— Je ne vous crois pas!

— Je les ai!

— Vous avez...

Noémi à son tour s'emportait.

— Ah! cette fois, vous commencez d'y croire? Parfaitement! Elle l'a trompé, dès le premier jour, trompé autant qu'on...

— Pour Dieu! parlez plus bas!

Blême, Nanette venait de s'apercevoir qu'on entrait dans la salle à manger. Comme prise de folie, elle se dirigea ensuite vers celle-ci. Noémi la saisit par le bras.

— Nanette!

— Quoi encore?

— Tout à l'heure, Monsieur a-t-il parlé de moi?

— Mais... non, Mademoiselle.

Un éclair flamba dans les yeux de Noémi.

— Naturellement!... dans une occasion pareille, il a d'autres choses en tête... Hé bien! une recommandation : ne dites pas que je suis descendue.

— Mademoiselle ne veut pas...

— Je ne veux pas lui gâter sa soirée. Il se croirait obligé de s'occuper de moi. Non, laissez-le tout à son plaisir. Il n'y en a pas tant dans la vie! Allez, maintenant, servez!...

Et le dîner commença.

Je me suis efforcée de raconter cela froidement, en témoin fidèle. Je crois même avoir respecté exactement leurs phrases, jusqu'aux tournures du langage : il y a une chose que je n'ai pu rendre : l'atmosphère de cette heure, cette sensation d'irrespirable qui atteignait même les choses! J'étouffais au fond de cette cuisine; et pourtant, je vous jure que, pas plus que Mademoiselle, je ne savais où nous allions!...

Maintenant, imaginez la halte imposée par le repas sur cette route tragique. A côté, dans la salle à manger, Marcel Clerabault et la cousine Rose bavardent, rient; c'est vraiment le premier tête-à-tête sans arrière-pensées, le premier où, libres du souci lancinant, ils n'ont plus qu'à s'occuper d'eux-mêmes. Autour d'eux Nanette va et vient, ivre d'angoisse. Chaque fois qu'elle ouvre la porte pour passer, ses jambes flageolent. Pourquoi en effet Mademoiselle ne recommencerait-elle pas à parler tout haut, *exprès*, pour qu'*il* entende? Imaginez surtout Noémi sur

sa chaise, présente, quoique invisible, Noémi revenue sans qu'ils le sachent et ramassant les moindres éclats de leur joie, tel un avare des pièces d'or, pour être bien sûre de l'enfouir toute quand l'heure sera venue... A cette époque, une simple chandelle éclairait la cuisine. Placée sur le fourneau, elle laissait dans l'ombre à peu près la pièce entière. Ainsi, j'étais enveloppée de nuit. Le froid qui avait repris, aigu, resserrait mes pores. Les casseroles même avaient l'air de se recroqueviller. J'imaginais que tout d'un coup la maison s'était enfoncée d'un étage et que nous avions sombré dans la cave...

Jamais, d'ailleurs, dîner n'avait duré si longtemps. Les deux convives s'accordaient sans doute à prolonger la fête. C'est surtout quand le destin frappe à leur porte que les hommes perdent leur temps et croient l'avenir à eux. Enfin les sièges repoussés font crier le parquet. Encore des rires, un bruit de voix gaies, puis plus rien... la halte est terminée. Et soudain je compris que, pas plus pour Nanette que pour Noémi, cet intervalle n'avait compté. Ayant ramené la chandelle sur la table, Nanette revenait vers Mademoiselle, et se penchant vers elle :

— Alors, c'est vrai ?

— Ah ! vous y songez encore ?

Elles n'avaient même pas éprouvé le besoin de préciser mieux, tant elles retrouvaient leurs pensées au même point. Un seul changement : cette fois, chez Nanette, une colère froide et cet air implacable qu'ont certains juges résolus à pousser à bout l'interrogatoire du criminel que le sort leur a livré.

Elle reprit, fouillant d'un regard aigu le visage de Mademoiselle :

— Ces lettres... ou les avez-vous prises ?

Mademoiselle partit d'un rire sec :

— Je ne suis pas une voleuse. Vous oubliez qu'on me confiait même ces choses-là ?

— Et... vous les gardez ?

— Il paraît.

— Dans quelle intention ?

— Mais... pour les garder... rien de plus.

Nanette eut un geste d'exaspération :

— Je ne vous crois pas.

— Vous ne me croyez jamais.

La voix de Nanette, très basse jusque-là, monta :

— Quand le malheur veut qu'on ait de ces choses-là, il n'y a pas deux façons d'agir : on les brûle !

Mademoiselle secoua les épaules :

— A moins qu'on ne vous ait recommandé précisément de ne pas le faire.

— Ce serait elle qui...

— Vous l'avez dit, c'est elle.

Désarçonnée, Nanette à son tour tomba sur une chaise. Elle avait la certitude qu'on lui mentait, mais comment discerner ce mensonge ? Par quel moyen arracher la vraie pensée qui s'abrite derrière un front ? Mademoiselle, satisfaite de sa victoire, cessa enfin de sourire.

— Rappelez-vous, Nanette, que la veille de sa mort, elle m'a appelée... C'était pour me confier ce paquet, tout ce qui resterait d'elle !... Elle imaginait que, tant qu'il durerait, sa mémoire durerait aussi ! une idée de malade... n'importe ! Vous m'accusiez tout à l'heure de jouer avec les morts : il paraît que j'en suis loin. Quand ils m'ont confié un dépôt à garder, je le garde !

Nanette, maintenant, réfléchissait. Elle n'en était déjà plus à défendre la mémoire de la morte. A tout prix, ne fallait-il pas d'abord préserver Marcel Clerabault des racontars de Mademoiselle et le garer contre une révélation, fût-elle l'œuvre du hasard !

— Admettons : les lettres existent ; où les avez-vous mises?

— Pour cela, par exemple, vous êtes trop curieuse.

— Pas dans le secrétaire, je pense ?

— Oh ! non, rassurez-vous !

— Alors, où ?

Mademoiselle répliqua simplement :

— Je crois qu'il est temps de vous occuper de votre vaisselle.

Nanette reprit :

— Mais enfin, si lui, qui ne sait rien, les trouvait... c'est possible !

— Non.

— Ou si un jour, dans un coup de colère, une dispute, — sait-on jamais ? — vous alliez lui lâcher cela comme à moi...

— Lui en ai-je jamais parlé?

— Vous me l'avez bien dit !

La voix de Mademoiselle prit un accent de gravité bizarre :

— C'est peut-être que nous manquions d'un lien commun. Nous l'aurons désormais.

— Ah! s'écria Nanette, fouettée par cette menace qui se révélait enfin, vous aurez beau répéter cette histoire : je n'ai pas vu les lettres, je ne vous crois pas!

— Désirez-vous que je les lui porte immédiatement?

— C'est donc que vous les avez sur vous!

Et je crus que Nanette allait se jeter sur Mademoiselle : mais celle-ci, impassible, le visage clos désormais, répondait encore :

— Pas si bête! N'y pensez plus et relavez, cela vaudra mieux.

Cette fois, Nanette se tut. Tout d'un coup, elle venait de comprendre que désormais Mademoiselle la tenait prise au piège...

Ce fut ensuite un de ces momens de trêve apparente durant lesquels les gens agissent à l'ordinaire, cependant que leur cerveau reste absent, polarisé par un souci unique.

Nanette faisait maintenant sa vaisselle, ainsi que Mademoiselle l'y avait invitée. Elle la faisait méthodiquement, avec les scrupules de propreté de chaque jour. Elle rinçait, essuyait, rangeait comme d'habitude. Elle avait la même précision de mouvemens, la même façon d'aligner l'argenterie sur un coin de la table, les verres à l'autre bout. Rien de changé aux apparences. Cependant, ce n'était plus elle. Elle n'était plus un être, mais une pensée qui marche. Inutile de parler : on la lisait dans ses yeux bridés, sous son front barré par une large ride, jusque dans sa manière de prendre les assiettes; à l'avenir, elle ne s'occuperait plus que de chercher les lettres, les lettres que Mademoiselle avait dû voler et qui menaçaient la sécurité de Marcel.

Noémi, elle, ne bougeait pas. Elle savait très bien que, si la bataille semblait finie, ce ne pouvait être que pour quelques heures; mais quelques heures, n'était-ce pas précisément ce qu'elle avait voulu?

— Là! j'ai terminé, dit enfin Nanette. Allons nous coucher.

— Vous avez raison. Bonsoir, répondit Mademoiselle sans même tourner la tête.

— Mais, vous-même?

— Moi, je reste. J'ai encore besoin de me chauffer. Ma chambre est vraiment froide.

— Faites-y du feu.

— Dépense inutile. Il y en a ici, n'est-ce pas?

Il y eut une seconde incertaine. Peut-être Nanette voulait-elle attendre que Mademoiselle se fût décidée à la suivre, mais brusquement le sort décida :

— Bien. Je m'en vais.

Et elle partit, tel un fantôme. Mademoiselle ne bougeait toujours pas. Elle réfléchissait.

Elle venait de percevoir tout à coup l'inanité de son acte. Qu'importait de s'être assurée du silence de Nanette, si rien ne suivait. Tout en elle affirmait que la minute décisive avait sonné, que, faute d'agir, c'en serait fait de la passion qui, depuis son arrivée dans la maison Clerabault, avait alimenté sa vie. Elle savait encore qu'une chose devait exister qui changerait son désastre en triomphe : mais, parvenue là, elle s'égarait dans le noir. Non seulement elle n'apercevait rien, mais elle n'osait avancer, redoutant, par un singulier retour, de se frapper elle-même.

Distinctement je suivais maintenant sur le visage détendu de Noémi l'incertitude où elle se débattait. Je la vis ainsi lasse d'errer dans l'impossible, désespérant de poursuivre. Elle ne parlait pas, mais tout en elle disait : « A quoi bon? » Enfin, elle prit à son tour la lumière pour s'en aller, et je crus vraiment le danger disparu quand elle changea d'idée soudain, et vint ouvrir le placard où était l'encrier. Ayant ensuite approché une chaise, elle monta dessus, promena sa main à l'intérieur du bandeau qui couronne l'ouvrant, jusqu'à ce qu'elle eut rencontré un paquet suspendu à un clou, et, détachant celui-ci, descendit avec lui. Aucun doute possible, c'étaient les lettres!

Ainsi, elles étaient là, dans la cuisine, à portée de chacun! Elles étaient là, mieux cachées par cette absence apparente de précaution qu'au fond d'un coffre. Nanette ou Marcel Clerabault auraient-ils jamais songé à fouiller ce placard? On pouvait d'ailleurs vider celui-ci; suspendu à son clou, à l'abri du plumeau comme des regards, le paquet ne courait aucun risque. Allons! Mademoiselle avait bien choisi la place!

Laissant le placard ouvert, Mademoiselle s'installa devant la table, défit la ficelle du paquet, — un cordonnet bleu que je vois encore, — et dépliant le carton blanc qui servait d'enveloppe, éparpilla devant elle des feuillets, une vingtaine au plus, tout ce qui restait du grand amour de Rose Clerabault!

Ah! la pauvre chose que l'amour des hommes! Dire que, si

Noémi avait dit la vérité, Rose Clerabault avait mis là son espoir de survie! Pauvre chose, qu'un souffle suffisait à faire remuer, qu'un peu de vent aurait enlevée, qu'une flamme de chandelle aurait anéantie! Était-il possible que le repos, le bonheur, le renom d'une maison tinssent à si peu?

Par-dessus l'épaule de Mademoiselle, je pouvais les examiner à loisir, ces lettres. Toutes étaient écrites sur du papier bleu. Le papier n'avait pas changé de ton, mais l'encre avait pâli. Toutes encore portaient une date, comme si, consciens de ce que leur passion avait d'éphémère, ces amans avaient tenu à la fixer dans le temps. Toutes débutaient de la même manière : « Rose chérie, petite fleur... » mais la rose était morte, la fleur séchée. Aucune enfin ne portait de signature, — l'homme sans doute était prudent, — si bien qu'elles ressemblaient à des aveux commencés et jamais finis, la mort ayant passé trop vite!...

Distraitement, Mademoiselle allait de l'une à l'autre. Lisait-elle? Je ne le crois pas. Peut-être ne voulait-elle que respirer l'odeur de passion qu'elle se figurait s'en exhaler. Peut-être aussi leur demandait-elle conseil?

A ce contact, d'ailleurs, le passé se levait devant elle. Étrange passé! Certes, Marcel Clerabault avait cru jalouser à bon droit Noémi Pégu devenue la confidente, presque l'amie de celle qu'il adorait en vain : aurait-il jamais imaginé que la servante ramassée au hasard dans un orphelinat en était venue à connaître de tels secrets d'alcôve?

Fermant les yeux, Noémi revit l'homme qui avait écrit ces lettres. Il vivait encore. Il était même resté l'ami de Marcel Clerabault : c'est la loi. Elle eut un rire sourd :

— Et dire que ce sera lui, demain, qui leur rendra l'enfant. Il nous devait bien cela!

Tiphaine! les lettres étaient de Tiphaine!

Je frissonnai. En rouvrant ces papiers, Mademoiselle avait-elle donc songé à passer à son tour chez le juge pour lui dicter un verdict? Mais non, la même incertitude demeurait sous son front. Si elle y avait pensé, elle n'y pensait déjà plus. Une fille, sans protecteurs, sans famille, ne fait pas chanter à son gré un magistrat qui dispose de toute la puissance sociale : à ce jeu, la défaite est trop sûre...

Je répète qu'à ce moment encore, elle ne savait pas ce qu'elle

ferait. Si elle remuait toujours les feuillets, si elle s'obstinait à les examiner l'un après l'autre, c'était uniquement guidée par un instinct. On eût dit qu'elle savait déjà que la clé de son bonheur était cachée là. Elle ne l'avait pas trouvée jusqu'alors, mais rien désormais n'aurait pu la décider à suspendre ses recherches.

Soudain, je la vis tressaillir. Puis ses yeux devinrent fixes, son corps prit une rigidité de cadavre. Elle venait de lire une lettre, la tenait devant elle, et regardait...

Cette lettre, — un billet plutôt, — je puis la redire sans en changer un mot, grâce au secrétaire qui la possède encore. Elle était ainsi conçue :

« Rose, petite fleur chérie, demain tu seras libre. Deux mois que nous attendions cette heure! Ah! pouvoir baiser ces yeux, ta lèvre; n'être plus des amoureux furtifs, et te prendre enfin sans qu'on ait peur!... Je rêve. Il y a des roses sur ma table. Je te respire. A demain le triomphe. »

Toujours pas de signature, mais au coin droit, tout en haut, une date : *4 janvier 1822*.

Or c'était la date que Mademoiselle regardait, uniquement la date! Cette fois, l'éclair avait jailli dans la nuit. Sans hésiter, sans réfléchir non plus aux conséquences possibles, Mademoiselle avait trouvé : avec rien ou presque rien, un *deux* changé en *trois*, le salut était devant elle!

Comprenez-vous? Écrite en 1832, cette lettre établissait que Mme Morcins avait pris pour amant le juge chargé de son procès : écrite en 1832, elle prouvait à Marcel Clerabault que, même sous son toit, la cousine Rose, faute de mieux, utilisait ses loisirs en assurant son intérêt : après une telle préface, il ne lui resterait plus qu'à fermer le roman. C'était le salut, vous dis-je! et à quel prix? Un *deux* changé en *trois :* pas même de grattage nécessaire : un simple trait à prolonger, et tout était fini!

Mademoiselle, toujours, regardait la date. Avait-elle peur? Au moment de franchir une crevasse, les grimpeurs aussi se recueillent parfois : ils savent qu'ils la sauteront, mais leur cœur bat d'une peur sournoise, absurde puisqu'ils n'y céderont pas.

Donc, Mademoiselle regardait : et tout à coup je compris ce qui l'arrêtait. Ce n'était pas la peur de l'acte : ce n'était déjà plus qu'un détail d'exécution : la couleur de l'encre devenue

trop pâle, cette couleur morte elle aussi comme l'amour qu'elle devait perpétuer.

Enfin Mademoiselle se leva. Elle alla chercher dans le placard demeuré ouvert son encrier, sa plume, prit un verre qu'elle remplit d'eau, puis s'étant rassise, ramassa méthodiquement tous les feuillets épars sauf un, et en refit un paquet qu'elle noua comme auparavant, avec la ficelle bleue. Elle faisait cela d'ailleurs avec la même attention méticuleuse que s'il se fût agi de ranger une armoire ou de réparer un bas.

Quand ce fut terminé, elle trempa successivement sa plume dans l'eau du verre et dans l'encrier, traça un trait sur la couverture du paquet et attendit.

L'essai était sans doute satisfaisant, car elle sourit. Mais ensuite je la vis reprendre le paquet et le défaire. Elle venait de songer que le papier de la lettre était bleu et non pas blanc comme la couverture : pour agir en toute sécurité, c'était donc sur une lettre qu'il convenait de faire l'épreuve.

La précaution n'était pas inutile. Elle dut renoncer à la première méthode, trop simple, et procéder à des mélanges. Alors sur un gros papier de cuisine elle jeta de l'eau par places, introduisant chaque fois dans ces mares minuscules une quantité d'encre variable. Elle essuyait sa plume, la trempait et essayait encore.

Trois quarts d'heure environ s'écoulèrent ainsi. Tout à coup elle se redressa. C'était fait. Je n'avais même pas entendu un grincement sur le papier...

Si vous l'aviez aperçue ensuite remettant les objets en place avec une lenteur calculée, l'air parfaitement paisible, auriez-vous cru que ce n'était pas là une simple ménagère achevant sa journée en femme soigneuse et qui a la haine du désordre?

Quand ce fut terminé, elle revint à la table, prit la lettre, l'approcha de la lumière. Avec le même calme, elle la plia en quatre, la froissa légèrement et se dirigea vers le couloir.

Quelle pensée, à ce moment suprême, effleura son cerveau? Eut-elle un pressentiment des catastrophes que ce papier, si léger dans sa main, allait déchaîner sur tous, y compris elle-même? Elle était devenue pâle, les yeux fixes, mais elle continua de marcher. Je la vis s'enfoncer dans le couloir. Je devinai qu'elle gravissait à tâtons l'escalier...

Dans la cuisine, la chandelle allongeant sa flamme comme

un cierge fumait. Il était onze heures et demie du soir. Je voulus sonner : mon marteau trébucha.

Et Mademoiselle reparut les mains vides : le crime était commis!

V

Il n'est pas nécessaire d'être le témoin des catastrophes, pour être ivre de peur : il suffit qu'on les sente venir, et de les attendre. Toute la nuit, tout le matin, j'attendis...

J'ignorais ce que Mademoiselle avait fait de la lettre, par quelle voie elle avait décidé de la remettre, à quelle heure celle-ci arriverait ; j'ignorais ce que déciderait Marcel Clerabault, ce que deviendrait Rose ; je m'efforçais de ne rien écouter, d'oublier ce que je savais, et encore que je vivais ; mais j'attendais!

Il y a des gens qui attendent dans une gare l'arrivée d'un parent, d'autres qui attendent le résultat d'un coup de Bourse, ou la décision d'un jury ; vous attendez aujourd'hui d'être vendues chez le notaire ou sur la place. Si l'on mesure une existence, on s'aperçoit que les deux tiers de celle-ci au moins se sont écoulés à attendre quelque chose ou quelqu'un : pourtant, je vous jure que, ni les autres, ni vous-même ne savez encore ce que c'est que d'attendre!

Cela commença dès la sortie de Mademoiselle.

Vous ai-je raconté qu'en partant, celle-ci m'avait regardée? Elle avait l'air de dire : « Et maintenant, souviens-toi tant que tu voudras, cela m'est égal : tu ne parleras pas! » Mais je n'y fis pas attention. Je n'éprouvais qu'une lassitude infinie. Le malaise du crime m'accablait, comme si je l'avais commis. D'ailleurs, aucun sentiment précis. Je ne me rendais compte ni de ce que je redoutais, ni de ce que j'espérais : il m'aurait été impossible de définir l'irréalisé dont j'étais pleine. Volontairement fermée au présent comme au passé, je ne m'occupais que de ma fonction : compter le temps et sonner.

Soudain des visions brèves me bouleversent : visions de fièvre évidemment et que je chasse d'un effort. « Puisque tu ne m'as rien dit, c'est que tu m'approuves, » a paru me signifier l'adieu de Mademoiselle. L'aurais-je approuvée vraiment?

Deviendrais-je complice parce que je ne puis que me taire? Dans les ténèbres, on ne sait plus au juste séparer le bien du mal. Les événemens s'enfoncent dans une fumée. On arriverait à douter qu'on existe ! Puis j'imagine Marcel Clerabault tuant la cousine Rose, la maison s'emplissant de clameurs sinistres, le drame déchaîné sur tous ceux que j'aimais... Glacée d'horreur, j'ai envie de sonner pour appeler au secours...

Écartons ces folies! La sagesse est de s'obstiner à battre, uniquement battre avec régularité les secondes qui me sont demandées, et je bats... Tant pis si chaque battement nous rapproche du but : l'essentiel n'est-il pas de ne pas réfléchir?...

Toute la nuit, je vous l'affirme, tant que rien ne bougea, j'allai ainsi. J'aurais pu me croire ramenée au temps où M. Virot me gardait en magasin. J'étais bien sûre d'avoir écarté l'obsession! Entendez-vous? J'étais *sûre* à ce moment, *tout à fait sûre* de ne pas attendre! Or, tandis que je me flattais de ma tranquillité comme de la plus pénible des victoires, déjà rien en moi n'échappait au supplice. Projetée vers ce qui n'était pas encore et allait être, je n'étais plus qu'un veilleur essayant de découvrir des formes qui doivent paraître et ne paraissent pas. Je n'avais même pas eu la patience de rester jusqu'au jour sans me mentir à moi-même : *j'attendais!*

Comment exprimer cette souffrance physique, cet arrachement de soi qui fait qu'on n'est plus où l'on est, et qu'un autre a pris votre place, tandis que votre âme véritable s'en est allée, rôde, tâtonne, se désespère, ne revient pas. Tout d'ailleurs a changé autour de vous, parce que tout aussi attend. Les choses, si elles n'ont pas bougé, n'ont plus le même visage. Les regards qu'elles vous jettent sont des regards d'étranger; le son qu'elles rendent, si on les heurte, est un son différent. Le silence même a un autre accent! Tandis que je croyais ne plus penser, dédoublée, je surveillais l'ombre, le ver qui subitement met sa vrille en branle, la porcelaine qu'un cahot de voiture fait trembler à distance, même le frôlement de la neige contre les carreaux, car la neige s'était remise à tomber. Tandis que, terrée dans un puits d'ombre, je me répétais : « Restons en paix, » ou bien encore : « Ne nous occupons pas de l'aube, elle est trop loin, » déjà je me demandais si je battais pour des vivans ou pour des morts et découvrais l'effroi non plus dans l'indéfini d'une journée qui vient, mais autour et derrière moi! A chaque battement,

j'avais la terreur de trébucher dans une catastrophe. *J'attendais*, vous dis-je !

Tout à coup, un bruit, un vrai bruit humain qui traverse le silence... Grand Dieu ! serait-ce l'œuvre qui commence?

Non, je reconnais Nanette. Nanette s'est levée un peu plus tôt, et vient dans la cuisine. Il est d'ailleurs naturel qu'elle n'ait pu dormir après la confidence que lui a faite Mademoiselle ; ainsi, cette descente prématurée est sans rapport avec ce que j'attends : c'est un fait normal. Rien encore n'a commencé...

Puis, c'est l'aube, cette aube tant redoutée et qui colle aux carreaux sa face blafarde... Dire que j'ai aimé l'aube, que je l'ai vue sourire ! Celle-ci grimace. Je voudrais la chasser. Je voudrais... mais au fait, qu'est-ce que je voudrais? car maintenant j'ai envie que la chose survienne : tout en effet serait meilleur que d'attendre encore en compagnie du possible et de recevoir ainsi goutte à goutte l'inconnu.

Ah ! quelqu'un a crié !... Ce n'est rien encore. C'est le chiffonnier qui passe...

A Saint-Michel, les cloches entrent en branle pour la première messe. Vont-elles sonner longtemps? Elles m'empêcheront d'entendre. Il est possible qu'à cause d'elles je ne sache rien. De grâce, qu'elles se taisent !

Rien, toujours... Au contraire, un silence farouche, un silence qui n'écrasait pas seulement la maison, mais l'extérieur. A cause de la neige qui tombe, impossible de se rendre compte si Mademoiselle a traversé la cour pour se rendre à l'église comme d'habitude. La cousine Rose dormait-elle toujours? Marcel Clerabault allait-il se lever? Vous avez vu cette année à quel point la maison inhabitée peut se taire : ce matin-là, elle se taisait plus encore, ou mieux, elle se taisait autrement. Nanette avait l'air de se mouvoir derrière une glace. Son poêle rougissait sans ronfler, ses casseroles se posaient sans heurt. Je ne savais même plus si je battais !...

Oh ! ce n'était d'ailleurs que le début ! Avez-vous remarqué que, lorsqu'on attend, il semble toujours que l'objet de l'attente va surgir tout de suite? Plus l'angoisse est grande, plus on imagine hâter le dénoûment. Misère ! mes aiguilles avançaient, je sonnais des heures, des demies, le supplice continuait, mais différent... pire !...

Justement parce que je n'entendais rien, je me figurai sou-

dain que les choses *s'étaient passées*, et quelles choses! Il n'y a pas de vêtement plus effrayant que le silence pour les actes des hommes. Quand ceux-ci ne parlent plus, c'est qu'ils redeviennent bêtes féroces. Étais-je seulement dans la maison des vivans? Pourquoi ne voyais-je, n'entendais-je personne?

Il y avait devant moi Nanette : soit. Dans ce cas, pourquoi Nanette n'était-elle pas montée encore pour faire la chambre de Marcel Clerabault? Pourquoi Nanette s'attachait-elle à éviter tous les bruits? On ne marche ainsi que lorsqu'il y a un mort au voisinage!

Et de nouveau, la vision qui surgit : Marcel Clerabault tuant la cousine Rose, ou mis sur la trace du faux et frappant Mademoiselle, ou se tuant... Il était homme à pouvoir faire tout cela : ne vous ai-je pas dit que, dès le premier soir, j'avais compris qu'il devait aimer ou haïr mortellement?

Démence : rien de tout cela ne pouvait s'être passé *dans la maison*. Il y a des crimes impossibles à commettre, simplement par ce qu'ils devraient avoir pour théâtre un lieu déterminé... Mademoiselle cependant ne venait-elle pas d'en commettre un? D'accord, mais celui-là n'était justiciable d'aucune loi. Il échappait au Code. Un meurtre au contraire se paye en public, un suicide fait scandale : meurtre ou suicide, la maison en aurait tremblé jusqu'au faîte. Autre chose avait surgi : Mademoiselle, peut-être, renonçant à donner la lettre... Oui, c'était cela! je ne percevais *rien* parce qu'il n'y avait *rien*.

Le jour vint. La seconde messe sonna, puis une troisième. Nanette ne quittait toujours pas la cuisine. Et ce silence qui persiste!...

Enfin, un frisson me secoue. Marcel Clerabault est près de moi. Comment est-il entré? Jusqu'alors, j'avais toujours distingué son pas. Serait-ce parce que j'ai cessé d'être une horloge pour devenir une âme qui guette éperdument, serait-ce pour cela que je n'ai rien entendu?

Nanette à son tour aperçoit Marcel Clerabault, mais sans manifester aucune surprise. Elle sait, elle, que les jours où il neige, celui-ci chausse toujours des pantoufles de laine. Quant à moi, je me moque bien de connaître les raisons de cette apparition muette : que Clerabault soit venu comme il voudra, il est venu!

J'écoute ensuite : j'écoute avec la volonté frénétique de

savoir. J'interpréterai au besoin les simples intonations. Dieu merci, l'attente va finir !

Marcel Clerabault approcha du fourneau et, me tournant le dos, dit simplement :

— Je t'ai appelée tout à l'heure. N'étais-tu pas descendue ?

— Vous avez appelé ? Il faut croire que les portes étaient rudement bien fermées.

Nanette en répondant avait les yeux baissés. Sans doute craignait-elle que Marcel Clerabault n'y lût ce qu'elle savait depuis la veille. Hasard ou volonté, leurs regards m'échappaient.

Marcel Clerabault reprit :

— Ce matin, je suis un peu souffrant.

— Vous êtes malade ?

Brusquement Nanette avait relevé la tête pour examiner Marcel. Que vit-elle ? Une expression d'effroi se répandit sur ses traits. Elle balbutia :

— Est-ce que Mademoiselle...

— Laisse donc Noémi en paix, interrompit Marcel Clerabault d'une voix accablée. Ce n'est rien, mais je voulais te prévenir que je ne déjeunerai pas. Mme Morcins déjeunera seule.

Quelle que fût l'expression choisie pour désigner la cousine Rose, elle certifiait que celle-ci était vivante.

— C'est encore ce procès qui vous tourmente, fit Nanette : heureusement qu'avec M. Tiphaine...

Marcel Clerabault l'interrompit de nouveau, mais, cette fois, de quel ton cassant !

— Le procès sera jugé comme il convient.

Et je ne doutai plus que la lettre fût parvenue.

Mais Nanette, qui ne voyait rien, poursuivait :

— C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas ? L'après-midi...

Il haussa les épaules.

— Je le pense.

— Quand vous y aurez été...

Il secoua la tête et reprenant son air d'accablement :

— Mais non, je n'irai pas ! Tu vois bien que je suis souffrant.

Puis, sans s'attarder plus, il partit par la salle à manger. Je n'avais toujours pas aperçu son visage. En revanche, je savais que Rose était vivante et la lettre arrivée. C'était quelque chose : pas assez vraiment pour faire cesser l'attente...

Il fallut encore se consumer une heure en impatiences

vaines. Toujours cette sensation d'un drame qui a commencé, mais qui n'est qu'au début et qui, tout à l'heure, avant la fin du jour, achèvera l'œuvre de terreur. Ah ! connaître où nous en sommes, ce qui surtout va survenir !...

Joie subite. Mademoiselle arrive... Elle, du moins, va m'apporter des nouvelles !

J'entends son pas sur le pavé de la cour. Il est régulier, sans hâte. Puisque Mademoiselle n'attend plus, c'est donc qu'elle sait tout ! Et je demeure suspendue à son approche lente. Quand elle pénètre dans la cuisine, j'ai envie de crier...

Oublierai-je jamais le regard qu'elle me lança dès l'entrée, ce regard pareil à l'adieu de la veille et qui me saluait en complice ? Apercevant ensuite Nanette qui, des assiettes en mains, partait pour la salle à manger :

— Que faites-vous là ?

— Mais... je prépare le couvert de Mme Morcins, puisque Marcel ne déjeune pas.

— Inutile.

— Pourquoi, grand Dieu !

— Mme Morcins est partie de grand matin. Je doute qu'elle revienne... déjeuner.

— Elle ira donc directement au tribunal ?

— A vrai dire, elle ne m'a pas confié ses intentions. Tout au plus, puis-je les deviner. Elle ne déjeunera pas... ni moi non plus, d'ailleurs...

Nanette, immobile, contemplait Mademoiselle. Un pli de haine barra son front.

— Qu'avez-vous encore fait ?

— Moi ? vous voyez bien que je me lève.

— Alors, qu'est-ce qu'il y a ?

— Cela... il faudrait le demander aux intéressés... s'ils étaient là.

Au même instant, on sonne sur la place.

— Quelqu'un... Allez voir... ou plutôt, non, j'y vais moi-même.

Elle revient presque aussitôt escortée par un commissionnaire.

— Tenez, c'est au premier, la chambre au fond de la cour. Nanette ! Mme Morcins qui e... oie chercher son bagage par un homme de l'hôtel de la Cloche.

Un cri de stupeur répond seul.

— Hé bien? Nanette, allez-vous faire attendre?

Hébétée, Nanette fait un signe vague et guide l'homme. On croirait qu'elle est ivre. Quoi! la cousine Rose a quitté la maison sans même un adieu? C'est impossible! Puis, l'homme revient. J'entends le frôlement d'une valise contre la paroi du couloir. Ce bruit sonne comme un départ de cercueil; j'ai l'intuition qu'on emporte avec lui l'amour de Marcel Clerabault. Mademoiselle de son côté sourit : n'est-ce pas son triomphe qui passe? Enfin! l'incertitude s'est évanouie! On a chassé Mme Rose. Je sais tout!...

Est-ce bien sûr? Est-il possible que ce rien, — un ordre de départ intimé par écrit, — ait pu suffire à Marcel Clerabault? Non, autre chose doit être en route, autre chose que cette fois ni Mademoiselle ni moi ne pouvons imaginer, mais que je sens approcher et qui nous emportera tous, telles des feuilles dans une rafale...

— Vous voyez que je n'avais pas tort, dit Mademoiselle à Nanette qui reparaît, anéantie; elle ne reviendra plus.

Nanette voudrait parler. Pourquoi Mademoiselle savait-elle cela *déjà?* Quelle manœuvre abominable se cache derrière le sourire qui ne quitte plus sa bouche?

— Ah! vous allez m'expliquer!...

Mais Mademoiselle est repartie. Il n'y a plus que nous deux dans la cuisine, Nanette, qui se croit la victime d'un cauchemar, et moi, qui *attends encore*, qui attendrai de nouveau sans trêve, certaine que la réalité atroce en est à peine à son début.

Nous restâmes ainsi près de six heures!

Six heures, face à face, avec l'angoisse que chaque minute semble nourrir; six heures à épier les moindres bruits et à souhaiter une apparition de vivant! Nanette, écroulée sur une chaise, dans une immobilité farouche, disait simplement de temps à autre : « Qu'est-ce qu'il y a eu, mon Dieu! qu'est-ce qu'il y a eu? » Elle aurait pu monter, frapper à la porte de Marcel Clerabault, car celui-ci n'était toujours pas sorti. Elle aurait pu tenter d'éclairer auprès de cet homme l'abîme de ténèbres où elle s'enfonçait défaillante : elle ne bougeait pas.

L'épouvante est contagieuse. Nanette aussi, j'en suis sûre, savait déjà qu'auprès de ce qui allait arriver, ce qui était ne compterait plus. Aurait-elle voulu marcher, d'ailleurs, qu'elle ne l'aurait pu. On eût dit que tout d'un coup son corps s'était

lézardé. Cinq minutes avaient suffi pour la mettre en débris. La vieillesse venait de tomber sur elle comme un torchon sur la tête d'un passant.

A quoi avons-nous pensé pendant ces six heures? Je ne m'en souviens plus. Peut-être à rien, et c'est le pire de tout. Je me rappelle pourtant qu'au moment où je frappai quatre heures, Nanette se tourna vers moi. Je compris qu'elle songeait qu'à ce moment le tribunal décidait du sort de Mme Rose, et, du même coup, le nom du juge Tiphaine me revint en mémoire. Que ferait à celui-là Marcel Clerabault? car, ayant lu la lettre, il n'avait pas pu ne pas reconnaître l'écriture! Était-ce pour le juge qu'était réservée la vraie vengeance? Tiphaine! Je venais de toucher la clé du mystère : mais ce ne fut qu'un éclair. Quand on attend, il semble qu'une force malfaisante s'amuse à troubler la piste. On rêve de choses vaines. Le vrai paraît absurde ou s'échappe. J'oubliai Tiphaine. Au surplus, tout allait s'effacer. On sonna. Le destin seul pouvait sonner ainsi!...

Ce fut un coup rude, autoritaire, et qui aurait dû briser la cloche, tant il me parut retentissant. Cela mit, sur le silence qui nous écrasait tous, un vêtement sonore mille fois plus terrifiant que ce silence même.

Nanette, arrachée de sa chaise comme par une force déchaînée, bondit vers le couloir.

On aurait pu croire la maison figée, elle aussi, par un spasme d'attente. Elle ne rendait aucun son, en dépit de la course de Nanette sur les dalles. Je n'entendis pas ouvrir. Puis un appel, — un seul, — me révéla pourquoi l'on sonnait ainsi. Nanette, revenue à la cage de l'escalier, annonçait d'une voix rauque :

— Marcel! la police!

Elle attendit ensuite sans rien demander, sans même s'étonner de cette arrivée d'un agent dans la maison, arrivée qui ressemblait pourtant à un sacrilège. Elle avait commencé de vivre désormais dans une autre contrée et coudoyait l'impossible sans y trouver de motif à surprise.

Une minute ou deux s'écoulèrent. Au fait, je ne me rappelle plus si ce fut très court ou beaucoup plus long, tant, à ce moment, hommes et choses, nous étions redevenus pareils : pour tous, le temps n'était plus que ce qu'il est, une conception dépourvue de réalité.

Enfin, un pas traîna dans l'escalier : Marcel Clerabault venait

recevoir la police. A l'inverse de Nanette, il descendait avec une lenteur calculée, degré par degré. Je ne le voyais pas; pourtant, j'avais l'impression d'une marche écrasée de vieux, comme si ses épaules étaient aplaties sous un sac de pommes de terre. Arrivé au bas, il demanda :

— Que me voulez-vous ?

Et cela encore, bien qu'il s'efforçât de s'exprimer tout bas, je le distinguai très bien. Tant qu'il allait être là, il ne devait plus d'ailleurs parler autrement. On aurait dit qu'il chassait du bout des lèvres des mots décolorés. C'était plutôt un sifflement que de la parole articulée. Cependant, malgré la distance, on n'en pouvait rien perdre. De même que la vapeur se condense brusquement au grand froid, ce murmure, dans l'épouvante de la maison, cristallisait subitement et sonnait clair comme un verre.

L'agent qui avait dû entrer à la suite de Nanette ne répondit pas tout de suite.

— Que me voulez-vous? répéta Marcel Clerabault.

L'agent, probablement intimidé, continuait de se taire.

Toute la maison, maintenant, écoutait avec moi. On avait envie de grelotter, mais on se raidissait de toute sa force pour ne rien perdre de ce que cet homme n'osait pas encore dire, bien qu'il ne fût venu que pour cela.

— Hé bien? fit pour la troisième fois Marcel Clerabault sans qu'on perçût aucune impatience dans cette demande.

Lui seul, en vérité, paraissait ne pas se soucier de sortir d'incertitude, peut-être parce qu'il n'en avait aucune.

L'agent se décida :

— C'est le commissaire qui m'envoie. On a repêché tout à l'heure une dame dans l'Ouche. On voudrait savoir s'il faut ramener le corps ici.

Nanette jeta un cri bref :

— Madame Rose !

Nous écoutions toujours. Est-ce bien écouter que sentir la vie, comme la mer sur une grève, se retirer par grandes nappes, sans qu'on puisse mesurer sa fuite, ni savoir quand cela cessera?

Puis Nanette ne parla plus. On aurait pu croire qu'elle avait disparu du couloir et que, seuls, Marcel Clerabault et l'agent y étaient demeurés.

Ce fut au tour de l'agent de répéter :

— Peut-on ?

— Non.

Le mot tomba sourdement, tel un couperet sur de la chair. L'agent reprit :

— C'était votre parente ?

Toujours le mot terrible :

— Non.

— Enfin, elle demeurait ici ?

— Non.

— Le commissaire prétend...

— Il ne sait pas. Elle était partie depuis longtemps.

— Alors, où la porter ?

Un intervalle à peine perceptible précéda la réponse :

— Chez le mari. La loi le lui a gardé. Elle en a un.

Subissant peut-être à son tour la contagion de l'épouvante, l'agent hésita avant de répondre : « Bien, Monsieur, » et il recula vers l'entrée.

Ah ! cette fois, voici que le sol résonnait ! La porte battit avec un bruit énorme, monstrueux qui secoua la maison jusqu'au faîte. Tout avait tremblé. Dans la cuisine, je fus déplacée par la secousse. Puis cela s'éteignit progressivement, très lentement. De même, quand une mine éclate, une poussière effroyable obscurcit l'air et met des heures à retomber... Ensuite le silence de sépulcre, la nuit...

Marcel Clerabault, Nanette, étaient-ils restés dans le couloir? S'étaient-ils enfuis ? ou bien l'espace s'était-il dépouillé au point de ne plus vibrer au contact de la présence humaine ?

Jusqu'alors, on ne s'était pas préoccupé de l'absence de lumière. Il était indifférent de n'y pas voir. Mais, en ce moment, ces ténèbres où toute matière était plongée, ces ténèbres muettes qui, après avoir mangé les formes, l'espace, effaçaient jusqu'aux êtres placés côte à côte, ces ténèbres décuplaient l'angoisse. Il semblait que, grâce à elles, tout devînt possible. On avait envie de hurler à la mort, comme des chiens.

Toujours rien dans le couloir : pas même un souffle pour révéler ce qui se passait là, maintenant que la police était partie et qu'on *savait !*

Soudain, ce fut bien pis : une voix sans timbre chuchotait distinctement :

— C'est à cause du procès, n'est-ce pas? On lui a enlevé l'enfant?

Ce devait être Nanette qui interrogeait. Pourtant, j'en doutai. Cette phrase dite si bas avait l'air de sortir des murailles. C'était peut-être la maison qui parlait, peut-être les ténèbres. Il y a des minutes où tout se confond. La voix d'ailleurs n'était qu'un souffle, sans rien d'humain. J'aurais juré qu'elle n'appartenait à personne : elle venait aussi bien de la cuisine que du grenier et s'éteignit comme s'était éteint le bruit de la porte.

Oh! ce silence encore qui guette la réponse, cet intervalle muet que remplit uniquement la peur, car tout avait peur désormais. Qu'est-ce que cela faisait que Marcel Clerabault eût interdit l'accès de la maison au cadavre de Mme Rose, puisque son fantôme venait d'entrer!

Une chose sans nom suivit.

La réponse enfin venait, et c'était un sanglot. Qui sanglotait ainsi? Marcel Clerabault, ou Nanette, ou tous les deux? Je ne sais pas : je n'ai jamais pu savoir. Je ne me rappelle qu'une chose : cette clameur, ces hoquets, ce gémissement ululant sans finir... Entendez-vous cet innommable dans la nuit? Tout est effacé, tout est devenu plus mort que la morte. La maison impassible a les yeux clos. Pas un mouvement pour y mettre une trace de vie. On se croirait effondré dans le néant, et, tout à coup, *cela* enfle, grossit, retentit comme des cris, *cela* se prolonge, ne veut pas, ne peut pas s'arrêter!... Désormais faudra-t-il donc toujours vivre à côté de *cela?*

Si encore on pouvait préciser d'où *cela* vient et qui pleure! Je répète que *cela* sortait de partout. Ce n'était pas la douleur de quelqu'un : c'était la Douleur, installée là en même temps que le fantôme et comme lui décidée à ne plus s'éloigner!

Soudain l'ivresse physique d'une lumière qui paraît... C'est Mademoiselle qui revient. Ah! qu'importe que ce soit elle, pourvu que la nuit cesse!

C'est Mademoiselle qui, au coup de cloche, saisie d'une atroce impatience, s'est décidée à descendre. A-t-elle pressenti que son œuvre n'est déjà plus son œuvre et que, pour avoir souhaité simplement de se débarrasser d'une intruse, le sort a fait d'elle un assassin? En tout cas, dès le seuil, les sanglots l'ont saisie à la gorge, l'obligent à ralentir, et elle s'arrête, juste en face de la cuisine!

Elle, du moins, je vais donc la voir! Jusqu'à cette minute, je ne pouvais qu'*imaginer :* désormais, au reflet de la douleur inconnue sur le visage du meurtrier, je saurai qui pleure!

Pas un tressaillement : seulement, Mademoiselle s'est appuyée au chambranle et laisse pendre le bougeoir. Enfin ses lèvres remuent. Elle dit, d'une voix où sonne malgré elle un relent de triomphe :

— Que s'est-il donc passé?

Alors la réponse terrible qui vient, à son tour, tuer cette impassibilité si assurée de la victoire :

— Mme Rose! Mme Rose qui s'est jetée à l'Ouche!

Mademoiselle a chancelé :

— Grand Dieu! Qui l'a poussée à cette extrémité?

Dans le couloir, la même voix de sanglots clame :

— C'est vous qui l'avez tuée!

Ce n'est pas Nanette qui parle ainsi : c'est la morte certainement!

Mademoiselle a reculé. Un tremblement affreux la secoue tout entière. Elle va répliquer, mais au même instant, un grand cri s'élève :

— Taisez-vous! C'est moi qui chez Tiphaine...

Je n'entendis plus rien. Marcel Clerabault, sans achever, remontait l'escalier comme un fou... Les sanglots s'étaient tus. Cette fois, tout était dit : j'avais cessé d'*attendre!*

VI

Quand une pierre tombe dans l'eau, après le premier fracas, la surface se referme, des plis glissent avec lenteur, et tout s'efface. De même, après cette journée, un calme sans rides régna sur la maison. On aurait dit que la cousine Rose n'avait jamais existé. Chacun avait repris ses occupations ordinaires; toutefois, personne ne parlait plus. Mademoiselle donnait ses ordres brièvement et à voix basse. Nanette répondait par oui ou par non, et le reste du temps demeurait bouche close. Marcel Clerabault ne paraissait pas. En dehors des heures de repas nécessairement plus agitées, je crois bien qu'à la cuisine j'étais le seul bruit vivant!

Au début, cela me parut naturel. De pareilles secousses

laissent après elles un appétit de repos qui annihile tout désir d'activité. On ne rêve plus que d'oubli. Simple témoin, j'éprouvais un soulagement à être ainsi enveloppée de silence : que devait-ce être pour les acteurs ?

Mais peu à peu cette prostration des êtres et des choses recommença de m'inquiéter. J'ignorais ce qui se tramait. Il ne se passait peut-être rien. Pourtant, je sentais qu'une fois entré, le fantôme de Mme Rose n'avait pas dû repartir. Supposition ridicule, évidemment. On a toujours, malgré le démenti des faits, une tendance à vouloir que le crime soit puni et la vertu dûment récompensée. Les criminels ont-ils seulement des remords? Mademoiselle, par exemple, s'était-elle même rendu compte qu'elle était un assassin?

Chaque fois qu'elle venait à la cuisine, je scrutais son visage. Aucun souci n'y paraissait, sinon celui du travail immédiat. Approchait-elle du placard, elle le faisait sans hésitation ni répugnance. Elle l'ouvrait, y prenait des objets, touchait peut-être le paquet de lettres et ne tressaillait pas. Elle n'avait pas interrompu d'ailleurs ses habitudes pieuses, allait tous les jours à la messe et au confessionnal le samedi. A n'en pas douter, le cri qu'elle avait jeté à l'annonce du suicide : « Qui l'a poussée à cette extrémité ? » était bien la complète expression de sa pensée intime. Non, elle ne croyait pas avoir tué Mme Rose : elle s'était contentée de la faire chasser. Pour le reste, c'était affaire à d'autres, Tiphaine, les juges, on ne savait qui... Bien mieux, un soir, je la vis revenir après le départ de Nanette, et s'installer, de même que jadis, devant ses comptes. A dater de là, elle n'y manqua plus. A la seule lenteur de son travail, il était certain qu'elle espérait la visite de Marcel Clerabault !

Donc, tout ici avait oublié la morte. Mademoiselle n'avait point de remords : pour Marcel Clerabault, l'heure, sans doute, avait sonné de renouer des habitudes interrompues. Seules Nanette et moi, regrettions encore la disparue, mais Nanette ne parlait plus, et moi, je ne parle pas... Pourtant mes pressentimens me poussaient à ne voir dans ce présent qu'une paix menteuse. Les pressentimens sont comme le parfum. Les chimistes n'ont jamais pesé un parfum, et on le respire cependant ! Il arrive même qu'il grise.

Cela dura deux mois ou à peu près. Janvier s'écoula, puis février. Avec mars les jours grandirent. Nanette commençait

d'ouvrir parfois la fenêtre. Quelquefois aussi, le soleil daignait entrer dans la cuisine. Rien d'ailleurs ne se modifiait dans la maison. Elle demeurait muette, accablée, hypocrite. Elle avait l'air d'un banquier marron qui escroque dans une soirée mondaine l'estime des honnêtes gens. Pour le passant qui la contemplait du parvis Saint-Michel, elle continuait d'être le modèle des maisons décentes : pour nous seuls, les habitans, elle abritait une situation monstrueuse, mais que rien ne devait trahir : le rang qu'on doit garder est le plus sûr des bâillons.

Admirez la vanité des sécurités humaines. Tandis que je me désespérais de la sorte, déjà le hasard suivait sa route. Je ne m'étais pas trompée, le fantôme préparait sa revanche et j'eus la certitude que celle-ci entrait auprès de nous, le vendredi 16 mars, c'est-à-dire le jour où Marcel Clerabault, se décidant enfin, descendit à la cuisine pour retrouver Mademoiselle qui l'y attendait, comme elle l'avait attendu chaque jour depuis bientôt six semaines...

Pour bien comprendre ce qui arriva, il est nécessaire de vous rappeler le décor et la position des meubles. C'est d'ailleurs assez simple.

Étant installée près de la fenêtre, j'avais en face de moi la porte qui conduit à la salle à manger, celle précisément par laquelle Marcel Clerabault allait entrer. A droite de cette porte est le placard formant, à l'angle des deux murs, un pan coupé triangulaire. Entre la porte et moi se trouvait enfin la table. Mademoiselle, assise de mon côté, me tournait le dos, mais, par-dessus son épaule, j'apercevais la moitié du livre de comptes ouvert devant elle, le bougeoir et l'encrier.

Je venais de sonner dix heures.

Mademoiselle, arrivée depuis longtemps déjà, n'avait pu jusque-là se résoudre à toucher à ses comptes. Ayant suivi mes coups, elle estima sans doute que cette soirée serait pareille aux autres et qu'il était inutile de prolonger la veille. Elle prit donc la plume et se mit à écrire. Il suffisait au surplus de voir sa hâte à tracer les lignes pour comprendre combien cette besogne lui paraissait fastidieuse.

J'oublie de mentionner que le livre qui lui servait était de grand format. Ses comptes, d'autre part, étant fort courts, il en résultait qu'une page pouvait en contenir plusieurs. J'en voyais

ainsi trois sur la page de gauche. La fin du dernier occupait le sommet de la page de droite.

Mademoiselle, donc, était en train d'écrire quand je la vis s'arrêter subitement. Plus habile que moi, elle avait entendu marcher dans la chambre du haut. Un instant elle demeura la main levée, guettant de toute son âme ce bruit imperceptible et qui retentissait en elle comme une fanfare inespérée. Cela dura quelques secondes à peine; déjà la porte s'ouvrait en face de moi : Marcel Clerabault venait de paraître.

Était-ce bien lui? Je ne le reconnus pas tout d'abord. Épaissi, les épaules engoncées dans une vieille redingote, il semblait un commerçant au lendemain de sa déclaration de faillite. Il en avait le regard incertain, l'air soupçonneux, ce je ne sais quoi de crasseux qui s'abat sur les déclassés, alors qu'ils portent encore leurs vêtemens des temps heureux. Il était descendu sans lumière. On devinait qu'il recherchait maintenant la nuit. Même la triste clarté qui régnait ici suffit pour le gêner, et ce fut son premier geste de porter les mains devant ses yeux, comme pour prolonger les ténèbres d'où il venait. Puis il approcha de la table et s'assit lourdement, sans même jeter un regard sur Mademoiselle. Une fois affalé seulement, il s'aperçut qu'elle avait quitté sa place pour venir à sa rencontre.

— Eh bien? dit-il, que faites-vous? reprenez votre chaise. Vous voyez bien que j'ai à vous parler.

Frappée par son accent étrange, Mademoiselle murmura doucement :

— Vous me permettrez bien pourtant de vous dire quelle joie vous me faites en descendant ici!

Il eut un haussement d'épaules :

— Je vous en prie, asseyez-vous et, si vous êtes heureuse, gardez pour vous ce bonheur inutile.

— Mon Dieu! répliqua Mademoiselle, il y a si longtemps que j'espérais ce moment!

Il l'arrêta de nouveau :

— Mais asseyez-vous donc! et contentez-vous de m'écouter!

Il parlait avec effort, comme s'il soulevait un fardeau.

— Vous voyez que j'obéis, dit encore Mademoiselle sur un ton suppliant.

Et elle revint à la table. Dans sa hâte à se lever, elle n'avait même pas songé à lâcher sa plume. Avant de s'installer, elle la

déposa soigneusement sur le bec de l'encrier pour éviter de salir le bois; puis, sans toucher au cahier de comptes qui resta ouvert, elle prit son attitude coutumière, les coudes appuyés, le menton sur ses mains croisées. Comme je l'ai expliqué, elle me tournait le dos et je ne pouvais apercevoir son visage, mais à la seule tension des épaules, à l'immobilité du buste, je pressentais ce qu'il pouvait exprimer! Minute divine! Quelle que fût la rudesse de cet homme, il était là! Une fois de plus, il revenait, écrasé par la vie, mais qu'importait cette diminution passagère? N'était-ce pas au contraire une chance? Malheureux à ce point, il trouverait doux d'accepter ce qu'heureux il avait dédaigné...

— Maintenant, reprit-elle à mi-voix, vous pouvez parler. En quoi puis-je vous être utile?

Marcel Clerabault avança la main vers le bougeoir qui était placé entre eux :

— Cette lumière...

— Voulez-vous que je la mette ailleurs?

— Laissez...

Il avait pris le bougeoir, le poussait de côté, mais pas au hasard. On aurait dit qu'il tâtonnait pour lui trouver la place convenable. Et soudain je compris que ce qu'il cherchait avant tout, c'était de mettre les traits de Mademoiselle en pleine clarté, de telle sorte qu'aucun de leurs mouvemens ne pût désormais lui échapper. Du même coup, je sentis la nuit se peupler. Il me sembla que le fantôme de Mme Rose dirigeait cette main tremblante.

— La veille du départ de Mme Morcins, j'ai trouvé devant ma porte une lettre... une lettre qui lui appartenait et qu'elle avait perdue, reprit Marcel Clerabault d'une voix blanche.

Au nom de la cousine Rose, à ce nom que j'entendais prononcer pour la première fois depuis deux mois, Mademoiselle ne frémit pas. S'attendait-elle à ce début? C'était possible.

Marcel Clerabault poursuivit :

— J'ai cru longtemps, du moins, qu'elle l'avait perdue. Depuis lors, j'y ai beaucoup réfléchi. Aujourd'hui, il me paraît singulier que ce soit elle qui, par inadvertance, l'ait laissée tomber ce jour-là, et précisément à cet endroit.

Il s'arrêta. Ses mots devenaient de plus en plus pesans. En même temps, il regardait fixement Mademoiselle, quoique sans insistance apparente.

Toujours impassible, Mademoiselle sentit qu'elle devait parler. Il fallait, sous peine de fortifier un soupçon qu'elle pressentait déjà, il fallait qu'elle dît quelque chose, n'importe quoi : et ce fut la phrase la plus naturelle, la plus simple, qui vint à ses lèvres en guise de réponse :

— Mme Morcins était très étourdie...

Marcel Clerabault se recueillit et reprit, sans cesser de fixer son regard sur Mademoiselle :

— Étourdie?... en effet, je me le suis répété souvent pour expliquer cette aventure inexplicable... Cette fois cependant, l'étourderie me paraît une cause à écarter. Supposons un instant qu'elle portât la lettre sur elle : où l'aurait-elle placée ? dans sa poche. Vous me direz que précisément une poche est l'endroit qui se prête le mieux à ce genre d'accident. On y met aussi son mouchoir, sa bourse, et il suffit qu'en retirant l'un de ces objets, on accroche par mégarde le papier qui est auprès, pour perdre celui-ci. Seulement, dans le cas présent, il y a une difficulté à laquelle je n'ai songé que plus tard : Mme Morcins ne mettait jamais rien dans sa poche. Elle tenait toujours son mouchoir à la main et ne portait pas d'argent sur elle. Je me rappelle même lui en avoir fait des reproches.

Les yeux de Marcel Clerabault errèrent une seconde autour de la pièce. Je les sentis passer sur moi sans qu'ils s'arrêtassent. Ils exprimaient une incroyable lassitude.

— Alors? dit enfin Mademoiselle.

— Alors, répéta Marcel Clerabault, je me demande si ce ne serait pas vous, par hasard, qui auriez apporté la lettre là où je l'ai trouvée...

En même temps, tels des oiseaux de proie, ses yeux fondirent sur elle. Aigus, luisans, ils la fouillaient jusqu'à l'âme.

Je vis Mademoiselle réprimer un sursaut. Qui sait si, rapide comme l'éclair, l'idée ne lui vint pas d'avouer tout de suite? Après tout, si elle avait trouvé cette lettre et pris ce détour pour avertir cet homme de la duperie dont il était victime, n'était-ce pas un acte légitime dont elle devait se montrer fière? Avouer, c'était encore provoquer l'explication décisive que son cœur souhaitait... Mais elle eut peur et n'osa pas.

— Je ne comprends plus, dit-elle. Et d'abord, de quelle lettre parlez-vous?

A mesure que les yeux de Marcel Clerabault s'obstinaient à

fouiller le visage énigmatique, le mur auquel ils se heurtaient semblait devenir plus épais. Il fit un geste découragé :

— Dire que si vous mentiez, vous auriez le même regard!

Hardiment, Mademoiselle redressa la tête :

— Pour mentir, il faudrait savoir ce dont il est question.

Il haussa les épaules :

— La femme ment toujours...

— Je vous jure...

— De grâce, à quoi bon?

Clairement elle sentit qu'il ne la croyait pas. Or il semble que, précisément lorsqu'on ment, ce soit l'heure où l'on s'irrite le plus de n'être pas cru.

— Soit. Admettons que je mens. Je sais ce qu'est cette lettre; je sais qui l'a jetée devant votre porte. Encore, pour mentir, faudrait-il avoir un motif : lequel?

Elle eut un rire nerveux :

— Serait-ce par hasard le plaisir de vous voir souffrir? Car vous souffrez... Oh! ne niez pas!... vous souffrez de je ne sais quel chagrin qui vous dévore, dont vous ne parlez pas, et qui vous suit sans trêve. C'est pis qu'à la mort de votre femme. J'ai beau ne jamais vous parler, m'efforcer d'être comme si j'étais absente, croyez-vous que je l'ignore?

Il l'interrompit :

— Cela ne regarde que moi.

— Vraiment? Cela ne regarde que vous? Vous avez la mémoire courte! Alors pour quoi comptez-vous mon chagrin de vous voir ainsi abattu par je ne sais quelles pensées, — de ces pensées à coup sûr qui ne viennent que lorsque la raison s'égare, car si l'on raisonnait, elles ne résisteraient pas à l'examen! Je sais très bien que je n'existe pas pour vous. Cependant, avez-vous cru pour cela que je cesse de m'occuper de vous? Ainsi, depuis deux mois je me consume au contact d'une douleur que j'ignore, je donnerais ma vie pour la supprimer, il suffirait d'un mot pour la calmer et, ce mot, je ne le dirais pas! J'aimerais mieux mentir!

Elle parlait d'une voix cinglante. La pensée ne l'effleurait pas qu'après son premier crime elle en commettait un second en s'acharnant sur la morte sans nécessité, par dilettantisme.

Harassé, Marcel Clerabault baissa les yeux :

— Soit, je vous crois... je vous crois...

La croyait-il vraiment? Elle continuait d'en douter. Elle avait l'intuition d'un obstacle invisible dressé devant elle. Disparue, la cousine Rose allait-elle devenir plus dangereuse que présente? Elle reprit, agressive :

— Vous l'affirmez, mais c'est mon tour de me demander qui ment ici? Ah! quand aurez-vous cessé de vous défier de moi? Voici deux mois, vous dis-je, que je vous vois victime de scrupules imbéciles, et deux mois que je n'ose pas... oui, que je n'ose pas vous contraindre à parler. Comprenez-vous? Depuis deux mois, je devine... je sens qu'il suffirait d'exprimer tout haut votre cauchemar pour le faire évanouir, et je me tais! Enfin, ce soir, vous êtes là. Rassurez-vous! il ne sera pas dit que vous êtes venu pour rien. Qu'y a-t-il, voyons? Quelle chose s'est passée, qui menace d'emporter votre raison? On ne se laisse pas anéantir par des chimères!

Marcel Clerabault jeta un cri sourd :

— Des chimères!

— Allons donc! Regardons les choses en face. Croyez-vous que je ne devine pas? Vous avez parlé d'une lettre trouvée à votre porte. Cette lettre, bien que je ne la connaisse pas, je me doute de ce qu'elle contenait, puisque, après l'avoir lue, vous avez invité Mme Morcins à quitter la maison. Cette femme vous dupait, vous l'avez chassée... Et après? Était-ce juste ou non? Fallait-il la supplier de continuer chez vous ce qu'elle avait commencé chez son mari?

Une colère vibrait dans son accent. On sentait que cette fois c'était moins aux pensées de Marcel Clerabault qu'elle jetait l'anathème qu'à d'autres s'élevant au fond d'elle-même.

Elle poursuivit, s'exaltant :

— Trêve de lâcheté : le voilà, votre crime! Vous avez obligé cette femme à loger à l'hôtel de la Cloche. Il y a de quoi, vraiment, faire le remords de toute une vie!

Le regard de Marcel Clerabault vacilla :

— Mais... après... fit-il d'une voix sans timbre.

— Après? Elle a voulu se tuer, elle y a réussi : c'est son affaire. Ni vous ni moi n'y étions pour rien!

Farouche, Marcel Clerabault se leva :

— Vous vous trompez : c'est moi qui l'ai tuée!

— Vous!

Mademoiselle eut un éclat de rire strident.

— Alors, à distance? car autant qu'il m'en souvient, ce jour-là, vous n'êtes pas sorti.

— Je suis sorti.

— Quand?

— A six heures du matin, dès que j'ai trouvé la lettre.

— Et vous avez été...

— Chez Tiphaine, exiger qu'on lui retirât l'enfant!

A demi dressée, Mademoiselle jeta :

— Vous avez fait cela!

— Vous voyez bien que je suis l'assassin responsable! fit Marcel Clerabault retombant sur sa chaise.

— Ah! non! pas vous!

Éperdue, Mademoiselle avait jeté les bras en avant, comme pour écarter une vision.

— Qui, alors? dit Marcel Clerabault.

— Tiphaine aurait condamné sans cela!

— Non!

— Comment le savez-vous? Vous flattez-vous d'être descendu dans la conscience de ce juge? Qui sait si avant de voir la lettre...

— Il ne l'a pas vue : je l'ai gardée.

— Vous l'avez gardée et vous dites...

— Oui, je dis que je suis l'assassin.

Il y eut un arrêt. Marcel Clerabault avait baissé la tête. On entendait leurs respirations oppressées par l'effroi.

— Ce n'est rien encore, murmura enfin Marcel Clerabault dans un souffle, aujourd'hui j'ai peur d'avoir été injuste!

— La lettre ne suffit plus pour vous convaincre?

— Je doute,... ou plutôt, non, je suis sûr qu'elle était innocente!

Mademoiselle frémit :

— Pourquoi ne pas prétendre aussi que la lettre était fausse?

— Même, chez Tiphaine, j'ai douté!

Mademoiselle frémit encore :

— Serait-ce lui par hasard qui vous aurait suggéré des scrupules?

La voix de Marcel Clerabault s'assourdit de plus en plus :

— Peut-être... Est-ce qu'on sait?... Au début, quand je lui ai dit : « Elle a un amant, je le connais, j'ai les preuves, » il a commencé par hausser les épaules. Quand j'ai poursuivi :

« Vous savez quel il est, vous le savez mieux que personne! » j'ai vu qu'il me croyait devenu fou. Puis j'ajoute : « Reconnaissez-vous son écriture? » il ne m'a pas laissé achever, il a blêmi, puis ricané : « Regardez mieux, mon cher : on se trompe quelquefois de correspondant et celui qui reçoit n'est pas toujours celui auquel le poulet fut destiné! »

— Vous parlez par énigmes, interrompit Mademoiselle.

— En effet, cela ne vous regarde pas, dit brusquement Marcel Clerabault comme s'il s'éveillait d'un songe et il se leva.

— Attendez! dit Mademoiselle.

Elle avait eu peur qu'il ne partît ainsi. S'il s'en allait, elle était certaine qu'il ne reviendrait jamais.

— Quoi encore?

Elle le considéra une seconde :

— Comme vous l'aimez toujours!

— C'est possible, fit-il du même ton sourd.

— Si vous l'aimiez un peu moins, vous n'auriez aucun doute.

— Je douterais encore. Il y a autre chose... que vous saurez plus tard... ou jamais. Bonsoir.

Il se dirigeait cette fois vers la porte. Se levant, Mademoiselle courut le rejoindre.

— Vous reverrai-je au moins?

Il ne l'écoutait déjà plus : il continuait de s'éloigner, pareil à un automate, et je crus, comme Mademoiselle, que tout était fini, quand brusquement il se retourna :

— Nierez-vous en tout cas qu'ici même, au Jour de l'an, je crois, vous l'ayez menacée?

Désarçonnée par le regard aigu qui de nouveau la scrutait, Mademoiselle balbutia :

— C'est elle qui vous a raconté cette histoire?

Marcel Clerabault fit un geste de colère :

— Peu importe comment cela m'est venu : je le sais.

Mademoiselle baissa la tête.

— En effet... j'avoue...

Il eut un mouvement farouche :

— Que lui avez-vous dit?

— Mais... rien ou presque rien... ce que je vous avais dit, à vous, une demi-heure auparavant.

— Vous vous êtes permis...

— Je ne le nie pas.

— De quel droit avez-vous fait cela ? De quel droit ?

Sa voix sonnait furieuse. En même temps, il avançait vers Mademoiselle, ayant l'air de foncer sur un ennemi. A mesure, Mademoiselle reculait. Ils avaient fait ainsi le tour de la table, si bien qu'à ce moment, Marcel Clerabault était venu à l'ancienne place de Mademoiselle. C'était lui maintenant dont je n'apercevais plus que le dos, elle qui se trouvait en face de moi.

Je vis les yeux de Mademoiselle s'enflammer : debout, elle appuya les deux poings sur la table et martelant les syllabes :

— De quel droit ? Du seul que vous ne puissiez pas me retirer parce qu'il est mon bien et que, dussiez-vous me chasser, je l'emporterais avec moi. Oui, j'ai fait cela ! J'ai eu le courage que vous n'aviez pas. Parfaitement ! j'ai osé lui dire que sa présence ici menaçait de vous nuire, que vous aviez été trop souvent victime de vos idées larges pour qu'elle continuât d'abuser d'une hospitalité qu'elle imposait. Et comme elle aussi voulait savoir de quel droit je me permettais de parler, j'ai répondu sans hésiter : « Parce que je l'aime ! »

Un cri tenta de l'interrompre, mais elle ne s'arrêta pas.

— Oh ! ce n'est pas ce que vous imaginez ! je ne demande à être ni votre femme, ni votre maîtresse, je ne demande rien, pas même d'être auprès de vous si vous ne le voulez pas; mais vous n'empêcherez pas que cela soit et que tout mon être vous appartienne ! Insultez-moi, battez-moi, jetez-moi à la rue : qu'importe ! je l'ai dit, je vous aime ! je vous ai toujours aimé ! je vous aime à la façon du pauvre qui regarde un festin derrière une vitre, comme une femme qui sait bien qu'elle aime dans le vide et que son amour demeure une dérision; mais je vous aime et vous n'y pouvez rien : vous me tueriez sur place que mon cœur continuerait !

Revenu à lui sous le flot de cette parole ardente, Marcel Clerabault ne tentait plus d'interrompre, et moi je contemplais Mademoiselle. Cette minute la payait au centuple du passé souffert, de son crime d'hier, des affres de demain. Enfin ! elle avait donc jeté son amour à la face de cet homme ! Dire qu'elle avait gémi jadis parce qu'une parole ne s'efface pas : grâce au ciel, celle-là non plus ne pourrait plus s'effacer ! Et elle leva les yeux vers moi, des yeux qui célébraient la revanche : « Te souviens-tu ? semblaient-ils me crier, elle m'avait menacée de le lui

dire. Hé bien ! c'est moi aujourd'hui qui viens de m'en charger ! »

— Mon Dieu ! Noémi, murmura Marcel Clerabault du même ton las qu'au début, je ne vous en demandais pas tant !

Accablé, il se laissa tomber ensuite sur la chaise qu'occupait au début Mademoiselle, et le silence recommença. Leurs âmes harassées avaient besoin de repos : ils haletaient comme des coureurs.

Mademoiselle avait baissé la tête. Après l'exaltation du triomphe, elle doutait presque qu'il l'eût écoutée, tant elle sentait de distance entre eux, même après cela ! Marcel Clerabault, lui, regardait machinalement le cahier de comptes désormais ouvert devant lui. Il le regardait, comme on fait quand la pensée est ailleurs, sans rien lire. Cela lui produisait uniquement l'effet d'une tache. Il aurait examiné de pareille manière un journal ou tout autre objet placé à cet endroit.

Soudain je devinai à un léger mouvement d'épaules que son attention venait de se fixer. J'eus en même temps la sensation qu'une chose formidable survenait, qui allait tout orienter.

— Tiens, dit-il, vous avez donc changé d'encre?

Il avait posé la question d'une voix indifférente. Aux minutes fatales, les hommes sont aveugles. Mademoiselle, trop préoccupée d'elle-même pour interpréter des nuances, ne vit là qu'une demande faite pour éviter un mutisme gênant.

— Non, dit-elle, pourquoi ?

Marcel Clerabault fixait toujours la dernière page où figuraient, l'un au-dessous de l'autre, la fin d'un compte ancien et le début du compte de la journée. Le premier en effet semblait tracé avec de l'encre noire, le second avec de l'encre grise.

— Pour rien, fit-il : on voit bien que, grâce à la chimie, tous les produits sont frelatés. Voyez comme cette encre noircit avec le temps.

Mademoiselle haussa les épaules :

— C'est sans doute la chaleur qui l'altère.

— Où mettiez-vous ce cahier ?

— Mais, là... dans ce placard.

— En effet,... ce doit être la chaleur...

Et Marcel Clerabault se tourna vers moi. Je m'aperçus que son sourire était revenu.

— Onze heures et quart... comme il est tard !

Il ferma le cahier d'un coup sec :

— Allons nous coucher. Je vous prierai de m'éclairer, car je suis venu sans lumière.

Muette, Noémi remit dans le placard la plume, l'encrier, le livre de comptes, et revint prendre le bougeoir.

— Allons! dit encore Marcel Clerabault.

Il trébuchait comme un ivrogne, mais sa voix ne tremblait plus. Ils arrivèrent à la porte.

— Passez, dit Mademoiselle.

Puis je demeurai dans la nuit noire. J'écoutais. J'étais sûre que Marcel Clerabault allait revenir. J'en étais sûre parce que cette façon brusque d'arrêter l'entretien aurait suffi à le prouver. J'en étais sûre encore parce que, lorsque Mademoiselle lui avait montré le placard, il avait jeté sur celui-ci un tel regard que, pour y fouiller à son aise, il ne devait pas remettre au lendemain.

Je ne restai seule qu'un quart d'heure. Mademoiselle venait à peine de rentrer chez elle que le pas de Marcel Clerabault glissa dans le couloir et qu'il rentra, toujours sans lumière. Allant à la fenêtre, il colla sa tête à une vitre et attendit.

Il demeura ainsi très longtemps. Évidemment il surveillait le coucher de Mademoiselle, voulait être bien sûr qu'elle se fût endormie. C'était un homme patient.

Quand la lumière de Mademoiselle s'éteignit, il eut un soupir de satisfaction, mais continua de ne pas bouger.

Cela se prolongea jusqu'à une heure! On aurait cru qu'il dormait là. Il ne dormait pas, il vivait la plus atroce des agonies, mais il avait pensé que Mademoiselle pourrait tarder à s'endormir et, calculant ce délai nécessaire, poursuivait sa veille muette. Quand j'eus sonné enfin, il quitta la fenêtre, battit le briquet, alluma une chandelle qu'il avait apportée. Je le vis ensuite aller au placard, en tirer le livre de comptes, le jeter sur la table et alors — alors, seulement, — je compris quelle était cette chose formidable que j'avais soupçonnée : à côté du cahier ouvert, il venait de placer une lettre et *comparait!*

Évocation poignante : est-ce le crime qui ressuscite? A la même place que Mademoiselle, Marcel Clerabault qui tient la lettre : comme Mademoiselle encore, Marcel Clerabault ne lisant pas un texte qu'il sait par cœur, mais hypnotisé par la date et dans cette date ne regardant, lui aussi, qu'un trait imperceptible ajouté sous un chiffre!...

Ah! Mademoiselle avait bien tout prévu, excepté ce rien : un changement dans la couleur de l'encre! C'était donc ce rien dont Marcel Clerabault avait dit tout à l'heure : « Il y a autre chose... que vous saurez plus tard ou jamais, » ce rien qui allait faire la lumière! Allons! ma sonnerie pouvait chanter : Marcel Clerabault tenait la route!

Il comparait... Hélas! comparaison plus propre à l'égarer qu'à le conduire. Il tenait la route, vous ai-je dit, mais pas plus. En vain, gardant la lettre au bout des doigts tremblans, contemplait-il tour à tour l'encre noire du cahier et ce jambage sombre venu au bas du chiffre 2 : obstinément, les deux tons différaient.

Têtu, il posa la lettre à même le cahier, accola les deux taches, recommença sur chaque page : toujours la différence demeurait, à cause du mélange d'eau fait jadis par Mademoiselle. Quand il eut épuisé le cahier, il ferma celui-ci. Une rage froide crispait son visage bouffi :

— Et pourtant, murmura-t-il, je dois trouver!

Une exclamation de colère suivit :

— Garce! j'aurai son secret!

Puis il mit sa tête dans ses mains et réfléchit.

Je battais, maintenant, éperdue de joie. Ainsi, pendant des semaines, j'avais cru l'acte abominable enterré dans l'oubli : je m'étais figuré garder, seule avec Nanette, la mémoire de la morte et j'oubliais cet homme! Le cri de Mademoiselle était le vrai : comme il l'aimait toujours! Il l'aimait au point d'avoir cru tout de suite à la trahison et d'en douter dès le lendemain, — trop tard! Il l'aimait au point de la vouloir innocente, dût-il en mourir de remords. Il l'aimait comme on aime la chimère qu'on a détruite. En vérité, je vous jure qu'à cette minute, Clerabault me sembla magnifique. J'avais oublié son aspect ridicule, cet air sournois, sa rudesse égoïste, même l'acte lâche qui lui avait permis d'assurer la condamnation de la cousine Rose : il n'y avait plus là qu'un justicier martyr de sa propre justice et qui désespérément exigeait la lumière.

Il continuait de réfléchir.

Évidemment l'idée d'un faux, englobant non seulement la date, mais le texte entier, lui était revenue. Mais quelles preuves? Tout, au contraire, militait contre une telle hypothèse. Cet accident même, remarqué dans la date, semblait authentiquer la pièce...

Soudain, il se leva, prit le flambeau et marcha vers le placard. Il ignorait ce qu'il pourrait y trouver; il était convaincu qu'il n'y trouverait rien : n'importe, il avait décidé de le fouiller. Qui sait si le hasard ne lui livrerait pas, à défaut de certitude, un indice, moins que cela : l'assurance que la piste restait possible...

Ayant ouvert les deux battans, il monta sur une chaise et, toujours le bougeoir à la main, entama les recherches par le rayon supérieur. Il s'aperçut presque aussitôt que les deux mains lui seraient nécessaires; sans hésiter encore, il introduisit le bougeoir à l'intérieur et le déposa sur le rayon.

Ensuite, il commença.

Il n'y avait là que de vieux journaux, des sacs en papier, et un fouillis poussiéreux de choses jamais touchées. Si Mademoiselle n'avait déclaré qu'elle mettait là ses cahiers, Marcel Clerabault n'aurait pas songé sans doute à remuer cette place : à cette heure, et précisément parce qu'il s'agissait d'un fatras, il avait résolu de n'en pas omettre une parcelle. Plutôt que d'y renoncer, il aurait sacrifié toutes les nuits de la semaine.

Son travail durait depuis vingt minutes environ quand je remarquai de la fumée. Je songeai d'abord : « C'est la chandelle qui a besoin d'être mouchée. » Cette fumée était d'ailleurs sans odeur et si légère que Marcel Clerabault ne l'apercevait pas. Peu à peu, cependant, elle devint plus dense. J'eus peur. Avec une lumière ainsi placée sans souci de la hauteur disponible, qui sait si la boiserie n'allait pas prendre feu? Marcel Clerabault n'y faisait toujours pas attention.

Subitement une lueur violente éclaira le placard. Que se passa-t-il ensuite? Je n'eus pas le loisir de m'en rendre un compte exact. Tiré de sa sécurité, Marcel Clerabault venait d'avancer la tête à l'intérieur, puis tout à coup sautait à bas de la chaise, un paquet en flammes dans les mains, jetait celui-ci sur le carreau, le piétinait, enfin le ramassait...

Quand je revins à moi, il était debout au milieu de la cuisine et retournait en tous sens ce paquet à demi calciné que retenait encore une ficelle bleue : le destin était venu, une chandelle léchant par hasard des papiers placés au-dessus d'elle avait suffi, Marcel Clerabault tenait les lettres de Tiphaine!

Avez-vous observé comme, après avoir cherché passionnément, la curiosité cesse brutalement, au moment où l'on

trouve? A coup sûr, Marcel Clerabault savait déjà qu'il était inutile de chercher encore et durant une seconde, — oh! une seconde seulement, — regretta peut-être d'avoir trouvé. Sans hâte, ayant dénoué la ficelle, il inspecta sa prise.

Un côté du paquet était intact. L'autre en revanche placé du côté de la flamme avait été presque entièrement consumé. Ainsi l'enveloppe ne cachait plus complètement le contenu : entre ses bords carbonisés, des papiers passaient.

A leur vue, Marcel Clerabault ne put retenir un cri sourd, bientôt suivi d'un autre, car sur le premier feuillet visible, des traits d'essai étaient marqués, tout pareils, ceux-là, au jambage noir de la date. Blême, il murmura :

— Enfin!

Était-ce la joie de savoir la bien-aimée innocente, ou un cri de policier qui met la barre finale à son enquête? A cette minute tragique, j'observais mal. Je n'apercevais plus que cette répétition du crime : même décor, presque mêmes gestes; après la lettre, le paquet... nous remontions dans le temps, pas à pas.

Cependant Marcel Clerabault ne bougeait plus. On eût dit qu'à l'idée de parcourir ces feuillets devenus ses prisonniers, il devinait de quel prix il allait payer sa découverte. Une telle émotion le secouait que, sur la table, l'ombre projetée par sa main avait l'air de faire des bonds. J'en eus pitié : mais il n'était plus temps : surmontant cette suprême hésitation, déjà il venait de vider l'enveloppe, et une à une prenait les lettres en main...

Rien ne parut d'abord sur son visage. Il ressemblait à un spectre. Il ne lisait pas, d'ailleurs : simplement il reconnaissait l'écriture et se disait : « La lettre n'est pas un faux : il y en a une série. Serait-ce vrai? » Une fois de plus, la vérité, comme une eau mouvante, menaçait de lui échapper.

Ensuite, il voulut regarder les dates. Il était possible, n'est-ce pas? que ces lettres fussent des lettres dérobées à Tiphaine, et que, profitant d'une similitude de nom, le faussaire se fût contenté de maquiller les en-têtes. Vous voyez comme, inlassablement, il revenait à cette vérité toujours fuyante! Misère! toutes les dates avaient disparu, car toutes s'étaient trouvées du côté de la flamme.

Alors, toujours impassible, il entama la lecture...

Jusqu'à ce moment, il avait été blême : cette fois, il devint

couleur de terre. J'aurais pu croire que, morte, sa chair allait se décomposer sous mes yeux. Tout à coup l'intuition lui venait que cette Rose dont l'amant s'enorgueillissait avait été peut-être Rose Clerabault.

Enfin, une sorte de halètement rauque. Je devine. Le nom du mari, — son nom, — est écrit en toutes lettres. Il a vu juste : il ne s'agit plus de Rose Morcins, mais de l'autre...

Cependant il est possible encore que ce ne soit pas. Tiphaine était son ami. Pourquoi se serait-il privé de le nommer dans une correspondance avec sa maîtresse? Plus le cercle des hypothèses se rétrécit, plus la raison des hommes imagine de raisons pour échapper.

Et je regarde Marcel Clerabault. Non, les lettres n'ont pas fait la lumière; elles n'ont rien éclairci, ni le crime qu'il soupçonne, ni le passé dont il doute désormais. Elles n'ont apporté qu'un surcroît de supplice. Voici que, pour défendre la cousine Rose, une autre Rose s'est levée et le menace... Ah! savoir pour qui étaient ces lettres et comment elles sont là! Savoir s'il n'a pas été seulement le mari dédaigné, mais un grotesque dont on profane le foyer! Savoir, des deux grands amours de sa vie, lequel l'a le plus trahi! Mais comment? Par qui?

Soudain un nom siffle entre ses dents :

— Nanette!...

Laissant là les papiers, il s'élança comme un fou.

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA VILLE ET LA COUR

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE [1]

EXTRAITS DU JOURNAL *DU COMTE RODOLPHE APPONYI*

III [2]

ANNÉE 1834

---

28 janvier. — On n'a aucune idée de ce qu'est Paris en ce moment; c'est une folie qui s'est emparée de tout le monde; c'est une rage de s'amuser. On court du matin au soir, on se dispute les jours, ce sont des bals à n'en pas finir; je n'ai pas encore eu le temps de me reposer de mon voyage (3). Quelle vie que d'être toujours pressé, de n'avoir jamais une minute pour soi! Je regrette véritablement Vienne sous ce rapport; on y a au moins le temps de voir les personnes qu'on aime; ici, on tourbillonne.

A la Cour, il y a des fêtes superbes, une ou deux par semaine. Le Roi et la famille royale m'ont reçu on ne peut mieux. Le Roi m'a rendu attentif à tous les embellissemens qu'il a fait faire depuis mon absence; je lui ai dit ce que j'en pense, c'est-à-dire

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre 1912 et des 1er et 15 mai 1913.
(3) Le comte Rodolphe, qu'un voyage en Espagne et un long séjour en Autriche et en Hongrie avaient tenu éloigné de Paris pendant la plus grande partie de l'année 1833, venait d'y rentrer.

que je trouvais l'escalier et la salle des Maréchaux, décorés comme ils sont, admirablement beaux.

— Vous me faites, comte Rodolphe, me dit le Roi, un véritable plaisir en vous exprimant de cette manière, car je tiens beaucoup à votre opinion, vous qui avez vu de si belles choses et qui avez si bon goût.

Le Duc d'Orléans n'a pas assisté à ce premier bal, qui eut lieu le lendemain de mon arrivée ; il venait de partir pour Bruxelles. A son retour, il est venu chez nous ; il était à notre bal de samedi dernier. Il a été, ce jour-là, on ne peut plus aimable pour nous tous et surtout pour moi. J'étais à causer avec Mme de Valençay lorsqu'il m'accosta et me dit :

— J'ai un conseil à vous demander, comte Rodolphe ; mais je veux que vous me parliez franchement. Je voudrais engager Mlle de Béthune à danser avec moi ; je n'ose pas, dans la crainte que cela ne lui soit désagréable.

— Il me semble, dis-je au Duc, que Monseigneur ne rend pas justice, dans ce moment, aux nobles dames du faubourg Saint-Germain et nommément à Mlle de Béthune, qui sera, je n'en doute pas, charmée de valser avec Votre Altesse Royale.

— Le croyez-vous? Est-ce vraiment votre pensée, comte? Espérez-vous que Mlle de Béthune voudra oublier, pendant une valse, la politique et les opinions qui nous séparent?

— Je n'en ai aucun doute, et je suis persuadé que Monseigneur pense de même et qu'il ne fait semblant d'en douter que pour rire un peu aux dépens de ces dames.

— Non, je vous assure que non, je crains positivement de ne pas être bien reçu.

— Ne craignez rien, lui dit Mme de Valençay : du courage, monseigneur ! ce n'est que le premier pas qui coûte.

Cependant, j'ai quitté le bras de la Duchesse pour prévenir la princesse Léonie, afin qu'elle ne fût pas prise à l'improviste et que, dans sa frayeur, elle ne fît, par embarras, quelque chose qui ne serait pas tout à fait bien. Effectivement, ma nouvelle la surprit un peu ; mais elle dit, cependant, qu'elle serait charmée de danser avec le Duc d'Orléans, puisqu'il restait toujours un prince du sang, malgré tous les événemens passés, et qu'elle était assez bien élevée pour savoir ce qu'elle lui devait à ce titre. J'ai rapporté cette réponse à Mme de Valençay, qui parlait encore au prince sur le même sujet sans pouvoir le décider.

— Maintenant, monseigneur, il n'y a plus moyen pour vous de reculer, lui a-t-elle dit. Mlle de Béthune a été prévenue par le comte Rodolphe et elle lui a dit qu'elle serait charmée de valser avec vous.

Alors, le Duc se tourna de mon côté et me dit :

— Puisque vous m'avez préparé si bien la voie, je n'ai qu'à la suivre.

Et il alla inviter Mlle de Béthune; celle-ci non seulement accepta l'invitation du prince, mais de plus elle a été parfaitement aimable avec lui.

Le lendemain, il y a eu bal dans son appartement aux Tuileries : c'est celui que Madame avait occupé avant la révolution de Juillet. Depuis cette époque, je n'y étais plus venu. De revoir ces salles, de m'y trouver dansant et de voir arriver Louis-Philippe, après que les huissiers eurent frappé avec leur canne en prononçant à haute voix ces mots : « le Roi! » tout cela m'a fait un singulier effet. Il me semblait impossible de ne point rencontrer Madame dans cet appartement, de ne pas danser avec elle, de ne pas la voir courir d'une chambre à l'autre, puis sauter, puis rire et danser avec le Duc de Chartres et faire les honneurs de son bal en soignant son oncle et sa tante d'Orléans et ses cousines, les princesses Louise et Marie. Je la voyais entourée de ces princesses, recevant leurs remerciemens pour telle ou telle robe, telle ou telle autre parure qu'elle avait l'habitude de leur offrir le matin du jour où il y avait bal chez elle. Quel changement! Le Duc d'Orléans va à la rencontre de sa mère : c'est la Reine! on annonce le Roi : c'est Louis-Philippe! C'est donc une autre Cour; c'est une autre société, et pourtant l'on danse de même; c'est la même gaîté parfois de commande, c'est le même langage de cour, c'est la même vanité si désireuse de rencontrer un regard des têtes couronnées.

Une seule chose a changé, l'ameublement. Le Duc d'Orléans a fait enlever les anciennes tentures pour les renouveler par de plus anciennes encore, mais plus magnifiques. Le Garde-meuble les a fournies, elles s'y sont reposées depuis Louis XIV. De même les étoffes dont les canapés et fauteuils et chaises sont recouverts; ce sont de lourds brocarts d'or tout raides à force d'y avoir employé de ce précieux métal; ce sont des velours écarlates tissus d'or; ce sont des satins brodés de toutes les couleurs, parsemés d'or et d'argent. Le reste correspond à toute

cette magnificence; les parquets faits par des menuisiers de Bruxelles sont d'une beauté remarquable; les meubles de Boule, les vases du Japon et autres qui ont orné les salons et boudoirs de Louis XIV, de Louis XV et enfin un bureau magnifique qui avait servi au malheureux roi Louis XVI! Voici un vaste champ de réflexions.

Le Duc d'Orléans ne peut plus se voir dans la société qui l'entoure, et puisque celle qu'il voyait autrefois ne vient plus chez lui, il veut aller la chercher chez elle; il veut la voir, il veut parler à ces dames, si ce n'est à la Cour au moins ailleurs; c'est ce qui l'a engagé à danser avec Mlle de Béthune et je suis chargé de sonder les duchesses de Rauzan et de La Trémoïlle, afin de savoir si elles voudront suivre l'exemple de la princesse Léonie.

J'ai répondu que je voulais bien me charger de cette commission, mais que je croyais que, pour réussir, il ne fallait pas laisser le temps à ces dames de se voir et de discuter sur ma proposition, et que, par conséquent, je ne leur en parlerais qu'au moment même, ainsi que je l'avais fait avec Mlle de Béthune. On est tombé à ce sujet d'accord avec moi, et il ne s'agit maintenant que de décider en quel lieu le Duc d'Orléans pourra se rencontrer avec les dames du faubourg Saint-Germain.

30 janvier. — Hier, au bal de la Cour, j'ai parlé à M. de Rumigny du duel qui avait eu lieu le matin entre le général Bugeaud et M. Dulong, député de l'opposition. M. de Rumigny était un des témoins et semblait, le soir encore, assez ému de la scène qui s'était passée sous ses yeux. Le général Bugeaud s'était bien proposé de tuer son adversaire. L'un et l'autre des combattans tiraient fort bien au pistolet. Le général, qui était instruit de l'habileté de son adversaire, prit le parti de ne pas lui laisser le temps de tirer. Au signal donné par les témoins, il a avancé de cinq pas et, en même temps, a tiré et si bien que sa balle est entrée dans la tête de Dulong un pouce au-dessus de l'œil gauche. Celui-ci tomba sans proférer une parole. Quelques saignées appliquées aux deux bras le firent cependant revenir à lui pour quelques instans, mais, bientôt, il perdit de nouveau connaissance, et quoiqu'il ne fût pas mort encore à onze heures du soir, son état était tel que les médecins n'avaient aucun espoir de le sauver.

Les amis du gouvernement sont enchantés de la leçon que viennent de recevoir les députés républicains et il espère, non sans fondement, il me semble, qu'une autre fois, ces messieurs s'énonceront avec plus de mesure dans la Chambre. Bien des personnes croient qu'à l'occasion de l'enterrement de Dulong, il y aura du train; je ne le pense pas; le parti républicain n'est pas assez fort pour lutter à main armée contre le gouvernement.

31 janvier. — L'enterrement de Dulong s'est passé très tranquillement, grâce aux 30 000 hommes de troupes sous les armes et les canons braqués de tous les côtés. La lettre que Carrel a adressée à M. de Rumigny, en réponse à la sienne publiée dans les *Débats*, est épouvantable. Personne ne doute qu'elle aura pour suite un nouveau duel entre Carrel et le général de Rumigny. Mais ce dernier a quitté Paris pour se rendre aux élections dans le Maine. Le gouvernement espère qu'à son retour, tout sera oublié. En attendant, on rejette publiquement tout le blâme sur l'aide du camp du Roi; les journaux du gouvernement disent que M. de Rumigny avait oublié son devoir; qu'étant de semaine aux Tuileries, il n'aurait jamais dû accepter d'être témoin, les devoirs de son service lui défendant de quitter le château. On lui reproche encore d'avoir reçu aux Tuileries les autres témoins, d'avoir discuté là les conditions du duel, ce qui a pour effet de compromettre le Roi.

24 février. — Hier, dans les rues de Paris, la police a rossé tout le monde, tout ce qui lui tombait sous sa main. Les mouchards s'étant mis dans la foule, faisaient des croix avec de la craie blanche sur les habits de tous les crieurs; et les sergens de ville, qui en étaient instruits, poursuivaient ceux-ci en les rossant d'importance. Les sergens, la police, la troupe une fois lancée y ont pris goût, à ce qu'il paraît, et voilà qu'on battait, qu'on assommait des femmes et des enfans; c'est jusqu'à l'apothicaire du château qui, malgré ses protestations, a été tellement meurtri de coups qu'il est au lit pour plusieurs semaines.

Cependant, le peuple souverain avait déjà enfoncé la boutique d'un armurier sous le théâtre de l'Ambigu-Comique et se disposait à s'emparer des armes, lorsque la garde municipale est venue et l'a empêché de continuer. Le mannequin dont

parlent les journaux ressemblait à Louis-Philippe : la police s'en est emparée avant son supplice, car on allait le brûler au coin de la rue Neuve-Vivienne. Hélas! son sort n'a pas été meilleur; il n'a échappé aux flammes que pour être sabré par les dragons réunis à un piquet de service. Les sous-officiers lui ont à plusieurs reprises fourré l'épée dans le ventre jusqu'à la garde; on battait des mains, on riait comme de raison; on prétend même qu'on a distribué du vin et de l'argent à la troupe qui a bien voulu donner cette petite comédie.

Il y a tous les soirs un attroupement assez fort qui se forme à la Porte Saint-Martin. Dernièrement, en allant chez Mme Merlin, notre voiture et les autres qui ont dû passer au milieu du rassemblement pour arriver à ce concert ont été huées, et le comte de Calvière me dit qu'on l'avait menacé de dételer son cheval, sous prétexte qu'il écrasait le peuple souverain. Cette émeute, qui se répète tous les jours, reste, à quelques exclamations républicaines près, très tranquille. A minuit, arrivent les lanciers; à cette vue, la république prend la fuite à toutes jambes pour y revenir le lendemain.

Les chefs du parti républicain ont pris ce système d'émeutes inertes pour fatiguer la troupe et la garde nationale, qui sont ainsi continuellement sur pied. Tout cela n'est que préparatifs pour la grande entreprise qu'on veut tenter lors du décès du général La Fayette. Le gouvernement s'y prépare aussi : nous verrons comment tout cela se terminera.

2 avril. — L'abbé Lacordaire prêchait et prêche encore au collège Stanislas; il y a une telle foule qu'on a beaucoup de peine à trouver une place. Il parle dans le genre de l'abbé de Lamennais, et pour les hommes surtout. C'est de la philosophie, de la morale parfois, mais toujours de l'éloquence. Il veut prouver avant tout que la Religion catholique est tout particulièrement compatible avec les principes républicains.

Les conférences de notre curé, M. Landrieu, ont pris fin et n'ont pas cessé d'être fort suivies par beaucoup de nos belles dames. Un jour, M. Landrieu a parlé sur les dangers du bal masqué et combien c'était mal d'y aller; il a développé ce sujet avec beaucoup d'esprit et d'une manière fort intéressante. Or, il y avait dans l'auditoire force belles dames qui les ont beaucoup fréquentés cet hiver, sans trop en convenir toutefois. Leur figure devint

couleur pourpre, tant elles se trouvaient embarrassées, ce qui fit le bonheur de celles qui auraient bien voulu y aller, mais dont le mari le leur avait défendu.

Le jour des morts, l'abbé Landrieu a si bien dit tout ce qu'il y a à dire sur ce triste sujet que la pauvre Mme de Dolomieu, qui a perdu sa fille l'année dernière, et M. de Saint-Maurice, son gendre, ont tant pleuré qu'ils ont fait pleurer tous ceux qui étaient autour d'eux; bientôt tout le monde pleurait dans notre petite paroisse, et enfin l'abbé Landrieu lui-même, et au point qu'il a dû quitter la chaire.

14 avril. — Le *Moniteur* nous a appris hier que tout est terminé à Lyon (1). Mais, comme cet article et la nouvelle télégraphique se trouvent datés de Villefranche, ville située à plusieurs postes de Lyon, on doute de l'authenticité de la nouvelle, et ce qui confirme les incrédules dans leur opinion, c'est que la malle n'est point arrivée et que, par conséquent, nous sommes sans lettres particulières.

Le Roi a passé hier une revue sur la place du Carrousel. Il en a gardé deux régimens et une grande quantité de pièces d'artillerie nécessaires pour la défense du château: il avait été averti que l'émeute, annoncée depuis plusieurs jours, allait avoir lieu. A cinq heures, en effet, on commença à construire des barricades. Il y avait eu avant des coups de fusil dans les rues Saint-Denis et autres. Après notre dîner, j'ai parcouru à pied, avec Rodolphe II, tous les boulevards. Il y avait quantité de troupes sur pied; c'étaient des marches et des contremarches de cavalerie, d'infanterie de ligne et de gardes nationaux, mais il n'y avait plus de rassemblemens, si ce n'est de curieux, qui se racontaient ce qui arrivait dans le quartier Latin et à la Bastille.

— Je n'ai pas vu *la Tribune* ce soir, disait l'un.

— Je le crois bien, lui répondit un petit garçon de sept à huit ans; on l'a saisie ce matin; j'ai vu enlever les presses par pièces et morceaux.

— Je viens du côté du quartier Latin, dit un autre; j'ai monté au troisième chez un de mes amis; nous avons distinctement entendu les coups de fusil.

Hier soir et pendant toute la nuit, il y a eu beaucoup de

(1) L'insurrection lyonnaise de 1834 venait d'être vaincue.

troupes sur les quais et nommément du côté de la Chambre des Députés, puis sur la place Bourbon et aux coins de notre rue et de la rue de Bourgogne. Sur la place Bellechasse, il y avait un grand bivouac qui faisait passablement peur aux personnes qui allaient chez Mme de Bellissen. Elle reçoit les dimanches et a eu une frayeur terrible, d'autant plus que l'officier qui commandait ce détachement est entré chez elle et lui a demandé la permission de faire une reconnaissance dans la cour et dans le jardin.

— En cas de retraite, lui a-t-il dit, je compte me jeter avec ma troupe dans votre hôtel, madame la marquise, car il me paraît le plus propice à une défense vigoureuse.

Le soir, la marquise a fait fermer sa grille; les dames qui allaient la voir étaient obligées de descendre et de traverser la cour à pied.

— C'est pour avoir de la place pour les soldats, nous a dit la marquise, avec inquiétude.

Le marquis était en bottes, avec un pantalon gris, espèce de costume de voyage; cela nous a fait rire et nous nous disions qu'il était en petit costume d'émeute. Au surplus, on n'avait, pour nous recevoir, ouvert qu'un seul salon où il y avait une telle presse, une si forte chaleur, que c'était à n'y pas tenir.

Ce matin, j'ai parlé à quelqu'un, qui venait précisément du théâtre de la guerre. On tirait beaucoup, mais seulement avec des fusils. Les soldats du Roi fusillaient tout ce qu'ils prenaient. Un des républicains, qui venait de blesser un garde national, a été poursuivi par un détachement de la ligne; il courait du côté du pont Notre-Dame. Se voyant cerné de près, il se précipita dans la Seine pour se sauver à la nage, mais il y trouva la mort. On a tiré sur lui plus de soixante coups de fusil. Enfin, il disparut, atteint de plusieurs balles.

A l'heure qu'il est, on se bat encore, le Roi est à l'Hôtel de Ville, on ne sait pas trop ce qu'il compte y faire. Si c'est un nouveau programme, il sera conçu dans d'autres termes que le premier. On a tiré dans la rue Saint-Denis sur le prince royal. On prétend que des agens de police avaient été payés pour cela et qu'on n'a tiré sur lui qu'avec de la poudre. On a visité de la cave au grenier la maison d'où, disait-on, les coups étaient partis. Mais on n'y a trouvé personne de suspect, ce qui n'a pas empêché d'y sabrer ferme.

Il est une heure, et l'on vient de me dire que le Roi passait

en revue ses troupes sur la place Louis XV, après une victoire complète qu'elles ont remportée sur 1 500 malheureux républicains qui ont bien voulu se faire assommer, fusiller, pour le bon plaisir de leurs chefs. Il y a eu plus de soixante mille hommes sur pied dans Paris et, encore ce matin, on faisait venir des renforts de tous les côtés, entre autres tout le parc d'artillerie de Versailles qui est arrivé ici vers six heures.

Les chefs républicains ont dit qu'ils savaient très bien qu'ils ne pouvaient réussir, mais qu'il leur suffisait de forcer Louis-Philippe à baigner sa couronne dans le sang. C'est bel et bon pour les chefs qui ne prêtent pas le leur, mais pour les malheureux qu'ils font immoler, c'est tout différent; aussi n'ont-ils pu réunir que quinze cents hommes de bonne volonté, et encore est-ce à force d'argent et de promesses.

Paris est tellement gardé que tout ce que la République peut tenter ici est et sera à pure perte. Ces jours derniers, en empoignant plusieurs des rédacteurs de la *Tribune*, on a trouvé un gouvernement provisoire tout arrangé. Cabet, Marrast, Carrel et compagnie y figurent, ce qui n'a étonné personne; mais ce dont quelques personnes se sont indignées, c'est d'y trouver le nom de M. de Chateaubriand; indignation sans cause, du reste, car c'est assurément sans son aveu qu'on l'a fait figurer sur cette liste.

15 avril. — Nous sommes allés hier porter nos félicitations à la Reine et au Roi; il y avait beaucoup de monde : M[mes] de Rambuteau, de Lobau, de Marmier, de Boigne, de Valençay, de Werther, lady Granville, plusieurs membres du corps diplomatique, puis le duc de Devonshire, qui ne comprenait pas un mot de ce que l'on disait. La Reine lui demanda en criant de toutes ses forces s'il venait de la Sicile et il répondit qu'il ne pouvait rester longtemps à Paris. Moi aussi, j'ai tenté une petite phrase, mais comme on ne peut crier dans le salon de la Reine, je ne suis pas parvenu à me faire entendre. J'ai eu pour réponse un sourire gracieux et un shake hand par-dessus le marché.

Parmi les personnes notables, il y avait encore M. Pasquier, président de la Chambre des Pairs, qui bientôt va jouer un grand rôle : on a décidé dans le Conseil que cette Chambre sera érigée en Cour de Justice, devant laquelle seront traduits les

provocateurs des derniers désordres. M. Gisquet, préfet de police, m'a dit qu'on avait arrêté ces jours derniers cent quarante chefs de sections révolutionnaires et saisi les archives de ces sections; que MM. Laffitte, Odilon-Barrot, La Fayette, Garnier-Pagès étaient fortement compromis, qu'il avait proposé d'arrêter Laffitte et La Fayette, mais que le Conseil avait rejeté sa proposition. Il m'a dit aussi que Garnier-Pagès avait provoqué et dirigé l'affaire de Lyon.

La Reine avait l'air bien contente, bien heureuse; elle se flatte que de semblables scènes ne se renouvelleront plus. Elle a horriblement souffert de voir ses fils mêlés à ces sanglans épisodes de guerre civile, dans les rues étroites et tortueuses. On raconte, mais je ne sais si c'est vrai, qu'elle a tout fait pour les empêcher de s'éloigner d'elle.

— Il faut avoir vécu de telles heures, me disait-elle, pour juger de ce qu'elles ont d'affreux pour une mère. Ah! que de cruelles heures j'ai passées jusqu'au retour de mes fils. Chartres m'est revenu couvert de gloire, il a été si courageux, tout le monde le proclame; il se porte bien et je ne pense plus à mes angoisses.

Madame Adélaïde avait les yeux battus. Elle n'a cessé de s'entretenir avec Mme de Boigne; je n'ai donc pas pu lui parler. Mme de Lobau, qui réside au château et dont les croisées donnent sur la place du Carrousel, n'a pas fermé l'œil de toute la nuit; le maréchal entrait et sortait à tout moment; c'était des ordres à donner, des ordres à recevoir de la part du Roi, etc. Chez Mme de Rambuteau, c'était pire; elle loge avec son mari, le préfet de la Seine, à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire tout près du champ de bataille. De chez elle, on entendait les fusillades, on y apportait des blessés auxquels, aidée de ses filles, elle prodiguait des soins. Parmi ces victimes de la guerre civile, il y avait aussi des insurgés que la troupe et les gardes nationaux, dans leur exaspération, voulaient achever. Mme de Rambuteau m'a dit qu'il a fallu ses supplications, celles de ses filles et toute l'éloquence de son mari pour sauver ces malheureux, jeunes gens de quinze à dix-huit ans, pour la plupart, ayant, sous leur blouse en lambeaux, du linge très fin qui prouvait, ainsi que la blancheur de leurs mains et leur manière de s'exprimer, qu'ils n'étaient pas des ouvriers.

Le Roi m'a demandé si j'avais assisté à toutes ces épouvan-

tables scènes; je lui ai répondu que je n'avais été que sur les boulevards jusqu'à la Porte Saint-Martin et que je n'avais pas poussé la curiosité jusqu'à m'embarquer dans les petites rues.

— Je n'ai pas suivi l'exemple de Votre Majesté, ai-je ajouté, et surtout pas celui du Duc d'Orléans. A mon avis, Son Altesse Royale a été un peu trop loin.

— Vous avez raison, comte Rodolphe; je trouve moi-même que son courage l'a entraîné au delà de ce qui était nécessaire.

— C'est un brillant défaut pour un prince que d'avoir trop de courage.

— Oui, reprit le Roi, mais cela n'est pas moins un défaut.

Sa Majesté a bien voulu me dire encore qu'Elle venait de recevoir des nouvelles de Lyon, qui lui apprenaient que finalement tout était terminé et que la prise du dernier retranchement de l'insurrection avait été bien moins sanglante que tout ce qui l'avait précédée. C'était comme au siège de Saragosse; chaque maison était transformée en forteresse; les Républicains occupaient les croisées et les toits et, comme les maisons à Lyon sont de six à sept étages, aucun fusil ne portait jusque-là. Les soldats ont été obligés de monter sur les toits qui sont devenus ainsi le théâtre de combats sanglans. Il est même arrivé que les soldats, en voulant précipiter leurs ennemis du haut des combles, tombaient en même temps avec eux.

Ce qui s'est passé dans les églises fait frémir; la troupe en a pris quatre d'assaut. Il y a eu des tués en grand nombre, voire des femmes et des enfans, Derrière les autels, dans les confessionnaux, le sang ruisselait; tout fut détruit, renversé; çà et là gisaient pêle-mêle des candélabres, des calices; la lampe éternelle fut renversée, et l'huile se mêlait au sang des victimes. Les cadavres étaient ensevelis sons les décombres de colonnes et de statues brisées et sous le tas des aubes et autres ornemens d'église, déchirés et ensanglantés. Il a fallu déchirer les surplis afin d'avoir des bandages pour panser les blessés. Qu'on ajoute à ce tableau les cris de détresse et de vengeance, le son du tocsin, le bruit des canons et des fusils, les gémissemens des blessés, le râle des mourans, et il sera complet.

A notre émeute à Paris, le même acharnement, la même cruauté se sont manifestés; on tuait des deux côtés autant qu'on pouvait. Le général de Rumigny, qui avait son commandement à la Bastille, m'a donné cet épouvantable détail : un soldat de

sa troupe venait d'être atteint au bras par une balle qui le lui fracassa; le malheureux tombe évanoui. Pendant que M. de Rumigny donnait des ordres pour le faire transporter dans un hôpital, un petit monstre de quinze ans vint lui couper la tête et s'enfuit après.

— J'ai vu cette tête détachée du corps rouler dans le ruisseau, m'a dit M. de Rumigny.

Et sa figure exprimait toute l'horreur qu'il éprouvait encore en se rappelant cette scène. On a trouvé des poignards à barbes qui, en les retirant de la plaie, déchiraient tellement les chairs que de pareilles blessures étaient presque toujours mortelles.

3 mai. — Il y a deux jours, l'abbé de La Mennais nous a régalés d'un ouvrage de sa façon; il est écrit avec une élégance, une élévation de style comparable à Bossuet, mais les principes qu'il y énonce, qu'il y professe, sont le républicanisme le plus affreux, le régicide, le renversement de tous les principes existans, au point qu'un des rédacteurs du *National* disait à Renduel, éditeur de l'ouvrage :

— Vous publiez un livre de M. de La Mennais dont, à ce qu'on prétend, les lettres brûlent les doigts de vos imprimeurs.

— Oui, monsieur, lui répondit Eugène Renduel, ils bondissent de joie en plaçant une lettre après l'autre d'un livre qui fera trembler les souverains sur leurs trônes ébranlés.

Le duc de Noailles arriva avant-hier à l'Abbaye-au-Bois chez Mme Récamier; il avait dans sa poche ce livre intitulé : *Les Paroles d'un croyant*, et comme il fut question de M. de La Mennais, M. de Noailles donna lecture de plusieurs chapitres. Le vicomte de Chateaubriand et le duc de Laval écoutaient avec attention. Les deux ducs et Mme Récamier se récrièrent sur l'épouvantable tendance de ce livre. Chateaubriand n'en paraissait pas trop mécontent et se contenta de dire :

— C'est pourtant encore bien plus fort que tout ce que j'ai dit dans mon *Avenir*.

— Oui certes, lui répondit M. de Laval, c'est bien plus fort encore ; mais permettez-moi de vous faire observer, cher vicomte, que M. de La Mennais n'a pas été, comme vous, ministre et ambassadeur, chargé sous Louis XVIII et sous Charles X de maintenir les droits de la couronne de saint Louis, et telle est la confiance qu'on a en vous et en vos principes monarchiques que

vous vous trouvez, à l'heure qu'il est, chargé, de la part de Charles X et de la part de Mme la Duchesse de Berry, de veiller aux progrès du parti de Henri V en France et de donner aux affaires de ce parti la direction la plus avantageuse, afin d'effectuer le retour de ce jeune prince dans sa patrie et de le rétablir dans ses droits par la grâce de Dieu.

— C'est vrai, c'est vrai, lui répondit M. de Chateaubriand.

Et la conversation en resta là.

8 mai. — Hier soir, il était question chez nous des progrès que fait le magnétisme et des résultats inconcevables qu'on en obtient. Le duc de Laval nia tout ce qu'on disait là-dessus et soutint qu'il n'en était rien.

— Il y a deux ans que je pensais exactement comme M. le duc, observa M. de Balzac qui était là; il m'aurait fallu toutes sortes de preuves évidentes pour me résoudre à croire à une chose dont on voit les résultats sans qu'il soit humainement possible de les expliquer. Je me trouvais à la campagne, avec quelques-uns de mes amis. Le soir, on parla de magnétisme, ainsi que nous en parlons en ce moment. Je m'énonçai contre, dans le même sens que M. le duc. Il se trouvait parmi nous un médecin qui soutint avec force que le pouvoir du magnétisme existait réellement et qu'il ne tenait qu'à moi ou à une autre personne de bonne volonté de lui donner le moyen de prouver la vérité de son assertion. Une des dames qui se trouvaient comme nous en visite dans ce château fut déclarée par lui comme très sensible au magnétisme. Il fallut quelque temps et mille promesses et assurances de notre part et de son amie, la maîtresse de maison, avant que cette dame consentît à se prêter à cette expérience. Le médecin commença donc à la magnétiser; il ne lui fallut que quelques minutes pour l'endormir. Elle répondit alors à toutes nos questions exactement comme si elle était éveillée; elle nous reconnut sans ouvrir les yeux, elle annonça toutes les cartes que je lui présentais. Cela ne me suffisait pas; je voulus que la voyante me dît des choses qu'elle n'aurait pu nous dire dans son état naturel. Je tirai donc cinq cartes au hasard, sans les regarder ni les montrer à personne; je les mis dans ma poche, puis je demandai à la somnambule quelles cartes j'avais. Sans trop hésiter, elle me les nomma toutes. J'allai ensuite dans la chambre voisine, je tirai une carte après l'autre

et je constatai qu'elle avait dit vrai. « — Maintenant, me dit le médecin, touchez-la et demandez-lui des renseignemens sur ce qui se passe dans l'intérieur d'une maison de Paris dont vous désirez avoir des nouvelles.

« Sur ma prière, tout le monde se retira, excepté la maîtresse de maison, qui, selon la volonté de la voyante, devait rester auprès d'elle. Lorsque nous fûmes seuls, je la priai de me dire ce qui se passait en ce moment chez une dame de mes amies, à Paris. Elle me répondit qu'il y avait plus de monde que de coutume, elle me nomma toutes les personnes. Comme il s'en trouvait dans le nombre que mon amie ne voyait pas habituellement, je crus que la voyante se trompait; je le lui dis, ce qui parut la fâcher, et lorsque je lui demandai pourquoi tout ce monde était réuni, elle me répondit qu'on venait de demander la fille de mon amie en mariage, que les personnes que je paraissais ne pas connaître étaient le futur et ses parens. Ceci me parut une mauvaise plaisanterie, je savais positivement qu'il n'était point question de marier la jeune personne et que, si cela avait été, on m'en eût certainement prévenu. Le médecin rentra sur mon invitation, ainsi que toutes les autres personnes. Je lui dis ce qui venait de m'être raconté et que pour le coup, cette fois-ci, le magnétisme était en défaut. Le médecin m'assura qu'il était persuadé du contraire et que je ne devais porter aucun jugement avant de m'être renseigné. Son air d'assurance me piqua si vivement, que je pris sur-le-champ une chaise de poste et me rendis à Paris. Jugez de mon étonnement et de celui de mon amie lorsque je lui détaillai tout ce qui s'était passé chez elle la veille et qu'elle me dit que tout avait été exactement ainsi; que le mariage de sa fille était chose décidée, quoique inattendue, et qu'au moment où j'arrivais, elle m'écrivait pour me donner cette heureuse nouvelle. Depuis ce jour, il m'est impossible de douter de l'existence de la force surprenante du magnétisme et, une fois convaincu, je suis devenu un de ses plus zélés défenseurs. Je suis donc magnétiseur moi-même et j'ai une telle force qu'il y a bien peu de personnes qui me résistent, puisque toutes deviennent somnambules chez moi, pas toujours à la première séance, mais infailliblement après les avoir renouvelées plusieurs fois de suite. En mettant une personne en rapport avec ma somnambule, je lui ferai dire par celle-ci jusqu'à ses pensées les plus secrètes.

— Mais, dit M. de Laval, si cela en est ainsi, il me semble que pendant les années où j'ai été ambassadeur en Espagne, à Rome, à Vienne, à Londres, j'aurais beaucoup mieux fait de me procurer, à la place de tous mes secrétaires, une bonne somnambule de votre façon, mon cher monsieur de Balzac, et je le conseillerai beaucoup à M. l'ambassadeur d'Autriche ici présent.

Nous nous mîmes tous à rire de cette phrase de M. de Laval. Balzac nous donna encore une foule d'autres exemples dans le genre précité, tous également étonnans. Ce qui me déplaît surtout, c'est cette influence que conserve le magnétiseur sur la personne magnétisée ; il vous force à vous soumettre à sa volonté. Vous restez son esclave ; lui à Saint-Pétersbourg et vous en Amérique, il vous forcera, par sa seule volonté, de penser à lui dans le moment où il l'exigera de vous.

M. de Balzac nous a dit qu'il avait bien souvent fait cette expérience, qu'il avait par exemple fortement désiré que la personne qui se trouvait sous son influence magnétique et absente en Angleterre ou partout ailleurs, pensât à lui au moment même et qu'elle le lui prouvait en lui écrivant et en lui donnant de ses nouvelles.

— J'inscrivais, continua-t-il, la date du jour dans mes tablettes et je ne manquais jamais de recevoir la lettre voulue et portant la date que j'avais inscrite. C'est une expérience très facile à faire, très licite et que je me suis permise souvent pour convaincre les personnes qui ne voulaient pas croire à mes assertions.

21 septembre. — Voici la conversation que j'ai eue avec la duchesse de Périgord, en parcourant avec elle son beau parc à Maffliers.

— Je ne sais trop, lui ai-je dit, ce que notre société deviendra cet hiver et à quel point l'influence que vous autres, mesdames, vous exercez sur elle et je dirai même sur les affaires du jour, nous sera salutaire cette année.

— Elle sera nulle, cher comte, me répondit la duchesse. Nous ne sommes plus ce que nous étions autrefois, nous sommes détrônées.

— Ne parlez pas ainsi, madame ; n'abdiquez pas et, si vous vous croyez détrônées, ne l'avouez pas, car, si vous parveniez à le faire croire, vous seriez aussitôt remplacées, et Dieu sait par

qui ! Dans ce pays-ci, les femmes ont toujours eu et auront toujours une grande influence. Ni la Révolution de 1789, ni les hommes terribles qui ont mis à néant une monarchie de huit siècles, ni les Dantonistes, ni les Girondins, ni le triumvirat, ni la guillotine, ni les cachots, ni la loi n'ont pu ébranler ce pouvoir. Le sang versé par la Terreur teignait encore le pavé de Paris que déjà s'ouvraient les salons de Mme Récamier, de Mme de Staël et de la belle Mme Tallien ; Napoléon lui-même s'était mis sous le joug de l'aimable Joséphine de Beauharnais, et Louis XVIII, le monarque si distingué, si spirituel, se donnait autant et plus de peine pour écrire un billet doux que pour faire une loi : Mme Du Cayla pourrait facilement nous le prouver. Il n'est pas de pages dans l'Histoire de France où les femmes ne figurent. Il y en a de célèbres dans tous les siècles, depuis la Fronde jusqu'à nos jours ; ne doutez donc pas de la durée de leur règne. C'est vous, mesdames les grandes dames, qui avez régné jusqu'à présent. Si vous vous retirez, d'autres se mettront à votre place ; vous serez obligées d'obéir, tandis que vous pourriez commander.

— C'est peut-être vrai, cher comte, mais que voulez-vous faire avec une société qui ne parvient plus à s'entendre ? Voyez la duchesse de ***. Est-il possible de lui faire entendre raison ? Son éloquence d'autrefois n'est plus que du radotage aujourd'hui ; elle voudrait voir établie une Terreur royaliste ; elle voudrait qu'une moitié de la France égorgeât l'autre, voilà toute sa politique. Ses amies sont, pour la plupart, tout aussi absurdes qu'elle, et celles qui voient les choses avec un peu plus de sang-froid, sont taxées comme moi de libérales. Vous en riez, comte, et vous avez raison, car cela ne me va guère d'être libérale ! Mais, que voulez-vous ! le monde est ainsi. Les mêmes personnes qui disent aujourd'hui que M. de Périgord est libéral, disaient sous Charles X qu'il était de la Congrégation.

Ces réflexions étaient si vraies que je n'ai rien trouvé à répondre.

9 octobre. — La Cour étant à Fontainebleau, nous avons été invités, l'ambassadeur, l'ambassadrice, leurs fils et moi, à y passer trois jours. Nous sommes partis de Paris vers onze heures du matin, l'ambassadrice, ses fils et une femme de chambre dans une grande berline, l'ambassadeur et moi dans un coupé.

Bien que nous fussions au 4 octobre, la chaleur et la poussière ont rendu le voyage assez pénible, d'autant que la route était sillonnée d'innombrables voitures de poste, de diligences et de fiacres.

A la première poste, nous nous sommes rencontrés avec le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne. Il avait quitté Paris une heure avant nous; mais, une roue de sa voiture s'étant cassée, il avait dû attendre qu'elle fût réparée. A la seconde poste, nous avons trouvé la princesse de Wagram dans une voiture de voyage d'un rouge clair, avec son chiffre d'une grandeur peu commune, surmonté d'une couronne royale, à laquelle elle tient infiniment et à laquelle elle a droit comme princesse de Bavière.

Il était deux heures à peu près lorsque nous arrivâmes à l'entrée de la belle forêt de Fontainebleau. Comme nous venions d'y pénétrer, toute la cavalcade des Ducs d'Aumale et de Montpensier, composée des aides de camp des deux princes, de ceux du Roi et de quelques étrangers, en tout cinquante personnes environ, se trouva sur notre chemin. Grandes salutations de part et d'autre, et puis, chacun poursuit sa route. Peu de temps après, apparurent neuf voitures à six chevaux. Dans la première voiture de chasse à baldaquin se trouvaient le Roi, lord Granville à sa droite et le maréchal Gérard ; dans la seconde, un grand char à bancs recouvert aussi d'un baldaquin, étaient assises sur la première banquette la Reine, Madame Adélaïde et lady Granville et derrière, Mme Thiers, les maréchales de Trévise et Gérard, Mme de Montalivet, Mme de Laborde, Mme de Lobau, etc., et enfin les dames d'honneur. La troisième voiture, encore un char à bancs pareil à celui de la Reine, ressemblait à une grande corbeille de fleurs. Les deux princesses occupaient la première banquette. Les autres étaient occupées par une infinité de jolies jeunes femmes et de jeunes personnes telles que Mlles de Laborde, de Chanterac, de Lobau, de Chabot, Mortier. Leurs belles et élégantes toilettes, leur figure si fraîche, si gaie ayant pour fond de tableau cette superbe forêt, ces beaux arbres avec leur verdure foncée sur laquelle tous ces chapeaux blancs, ces rubans roses, ces robes blanches se détachaient si admirablement, tout cela précédé et suivi de nombreux équipages de piqueurs, de palefreniers en grande livrée, produisait un ravissant effet et nous disposait d'avance très favorablement au séjour de Fontainebleau.

Nous descendîmes dans la Cour des Princes. L'appartement qui nous était destiné se composait d'un grand vestibule qui séparait l'appartement de l'ambassadeur de celui de l'ambassadrice ; les deux avaient le même nombre de pièces, à savoir une antichambre, un salon d'attente, un second salon et une chambre à coucher, le tout meublé avec magnificence. L'appartement de Jules, de Rodolphe II et de moi communiquait par une porte dérobée avec celui de l'ambassadeur et se trouvait comme les deux autres au rez-de-chaussée et dans le même corps de logis ; il avait été habité avant nous par le prince Buttera, ambassadeur de Naples. J'avais pour moi une superbe chambre à coucher, puis un salon en commun avec Jules et Rodolphe II, dont la chambre à coucher donnait aussi dans ce salon ; puis, nous avions un grand vestibule et une sortie séparée de celle de l'ambassadeur.

Ces trois appartemens sont éclairés par le jardin de Diane ou de l'Orangerie, réservé pour la Reine et les princesses dont l'habitation y accède. Une belle fontaine en marbre blanc ornée d'une statue de la déesse chasseresse, en bronze, et la galerie de Diane qui se trouve au-dessus de l'appartement que nous habitions donnent ce nom au jardin. Dans toutes les chambres, se trouvait sur une des commodes une assiette avec du raisin et une autre avec des pâtisseries qui tous les jours ont été renouvelées.

Pendant que nos domestiques déballaient nos effets, on nous dressait une table avec un très bon déjeuner.

Ces superbes appartemens si richement ornés de meubles à forme grecque tout dorés, ces tentures en satin broché parsemé de bouquets et d'abeilles, ces beaux tapis dont le tissu moelleux avec des couleurs si vives, des casques, des boucliers, des dards, des cimeterres, des glaives, des épées, rappelle le règne de Napoléon, ce règne de gloire et de destruction qui a été tant admiré et tant abhorré, ce large lit surchargé de bronzes dorés avec ses rideaux en velours vert, si richement galonnés d'or, avec ses grosses torsades, ses glands resplendissans, ce lit dans lequel je me suis si bien reposé des fêtes de la veille, tout cela n'existait point du temps de Louis XIV. Cette longue suite d'appartemens formaient ensemble une seule longue galerie connue sous le nom de galerie des Cerfs. C'est là que périt Monaldeschi, écuyer de la reine de Suède, la fameuse Christine.

Dès que la Cour fut rentrée de sa promenade, ce qui arriva vers les cinq heures, Mmes de Dolomieu et de Montjoye arrivèrent chez nous ainsi que M. de Montalivet pour nous saluer de la part de Leurs Majestés et pour s'informer en même temps si nous étions pourvus de tout ce qu'il nous fallait. Eussions-nous manqué de tout, encore aurait-il fallu avoir l'air content; à plus forte raison, comblés comme nous l'étions, il ne nous restait qu'à exprimer notre reconnaissance.

Mme de Dolomieu nous dit qu'elle se voyait forcée de nous quitter, puisqu'on dînerait de meilleure heure, c'est-à-dire à six heures et qu'elle était obligée de faire sa toilette; nous aussi, nous nous retirâmes pour le même motif dans nos appartemens. Notre planton vint chez moi en me disant :

— Monsieur le comte, le dîner de Sa Majesté sera servi à six heures, et la tenue est en frac.

A six heures moins un quart, notre planton nous précéda pour nous conduire jusqu'à l'appartement de la Reine. Sa Majesté était assise à sa table, ayant à sa gauche Madame Adélaïde, mais à une distance assez grande pour qu'il restât entre elles une ou deux places réservées aux personnages que la Reine voulait distinguer particulièrement. La princesse Marie occupait la place vis-à-vis de la Reine et de la princesse Clémentine, celle-ci vis-à-vis de Madame Adélaïde. Entre les princesses se tenaient leurs jeunes amies ou quelques dames étrangères. Nous fîmes notre entrée presque en même temps que lady Granville. Sa Majesté se leva et tout le monde suivit son exemple. Elle vint à la rencontre de notre ambassadrice, la prit par les deux mains et lui exprima le plaisir de la voir à Fontainebleau.

— Bonjour, messieurs, dit-elle en se tournant de notre côté, bonjour; je suis charmée de vous voir tous réunis; mais il me manque quelqu'un, c'est Marie.

— Votre Majesté est trop bonne de se rappeler ma petite Marie, répondit l'ambassadrice; mais c'eût été abuser de la bonté de Votre Majesté de lui amener une sixième personne.

— J'en suis bien fâchée, ma chère comtesse, car j'avais compté sur elle et j'ai dit à la maréchale Gérard d'amener sa petite, absolument du même âge que Marie, afin qu'elle lui tînt compagnie.

— Votre Majesté est vraiment mille fois trop bonne.

— Êtes-vous bien chez vous, dans vos chambres? Avez-vous tout ce qu'il vous faut, vous, le comte Apponyi et vos enfans? Le Roi désire que vous soyez tous bien; il est allé lui-même dans tous vos appartemens pour se convaincre, de ses propres yeux, que ses ordres ont été exécutés.

— Oui, interrompit le Roi, j'ai fait le tour de tous les appartemens; mais si, malgré cela, il vous manquait quelque chose, voilà Montalivet à qui je vous engage à vous adresser.

L'ambassadeur d'Espagne, que nous avions laissé à onze heures du matin à la première poste, venait d'arriver enfin; il avait eu toute la peine du monde, et sa pauvre fille surtout, à finir sa toilette à temps pour ne pas faire attendre. Il arriva donc dans le salon tout haletant, se confondant en excuses et nous donnant des détails sur sa mésaventure : cette roue, toujours la même, qui s'était cassée quatre fois pendant la route.

— Sa Majesté est servie!

Tout le monde se mit en marche, le Roi donna le bras à Madame Adélaïde et notre cousin à la Reine; les deux autres ambassadeurs aux princesses, le maréchal Gérard à notre cousine, l'amiral Jacob à l'ambassadrice d'Angleterre, Mmes de Dolomieu et de Montjoye avaient sur elles la rude tâche de l'affaire des bras pour le reste du monde; elles me prièrent de m'occuper des jeunes personnes et des jeunes gens.

— Donnez le bras à lady Georgina Fullerton ou à la marquise Belmonte, me dit Mme de Dolomieu; partagez-vous ces deux dames entre vous et votre cousin.

Nous voilà en marche pour la galerie de Diane. Cette galerie fut construite et décorée par Henri IV, les peintures étaient l'ouvrage d'Ambroise Dubois et représentaient les victoires remportées par le prince. Indépendamment de ces tableaux, il y en avait d'autres retraçant des sujets de la fable, choisis pour rappeler, sous la forme allégorique, les amours du roi chevalier et de la belle Gabrielle. Toutes ces belles peintures furent détruites par le temps, et Napoléon trouva presque anéanti ce chef-d'œuvre de l'art; il donna l'ordre de les rétablir, mais on ne put exécuter que le gros des travaux, et sa chute arriva au moment où les meilleurs peintres de son temps composaient des tableaux représentant les batailles les plus mémorables où il avait commandé en chef.

Louis XVIII ne fut pas plutôt monté sur le trône qu'il

ordonna la continuation de cette galerie. Deux peintres d'un mérite distingué, MM. Abel Pujol et Blondel, furent choisis pour exécuter le nouveau plan qui devait être arrêté; ce sont eux qui ont peint et décoré cette grande voûte si riche en arabesques, dorures et tableaux; c'est donc dans cette superbe galerie que nous étions assis cent personnes à table, tandis qu'une musique se faisait entendre.

Je me trouvai assis entre la marquise Belmonte et Mlle Mortier, fille du maréchal duc de Trévise. Cette dernière est une très agréable personne. La marquise Belmonte me parla encore de sa roue cassée et de sa femme de chambre, qui avait oublié une écharpe à Paris. Un tableau peint par Duperreux, embrassé dans son large cadre doré vis-à-vis de nous, représentant le palais de Fontainebleau du côté de l'étang, fournit matière à notre conversation. On voit sur le devant du tableau Henri IV relevant son ministre et son ami, qui avait mis un genou en terre, et lui adressant ces paroles :

— Relevez-vous, Sully, on croirait que je vous pardonne.

Après-dîner, nous sommes restés pendant une demi-heure encore dans le salon de la Reine avant d'aller au spectacle. Au moment où l'on se mit en marche pour se rendre dans la salle, le Duc d'Aumale vint me trouver et m'engagea à prendre place à côté de lui dans la coquille.

— Nous y verrons mieux, me dit-il que dans la loge du Roi.

J'acceptai avec reconnaissance. On appelle les deux coquilles, deux loges où il y a place pour une vingtaine de personnes et qui réunissent le double avantage d'être très près de la scène et de l'avoir en même temps en face. Nous voyant si bien établis, je demandai au Duc de me permettre d'aller chercher la duchesse de La Trémoïlle avec laquelle je m'étais engagé avant la proposition du prince et que je voyais placée bien près de la loge royale, mais fort mal pour voir et entendre.

— Oui, comte, amenez-nous quelques dames aimables, notre coquille n'en deviendra que plus recherchée.

— Madame, dis-je à la duchesse de La Trémoïlle, lorsque je me trouvai auprès d'elle, le Duc d'Aumale me charge de vous dire que, si vous n'êtes pas femme à regretter les grandeurs dont vous vous trouvez entourée, en les échangeant contre une bonne petite place, bien commode, d'où l'on entend et d'où l'on

voit à merveille, il vous propose de venir dans la coquille dont il fait les honneurs.

— Je ne demande pas mieux, me dit-elle; mais ne croyez-vous pas qu'on trouvera mauvais que je quitte une place que Madame Adélaïde m'a fait assigner?

— Si vous me le permettez, je m'en vais en parler à S. A. R.

A ces mots, j'avance jusqu'auprès de Madame Adélaïde et, en lui exposant la petite affaire, je lui dis que la duchesse ne voulait pas profiter de l'offre du Duc d'Aumale avant de savoir si S. A. R. ne s'en trouverait pas offensée.

Cette respectueuse soumission de la part d'une grande dame, telle que la duchesse de La Trémoïlle, flatta infiniment Madame Adélaïde. Elle me chargea donc de toutes sortes de gracieusetés pour la duchesse et les fit précéder de charmantes petites mines aimables qui comptaient au moins autant que mon message, puisqu'elles étaient un témoignage public de sa bienveillance. De retour auprès de Mme de La Trémoïlle, je lui fis mon message en y ajoutant qu'on lui devait au moins tout cela pour la manière dont elle, la duchesse et le duc de La Trémoïlle étaient traités par les journaux carlistes pour avoir mis le pied à la Cour du roi Louis-Philippe.

Arrivée dans la coquille, elle fut enchantée de voir de si près la scène. Mlle Mars, malgré ses cinquante-trois ans, nous charma dans un rôle d'ingénue; elle est encore jeune, elle est encore belle, son organe est toujours le même, celui d'une personne de dix-huit ans. Personne ne dit les vers comme elle, personne ne prononce avec plus de soin, personne ne possède plus la prosodie de sa langue et certainement personne n'en fait un plus agréable usage. Le spectacle finit par un opéra-comique. Pendant l'entr'acte, les personnes qui résidaient au château furent priées de passer dans le petit salon à côté de la loge du Roi pour y prendre le thé. On nous avait déjà servi des glaces dans nos loges.

Avant de rentrer dans nos appartemens respectifs, nous sommes encore restés pendant une demi-heure dans le salon de la Reine, après quoi Sa Majesté et les princesses nous souhaitèrent le bonsoir et chacun se retira.

Le lendemain, à neuf heures, on nous servit dans le salon de l'ambassadrice un premier déjeuner, café, chocolat, thé. A dix heures, précédés de notre planton, nous nous rendîmes à la

chapelle de Saint-Saturnin : elle remonte au temps de Louis VII, comme l'indique la charte de sa consécration, qui est de l'année 1169.

Depuis longtemps, ayant cessé d'être consacrée au culte, elle avait servi tantôt de salle à manger, tantôt de magasin. Le Roi vient de la rendre à sa première destination et sans rien changer à son architecture intérieure, on y a construit, au-dessus de la porte d'entrée et dans toute la largeur, une tribune à laquelle on arrive des grands appartemens par un escalier qui prend naissance à la sortie de la salle de bal près de la bibliothèque. Ces arrangemens ont été terminés peu de jours avant l'arrivée de la famille royale à Fontainebleau.

L'ambassadeur d'Espagne, après avoir mené sa fille auprès de notre cousine, prit place à côté de nous; il fit une inspection très soigneuse de ma toilette, il en passa et repassa tous les détails en revue en la comparant pièce par pièce avec la sienne.

— J'aurais mieux fait peut-être de mettre un pantalon blanc comme vous, me dit-il; après la messe, je vais faire ce changement.

— Je ne vous le conseille pas, monsieur le duc, car à dix heures et demie on se met à table pour le déjeuner; vous arriveriez trop tard, et puis je ne vois pas qu'il soit inconvenant de porter un pantalon gris perle.

— Vous croyez?

Et voilà qu'il recommence à me regarder et à se regarder lui-même. Comme on commençait à rire autour de moi du pauvre duc, je voulus changer de conversation et je lui dis :

— Comment trouvez-vous cette chapelle?

Malheureusement, il avait tourné de mon côté l'oreille par laquelle il n'entend pas trop. Il me répondit donc :

— Si j'ai des chapelles! j'en ai en quantité; j'ai même deux cathédrales.

— Je n'en doute pas, mais je vous demande si vous trouvez belle cette chapelle.

— Mais, mon cher comte, ce n'est rien, rien du tout; dites vous-même si cela se compare à la chapelle d'Aranjuez!

Puis il tourna le dos à l'autel et se mit à regarder la tribune occupée par la famille royale, puis, tout à coup, il quitte sa chaise, avance à petits pas, mais très vite vers l'autel, fait trois ou quatre génuflexions et revient de nouveau à sa place.

Ce mélange de piété et de distraction fit le bonheur des jeunes gens; les princes d'Aumale et de Montpensier n'ont pas manqué de s'en divertir.

La princesse Marie est occupée en ce moment de la composition des dessins de vitraux qui doivent être posés dans cette chapelle et dont les sujets sont tirés de la vie de saint Saturnin.

Au déjeuner, quoiqu'il n'y eût absolument que les personnes habitant le château, nous étions quatre-vingt-cinq. Ce fut au reste un dîner complet avec la soupe et tout ce qui la suit à un grand repas, mais, en outre, il y avait aussi du thé et du café pour ceux qui en voulaient. Après ce repas et pendant que notre cousin travaillait avec le Roi, la Reine nous montra ses appartemens.

— Voici, nous dit-elle, en nous faisant entrer dans sa chambre à coucher, voici ma chambre; ces meubles, ce lit, ces tentures brochées et brodées sont du temps de Marie-Antoinette, la vue donne sur le jardin réservé. — Sa Majesté tout en parlant, me fit signe d'ouvrir la croisée. — Vous connaissez cette vue, comte Rodolphe, c'est celle qu'on découvre de votre appartement. Mais vous n'avez que la vue, tandis que j'ai cet escalier pour descendre dans le jardin et m'y promener. Je n'en profite guère d'ailleurs, si ce n'est pour aller voir mes filles qui demeurent au rez-de-chaussée. Maintenant, Aumale, ajouta-t-elle en se tournant du côté de son fils, faites le cicerone; expliquez à la comtesse Apponyi le sujet des tableaux. Vous savez cela beaucoup mieux que moi.

Le prince se mit donc à la tête du groupe et accomplit sa besogne avec beaucoup d'aplomb et d'amabilité.

— Voici, dit-il, la chambre à coucher de Napoléon; elle sert aujourd'hui à mon père; mais il ne dort pas dans le lit de l'Empereur que voilà; ce lit est trop mou pour lui; vous savez que nous avons tous l'habitude d'avoir des lits très durs. Maintenant, continua le prince, nous arrivons dans une pièce fort intéressante, c'est celle où Napoléon a abdiqué. Voilà, dit-il, en s'approchant d'une petite table, voilà où il a signé l'acte mémorable. Le Roi y a fait placer le fac-simile de cet acte rédigé par l'Empereur lui-même et dont le baron Fain, que voilà présent, possède l'original, lui, secrétaire alors de l'Empereur, comme il l'est aujourd'hui du Roi.

Le baron Fain s'inclina et nous fit la lecture de cette abdi-

cation, dont voici le texte : « Les Puissances alliées ayant proclamé que l'Empereur était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'Empereur, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses enfans aux trônes de France et d'Italie et qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

Parmi nous se trouvaient, outre le baron Fain, le colonel Gourgaud, Anatole de Montesquiou et le général Athalin qui avaient été témoins des adieux de l'Empereur.

— Les voitures de voyage, me dit M. Athalin, étaient déjà rangées dans la cour du Cheval-Blanc. La garde impériale prit les armes et forma la haie. A une heure, Napoléon sortit de cet appartement ; il nous trouva rangés sur son passage ; nous étions tout ce qui lui restait de sa Cour, la plus nombreuse et la plus brillante de l'Europe. Ce furent le duc de Bassano, le général Belliard, le colonel de Bussy, le colonel Anatole de Montesquiou, le comte de Turenne, le général Fuler, le baron de Mesgrigny, le colonel Gourgaud, encore un qui se trouve en ce moment parmi nous, le baron de La Place, le baron Le Lorgne d'Ideville, le chevalier Jouanne, le général Corsakowski, le colonel Vonsowitch, le baron Fain et moi. Napoléon tendit la main à chacun de nous, puis descendit vivement l'escalier et, dépassant le rang des voitures, s'avança vers la Garde. Il fit signe qu'il voulait parler ; tout le monde dans le silence le plus religieux écouta ses dernières paroles... Ce silence n'était troublé que par les sanglots des soldats. Napoléon, dont l'émotion était visible, fit un effort et reprit d'une voix ferme : « Adieu encore une fois, mes vieux compagnons ! que ce dernier baiser passe dans vos cœurs ! » Et il embrassa le drapeau que le général Petit lui présenta. S'arrachant alors au groupe que nous formions autour de lui, il s'élança dans sa voiture, au fond de laquelle était déjà le général Bertrand. Il me serait impossible de vous dépeindre, continua le général Athalin, ce que nous avons éprouvé et ce que j'éprouve encore aujourd'hui en me rappelant cette déchirante scène.

— Ce qui est fort remarquable, interrompit le Duc d'Aumale, c'est l'inscription que porte cette table par ordre de S. M. feu le roi Louis XVIII.

Le prince leva le dessus de la table et sur une plaque de bronze nous lûmes ces mots qui y sont gravés : « Napoléon

Bonaparte signa sur cette table, le 11 avril 1814, l'acte d'abdication comme empereur des Français *dans le second cabinet du Roi.*

— Le roi Louis XVIII, nous dit M. de Montalivet en prenant la parole, ayant visité ce château avec S. M. Louis-Philippe, alors Duc d'Orléans, il fut question de cette table. Le Roi demanda à la voir et la fit placer dans cette chambre où elle se trouve depuis : « — Afin, dit-il au Duc d'Orléans, que ce détail ne tombe pas dans l'oubli, je compte faire faire une inscription sur ce meuble devenu historique, j'y penserai. » Quelques mois après, on apporta cette plaque de bronze de Paris et elle fut placée comme vous voyez. Le Duc d'Orléans en eut connaissance et ne cacha pas au Roi qu'il ne la trouvait pas de son goût, sur quoi Louis XVIII lui répondit : « — Voyez-vous, mon cousin, vous n'avez jamais compris et vous ne comprendrez jamais ces choses-là. »

MM. Thiers et Duchatel écoutaient ces détails avec intérêt et rirent de la petite faiblesse de l'auteur de la Charte.

— Allez, mon cher Aumale, continuez votre course et prenez Tonton avec vous, dit la Reine à son fils. Et puis se tournant vers moi : — Il me semble que la comtesse est fatiguée, je resterai ici avec elle, oui, ma chère, nous n'avons pas trop de force à nous deux ; laissons-les aller voir le reste, vous avez vu ce qu'il y a de plus intéressant. Allez, messieurs, et laissez-moi ici avec la comtesse Apponyi.

Dans la salle du trône, autrefois la chambre à coucher de Louis XIV, dont le plafond est une des plus belles choses que l'on puisse voir dans ce genre, j'exprimai au Duc d'Aumale mes regrets d'abord que Napoléon lui eût donné une autre destination, mais surtout qu'il eût fait faire des portes dans le style grec que rien autre ne rappelle dans cette superbe pièce.

— Vous avez raison, me répliqua le prince ; Bonaparte a commis là une très grande faute contre le bon goût, mais il n'est pas moins vrai qu'il a eu celui de laisser les fleurs de lis : en voilà partout, comme vous voyez.

Cette phrase dans la bouche du fils de Louis-Philippe m'étonna, mais je m'abstins de le faire remarquer.

A deux heures, nous étions tous réunis dans le salon de la Reine pour faire ensuite la grande promenade dans la forêt, à cheval et en voiture. Nous descendîmes par le grand escalier de la cour du Cheval-Blanc ; au bas de cet escalier avancèrent

toutes les voitures les unes après les autres : celle de la Reine d'abord, elle y fit monter les ambassadrices, puis celle du Roi, qui se chargea des ambassadeurs, puis celle des princesses, qui firent les honneurs aux jeunes personnes et aux jeunes femmes, puis celle de Madame Adélaïde, à laquelle les vieilles dames tombèrent en partage et cinq autres, enfin toutes à six chevaux, Rodolphe II, Jules, moi et la plupart des jeunes gens montèrent à cheval ; nous étions une trentaine à peu près.

Le comte Strada, écuyer du Roi auquel nous étions fortement recommandés par Sa Majesté, m'avait destiné un charmant petit cheval ; mais le colonel Caradoc (lord Howden) avait trouvé bon de le prendre pour lui, et il me tomba en partage un énorme cheval si haut que le comte Strada fut obligé de m'aider pour monter. Une fois dessus, ce furent des cabrioles, des sauts énormes ; le bruit des tambours, des voitures, les cris de : Vive le Roi ! la quantité de cavaliers, de piqueurs, de palefreniers, de grooms, etc., tout cela augmenta encore la pétulance de nos chevaux. Le mien faisait des gambades, se dressait sur ses jambes de derrière, se lançait en l'air, ce qui fit dire à lady Granville :

— Mais, mon Dieu, Rodolphe a l'air d'un Centaure.

Nous passâmes ainsi par les trois cours jusque dans le parc au milieu des étangs. Rodolphe II venait de me quitter pour voir ce qui se passait devant nous, — du moins, je le croyais, — mais, bientôt, comme je m'approchais de la voiture du Roi, l'ambassadeur tout pâle me dit :

— Le cheval de Rodolphe s'emporte.

En même temps, Fullerton s'écrie :

— Le voilà par terre et le cheval qui se sauve.

Le Roi ordonna à son cocher de suivre, tandis qu'il me dit d'arrêter la suite des voitures pour ne pas augmenter la confusion. Cependant, avant que j'eusse eu le temps de prendre un parti quelconque pour rassurer la mère de Rodolphe, il s'était déjà relevé ; il avait pris un autre cheval et accourait au grand galop droit à la voiture de la Reine pour faire ses excuses à Sa Majesté et pour rassurer sa mère. Bientôt on reprit la promenade.

A un certain endroit, dans la forêt, la commune d'un village des environs avait érigé une espèce d'arc de triomphe en fleurs et feuillage ; un vieillard offrit au Roi, au nom de la commune, une corbeille remplie d'énormes poires ; celle du milieu,

la plus grosse, portait l'inscription : « Vive le Roi ! » Le Duc d'Aumale les prenant pour des raisins, dépêcha son aide de camp pour en demander pour nous, mais l'aide de camp revint les mains vides. Je ne pus m'empêcher de sourire.

— Ils ont la rage des poires, dans ce pays-ci, me dit le prince. Dernièrement, une autre commune nous en envoya ; sur chacune était inscrit un de nos noms ; il y avait donc la poire pour le Roi, pour la Reine, puis pour ma tante, pour mes frères et mes sœurs ; elles allaient toujours en diminuant, de sorte que mon frère Montpensier eut un véritable poirillon.

Dans une allée couverte, au bord de la Seine, la Reine fit faire halte et tout le monde mit pied à terre. J'en profitai pour remettre à un palefrenier mon trop fringant cheval, bien décidé à ne plus le monter. La Reine me demanda encore des nouvelles de Rodolphe II et me témoigna ainsi que le Roi leur déplaisir de ce désagréable incident. Je m'empressai de les rassurer sur l'état de Rodolphe, qui ne s'était pas fait le moindre mal. L'ambassadeur, de qui je m'étais rapproché, m'amusa en me rappelant les propos que le duc de Frias avait tenus au Roi pendant la promenade. Chaque fois que le Roi désignait un beau site, Frias s'écriait :

— Mais, cela n'est rien, Sire ; si Votre Majesté voyait Aranjuez, Elle constaterait que c'est bien autre chose et bien autrement beau.

Comme l'ambassadeur me quittait, le duc de Frias arrivait vers moi et me prenant le bras :

— Quelle différence entre Aranjuez et ceci, me dit-il. Vous y avez été et vous devez me comprendre. On veut que j'admire ; mais cela m'est impossible. Trouvez-moi ici, je vous prie, la Casa del Labrador : je donnerais tout Fontainebleau pour une chambre de ce pavillon. Il n'en est pas une qui n'ait coûté plus cher que tout Fontainebleau.

A ce moment, on remontait en voiture ; je trouvai place dans celle de M. de Montalivet, ce dont j'eus à m'applaudir, vu qu'il me donna toutes sortes de détails sur ce que le Roi compte faire faire à Fontainebleau et sur les travaux superbes qu'on exécute au château de Versailles.

— C'est une belle et grande idée qu'a eue Sa Majesté, me dit le ministre de la maison du Roi, de ressusciter l'ancien palais de Louis XIV avec tous ses souvenirs. Vous trouverez l'appartement

de Louis XIV exactement dans l'état où ce monarque l'a laissé. Nous avons été assez heureux pour retrouver la tenture de sa chambre à coucher qu'avaient brodée les demoiselles de Saint-Cyr, et mise en gage pour 80 000 francs chez un banquier de Francfort ; de même le lit, qui a été retrouvé et racheté à Turin. Tous les meubles de cette chambre sont les mêmes qui ont servi à Louis XIV ; ils ont été remis à la place où ils étaient autrefois. On a trouvé dans le garde-meuble du Roi une petite peinture du temps, représentant en détail cette chambre et c'est d'après ce tableau que tout a été reconstitué. On a apporté les mêmes soins dans la reconstitution des appartemens de Louis XV, de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Lorsque M. de Montalivet eut fini de me donner ces détails, je me permis de lui dire que ce que je trouvais de plus remarquable dans la pensée du Roi, indépendamment de la volonté qu'il révélait de conserver à la France un monument devenu national, c'est qu'il était visiblement inspiré par le désir d'apprendre aux Français qu'en dépit des dissentimens politiques, les grands souvenirs de leur histoire sont un patrimoine que les générations doivent se transmettre sans en rien renier, la gloire du passé contribuant à celle du présent et de l'avenir. J'ajoutai que Sa Majesté, en reconstituant le palais de Versailles, avait voulu sans doute guérir les Français de leur goût pour le changement, et en flattant l'amour-propre national, leur communiquer le goût de la conservation.

— C'est cette considération, je suppose, dis-je en finissant, qui a fait concevoir au Roi un projet que Napoléon lui-même avait jugé trop vaste pour l'entreprendre et qui l'a décidé à l'exécuter en si peu de temps.

M. de Montalivet parut frappé de mes réflexions, et même surpris de me voir pénétrer aussi avant dans la pensée intime du Roi. Il me demanda si quelqu'un m'avait déjà fait cette réflexion : je l'assurai du contraire, et notre entretien en resta là.

Il est dans le monde des choses de convenance, des coutumes ennuyeuses dont nous pâtissons tous plus ou moins et que la politesse nous condamne à subir. Il faut avant tout être poli ; il est impardonnable d'être ennuyeux, mais il est plus impardonnable encore d'être impoli. Je range parmi ces coutumes certaines phrases banales qu'il faut dire et, ce qui est plus pénible encore, qu'il faut écouter et auxquelles il faut

répondre avec politesse, reconnaissance même, tandis qu'on en est impatienté au suprême degré. Rodolphe II et moi nous en avons été victimes avant et après le dîner. Le Roi, la Reine, les princes et les princesses, les aides de camp, la Cour et la ville, enfin tous et chacun me demandèrent la même chose :

— Monsieur votre cousin ne se ressent pas de sa chute?

Rodolphe II, moins accoutumé au monde que moi, s'en impatienta. L'habitude que j'ai acquise me donne plus de calme, je fais en ces occasions une mine touchée, je rassure tout le monde, bien que personne n'ait besoin d'être rassuré, et puis je finis d'ordinaire par une petite phrase de remerciement qui ne manque jamais d'être bien reçue.

Le Roi, outre la petite phrase obligée, gronda devant moi et à très haute voix M. Strada, son premier écuyer, en lui disant:

— Vous avez bien mal soigné ces messieurs, comte Strada : je vous avais cependant tout particulièrement recommandé les comtes Apponyi.

— Sire, je suis bien au regret de ce qui est arrivé au comte Rodolphe II, mais pour ma justification, je suis obligé de dire que le cheval que je lui avais donné est celui que la princesse Marie monte ordinairement. Malheureusement, aujourd'hui, les chevaux étaient tellement tourmentés par les mouches, excités par le bruit des tambours, des voitures, du monde réuni dans les cours que les plus doux étaient devenus indomptables.

J'appuyai ce que disait le comte Strada et fis mon possible pour l'excuser, sans toutefois taxer mon cousin de gaucherie, car notre conversation avait lieu devant toute la Cour. Puis on se tut, parce que le Roi parlait haut et avait l'air de vouloir être écouté par tout le monde.

J'ai donné le bras pour aller dîner à Mme de Rumigny; je l'avais à table à ma droite, et comme le Duc de Montpensier m'avait prié de lui conserver sa place à côté de moi, il vint s'y placer accompagné du fils du maréchal Gérard qui prit place à sa gauche. Le Duc de Montpensier fut d'une humeur charmante et me raconta toutes sortes d'histoires merveilleuses, jusqu'à ce que son valet de chambre vint lui dire à l'oreille, mais assez haut pourtant pour que j'aie pu l'entendre :

— Monsieur Tonton, voici du beefsteak. Mangez et ne parlez pas autant; gardez vos histoires pour après, sans quoi je vous dénonce.

Ce discours fit quelque effet sur le petit prince; il devint un peu rouge, mais il ne fit semblant de rien, tout en se hâtant pourtant de finir son plat de bœuf et ses pommes de terre. Voyant son assiette vide, il recommença de plus belle à causer, à bavarder comme une pie. Cependant, au beau milieu d'une grande et belle histoire, voilà encore son valet de chambre avec deux côtelettes de mouton : cette fois-ci, il interrompit sur-le-champ son discours et fit disparaître au plus vite ses deux côtelettes, puis il reprit sa conversation.

— Avez-vous entendu, me dit-il, tout le bruit qu'ont fait cette nuit les choristes des Italiens et de l'Opéra ?

— Pas le moins du monde, monseigneur.

— C'est que vous logez dans la cour des Princes et ils habitent dans la cour du Cheval-Blanc. Après la représentation, ils ont soupé copieusement et longuement jusqu'à trois heures du matin où ils ont de nouveau redemandé qu'on leur apportât du vin, ce à quoi on leur a répondu négativement en les invitant à aller se coucher. Loin de suivre cet avis, ils commencèrent à chanter et à danser des galops tout le long des corridors; puis ils forcèrent la porte de l'office et prirent, au grand désespoir de l'officier, deux ananas destinés à la table du Roi. C'est l'officier qui m'a donné ce matin les détails du sabbat qu'ils ont fait et de la perte de ses ananas; j'en ris beaucoup et je dis à l'officier que je n'avais qu'à le féliciter de la discrétion de ces messieurs, car deux ananas pour deux cent cinquante personnes, on ne saurait se contenter de moins !

Le soir, il y eut de nouveau grand spectacle; on a donné *le Philtre* avec un petit ballet intercalé. Mlle Duvernet a dansé comme un ange. Puis les Italiens ont représenté le premier acte du *Barbier de Séville* et la *prova* d'un *opera seria*. Lablache, Rubini et la Grisi ont chanté avec la plus grande perfection.

Le lendemain matin, avant le déjeuner, au moment où nous nous trouvions réunis dans le salon de la Reine, le Roi me demanda si je n'avais pas vu le fantôme de Monaldeschi.

— Ce malheureux a été assassiné, me dit-il, à l'endroit même où se trouve votre lit.

Je répondis à Sa Majesté que j'avais trop bien dormi et que le fantôme probablement n'avait pas fait assez de bruit pour me réveiller.

— Chez vous et surtout en Allemagne, chaque vieux châ-

teau a son revenant; je suis sûr, comte Rodolphe, que vous savez beaucoup de ces contes, poursuivit le Roi, et je vous préviens que Montpensier ne vous laissera pas partir de Fontainebleau sans que vous lui en racontiez un, c'est tout ce qu'il aime.

— Auriez-vous cette bonté? me dit le prince en s'approchant?

— Ne vous l'ai-je pas dit? reprit Sa Majesté. Le voici. Vous n'y échapperez plus.

— Je ne demande pas mieux, Sire; je serai enchanté d'être agréable à M. de Montpensier; mais avec tant de plaisirs qui se suivent ici coup sur coup, il me serait assez difficile de trouver un moment.

Nous fûmes interrompus par le maître d'hôtel qui avait l'honneur d'avertir le Roi qu'il était servi. Après le déjeuner, je suis allé avec le Duc d'Aumale et quelques dames au jeu de paume pour voir les deux plus fameux joueurs de France. L'année dernière, ils ont battu à Londres toutes les célébrités du genre. Ces deux virtuoses étaient payés par le Roi pendant son séjour à Fontainebleau, afin de jouer depuis midi jusqu'à deux heures avec qui voudrait se mesurer avec eux. Plusieurs jeunes gens de notre société, qui avaient envie de tenter une partie, se sont retirés après les avoir vus jouer ensemble avec une précision rare, un coup d'œil incomparable.

M. de Montpensier, lorsqu'il a su que je n'étais pas de la partie à cheval du Duc d'Aumale, m'avait invité ainsi que l'ambassadeur d'Espagne à chasser dans le parc. Je l'ai remercié en ajoutant que je n'étais pas de la partie à cheval pour ne pas me fatiguer à cause du grand bal qui aurait lieu le soir et que la chasse n'était certes pas un moyen de repos.

— D'ailleurs, lui dis-je, je compte faire une promenade dans le jardin avec la Reine et ces dames, elles ont bien voulu m'y engager.

Pendant que je parlais, le Duc de Montpensier me prend le bras et me demande ce que je comptais faire après la promenade de la Reine. Je lui dis que je n'avais pas de projet bien arrêté, mais que j'aimerais assez faire une promenade en voiture dans la forêt.

— Bon, me dit le Duc, je vous y accompagnerai.

— C'est-à-dire, dis-je, c'est moi qui aurai l'honneur de vous y accompagner.

— Eh bien! c'est convenu, nous irons ensemble, c'est charmant, nous arrangerons pour nous une petite partie sans rien dire aux autres; mais où irons-nous?

— Je voudrais voir le Bosquet du Roi, la Roche qui pleure et cette autre qui rit. Je ne les ai pas encore vus.

— Il faut voir cela, en effet; c'est une bien bonne idée, nous irons en char à bancs, vous, Gérard et moi; invitez quelques dames que nous placerons sur la seconde banquette; pour les autres, n'est-ce pas, il nous importe peu de savoir comment elles seront occupées.

— Ce sera, dis-je, comme Monseigneur voudra.

— Non, comte, ce sera comme vous voudrez, car c'est à moi de vous faire les honneurs; nous nous trouverons à deux heures dans la salle Henri IV, je vous y attendrai.

A la promenade de la Reine, dans le jardin anglais, il n'y avait en fait d'hommes, en dehors des personnes de la Cour, que l'ambassadeur d'Espagne et moi. J'ai exprimé à l'ambassadeur mon étonnement de le voir ici, alors que je le croyais à la chasse.

— Mais, comment, je déteste la chasse, moi! me dit le duc, c'est M. Thiers qui a voulu m'y faire aller; Dieu m'en préserve!

De très élégantes barques dorées, pavoisées et recouvertes de riches baldaquins nous transportèrent sur le bel étang de François Ier, du rivage au pavillon qui se trouve au milieu de cette belle pièce d'eau. C'est dans ce pavillon, à ce qu'on prétend, que Charles IX décida la Saint-Barthélemy, avec Catherine de Médicis. Nous avons abordé sur la partie de la terrasse qui est de forme elliptique; dans l'intérieur du pavillon, on avait dressé une table avec un petit goûter; en outre, il y avait des corbeilles remplies de pain coupé en petits morceaux pour en jeter aux carpes monstres qui peuplent l'étang en quantité prodigieuse. Elles se sont fait attendre assez longtemps. La princesse Louise, un peu contrariée de ne pas les voir arriver, se tourne vers le général Athalin et lui dit assez haut pour que l'ambassadrice et moi nous l'ayons entendue, ce qui probablement n'était pas son intention :

— Elles ne veulent donc pas venir, ces carpes; je les soupçonne d'être carlistes.

Toutes nos belles dames avaient si peur de se fatiguer et de

ne pas avoir le teint assez brillant pour le bal que les unes étaient restées chez elles toute la matinée et que celles qui accompagnaient la Reine, à sa promenade, s'étaient empressées de rentrer pour se reposer.

Deux d'elles pourtant, Mmes de Bertoy et Duhesme, acceptèrent ma proposition pour la course en char à bancs. Nous nous rendîmes donc, après avoir été congédiés par la Reine, dans la salle Henri IV, où Mgr de Montpensier se trouvait déjà.

En voiture, il se plaça entre Gérard et moi sur la première banquette, derrière nous Mmes de Bertoy et Duhesme, puis plus loin le maréchal Mortier, quelques généraux et aides de camp. Pendant que nous parcourions de belles allées pour arriver aux gorges d'Apremont et de Franchard, le prince me donna des détails sur le séjour qu'il a fait avec ses frères et sœurs à Chantilly, chez son frère d'Aumale.

— Croiriez-vous, me dit-il, qu'il a si peu fait les honneurs de son château qu'il n'a pas voulu me céder l'appartement que nous appelons le Cabinet des Singes, parce que tous les personnages de la Cour de Louis XV y sont représentés dans leurs costumes, mais avec des figures de singes. J'aurais tant aimé y loger ! Mais Aumale a préféré le garder pour lui.

Le prince, passant brusquement d'un sujet à un autre, me demanda instamment de lui raconter une histoire. Mmes de Bertoy et Duhesme me prièrent de la dire assez haut pour qu'elles pussent l'entendre. Mon histoire a eu un très grand succès, trop grand malheureusement pour moi, car, depuis, il en a été question à la Cour, et j'ai dû la conter à toutes les dames d'honneur, à Madame Adélaïde qui tourmentait son neveu et ses dames d'honneur pour se la faire raconter et à qui ils répondaient :

— Elle est charmante, cette histoire. Mais c'est de la bouche du comte Rodolphe que Votre Altesse Royale doit l'apprendre.

J'observe en passant que la curiosité de Madame Adélaïde est restée en suspens pendant trois semaines où je ne suis pas allé à la Cour.

Le Duc de Montpensier nous fit les honneurs de la Roche qui pleure et qui, d'après le *Journal des Débats*, a cessé de pleurer depuis que Louis-Philippe est venu habiter sa royale demeure de Fontainebleau.

A dîner, j'ai été assis à côté de Mme de Montjoie, dame d'honneur de Madame Adélaïde, femme très spirituelle, autrefois on ne peut plus aimable. Depuis quelques années, elle s'est jetée dans la haute piété et n'a plus autant de laisser aller dans la conversation. Le sentiment religieux bride un peu sa gaîté naturelle et la tendance légère de son esprit vers la critique. Néanmoins, il y a encore quelques étincelles de raillerie qui se font jour au milieu de l'humilité chrétienne et de la sévérité qu'elle exerce sur elle-même.

Le Duc d'Orléans était de ce dîner. Il venait d'arriver de Compiègne où il a passé tout le temps des manœuvres, où il a vu beaucoup de monde et d'où toutes les personnes qu'il a invitées à y passer quelques jours sont revenues enchantées de son accueil et de la manière dont il a fait les honneurs du château. Malheureusement pour nous, il avait laissé toute son amabilité à Compiègne; il a été d'une humeur de chien; il m'avoua que tout lui déplaisait à Fontainebleau, qu'il était horriblement fatigué et qu'il avait tellement peur de faire mauvaise figure au bal, qu'il se retirerait de très bonne heure pour ne pas paraître maussade. Pendant qu'il me parlait, la Reine écoutait et, pour lui être agréable, elle ordonna d'ouvrir le bal le plus tôt possible. M. Athalin lui fit observer que les invitées de la ville et des environs qui n'avaient pas l'honneur d'être connues de Leurs Majestés et qui devaient se réunir dans la salle de Henri II pour être présentées, n'étaient pas encore arrivées.

— Comment, ma mère, dit le Duc d'Orléans, vous invitez des personnes que vous ne connaissez pas? Je n'ai pas fait cela à Compiègne et certes je ne l'aurais pas fait à Fontainebleau non plus si j'avais quelque chose à dire ici.

— Mais, mon cher Chartres, répondit la Reine, nous n'aurions pas eu assez de monde. Et puis, pourquoi ne pas faire des heureux lorsqu'on le peut?

Je n'oublierai jamais l'effet magique qu'a produit sur nous la salle de Henri II au moment de notre entrée, cette vaste pièce, qui nous ramenait au temps de la Renaissance, avec ce superbe plafond en chêne admirablement sculpté, avec ses cadres octogones à caissons au fond desquels on voit le chiffre de Henri II et de Diane, avec ses huits grands panneaux et leurs accessoires peints par Nicolo sur les dessins du Primatice. Ce précieux morceau d'architecture tout resplendissant de la lumière des lustres,

tout ce monde, cette grande estrade pour la Cour et les ambassadrices et ces buffets avec leurs pyramides de fruits, de bonbons, de fleurs, tout cela réuni à une marche pompeuse, exécutée avec tout le talent dont Tolbeque est capable, nous arracha à tous des cris d'admiration. Le Duc d'Orléans lui-même, malgré toute sa mauvaise humeur, en fut stupéfait; néanmoins, il m'assura de nouveau qu'il était trop fatigué pour rester et que surtout, il ne se sentait pas en train d'être aimable.

— Moi, au contraire, monseigneur, lui dis-je, je suis fort disposé à m'amuser, d'autant plus que je n'ai qu'une seule danse de corvée. Monseigneur n'est pas dans le même cas; il n'en aura pas mal aujourd'hui.

— Oui, oui, mon cher comte, mais encore ne suis-je pas obligé de me sacrifier par trop.

— Un prince, dis-je...

— Un prince, interrompit le Duc, n'est pourtant pas non plus un cheval de charrette qui doit aller toujours et traîner tous les fardeaux après lui. Pour vous parler franchement, je m'en vais surtout pour ne pas être obligé de danser avec la comtesse de B***.

— Moi, repris-je, qui n'ai pas le bonheur d'être un grand prince et d'en avoir les bénéfices, je ne puis me dispenser de traîner cette charrette-là.

Après le bal, il y a eu un superbe souper dans la galerie de Diane, après lequel nous prîmes tous congé de la Reine, devant partir le lendemain à dix heures du matin.

Comte Rodolphe Apponyi.

SUR MIRABEAU

I

M. Louis Barthou a écrit sur Mirabeau un très beau livre (1), clair, sobre, ferme, bien ordonné, d'une lucidité historique et politique à n'y rien souhaiter, nullement oratoire, ce qui témoigne, en un tel sujet, d'une maîtrise de soi extraordinaire, grave comme un rapport, mais, pour ce qui est du récit des faits et de la peinture des scènes, très animé et très vivant; un livre où l'on sent l'homme politique à la facilité avec laquelle l'auteur se démêle et se débrouille dans les labyrinthes de l'histoire parlementaire, extrêmement mesuré, quoique sans faiblesse, dans l'appréciation du héros, enrichi d'inédits bien compris et non surfaits, ce qui est rare; un livre d'histoire, enfin, qui est un livre d'historien, ce qui n'est pas commun non plus.

Je serai bref sur la biographie privée de Mirabeau avant 1789. On a tout dit sur elle et il ne reste plus qu'à l'abréger. C'est ce que M. Barthou a fait, mais je souhaiterais qu'il l'eût fait encore plus et qu'il eût insisté davantage sur les écrits de Mirabeau, en en donnant cette analyse succincte, mais complète, qu'il eût si bien faite, qu'il aurait eu plaisir à faire, et qui eût été si attrayante et si instructive.

On néglige trop Mirabeau auteur. Mirabeau auteur, c'est tout le XVIIIe siècle repensé par l'homme qui avait le plus de passé dans la mémoire et le plus d'avenir dans l'esprit. C'est Mirabeau se préparant, à tout hasard, à une œuvre politique et sociale qu'il sentait qui pouvait être immense et pour laquelle il voulait être prêt de toutes les manières.

(1) *Mirabeau*, par M. Louis Barthou, 1 vol. in-8; Hachette.

Moralement, il s'y prépara d'une façon désastreuse; intellectuellement, il s'y prépara à merveille. Il s'enquit d'histoire et l'on voit très bien que l'*Essai sur les mœurs* l'a conduit à un contact direct et immédiat avec l'antiquité, à des lectures méditées de Thucydide, de Tite Live et de Polybe dont il a tiré grand profit; il sait (peut-être moins bien) l'histoire d'Angleterre et il a fortement étudié la Constitution anglaise; il a suivi de très près la Révolution dont les États-Unis d'Amérique sont sortis; sa mission secrète en Prusse, encore (on le lui a assez reproché) qu'elle n'ait rien de reluisant, lui a appris l'Europe, que ses contemporains français connaissent si peu, et les méthodes et les traditions diplomatiques.

Très peu versé, je crois, dans la littérature du XVIIe siècle, dont je reconnais qu'il n'a que faire, il a pratiqué Buffon, qu'il admire avec enthousiasme et qui peut tout au moins apprendre aux hommes politiques que, comme les révolutions de la nature, les révolutions de l'espèce humaine ne se font pas en un jour et ont besoin du temps comme principal ouvrier; il a pratiqué Montesquieu *avec lequel il n'est presque jamais d'accord*, mais qui, au moins, lui a donné ou a confirmé en lui l'idée d'une constitution « *analogue* à celle d'Angleterre, » et qui, surtout, lui a donné l'exemple de la méditation concrète, pratique et j'allais dire pragmatique sur les choses politiques; il a pratiqué Rousseau, qu'il adore; mais, remarquez bien que ce qu'il en admire, ce n'est pas le *Contrat social*, qu'il me semble qu'il ne nomme jamais, mais l'*Émile*, c'est-à-dire le livre de l'éducation naturelle et de la profession de foi du vicaire savoyard; il a pratiqué Voltaire, peut-être trop, car il fut toujours irréligieux et toujours royaliste un peu plus que je ne souhaiterais qu'il fût; mais surtout le Voltaire de l'*Essai sur les mœurs*, de l'*Histoire des Parlemens*, du *Siècle de Louis XIV* et de *la Henriade*, que l'on sait qui est un ouvrage excellent comme livre d'histoire.

Et surtout il a vécu, sauf la partie féminine de sa vie, d'une façon souverainement intelligente. Il était, chose curieuse, un orateur qui savait écouter et un orateur qui savait interroger. Il séduisait tout le monde, amis, adversaires, ennemis, gouverneurs de prison, geôliers; mais ce n'était pas pour séduire qu'il séduisait, encore qu'il y prît plaisir, c'était pour tirer de chacun tout ce qu'il savait, tout ce qu'il pensait, tout ce qu'il sentait et en faire son profit. Je sais quelqu'un à qui l'on disait :

« Pourquoi causez-vous avec des gens qui ne pensent pas? — C'est qu'avec moi, ils pensent et d'une façon très personnelle; » et Mirabeau était tout à fait cet homme-là. Quand, membre de l'*Assemblée nationale*, il eut vingt collaborateurs où il puisait chaque jour et qu'il vida, il ne faisait que continuer de faire ce qu'il avait toujours fait, avec cette différence que précédemment il emmagasinait et que maintenant il dépliait. Ainsi nourri, ainsi muni, armé Riquetti de Mirabeau, 1789 pouvait venir.

II

En 1789, Mirabeau était un gros homme, grand, fort, aux épaules puissantes, à tête énorme, à figure laide et couturée, à gros nez, à bouche grande, à lèvres minces, à front grand, rond et magnifique; de beaux yeux sous des paupières lourdes. Son extérieur avait quelque vulgarité et il était de ceux que l'on sent tout de suite qui sont faits plus pour le forum et pour la tribune que pour le monde. La première impression qu'en reçut le comte de la Marck, homme de cour affiné et raffiné, ne fut pas très bonne. « En voyant entrer M. de Mirabeau, M. de la Marck fut frappé de son extérieur. Il avait une stature haute, carrée, épaisse. La tête, déjà forte au delà des proportions ordinaires, était encore grossie par une énorme chevelure bouclée et poudrée. Il portait un habit de ville dont les boutons, en pierres de couleur, étaient d'une grandeur démesurée, des boucles de souliers également très grandes. On remarquait enfin, dans toute sa toilette, une exagération des modes du jour qui ne s'accordait guère avec le bon goût des hommes de cour. Les traits de sa figure étaient enlaidis par des marques de petite vérole. Il avait le regard couvert, mais ses yeux étaient pleins de feu. En voulant se montrer poli, il exagérait ses révérences; ses premières paroles furent des complimens prétentieux et assez vulgaires. En un mot, il n'avait ni les formes, ni le langage de la société dans laquelle il se trouvait, et quoique, par sa naissance, il allât de pair avec ceux qui le recevaient, on voyait, néanmoins, tout de suite à ses manières qu'il manquait de l'aisance que donne l'habitude du grand monde. »

En revanche, au milieu des foules ou dans une assemblée en majorité populaire, il avait souverainement cette aisance autoritaire que donne l'habitude des hommes. Du premier jour, du pre-

mier coup il domina l'assemblée du Tiers-État qui, après annexion du clergé et de la noblesse, devint l'Assemblée nationale.

Qu'y apportait-il? Son éloquence vingt ans comprimée et qui pouvait enfin se donner carrière; mais qu'y apportait-il comme programme ou plutôt comme doctrine?

Mirabeau est royaliste, profondément et radicalement royaliste; d'autant plus profondément, je crois pouvoir dire, qu'il ne l'est nullement d'une façon sentimentale. Il croit rationnellement, par méditation scientifique, qu'une France monarchique depuis dix siècles, dans une Europe en grande partie monarchique (quoiqu'il y eût plus de républiques en Europe à cette époque qu'à la nôtre), doit rester monarchique : « Je serai à l'*Assemblée nationale* (il l'appelle ainsi dès 1788) très zélé monarchique parce que je sens profondément combien nous avons besoin de tuer le despotisme ministériel et de relever l'autorité royale. » Il verrait dans la chute de la monarchie la chute même et l'engloutissement de la France : « Il s'agit de savoir (fin mai 1789) si la monarchie et le monarque survivront à la tempête qui se prépare ou si les fautes faites et celles qu'on ne manquera pas de faire encore nous engloutiront tous [avec eux]. » — « Je serai (1790) ce que j'ai toujours été : le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique... Sous l'ancien régime, l'autorité du Roi était incomplète, parce qu'elle n'était pas fondée sur les lois; insuffisante, parce qu'elle tenait à la force publique plus qu'à l'opinion; incertaine, parce qu'une révolution, toujours prête à éclater, était capable de le renverser. »

Et il est difficile de mieux marquer qu'une monarchie est précaire, surtout quand elle est absolue; mais il est impossible aussi de mieux marquer à quel point l'on tient à la monarchie.

Il est monarchiste, mais il est anti-aristocrate de toutes les manières, et *c'est surtout parce qu'il est anti-aristocrate qu'il est monarchiste.*

Il a toutes les formes de l'anti-aristocratisme :

Il est, comme Voltaire, l'ennemi déclaré et acharné des Parlemens : quand le Parlement de Paris, dont il n'a pas oublié sans doute l'hostilité à l'égard de Turgot et de Necker, élabore en 1788 tout un programme de réformes, il déclare que « cela est bien fou pour [de la part de] un pouvoir judiciaire, » et un peu auparavant il avait écrit à M. de Montmorin : « Il serait bien

maladroit, le gouvernement qui rendrait la France parlementaire [gouvernée par les parlements]. » Il faut que quelque chose mette fin « aux menées et aux conspirations de ces corps implacables » qui ne profitent de l'horreur qu'inspirent certains despotismes ministériels et ne se posent en défenseurs des libertés publiques que pour acquérir ou perpétuer une usurpation et une suprématie intolérables.

Il est adversaire de l'autorité (pourtant si faible alors) de la noblesse et du clergé parce que ces *ordres de l'État* ont une autorité disproportionnée à leur importance, parce que, placés entre le Roi et la nation, ils empêchent le Roi de se « coalitionner avec ses peuples » et entre lui et eux ne sont pas des intermédiaires, comme disait Montesquieu, mais des fossés, de sorte que le Roi est isolé et n'a de contact qu'avec ceux qui veulent partager son pouvoir, et c'est-à-dire avec ses ennemis.

Il est hostile au grand clergé, archevêques, évêques, parce qu'ils sont un corps aristocratique qui limite, lui aussi, l'autorité du Roi et peut-être sa puissance de mal faire, mais assurément sa puissance de faire le bien; *mais*, quoique absolument irréligieux, il est, si l'on me permet le mot, *curiste*, ami et défenseur du petit clergé, des curés, des vicaires, des desservans, parce qu'il sait très bien que ceux-ci *sont peuple*, sont très dévoués au peuple et ne s'appuient sur une aristocratie ou sur une autre que quand on a la sottise, par horreur bête ou vicieuse de la religion elle-même, de les persécuter.

Que veut-il donc? La monarchie absolue?

Point du tout. Je le comparerais, d'un peu loin, à Malebranche, qui n'admettait pas que Dieu agît par des volontés particulières, et qui assurait qu'il agit toujours par des volontés générales, c'est-à-dire par des lois. La royauté agissant par des volontés particulières, qui du reste très souvent ne sont pas les siennes, mais celles des ministres, c'est la monarchie arbitraire; la royauté agissant par des volontés générales qui sont des lois, c'est la vraie monarchie, c'est quelque chose comme la monarchie divine.

Les lois ont cela de bienfaisant qu'elles limitent celui qui les exécute en le fortifiant; qu'elles sont à la fois ce qui l'empêche d'errer et ce qui lui donne une puissance que sans elles il n'aurait pas et un caractère sacré qu'elles renouvellent et que sans elles il finirait par perdre. Cette limite au caprice royal que l'on

a cherché et qu'on a cru trouver dans les pouvoirs intermédiaires entre le peuple et le Roi, il la faut, elle est nécessaire ; mais ce n'est pas dans les pouvoirs intermédiaires qu'il faut la chercher ni qu'on la trouve, c'est dans la loi.

C'est ainsi qu'entre le Roi et le peuple, il y aura un intermédiaire qui ne sera pas un fossé, ni un mur fortifié, mais un lien moral; qu'entre le Roi et le peuple, il y aura une communication perpétuelle et une communauté de volontés et de bonnes volontés.

Quelles seront ces lois, tout au moins ces lois générales? Elles seront, en leur ensemble, l'application du principe de la souveraineté immanente du peuple, le peuple étant maître de lui, et le Roi n'étant que son « premier magistrat. » Elles établiront que le peuple ne paiera jamais que l'impôt qu'il aura consenti, ce qui est la première condition de la liberté nationale et l'essentielle différence entre la royauté légale et le despotisme; elles établiront la liberté individuelle des citoyens; elles établiront la liberté de la presse, garantie de la liberté individuelle et assurance contre les caprices arbitraires du pouvoir central; elles établiront la responsabilité des ministres, « seule base de l'inviolable respect de l'autorité royale ; » elles formeront, de la sorte, une constitution « analogue à celle de l'Angleterre, » *moins* les aristocraties que le Royaume-Uni a conservées.

C'est ainsi que la royauté sera, non dépossédée, mais fortifiée et consolidée.

Mirabeau insiste toujours sur ce point. La Révolution, telle qu'il l'entend, est inattaquable, ne doit pas être attaquée et l'on ne doit pas essayer de rebrousser à l'encontre d'elle, mais elle a été faite au profit véritable de la royauté, et, à réagir contre elle, la royauté réagirait contre soi-même. A reprendre le pouvoir absolu, elle se replacerait dans cet isolement funeste où la moindre commotion populaire peut la renverser et la détruire; à essayer d'une combinaison des corps privilégiés partageant le pouvoir avec elle, elle créerait une république aristocratique qui serait le foyer de la plus active tyrannie ; à supprimer toutes les aristocraties et en se « coalisant » avec le peuple, mais en se coalisant avec lui d'une façon permanente, régulière, systématique, organique, constitutionnelle, elle inaugure et elle fonde la monarchie véritable, et elle garantit la révolution et la révolution la garantit.

N'est-ce rien que d'être sans parlemens, sans pays d'États, sans corps de clergé, de privilège, de noblesse? Mirabeau, selon les excellentes formules de M. Barthou, veut « assurer le succès de la Révolution, la consommer pacifiquement » pour l'union intime de la nation qui la veut avec le Roi qui l'accepte et qui en profite; il apprécie dans la monarchie la *condition et la garantie* de la Révolution, et il ne « conçoit le maintien et le développement des conquêtes révolutionnaires que sous la sauvegarde et dans le cadre de la Royauté. »

En un mot, il est démocrate-royaliste et royaliste-démocrate, et il veut fonder cette *démocratie royale* (je ne sais pas si le mot est de lui et je ne crois pas, mais il résume sa pensée) qui fut la doctrine de la grande majorité des révolutionnaires jusqu'en 1792.

Il veut fonder une royauté qui, sans corps intermédiaire, gouvernera le peuple par l'intermédiaire des lois seules; à la royauté légitime il oppose et il veut faire succéder la royauté légale.

Mais encore, ces lois, qui les fera? Le peuple lui-même; car le seul pouvoir législatif, c'est le peuple: « La souveraineté [législative] réside uniquement et inaltérablement dans le peuple et le « souverain » n'est que le premier magistrat de ce peuple. » Le peuple fera la loi par le ministère de ses représentans librement élus. Il faut un corps législatif *périodiquement renouvelé,* qui fera la loi, et c'est à cette condition que la monarchie française prendra la forme définitive d'une « monarchie tempérée » et que l'on pourra « allier les principes du gouvernement représentatif avec ceux du gouvernement monarchique. »

— Mais voilà un *corps,* voilà un *ordre,* et vous qui ne voulez entre le peuple et le Roi qu'un intermédiaire moral, à savoir la loi, en créant un corps qui fait la loi, en créant un ordre qui fait la loi, vous reconstituez une aristocratie analogue aux anciennes et beaucoup plus forte, beaucoup plus limitatrice des pouvoirs du Roi et beaucoup plus usurpatrice des pouvoirs du peuple!

Analogue aux anciennes; car elle sera élue et non héréditaire, il est vrai; mais, parce qu'elle sera élue périodiquement, elle recevra périodiquement une investiture, une consécration nouvelle, qui manquaient aux anciennes, ce qui compensera parfaitement l'hérédité, d'autant plus que le choix des électeurs

n'étant pas indéfiniment large et extensif, il y aura bien encore un peu et beaucoup d'hérédité, et il y aura des familles « parlementaires » dans le sens nouveau du mot, comme il y avait des familles parlementaires dans le sens ancien du vocable.

Beaucoup plus forte que les anciennes, parce que, représentant le peuple, elle sera le peuple visible, elle se considérera et sera considérée comme le peuple, se dira le peuple souverain et ne faisant que sa volonté et non celle du peuple (cela se voit déjà dans l'Assemblée nationale qui ne tient pas le moindre compte des *Cahiers* de ses commettans et rit quand on lui en parle), elle gouvernera, non comme un *ordre* qui n'est jamais qu'une fonction de la nation, mais comme le peuple tout entier, comme le peuple souverain, qu'elle ne sera point du tout.

Plus limitatrice des pouvoirs du Roi; car, se considérant et étant considérée comme étant le peuple, elle sera le souverain en face du Roi et tiendra le Roi pour simple chef du pouvoir exécutif et c'est-à-dire pour son ministre subordonné, obéissant, ou qui doit l'être; d'autant plus que les ministres étant responsables et le Roi ne l'étant pas, entre l'Assemblée souveraine et les ministres, pouvoir exécutif responsable, le Roi ne sera plus rien qu'un personnage décoratif et un président des fêtes nationales.

Plus limitatrice des droits du peuple, parce que les *ordres* n'avaient chacun qu'une fraction très limitée du pouvoir, chacun étant limité par le Roi d'abord et par les autres ordres ensuite, tandis que l'Assemblée nationale ramassera en elle tous les pouvoirs possibles, n'étant laissé au peuple que le pouvoir, très limité par la force des choses, de la renouveler périodiquement.

En un mot, le nouveau régime n'est pas autre chose qu'une royauté et plusieurs aristocraties remplacées par une aristocratie unique.

Mirabeau a parfaitement senti ou pressenti toute l'objection, et c'est pour cela qu'il a voulu *partager le pouvoir législatif entre l'Assemblée et le Roi* par le moyen du *veto*, le Roi, par le *veto*, pouvant s'opposer à une volonté législative de l'Assemblée législative.

Avec le *veto* l'Assemblée législative ne fait que les lois que le Roi permet qu'elle fasse; elle n'est plus législateur sans appel;

elle n'est plus législateur souverain; elle n'est plus souveraine; il n'y a plus d'aristocratie.

Il n'y a plus d'aristocratie, et donc, le *veto* n'est pas royaliste, n'est pas autocratique, *il est démocratique.*

Et c'est bien ainsi que Mirabeau prend les choses; car il dit : « Quand il sera question de la prérogative royale, c'est-à-dire, comme je le démontrerai en son temps, *du plus précieux domaine du peuple...* » Il a raison; le domaine du peuple, c'est sa souveraineté législative et il ne l'a pas plus quand une Assemblée la confisque que quand une royauté autocratique l'absorbe.

C'est bien comme sauvegarde du « domaine du peuple » que Mirabeau considère le *veto;* car il dit : « J'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France si le Roi n'avait pas le *veto*. Oui, je le déclare, je ne connaîtrais rien de plus terrible que l'*aristocratie souveraine* de 600 personnes qui, demain, pourraient se rendre inamovibles, après-demain héréditaires et finiraient, comme toutes les aristocraties du monde, par tout envahir. »

A la vérité, comme *moyen de partage* du pouvoir législatif et c'est-à-dire de la souveraineté entre le Roi et la représentation nationale, le *veto* n'était pas très heureux, n'était pas très rationnel. Il était, sinon le contraire, du moins l'inverse de ce qui serait rationnel. C'est un petit nombre d'hommes, instruits et informés, qui savent ce qu'ils veulent, *la foule ne sait que ce qu'elle ne veut pas.* C'est donc un homme placé au centre, et indépendant, autonome et détenteur, du reste, des traditions nationales et entouré et informé par un groupe d'élite, conseil des ministres ou conseil d'État, ou les deux ensemble, qui peut faire utilement la loi; c'est l'Assemblée nationale qui peut utilement ne pas l'accepter et, en cas de conflit entre ces deux pouvoirs, c'est la nation consultée qui peut à son tour et définitivement la repousser; et ce serait donc « au Roi en son conseil » qu'il faudrait donner l'action législative, et à l'Assemblée le *veto* suspensif, et à la nation le *veto* définitif.

Mais encore, dans l'état des esprits tel qu'il était en 1790, vouloir partager, même en l'envers, si je puis m'exprimer ainsi, le pouvoir législatif entre l'Assemblée et le Roi, c'était tout le possible comme effort anti-aristocratique, et ce n'était pas même le possible, puisque le projet de Mirabeau, sur ce point, échoua, comme on sait, complètement.

Telles étaient les idées générales de Mirabeau, que je ne songe pas à approuver, puisque les miennes sont, sinon contraires, du moins très différentes, mais qui sont singulièrement fortes, étendues, compréhensives et inspirées au moins par la vue la plus lucide des dangers prochains (et du reste éternels) que contenait en lui le nouveau régime.

III

Telles étaient ses *idées* directrices. Sa *conduite* politique, qui, très souvent, ne fut pas inspirée par ses idées, est loin de mériter le même hommage. Mirabeau, toujours endetté et toujours avide d'argent, avec le caractère le plus indépendant du monde, manquait absolument de ce qui assure l'indépendance : il n'avait pas le goût de la pauvreté; et donc il était essentiellement corruptible. Déjà, en 1788, il avait fait des appels d'argent du côté du ministre Montmorin pour ses frais d'élection en Provence. A peine mêlé aux luttes de l'Assemblée nationale, il vit que sa popularité pouvait être une valeur négociable et il fit avec la Cour ce fameux marché sur lequel on a tant discuté et qui, à mon avis, ne comporte pas cinq minutes de discussion. Dettes payées (208 000 francs), 6000 francs de pension par mois; un million à la fin de la session de l'Assemblée nationale *si M. de Mirabeau avait bien servi le Roi.*

Comme l'a très bien marqué M. Barthou, avec les distinctions peu nécessaires, mais utiles encore, c'était la vente pure et simple; car si, à la rigueur, on peut admettre, ce que je prie de croire que je n'admets pas, qu'un député se fasse payer ses dettes par le gouvernement et accepte de lui des mensualités encourageantes; se faire promettre un million à la condition de bien le servir, ce n'est pas autre chose que se mettre aux gages du gouvernement que l'on a le mandat de contrôler.

Il résulta de ce marché que Mirabeau, à l'Assemblée, « louvoya » (c'est son mot) continuellement et c'est-à-dire agit de la façon qui était la plus contraire du monde à son tempérament et à son tour d'esprit.

Il le sent bien; car au mérite extraordinaire qu'il s'attribue à ce propos on peut mesurer l'effort que cela lui coûtait et la difficulté qu'il avait à se plier à cette manœuvre : « Il faut, écrivait-il à M. de la Marck, plus de peine et de véritable habileté

(non pas de génie) pour louvoyer ainsi que pour combattre ; c'est là peut-être la partie du talent la plus rare, du moins chez les talens un peu distingués, parce que c'est la moins attrayante et celle qui vit de petites combinaisons accumulées, de privations et de services... L'homme public qui n'a pas renoncé à influer et qui se considère plus comme homme d'État que comme orateur ou écrivain, n'avait pas un autre parti à prendre. » — « Il faut dissimuler, disait-il dans une autre circonstance, quand on veut suppléer à la force par l'habileté, comme on est obligé de louvoyer dans une tempête. »

Il résultait de cela une certaine « incohérence » (le mot est de M. Barthou) dans la conduite de Mirabeau à l'Assemblée nationale : on ne comprenait pas ses contradictions, si éloquentes qu'elles fussent, et ses volte-face, de quelques prestiges littéraires qu'elles fussent comme illuminées.

Et l'Assemblée se défiant de lui, non qu'elle sût qu'il fût acheté, mais doutant peu qu'il ne fût capable de l'être ; et la Cour se défiait de lui comme d'un homme de la duplicité même duquel on ne pouvait pas être sûr, et « la grande trahison du comte de Mirabeau » avait ceci de particulier, comme d'autres du reste, qu'on ne pouvait pas être certain qu'il ne serait pas traître à sa trahison.

Ajoutez encore qu'il entrait dans le plan concerté entre Mirabeau et la Cour, — plan dans le détail duquel je n'ai pas lieu, ici, d'entrer, — de décréditer et de dépopulariser l'Assemblée nationale, de manière que l'opinion publique, réclamant sa dissolution et l'obligeant à se retirer, on pût faire de nouvelles élections plus favorables aux idées conservatrices. Or, pour décréditer l'Assemblée nationale en lui faisant faire des sottises, Mirabeau jouait chez elle, par des « discours incendiaires, » le rôle d'agent provocateur. Mais encore ni ses contemporains ne pouvaient savoir, ni nous-mêmes ne pouvons démêler si tel discours révolutionnaire de Mirabeau ou procède de son désir d'induire l'Assemblée en tentation de sottise, ou est dû simplement au tempérament tribunitien du grand orateur : et tout cela est parfaitement inextricable.

Il est très paradoxal, mais il serait, à mon avis, très exact de dire que Mirabeau s'est diminué pendant la Révolution. Certes, il ne s'est pas diminué comme orateur, cela va de soi, ni même comme homme d'État à idées générales (encore que

toutes ses idées générales il les eût très précisément avant 1789); il ne s'est pas diminué non plus comme homme capable de gouverner, car c'est à partir de 1789 qu'il a montré l'art suprême du chef de gouvernement, qui est de savoir choisir dix, quinze, vingt collaborateurs, de tirer d'eux tout ce qu'ils contiennent, de le comprendre mieux qu'eux, de l'assimiler rapidement et de le transformer en vues de génie, et pratiques; mais il s'est diminué comme homme moral et par suite comme homme ayant du crédit et à qui l'on a confiance.

Il semble s'être trompé sur ce point; car il attribue sa relative impuissance à ses fautes et à ses vices de jeunesse; il dit, il répète : « L'immoralité de ma jeunesse est un malheur public. » Ce n'est pas tout à fait cela : on lui aurait parfaitement pardonné sa vie licencieuse, et ce n'est pas elle qui l'empêchait de devenir ministre; l'obstacle c'était sa vénalité soupçonnée et l'insurmontable défiance que, de ce fait, il inspirait. Et sans doute, ce sont bien ses vices qui l'ont conduit à la vénalité et qui sont la cause première, et s'il a voulu dire cela, il a dit juste; mais il ne semble pas que ce soit cela qu'il ait voulu dire, et je crois bien qu'il attribuait les difficultés de sa position, non à l'homme taré, mais à l'homme vicieux.

Tant y a qu'il s'est diminué pendant la Révolution de la façon que j'ai dite et qu'il en est venu assez vite à être, je ne dirai pas un intrigant de génie, car il n'avait pas du tout de génie comme intrigant, mais un intrigant, qui du reste et d'autre part était un homme de génie. La moralité de ceci c'est que, pour être un grand homme d'État, il faut, avec du génie, avoir toutes les ambitions et pas de besoins.

IV

Que serait-il arrivé de Mirabeau s'il n'était pas mort le 2 avril 1791 à l'âge de quarante-deux ans? Ces questions sont trop oiseuses pour que je consacre à l'une d'elles plus de vingt lignes, mais encore elles contribuent à fixer les idées sur un homme.

Il aurait été assurément guillotiné en 1793 s'il fût resté en France; si, ce qu'il aurait sans doute compris qu'il fallait faire après les découvertes de l'armoire de fer, il avait fui à l'étranger, il n'aurait pas pu revenir avant le Consulat, et très probablement il n'aurait pas été employé par Napoléon qui s'accom-

modait mal d'hommes de sa taille, et il n'aurait pu devenir ministre qu'avec Louis XVIII vers 1818 ou 1820, et, à cette époque, il aurait eu soixante-dix-ans. C'était un peu tard. On peut donc dire qu'à la date où Mirabeau mourut, sa carrière était si près d'être finie qu'en vérité elle l'était.

Inversement, s'il avait été prêt d'autre sorte qu'intellectuellement en 1788, s'il avait été moralement *ministrable* en 1787 ou 1788, s'il avait, à la place de Necker ou de Montmorin, présidé comme chef de gouvernement à la Révolution naissante, s'il avait été appelé à la diriger, à la contenir, à la guider, à l'éclairer avec la netteté de ses vues et la décision de son geste, il est possible, il est presque probable que ce grand mouvement, très nécessaire, eût pris un tout autre cours, et meilleur, et que son seul produit net, l'Empire (qu'il a prévu), n'aurait jamais existé.

Quittons l'uchronie. Que reste-t-il de Mirabeau? Ses écrits, tout pleins d'idées, presque toutes justes, toutes intéressantes et curieuses, malheureusement d'un mauvais style; ses discours, d'un style meilleur, quoique surchargé encore et trop feuillu, mais presque toujours d'un mouvement magnifique, d'une largeur de fleuve et d'une course de torrent; ses vues sur le nouveau régime, qui ne s'appliquent précisément qu'à une monarchie constitutionnelle, mais dont il y a à tirer profit indirectement pour tout gouvernement représentatif : immense danger pour les libertés individuelles et pour les droits du peuple d'une Assemblée qui assume tous les pouvoirs, qui « envahit tout, » qui se fait législative et exécutive et qui forme, elle et sa *clientela*, une aristocratie plus égoïste et plus oppressive, une aristocratie de curée, plus féroce que toutes les aristocraties et que toutes les royautés; nécessité, pour la contenir, d'une presse libre qui la surveille et qui la dénonce et d'un partage de sa souveraineté même législative avec le chef de l'État, qu'il soit roi constitutionnel ou président de République, ce qui est exactement la même chose; nécessité de mœurs publiques qui soient telles, s'il est possible, que jamais le peuple ne se croie libre pour avoir délégué sa souveraineté à des délégués qui l'oppriment.

Il y a peut-être de bonnes choses dans ce que Mirabeau a laissé derrière lui après son court et tumultueux passage à travers le monde.

ÉMILE FAGUET.

L'EXPOSITION DE L'ART BOUDDHIQUE

AU

MUSÉE CERNUSCHI

Je ne sais plus dans quel endroit Renan se réjouit que, quand sa tâche d'historien du christianisme viendra à lui manquer, il ne se trouvera pas réduit à ne rien faire : « J'apprendrai le chinois, dit-il, et ce vaste morceau me mettra en appétit pour plusieurs existences. » Nous sommes en train de faire sans lui ce qu'il se promettait pour ses vieux jours. Une vive préoccupation nous attache aux choses et aux idées de l'Extrême-Orient. Notre goût s'élargit. Nous reconnaissons beaucoup de beautés différentes. Leur nouveauté nous charme. Nos musées les recueillent. Le public s'ouvre de plus en plus à ce genre de curiosités. Cela a commencé par la mode japonaise. Ensuite est venue la Chine. Chaque campagne des voyageurs rapporte sa moisson d'inédit. On sait quelle part, dans ces recherches, revient à la science française, aux missions de M. Alfred Foucher au Penjâb, de MM. Pelliot et Chavannes sur la frontière chinoise. Il était temps de coordonner les résultats de cette enquête : c'est à quoi a pensé l'active direction du musée Cernuschi. Les expositions qu'elle organise depuis quatre ans sont d'un haut intérêt pour la culture générale. Elles présentent à tous, sous une forme vivante, tout un ordre de connaissances qui risqueraient de rester le monopole des érudits.

Le programme de cette année rappelle celui de la belle Exposition des Arts musulmans donnée, il y a deux ans, par le *Kunstgewerbe-Verein* de Munich. L'objet n'est rien moins que

d'offrir une vue d'ensemble de l'art bouddhique, à travers les pays qui embrassèrent tour à tour la doctrine de la Compassion et de la Délivrance. Il s'agissait d'éclairer par quelques exemples l'histoire d'un des plus vastes mouvemens religieux du monde; il s'agissait de faire comprendre la forme sous laquelle des centaines de millions d'hommes, des empires, des peuples entiers, parfois anéantis, sous la jungle tropicale ou sur les altitudes glacées des plateaux de l'Asie, se sont figuré le divin, comment le même idéal s'est modifié selon les mœurs, les climats, les tempéramens, ce que chaque nation y a ajouté du sien, et comment enfin toutes ces nuances se reflètent dans les images que chacun de ces peuples s'est faites de ses dieux : perspectives indéfinies, riche paysage intellectuel, magnifique horizon de races et de siècles...

Sans doute, une pareille ambition déborde infiniment les ressources dont nous disposons. Qu'on imagine une société de dilettantes chinois, de mandarins curieux des choses européennes se proposant, à Pékin, une exposition de l'art chrétien : c'est ce que nous essayons à l'égard de l'Asie. Fallait-il renoncer à l'entreprise? Non pas! Ce que nous avons est peu : c'est pourtant beaucoup plus qu'on ne pouvait espérer. Les amateurs, depuis quinze ans, ont fait bien des progrès. Les antiquités vénérables, les débris augustes des vieux siècles ne manquent pas à leurs collections. L'*Alokiteçvara* de bronze, de six mètres de haut, qui encombre de sa forêt de bras et de sa pyramide de têtes l'escalier du musée, la *Kouan-Yin* de pierre et l'admirable stèle prêtées par M. Worch, sont en France une révélation. Jamais l'art oriental n'avait été encore représenté chez nous par des exemplaires d'un tel choix ou d'une telle qualité.

Il va sans dire que je ne songe pas à passer en revue tous les aspects que les œuvres exposées nous présentent du bouddhisme. Je me bornerai aux faits saillans et aux traits essentiels. Je ne dirai rien, d'ailleurs, qui ne soit connu du lecteur familier avec les livres classiques du Dr Grünwedel et de M. Alfred Foucher.. Il ne sera pourtant pas inutile de les résumer, à propos d'une Exposition qui en offre le commentaire ou l'illustration raisonnés. On a moins cherché en effet à nous surprendre par du nouveau, qu'à mettre de l'ordre dans nos idées. On a voulu montrer que l'art religieux de l'Orient dérive tout entier d'un principe commun, reconnaissable jusque dans ses mani-

festations les plus lointaines, et que cet art, à l'origine, est un rejeton du même tronc dont le nôtre, avec toutes ses ramifications, n'est que la branche occidentale. Il y a près de quarante ans, lors des premières découvertes faites dans le district de Peshawâr, Curtius écrivait : « Une page nouvelle de l'art grec vient de s'ouvrir. » Tout ici vérifie cette formule et l'éclaire. Cette prodigieuse fortune du génie hellénique, cette nouvelle odyssée à travers les pays et les dieux de l'Orient, ses avatars, ses aventures au milieu de contrées et de races inconnues, parmi les Lotophages et jusqu'aux bords de la mer de Chine, viennent d'être racontées avec un art exquis par M. Victor Goloubew, dans un cours de six leçons professées à l'École des Langues orientales, et dont je lui dois d'avoir le texte sous les yeux. Je ne le suivrai pas dans ce récit. Je m'attacherai seulement à préciser le point de départ.

S'il y a deux arts opposés et en apparence irréductibles, c'est bien l'art chinois et l'art grec. Ce qu'on appelle « chinoiserie, » c'est-à-dire la complication, l'artifice, la bizarrerie, le formalisme jusqu'à l'absurde, est sans doute fort éloigné de la raison, de l'incomparable sentiment de la nature et de la vie que respirent les marbres du Parthénon. Si l'on entend par « japonisme » l'abus de la recherche, le raffinement excessif, la préciosité et la mièvrerie du décor, rien ne ressemble moins à la simplicité, au calme imposant de l'antique. Mais ces définitions sont-elles exactes? Ce sont des opinions fondées sur les productions récentes et vulgaires d'écoles bien dégénérées. Regardez, par contraste, certains petits bronzes archaïques, montrant des ascètes accroupis dans la pose des atlantes : on pourrait les croire exhumés d'une fouille d'Herculanum, ou de cette galère athénienne que M. Alfred Merlin retrouva naguère échouée dans les sables des Syrtes.

Mais ce ne sont là que des bagatelles. La Grèce a rendu à l'Asie un service autrement important. Elle lui a permis de se représenter ses dieux. C'est elle qui a créé le type plastique du Bouddha ; l'art des pays bouddhistes lui est donc redevable de son objet essentiel. Partout où l'on adore, partout où l'on supplie le miséricordieux apôtre de Kapilavastou : partout où, dans une bonzerie cinghalaise, un couvent du Népal, une lamaserie du Tibet, se dresse, assise sur un lotus, la figure du doux rêveur, du consolateur sage et tendre qui enseigna aux hommes

le grand Renoncement et la grande Pitié, — il y a là un souvenir, un immortel bienfait de la Grèce.

Les faits sont connus, les monumens sont publiés; plusieurs ont trouvé un asile au British Museum, au Louvre et à Berlin. L'Exposition ajoute peu de chose à ce qui était acquis. Mais ce qu'elle nous montre suffit à nous ravir. Pour ceux qui ne lisent pas les Revues spéciales, et que découragent le désordre et le dédale du Louvre, la vingtaine d'objets trouvés au Gandhâra et appartenant à Mme Michel, présente une matière immense de rêveries. Arrêtez-vous devant cette vitrine : considérez cette frise d'Amours, ces Cupidons joueurs qui portent des guirlandes; regardez ces petits bas-reliefs, aux sujets mystérieux, et qui semblent une réduction de ceux des sarcophages; admirez ce fragment de statuette mutilée, ce jeune torse aux cuisses viriles, tel que seule jamais en sut modeler l'Ionie; voyez ces têtes gracieuses, ces draperies élégantes, ces ombres exilées, ces touchantes Andromaques : ce sont des reliques de la Grèce.

Ces objets, je l'ai dit, proviennent du Gandhâra, c'est-à-dire de la partie septentrionale du Penjâb, voisine du Cachemire. Cette portion de l'Inde, au pied de l'Hindou Kousch, sur la frontière afghane, et qui, par la passe de Caboul, est la seule route de l'Ouest à la vallée de l'Indus, a été de tout temps un carrefour de peuples : c'est le grand chemin des invasions. Par là entrèrent les Perses, les Scythes, les musulmans: c'est l'objectif de Bonaparte, lorsqu'il médite à Saint-Jean-d'Acre d'aller rejoindre Tippo-Sahib et de battre l'Angleterre aux Indes, sur les traces d'Alexandre. Tout le monde connaît l'étonnante équipée, le *raid* de ce jeune héros jusqu'aux bords de l'Hydaspe, et les rapides destinées de son empire d'Asie, éphémère comme son fondateur. Pendant deux siècles, la Bactriane fut pourtant un royaume grec. Cette influence, mêlée à celle de l'Iran, est sensible sur les premiers monumens du bouddhisme. On y trouve, enlacé à des réminiscences de l'art des Séleucides, maint motif familier et charmant de l'art grec : amours, tritons, sirènes, silènes, centaures, hippocampes, scènes de vendanges et de bacchanales. Ce fut toujours une molle argile, que cette Inde; chaque pas étranger y laisse son empreinte. En présence de telle voluptueuse idylle, de tel bas-relief du Gandhâra, où de jeunes femmes demi-nues boivent avec des satyres, on ne peut s'empêcher de songer au vieux mythe, au mer-

veilleux voyage de Bacchus dans les Indes, avec son cortège païen de faunes et de bacchantes, sur des chars attelés de panthères.

Les monumens dont je parle peuvent dater du règne d'Açoka, le fameux Constantin du bouddhisme, qui vivait au milieu du IIIe siècle avant notre ère; il y avait donc trois siècles que le Bouddha était mort. Ces vénérables témoins du premier art bouddhique, les portes des *stoupas* de Barhut, de Sanchi, ont été bien des fois décrits : le moulage d'une de ces portes, provenant de Sanchi, est placé dans la cour intérieure du musée Guimet, où chacun peut la voir. L'œuvre est très curieuse. C'est une architecture de pierre qui se souvient de l'époque récente où elle était de bois : les quatre faces de ses montans, la triple traverse qui les unit, et qui conserve la forme de poutres, ne sont qu'un fourmillement de bas-reliefs et de sculptures. L'œil a peine à s'y reconnaître : c'est déjà, avant qu'on ait eu le loisir de rien distinguer, cette impression de folle luxuriance, ce mélange de richesse et de puérilité, cet amour des répétitions, cette absence de retenue et, pour tout dire, ce manque de goût qui est propre au génie de l'Inde, et qui gâte toujours ses plus belles inspirations. Il faut ajouter, après cela, qu'une fois habitué à cette diction touffue, on démêle aussitôt mille détails charmans : ce sont des scènes de mœurs, des défilés, des éléphans, des villes, des palais, des jardins, des fontaines, mille renseignemens sur les armes, le mobilier, les costumes, les parures, bref, un tableau complet de la vieille civilisation de l'Inde, un répertoire d'antiquités, un grand *Jungle-book* en images de la vie du pays, il y a deux mille ans. Seulement, on est bien surpris d'apprendre que ce monde sculpté, si amusant, si instructif, représente la vie du Bouddha : car, dans ces centaines de personnages, au milieu de cette foule d'animaux, d'hommes, de femmes, qui animent cette porte inépuisable, l'artiste n'a oublié qu'une seule figure, et c'est précisément celle de son héros.

Il est clair que cet oubli n'est pas une négligence. Si fortes qu'on suppose les habitudes de bavardage, l'étourderie de ces vieux imagiers, une omission à la fois si capitale et si constante ne saurait s'expliquer par une inadvertance. On ne s'impose pas non plus gratuitement la gageure de raconter l'histoire d'un saint par prétérition. Évidemment, on a affaire à des motifs

d'ordre religieux : soit qu'on redoutât l'idolâtrie, soit plutôt que l'on considérât comme une impiété de montrer, engagé au milieu des accidens de l'existence, un homme délivré à jamais du mal de vivre, et définitivement entré dans le Nirvana. Ce qui le prouve, c'est qu'on ne craint pas de le représenter dans les histoires de *jatakas*, c'est-à-dire dans le récit de ses existences passées, au cours de ce cycle de vies et de métamorphoses où le Bodhisattva, autrement dit le Bouddha futur, sous la forme d'un cygne, d'une caille, d'un singe, d'un éléphant, accomplit tant de merveilles de mansuétude et de charité. Mais à peine entre-t-il dans sa suprême incarnation, et devient-il le « Bouddha parfaitement accompli, » qu'aussitôt il s'efface : il disparaît même des épisodes, d'un caractère tout laïc, qui précèdent la nuit sainte, la nuit de l'Illumination sous l'arbre de la Bodhi.

Invisible, il opère les quatre « grands miracles; » il devient, en quelque sorte, étranger à sa vie. Flottant hors de ce monde dont il s'est détaché, jouissant par avance de sa levée d'écrou, gracié de la terre, il en rompt les liens et ne fait plus qu'assister derrière la coulisse aux derniers actes d'un drame dont la péripétie lui est déjà connue. Sa présence ne se signale plus que par hiéroglyphes. Des empreintes de pieds, une roue, un trône vide, un arbre sous lequel ne repose personne, voilà tout ce qu'il nous est donné d'apercevoir de lui. Ce système d'ellipses singulières ne laisse pas de poser parfois des problèmes embarrassans. Nous savons que la roue est celle de la Loi, que l'arbre est celui de la Bodhi : le rébus, à la rigueur, se laisse deviner. Mais que dire de la scène qui représente la sortie du prince Siddarthâ, par un cheval sans cavalier qu'ombrage un parasol ? Jamais nous ne trouverions le mot de ces énigmes, si parfois les sculpteurs n'avaient eu la prévenance de l'écrire pour nous au bas de chaque tableau.

Toutes les religions ont éprouvé les mêmes scrupules. Faut-il rappeler les cas de conscience qui se posèrent aux temps de la primitive Église, au sujet des représentations de la personne de Jésus ? Plusieurs Pères les maudissent comme des objets d'horreur, d'exécrables idoles. La question, au sein du bouddhisme, était plus délicate encore. Le Bouddha n'était pas un dieu. On a mille fois observé que les vieux textes, qui ne lui ménagent pas les prérogatives surhumaines les plus extravagantes, n'ont pas une seule fois l'idée de lui attribuer la nature

céleste. La divinité, dans le bouddhisme, est un ressort fort secondaire ; elle paraît presque étrangère à la pensée du fondateur, à cette espèce d'étrange « religion athée, » sans dogmes, sans culte, désossée et dépourvue de tous les organes essentiels qui forment la charpente des autres religions. L'imagination indienne ne devait pas tarder à prendre sa revanche. Rien ne serait plus curieux que d'assister en détail à cette transformation. Des synodes, comme ceux que réunit le roi Narishka, au Ier siècle de l'ère chrétienne, s'occupèrent sans doute de régler ces questions ; malheureusement, les actes n'en sont point venus jusqu'à nous, comme ceux des conciles de Trente ou de Nicée. Les moines qui permirent les premières images du « Parfait, » prévoyaient-ils à quelle débauche d'idolâtrie ils exposaient l'avenir, et que, quelques siècles plus tard, dans la langue des conquérans arabes, le mot « Bout » (Bouddha) deviendra le synonyme d'idole ? On voit que l'ancienne théologie n'avait pas tort de se méfier. Mais il manquerait beaucoup à l'art, si la réserve antique avait plus longtemps prévalu.

Les premières images du Bouddha peuvent dater du début du deuxième siècle de notre ère. Toutes proviennent du Gandhâra. Toutes sont des œuvres du ciseau grec. Il y avait longtemps que le royaume indo-grec n'était plus qu'un souvenir. Mais les fils du subtil Ulysse étaient toujours grands voyageurs. Ils arrivaient par habitude, appelés les uns par les autres, par besoin d'activité, par curiosité, par goût, des aventures, et aussi par l'appât du lucre ; il en venait de partout, d'Alexandrie, d'Asie Mineure et de la Grèce elle-même. *Atheniensis in Asia turba est*, dit Sénèque : l'Asie est pleine de Grecs. C'est au point que le nom de *Yavanas*, d'« Ioniens, » désigne tous les Occidentaux, comme aujourd'hui encore tout Européen, en Syrie, est appelé un Franc. Ils font là ce qu'on les voit faire partout ailleurs : habiles, diserts, sans scrupules, ils sont musiciens, pédagogues, marchands d'esclaves, entremetteurs, peintres, sculpteurs. Ce sont ces mercenaires, ces métèques, ces *graeculi*, qui créèrent le panthéon bouddhique, ou qui le définirent sous sa forme plastique. Ce que le génie indigène n'avait su formuler, un type viable du Bouddha, ce sont ces étrangers qui le lui apportèrent. Seulement, comme ils n'avaient pas cet article dans leur bagage, ils donnèrent à ce dieu les traits d'un Apollon. C'était leur pratique ordinaire : avec la même désin-

volture, ils transformaient en Olympiens nos rudes divinités celtiques, celles de la Germanie, celles même de l'ancienne Rome. M. Alfred Foucher, dans une jolie page, nous les fait voir à l'œuvre : « Que vous faut-il ? Un Hésus, un Teutatès ? Nous vous ferons un Mars, un Mercure : libre à vous de les vénérer sous le nom qu'il vous plaira... Vous voulez un Mithra, nous n'en avons pas fait encore : mais nous savons représenter le jeune Ganymède avec un bonnet phrygien, et nous le pencherons sur le taureau du sacrifice, dans l'attitude des Victoires... Et comme ils sculptaient le marbre d'Afrique, le calcaire du Jura, le porphyre de Pannonie, nous les retrouvons taillant le schiste du Gandhâra, faisant un *Mâra* d'un Eros, et, avec un turban et des boucles d'oreilles, changeant en *Garoûda* l'aigle de Jupiter. »

Revenons à notre vitrine : voyez cette admirable figure de jeune homme, ce profil délicat qui se dessine si noblement dans la pierre d'un bleu gris d'ardoise, ces yeux mi-clos, cette bouche sinueuse, qui semble retenir son souffle, ces cheveux parfumés, aux ondulations légères, ce visage d'un si beau modelé, ces joues pures que le jour enveloppe comme un flot d'ambroisie. Platon eût sur-le-champ reconnu le fils de Latone. C'est un Bouddha. Vous voyez à son front le signe de l'*ourna*, sur sa tête le monticule, la « bosse » de l'*usnisha*, marque de l'omniscience, et que l'artiste, par un artifice plein de tact, déguise d'un chignon finement crespelé. Sans doute, l'auteur de ce morceau n'était point un Scopas. Illustre dans sa profession, eût-il été si loin, à la cour d'un barbare Scythe, chercher son gagne-pain ? Était-il même un Grec, ou seulement un de ces provinciaux, un de ces *colonials*, Égyptiens, Syriens, que nous désignons sous le nom commun d'alexandrins ? Pourtant, une supériorité immense éclate dans son œuvre : c'est ce génie de clarté, de résolution, ce don décisif de l'artiste qui est le partage de la Grèce et qui, partout où elle passa, demeure son héritage.

Ce n'est pas tout. Il ne suffisait pas d'avoir donné à l'Inde le type du Bouddha, d'avoir fixé sa rêverie et arrêté cet idéal flottant et indécis, à demi dissous dans les vapeurs de cette terre fabuleuse, qui rendent presque insaisissable, à force d'impersonnalité, la figure réelle du grand apôtre de l'Amour. En forçant ce vague fantôme à redescendre sur la terre, en l'obligeant à prendre un corps, c'était, du même coup, toute l'iconographie

de la sublime légende qui sortait pour toujours des limbes dont le génie de l'Inde ne savait s'affranchir. Le but de la Grèce, c'est l'action. Nul génie plus simple, plus direct. Vous rappelez-vous ces scènes diffuses de Sanchi, ces bégaiemens interminables d'un enfant qui s'amuse autour de son sujet sans jamais entrer en matière, et qui prodigue les qualités les plus rares en pure perte, faute de dire de quoi il s'agit? C'est l'histoire délayée à état de nébuleuse. Tout ce verbiage fait silence à l'apparition du héros. Dès que le principal personnage entre en scène, tout s'éclaire, s'ordonne, se concentre. Plus de ces éparpillemens, de cette confusion, de ce vagabondage d'une imagination oisive qui suppose son idée connue, se noie dans les détails, divague et se dilue dans l'insignifiance et la niaiserie. Il suffit que le Bouddha se montre: tout se cristallise, se détermine, tout prend une valeur et un sens. Les comparses s'effacent, les figurans s'évanouissent, le détail superflu s'élimine de lui-même; il ne subsiste que l'essentiel. La Grèce, si quelqu'un l'avait pu, aurait corrigé l'Inde de la prolixité. Avec elle, ce fuyant génie eût fait sa rhétorique. Il eût appris à composer. Il aurait acquis la seule chose qui manque à ses dons magnifiques, de savoir se borner.

Les formules créées par les artistes du Gandhâra le furent pour les siècles. Elles suivirent, dans son immense itinéraire, la fortune du bouddhisme. Ce sont ellés qu'on retrouve à Amaravati, aux fresques d'Ajanta, dans les kilomètres de bas-reliefs des temples de Boro-Bodour, dans les peintures chinoises et celles du Japon; ce sont elles que les lamas s'opiniâtrent à répéter dans l'immuable Tibet. Sculptée ou peinte, la scène du *Pari-nirvana*, ou la mort du Bouddha, sera toujours reproduite selon les lignes fixées par le sculpteur du Gandhâra: plus ou moins compliqué, plus ou moins surchargé, on y reconnaît toujours le même thème invariable, de même que nos *Calvaires* espagnols ou vénitiens, allemands ou français, ne font que répéter avec mille nuances la donnée primitive tracée par les maîtres byzantins dans les sanctuaires de la Palestine. On distingue, on le sait, deux aspects de la scène: comme le crucifix se détache du Calvaire, de même le Bouddha mourant est souvent montré seul, dans l'attitude du sommeil. Ces deux versions du motif ont été inventées par les Grecs du Gandhâra.

Est-ce à dire que les types classiques furent admis sans retouches? Ce serait grand miracle. Déjà la belle figure que nous

admirions tout à l'heure offre je ne sais quoi de mol, d'efféminé, d'« asiatique, » qu'eût répudié le goût d'un Phidias. Une légende, au sujet du célèbre Bouddha de Vajrâsana, exprime ingénieusement cette histoire d'une création grecque et des altérations qu'elle reçut du génie local. C'est une de ces fables de sacristie que toutes les religions suspendent aux vieilles images, en garantie de leur vérité. La voici. Trois brahmanes, nouveaux convertis, consacrent au Bouddha trois statues et trois temples. Or, les artistes qui se présentèrent « étaient des dieux cachés sous une forme humaine. » Ils demandèrent sept jours pour exécuter un portrait d'une ressemblance irréprochable. Le plus jeune des brahmanes s'enferme avec eux dans le temple. Le sixième jour, sa mère vient frapper à la porte. « Demain ! » lui crie-t-on de l'intérieur. « Demain, dit la vieille, je serai morte. Et qui dira alors si le portrait ressemble? Je suis la dernière vivante qui ait connu le Saint. » A peine eut-on ouvert, que les artistes célestes disparurent. « C'est Lui! C'est le Parfait! » s'écrie cependant la bonne femme, et soudain elle expire aux pieds de la statue. Il y manquait toutefois une journée de travail. Quelques parties restaient inachevées; d'autres détails prêtaient à de légères critiques. *On fit cela plus tard.* — Tout n'est-il pas dans ce petit conte : les divins étrangers, le moine qui dirige leur main, le cri d'admiration des simples à la vue de l'œuvre merveilleuse, puis le travail de la réflexion, et l'effort autochtone pour s'approprier, adapter, « baptiser, » si je puis dire, l'image apollinienne?... Voilà, résumée en quelques lignes, toute l'histoire de l'œuvre grecque et de son absorption par le génie bouddhique.

Il resterait à raconter, dans leurs phases successives, la suite des transformations qu'elle subit au cours de migrations nouvelles. On la verrait reprise, comme une ruine antique, par la toute-puissante végétation hindoue; on verrait, sous l'action de cette force dissolvante, les types perdre leurs traits, s'encombrer d'attributs, les bras se ramifier, les corps se multiplier au point d'aliéner toute ressemblance humaine, et prendre cet aspect démoniaque, cette terrifiante apparence de crabes emportés par une frénésie de férocité et de luxure, qui nous épouvante à la vue de certains monstres du Tibet. On verrait, d'autre part, sous l'influence plastique de l'art du Gandhâra, les nobles *graffitti*, les silhouettes majestueuses, les « ombres chinoises » du Long-

Men se décoller de leur paroi, prendre du relief et de la vie, arriver à la ronde-bosse, à l'existence indépendante. On distinguerait, selon les races, les physionomies diverses de chaque dieu, la sérénité infinie que prête aux siens la sculpture chinoise des beaux siècles et, sur ceux du Cambodge, ce fugitif sourire, à peine perceptible, d'ironie, de désenchantement, de démission et de faiblesse, cet « A quoi bon ? » d'une race usée, vouée à disparaître, et dont le scepticisme railleur et douloureux glace notre Loti dans les ruines d'Angkor.

Ce serait le sujet d'une autre étude. Je ne voulais ici qu'appeler l'attention sur un fait important, trop peu connu encore. Longtemps, nous n'avons vu dans l'art de l'Extrême-Orient que le côté exotique, amusant, grimaçant, le côté « potiche » ou « bibelot. » C'est la manière du XVIIIe siècle, qui se divertissait à peindre des Chinois sous la forme de magots et de poussahs de paravent. Qu'avions-nous de commun avec ces personnages falots? Une connaissance plus éclairée et de meilleures méthodes nous font voir notre erreur. Déjà la philologie avait montré dans toutes les langues indo-européennes des rameaux d'une famille unique. La vue des monumens de l'art donne une image plus sensible et plus touchante de ces rapports. Découvrir, jusque dans les Bouddhas de ce lointain Japon, des variations sur un thème classique, quel agrandissement! C'est retrouver les titres d'une moitié de l'Univers, c'est faire rentrer dans le plan de l'histoire générale toute une portion, restée jusqu'à nous excentrique, de la civilisation et de l'humanité.

Comme on voudrait les connaître ces Grecs, ces *Yavanas* dont on vient de voir l'œuvre immense! Au fait, sommes-nous sûrs qu'ils étaient mécréans? L'un d'eux ne fut-il pas un jour touché par un rayon de la religion de la tendresse humaine? Est-ce que leur roi Ménandre n'était pas tout au moins un ami du dehors, peut-être un converti? Leurs œuvres ne respirent-elles pas une conviction sincère? Mais je veux terminer par une dernière remarque. C'est que cette école alexandrine, qu'on présente souvent comme une école de décadence, a été au contraire prodigieusement féconde. Il en est d'elle un peu comme de l'Italie baroque, de cet art bolonais, longtemps disqualifié, et auquel nous devons toutes les formules modernes. Si l'on songe que les premiers Bouddhas sont les contemporains des pre-

miers Bons Pasteurs, que l'art du Gandhâra est frère de celui des Catacombes, et que l'un et l'autre sont l'œuvre du même génie « hellénistique, » on est émerveillé d'une telle création. Les deux grands « moyen âges, » le moyen âge chrétien et celui de l'Extrême-Orient, sont fils du même père. Ils s'ignorèrent longtemps. Ils se reconnaissent aujourd'hui. Gloire à la Grèce! Elle a modelé patiemment les riantes figures de son Olympe. Les deux branches principales de l'art religieux, les deux plus grands aspects du divin sur la terre, sont encore un don qu'elle nous fait. La Grèce, dans le monde du beau, a réellement tout inventé. Cette « divine feuille de mûrier » étendue sur les flots de la mer d'Ionie, n'est-elle pas plutôt une main, la main du démiurge, de la race d'artistes souverains qui est née pour donner leur forme à tous nos rêves? Et qui aurait prévu, pour finir comme j'ai commencé, par une citation de Renan, que cet essai sur l'art bouddhique s'achèverait par une stance ajoutée, en l'honneur de Pallas Athéné, à la Prière sur l'Acropole ?

LOUIS GILLET.

POÉSIES

LES PIERRES SAINTES

Le livre, au long des ans, sonore tympanon,
Lance et fait rebondir un souvenir auguste;
Mais le livre est souvent moins durable qu'un nom
Gravé sur un sépulcre ou sur le pied d'un buste.

Pour garder un empire et sauver un renom,
Quelques signes creusés dans une dalle fruste
Valent mieux, à défaut d'un divin Parthénon,
Que le rythme où du rêve éphémère s'ajuste...

L'homme, en ses bâtimens, figea sa volonté :
C'est pourquoi, plein d'un grave émoi, j'ai feuilleté,
Aux sols élus où votre gloire s'édifie,

Trois chants de ce poème éclatant et divers
Dont vous êtes les mots, les strophes et les vers,
Pierres que tant d'histoire habite et sanctifie.

LE SACRE DU RÊVE

I

L'eau lisse des bassins n'a pas gardé l'empreinte
Du siècle éblouissant qui décora ses bords;
Les échos, où vibraient les flûtes et les cors,
Du temps silencieux subissent la contrainte.

Ici, pourtant, tremblaient d'espérance ou de crainte
Des cœurs plus que partout audacieux et forts ;
Des bras vifs se tendaient vers l'appât des beaux corps,
Et des tailles ployaient, fragiles, sous l'étreinte...

Où sont les taffetas, les brocarts, les satins,
Les lèvres butinant la fleur rose des teints?...
Où, les soupirs sortant de gorges peu vêtues?

Seul, parmi les bosquets rôde et gémit tout bas
Le vent désespéré de baiser des statues
Dont la chair est de marbre et ne frissonne pas.

II

Donc, dans le séculaire et magique domaine
Rien ne survit des corps qui jadis l'ont hanté ;
Pas un reflet dans l'onde opaque n'est resté ;
Le sol n'a rien gardé de la poussière humaine.

Mais la raison harmonieuse et souveraine
Triomphe ; et sur le parc, rajeuni chaque été,
Luit la même noblesse et la même beauté
Qu'aux jours où Jupiter y courtisait Alcmène.

Dans le vivace accord des eaux, des frondaisons,
De l'immense palais, avec les horizons
Et les cieux asservis à sa majesté vaste

Royalement médite et gravement sourit
Le songe le plus net de grandeur et de faste
Qu'à l'inerte matière ait imposé l'esprit.

III

Puisque le sûr orgueil qui te donna naissance,
Versaille, entre tes murs a su faire tenir
Tout ce que le désir aidé du souvenir
Peut concevoir de grâce et de sobre décence,

Le passé te commit de sacrer l'avenir...
Qu'il poursuive l'amour, la gloire ou la puissance,
C'est vers ton calme auguste et ta magnificence
Que chaque élu du rêve en tremblant doit venir.

Il accomplira mieux qu'un pompeux simulacre;
Car, proférant sur lui le verbe qui consacre,
Tu feras brusquement son doute s'apaiser,

Tandis qu'épouvanté de sa grandeur future
Il sentira, courbé sous ton investiture,
L'invisible auréole à son front se poser.

LA CENDRE DES LYS

I

Quand, de leur parfum tendre ou de leur vif éclat,
Ils avaient réjoui le jardin de la France,
Surannés, ou frustrant une longue espérance,
Les lys, fauchés du sort, venaient s'amasser là.

Sous des marbres pesans que le respect scella
Ils se décomposaient, dans un pieux silence;
Vint à souffler un vent d'ire et de violence;
Jusqu'au fond des tombeaux sa rafale roula.

Explore maintenant les cryptes ; sous les voûtes
D'où les larmes du temps pleuvent à lentes gouttes,
Refais, en te courbant, le funèbre chemin ;

Dans les caveaux obscurs tu peux même descendre,
Et gratter l'âpre humus pour y chercher leur cendre ;
Tu n'en trouveras pas de quoi remplir ta main.

II

Plus de mille ans ayant frôlé la basilique
Sans renverser un mur et sans rompre un pilier,
Qu'importe que des lys on l'ait pu spolier,
Et que le reliquaire ait perdu sa relique ?...

Les arceaux ont toujours leur élan symbolique ;
Couché, nu, sur sa pourpre ou sur son bouclier,
Le monarque galant ou le roi chevalier
Toujours dirige au ciel sa muette supplique...

Dehors, indifférent aux spectres, le soleil
Éclabousse les murs d'un badigeon vermeil,
Allège le clocher, fleurit chaque verrière ;

Et, prêt pour quelque appareillage fabuleux,
L'édifice, au-dessus des toits flottans et bleus,
Semble un grand vaisseau d'or ancré dans la lumière.

III

Saint-Denis ! somptueuse et vaine nécropole,
Ceux qui te confiaient le sommeil de leurs os
Ne pensaient pas que nul dérangeât leur repos
Sous ton massif abri que sa grandeur isole...

Dans nos âmes aussi nous creusons des tombeaux
A telle passion qui fut charmante ou folle;
C'est pour trouver trop vite au sépulcre mal clos
La lame descellée, et vide l'alvéole.

La cendre des amours, des orgueils et des fois
Est plus fragile encor que la poudre des rois;
Seul l'art impérieux domine la mémoire :

Heureux qui, sur les fosses vides de son cœur,
Peut, d'un marbre solide ou d'un style vainqueur,
Bâtir un monument de prière et de gloire!...

LA GLOIRE DES ROSES

I

Lorsqu'elle est lasse, en son ennui, de varier
Les étoffes autour de sa beauté frivole,
La glissante, languide et futile créole
Près de vous va s'étendre et se réfugier,

Roses, de qui, pareille à son front, la corolle
Par tous les vents se laisse alourdir et plier,
Et dont elle préfère au trop amer laurier
Les parfums, sur lesquels son âme éparse vole

Pour retrouver l'odeur des soirs martiniquais,
Les cannes, les ballots de café sur les quais,
Les fins voiliers tournant vers l'Europe leurs proues,

Et jusqu'à ce refrain nègre, aux rythmes ardens,
Qu'un jeune esclave, avec de nostalgiques moues
Sifflait, en découvrant la blancheur de ses dents.

II

Ce soir, elle visite, en robe d'indienne,
Ses rosiers dont l'orage a battu les beaux cous,
Et cache entre ses seins où du corail s'égrène
Un carré de papier qui semble un billet doux.

« *Madame, il me revient des bruits fâcheux sur vous...* »
Dit le billet, daté de Schoenbrünn, près de Vienne.
Des lettres d'Italie et de leurs appels fous
Pourquoi faut-il, si tristement, qu'il lui souvienne?...

Elle va, relevant les boutons un à un,
De la *Cuisse de nymphe émue* à l'*Aigle brun*,
Du *Temple d'Apollon* au *Triomphe de Flore*...

Soudain, elle a pâli; car, pourpre, et se dressant
Sur l'Occident où pèse un ciel couleur de sang,
Le *Grand Napoléon* est plus sanglant encore.

III

A Malmaison, non loin du cèdre et du platane,
Toutes les roses, aux effluves captivans,
Dont Redouté peignit les visages fervens,
Roses qu'un mois colore, et roses qu'un jour fane,

Roses aux noms légers, roses aux noms savans,
La grecque, l'italique et la mahométane,
La *gentille Thalie* et la *belle Sultane*
Toutes les roses, comme alors, s'ouvrent aux vents...

Celle que consolaient leurs odorans prestiges
Revient, fantôme frêle, errer parmi leurs tiges,
Et parfois se retourne, et semble s'étonner

De ne plus voir dans l'estivale somnolence,
Au-dessus du languide et parfumé silence,
Abeilles, votre vol rauque tourbillonner...

A PARTHÉNICE

C'est en vain que l'orgueil redressait notre front
Près des palais qu'un long souvenir environne;
S'il ne subsiste pas un mur de Babylone,
Nos poèmes de pierre à leur tour périront.

Les baisers des amans, les fleurs de leur couronne
De siècle en siècle, seuls, se renouvelleront;
Car, hostile aux contours, le temps de son affront
Sauve tout ce qui luit et tout ce qui frissonne,

Les roses de Sapho, d'Horace, de Saadi,
Du même effluve ardent qui, ce soir, t'engourdit
Dans des corps disparus ont caressé nos fièvres...

Puisqu'il n'est pour avoir un goût d'éternité,
Que l'haleine des fleurs et le parfum des lèvres,
Nature, Amour, gardez notre fragilité

Prisonnière du rêve où vit votre beauté.

MAURICE LEVAILLANT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE ÉPOPÉE (1)

Une épopée, c'est l'histoire napoléonienne écrite par M. Frédéric Masson.

Or, Villemain définissait l'épopée : « l'histoire écrite par les poètes, à une époque où il n'y a pas d'autre historien que le poète. » Cette définition résumait une ingénieuse théorie de l'épopée qui eut beaucoup de vogue au siècle dernier, mais à laquelle il faut qu'on renonce. Il paraissait que l'épopée fût un genre très différent de tous les autres, soumis à des conditions très particulières ; et l'on posait en principe l'antinomie de l'épopée et de l'histoire. Mais cette vive antinomie, invention d'une critique impérieuse, se résout d'elle-même, comme en témoigne l'œuvre savante et poétique de M. Frédéric Masson.

Cependant, on a pu croire, il y a quelque cinquante ans, que non seulement l'épopée, chant de l'histoire, mais l'histoire allait périr. Et, ce qui faillit la tuer, c'est la fameuse « méthode historique » que divers érudits, prudens et un peu tatillons, préconisaient. Méthode austère et triste. Ces érudits pratiquaient, sans joie, une science. Ils recueillaient et publiaient, selon leur mot, des « textes ; » et ils en discutaient, avec minutie, la teneur. Ils les chicanaient ; et ils avaient grand soin de ne rien avancer qui ne fût dans les textes, dûment constitués. Leur occupation n'était pas dépourvue de toute analogie avec le jeu dit des

(1) *Napoléon et sa famille* (tome X, *1814-1815*), par M. Frédéric Masson. Le premier volume est de 1896. L'auteur annonce deux volumes encore, pour compléter cette série.

puzzles; mais il manquait, à l'image qu'ils s'efforçaient de retrouver, maintes pièces : la règle était de n'y pas suppléer. La règle était de bannir l'hypothèse ; la règle était de bannir l'imagination ; la règle était de bannir l'homme qui, assemblant peu à peu les élémens de la réalité, rêverait là-dessus et, de son rêve, ranimerait cette mort desséchée.

La « méthode » a triomphé quelque temps. Appliquée à de certains sujets, elle a donné de fins résultats. Seulement, elle devait se borner à de petits problèmes où les « textes » n'abondent pas : la Grèce archaïque, par exemple, ou bien les annales des Mérovingiens. Alors, les maîtres de la « méthode » réussissaient le mieux du monde à n'être aucunement frivoles. Quant à procéder ainsi pour l'étude des périodes récentes, dans la quantité immense des journaux, des mémoires, des correspondances, autant valait y renoncer. Et c'est ce que firent, très sagement, les maîtres de la « méthode. » Leur labeur, au surplus, est un perpétuel renoncement.

Notons-le : il y a, dans leur abnégation même, une sorte de beauté, une sorte de poignant chagrin. Leur idée de la science leur refuse tout le plaisir de l'art. Ils ont accepté une terrible discipline. Et plus est inféconde la science à laquelle ils consentent leur sacrifice, plus est manifeste leur désespoir. Une telle assiduité, qui étonne, commande aussi le respect. Ces érudits furent les moines pathétiques d'une divinité morose et ingrate.

Mais ils tuaient l'histoire : — l'histoire, qui est une hypothèse, — une perpétuelle hypothèse. Ils tuaient le passé qui, mort, survit uniquement dans l'intelligence qu'ont de lui les âges suivans. M. Frédéric Masson a écrit (*Napoléon et sa famille*, avant-propos du tome VII) : « Nos histoires, moins belles certes, sont pareilles aux Dames que chantait Villon : à peine sont-elles nées qu'elles sont vieilles ; à peine ont-elles paru qu'elles sont mortes. Comme tant d'autres, les miennes passeront... » L'histoire n'est jamais achevée ; elle est sans cesse à refaire. Pourquoi ? De nouveaux documens apparaissent, qui modifient les conclusions premières. Et puis, surtout, ce qui change, c'est nous.

Or, l'erreur que les maîtres de la « méthode » ont commise, la voici. Une orgueilleuse et belle erreur. Ils ont cru que l'histoire était exactement le passé, sans nous : et ils nous chassaient ; tout leur effort consistait à nous chasser. Mais l'histoire est le contact du passé et de nous.

Au gré de nos changemens, elle est toujours à refaire. Elle change, puisque nous changeons. Et ainsi, elle entretient l'éternité mobile de la

durée humaine, en prêtant au passé notre vie incessamment renouvelée. Voilà l'histoire : et elle n'a pas cette « objectivité » parfaite (et, d'ailleurs, impossible) à laquelle prétendirent les maîtres de la « méthode. » Elle est aussi moins distincte de l'épopée qu'ils ne le disaient. Elle continue l'épopée.

Elle la continue ; mais elle la transforme. La « méthode historique » aurait pu tuer l'histoire ; elle ne l'a pas tuée : mais l'histoire a subi les conséquences de l'attaque. Victorieuse, elle les a tournées à son profit ; et elle est sortie de là fortifiée. Il y avait, dans la « méthode, » des germes malfaisans : et l'histoire les a éliminés. Il y avait, dans la « méthode, » des sucs vitaux : et l'histoire les a vite assimilés. Elle a triomphé de l'épreuve, magnifiquement; et elle est aujourd'hui, dans la littérature, le genre qui s'épanouit le mieux.

Ce qu'elle a su garder de la « méthode, » c'est un ardent souci de la vérité, un puissant désir de connaître le détail, une habileté subtile à le vérifier; c'est la volonté de n'être pas facilement contente, et de chercher, et de trouver ; c'est le goût de la certitude et, à défaut d'un tel résultat, c'est le soin de limiter son affirmation. Tout cela caractérise, à présent, l'histoire. Mais tout cela qui, au lieu de tuer l'histoire, l'a vivifiée, enrichie, ne l'a pas non plus dénuée de ses qualités épiques. Avec ses procédés scientifiques, dont elle fait un heureux emploi, l'histoire ne devient pourtant pas une science : elle est encore une poésie. Homère demandait à la muse combien les Achéens avaient de navires. Trois cent quatre, répondait la muse. Et Homère écrivait : Les Achéens avaient trois cent quatre vaisseaux. Si M. Frédéric Masson souhaite de savoir combien ont coûté les draperies funèbres, pour les obsèques de Leclerc, il interroge, non la muse, mais les archives. Deux mille cinq cent quatre-vingt sept francs soixante centimes, disent les archives. Et il l'écrit, avec un amusement pareil à celui d'Homère que les précises révélations de la muse divertissaient.

Les « Études napoléoniennes » de M. Frédéric Masson : de l'histoire, — préparée par l'érudit le plus docile aux bonnes règles de la méthode, — et composée (je tâcherai de le montrer) par un poète épique.

Je ne sais si jamais nul historien eut à réunir une telle somme de documens. Son héros, pourvu d'un génie universel et d'une activité sans repos, le menait partout. Et M. Masson ne négligeait rien ; il s'était promis de n'omettre aucune des journées du héros qui emplissait, bondait chacune de ses heures. L'initiative du héros se répandait au loin ; et il fallait la suivre jusqu'à ses aboutissemens. Autour du

héros, il y eut ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, qui ont été parfois ses auxiliaires et, plus souvent, tout le contraire : il fallait conduire l'enquête chez ces divers garçons et filles ; et il fallait, au bout du compte, se procurer un quart de siècle de vie française, européenne, le héros ayant assumé en lui la France et puis l'Europe.

Si l'on se figure que, cette époque étant proche de nous, les documens sont à portée de notre main, quelle naïve illusion ! Ils se cachent; ou bien, en d'autres termes, on les cache. Et M. Frédéric Masson, qui les dépiste, a l'air d'un général de Napoléon, lancé à la poursuite des ennemis. Le voici, au rapport : « Où chercher, où trouver? En France, rien, ou à peu près, dans les dépôts publics. Un peu plus, guère, au dehors : néanmoins, des pièces importantes aux archives de Russie ou aux archives du Vatican. Les collections particulières?... » Impénétrables, ou dangereuses. Alors ? « Il est d'autres moyens, pour composer un dossier... De ces moyens, je n'ai négligé aucun et, jusque dans les derniers jours, j'ai vu des pièces nouvelles s'intercaler à leur place et éclairer des parties demeurées dans l'ombre. Jamais la chasse aux papiers n'a été si fructueuse : certains lots sont sortis de cette étonnante loterie où la justice est l'enjeu et j'y ai trouvé tantôt la clef d'énigmes demeurées jusqu'ici insolubles, tantôt le droit d'affirmer ce que j'avais seulement soupçonné. » Toute l'histoire des Napoléonides, Joseph, Lucien, Louis, Jérôme, était, on peut dire, inconnue : M. Masson l'a découverte, éclaireur au galop, qui fouille les coins et les recoins. Possède-t-il, enfin, tout ? Non pas ! Et il le sait ; et il prévoit que des vérités approchent. Il les pressent; et son regret, dit-il, est grand, de ne pouvoir encore les saisir. Mais quelle chasse il a menée !...

Il se méfiait. Cet éclaireur n'ignorait pas les embûches. Il y a, autour de la vérité, les mensonges ; et, autour d'une vérité que tant de gens redoutent, plus de mensonges. Cet éclaireur, ses documens rapportés, les examine. Et il est alors le critique le plus avisé. Il compare les documens, juge leurs origines, estime leur probabilité, leur bizarrerie ; il appelle les témoins et il les presse de questions auxquelles les plus retors seront pris : le dupeur dupé avoue la fraude. Et lui : « Halte-là ! Le fait est faux ; faux par là même tous les discours auxquels il eût donné lieu, faux les commentaires qu'on en tire ! » A la fin du dixième tome de *Napoléon et sa famille*, l'appendice consacré aux papiers qui traitent de l'Empereur et de Pauline Borghèse, de leur tendresse abominablement travestie, offre le modèle d'une discussion rigoureuse. Les maîtres de la « méthode » ne discutent pas mieux et

plus attentivement et avec plus d'adroite rouerie un texte relatif à Childéric II, fils de Clovis II et de Bathilde. Mais ils le discutent plus posément, oui ! Et ils n'ont pas cette fougue, cet entrain gai. Ils n'ont ni fougue, ni entrain, ni gaieté. Ce sont des écrivains graves et accablés : la « méthode » ne sourit pas.

Elle a quelque chose de guindé, de compassé. Pourquoi ? C'est qu'elle s'ennuie. Et elle semble dire au lecteur : « Je voudrais bien vous y voir ! » Le lecteur s'ennuie également. Elle a un grand air froid. C'est qu'elle recommande et enseigne l'impassibilité. Elle veille à ne se mettre ni en colère ni en joie : elle craint d'altérer, par ses passions, la vérité. N'a-t-elle pas cru un instant que l'historien devait être une sorte de pur esprit et comme un indifférent miroir où vient la vérité se réfléchir ? Elle exigeait que l'historien se démunît de toute sa personnalité, qu'il fût un endroit où arrivent les faits, à leur guise ; et cet endroit, où les faits sont accueillis, n'est pas une demeure dont il sied qu'on prenne et les habitudes et les manières, mais un hôtel : le voyageur n'a point à se gêner, on ne jugera point sa façon d'être.

La personnalité de M. Frédéric Masson, bien marquée, ardente, exubérante, apparaît à toutes ses pages. Il se déclare « Français, patriote, militariste : » et le maître de la « méthode, » à ces mots, s'est voilé la face. Il écrit : « Et si, d'un jeune homme ou d'un enfant, j'avais, par l'exemple de Napoléon, ouvert l'âme prédestinée et géniale aux ambitions salutaires et aux résolutions décisives, quel orgueil j'en prendrais. Ah ! qu'il vienne donc enfin le Libérateur ! Que dans l'orgie parlementaire à quoi Circé préside, où les porcs, vautrés dans la fange de leurs lois, se disputent, de leurs groins sanglans, les lambeaux pantelans de la chair divine, qu'on entende sonner comme un glas le pas du convive redouté ! Que, devant lui, les portes trois fois verrouillées tombent et s'écroulent sous l'irrésistible poussée du vent du large ; que, dans l'effarement et la fuite des pourceaux repus, il entre, qu'il aille droit à Circé et, sans parler, d'un geste expiatoire et divin, qu'il plonge jusqu'à la garde sa courte épée dans la gorge de la Magicienne scélérate ! » Et le maître de la « méthode » s'est mort subitement.

Du reste, cette invective, je l'emprunte à l'un de ces avant-propos où l'auteur, songeant à ce qu'il va conter, cède à son émoi plus librement que dans le récit. Mais enfin, sentimens, amitiés ou haines qui l'occupent, — et voire le préoccupent, — il ne dissimule rien. Toute son œuvre (et, à mon avis, très justement) proteste contre une fausse idée de l'impartialité.

Il faut, dit-on, que l'historien soit impartial. Certes, oui ; certes, si l'on entend par là que son premier devoir est la simple vérité. En 1870, au Collège de France, Gaston Paris, qui étudiait la Chanson de Roland et la nationalité française, déclarait : « Je professe absolument et sans réserve cette doctrine, que la science n'a pas d'autre objet que la vérité, et la vérité pour elle-même, sans aucun souci des conséquences bonnes ou mauvaises, regrettables ou heureuses, que cette vérité pourrait avoir dans la pratique. Celui qui, par un motif patriotique, religieux et même moral, se permet dans les faits qu'il étudie, dans les conclusions qu'il tire, la plus petite dissimulation, l'altération la plus légère, n'est pas digne d'avoir sa place dans le grand laboratoire où la probité est un titre d'admission plus indispensable que l'habileté. » Au lieu de *la science*, disons *l'histoire* : ces paroles augustes gardent leur qualité d'axiomes. Et M. Frédéric Masson (*Napoléon et sa famille*, avant-propos du tome III) : « La vérité est une ; l'histoire n'est faite que pour elle... Si, ayant trouvé un fait, surpris une pensée ou même ressenti une impression, j'en dissimulais une parcelle, si j'hésitais à découvrir tout entière la vérité telle qu'elle m'est apparue, je ne serais plus, à mes propres yeux, qu'un misérable pamphlétaire ou un misérable courtisan. L'un vaut l'autre. » Voilà, nettement posé, l'impératif catégorique de l'histoire. L'auteur des Études napoléoniennes, l'ayant posé, ne l'oublie pas. Acharné à la recherche de la vérité, usant à cette tâche autant d'activité qu'il en a, multipliant les scrupules et, au besoin, les astuces, épiant et furetant pour attraper les bribes de la moindre certitude, il ne cèle rien, quitte à ce qu'on le voie fort rude et brutal même. Il est napoléonien ; et il l'est avec une espèce de radieux enchantement. Célera-t-il, au profit de Napoléon, la vérité? *Napoléon et sa famille* est, en dix et bientôt douze volumes, l'histoire de la faute que Napoléon, pendant tout son règne et dès avant son règne, a commise et qui l'a conduit au désastre : un instinct corse de la famille a perdu l'Empereur des Français. Il y a d'autres responsabilités ; il y a celle-là. L'historien de Napoléon le dit, le prouve et il le montre avec une prodigieuse abondance d'argumens, avec une merveilleuse délicatesse d'analyse. Et, bref, il est impartial. S'il lui en coûte de l'être, il l'est néanmoins ; il l'est avec chagrin : ne l'est-il pas avec une volonté plus énergique?

Quand il parvient (tome X) au temps suprême de l'Empire, aux « jours néfastes que voile pour jamais un crêpe ensanglanté, » sa douleur éclate. Devait-il la tenir secrète? comme, ailleurs, devait-il ne pas divulguer son enthousiasme ou son indignation, sa sympathie ou son

mépris pour les uns ou les autres? Ici, nous apercevons cette fausse idée de l'impartialité contre laquelle j'ai dit que protestait l'œuvre tout entière de M. Frédéric Masson.

Les faits présentés sans feintise, la vérité clairement offerte, quelle est cette affectation d'impassibilité ou de glaciale indifférence à laquelle la « méthode » condamnerait l'historien? Vous prétendez que son exaltation l'éloigne de l'exacte vérité : c'est, en somme, lui accorder peu de discernement. Puis une affectation, — fût-ce l'affectation de l'indifférence et de l'impassibilité, — vaut-elle mieux, à l'homme de qui vous exigez d'abord la sincérité la plus franche?...

Ni exaltation ni affectation?... Mais alors vous suppposez un historien de néant. Cet historien n'existe pas — cet historien qui aurait devant lui l'Empereur et qui ne frémirait pas; — s'il existait, son œuvre ne serait pas de l'histoire, l'histoire étant (je le répète) le contact du passé et de nous.

L'historien, dans son œuvre où il est tout entier, représente l'un des élémens de ce contact; il est nous. S'il a eu soin, comme l'auteur des Études napoléoniennes, de déclarer loyalement ses opinions, il reste au lecteur d'adopter ses opinions et de juger à leur mesure les événemens, ou bien d'avoir une autre doctrine et d'aboutir à d'autres conclusions. Mais, abolir la personnalité de l'historien, ce serait supprimer l'histoire; et contraindre la personnalité de l'historien, ce serait pour autant gêner l'histoire.

Il y a, dans l'œuvre de M. Frédéric Masson, tous les motifs à invoquer en faveur d'une histoire où intervient effectivement la personnalité de l'historien. Tout à l'heure, quand il a prêté, un peu comme Gaston Paris, serment de véracité parfaite, il a promis de ne cacher ni un fait, ni une pensée, ni une impression, disait-il. Une pensée, une impression : cela est de l'homme lui-même.

Avait-il raison d'aller jusque-là? Oui, à mon gré.

Les faits, une enquête nous les donne. Plutôt, l'enquête la plus méticuleuse et vaste nous donne un certain nombre de faits; elle nous donne beaucoup de faits : elle ne nous les donne pas tous. Elle laisse, entre les faits qu'elle a su attraper, des vides. Ce qu'elle donne de meilleur et de plus complet, je le compare à une page de belle écriture, mais effacée par endroits ou déchirée. Nous avons à lire cette page, inintelligible si l'on se contente d'en copier les passages évidens. Donc, il en faut combler les lacunes. C'est, dans l'histoire, le rôle indispensable de la conjecture.

L'aventure de Murat, vers la fin de l'Empire, est extrêmement mystérieuse. Elle l'est moins ou elle ne l'est plus guère, si l'on admet que s'y mêle l'influence des sociétés secrètes italiennes. Sans cette influence, toute une suite de faits est incompréhensible; avec cette influence, tout s'éclaire. Alors?... « Ai-je des documens, — dit M. Frédéric Masson (*Napoléon et sa famille*, tome V), — des documens pour l'affirmer? Non : seulement des raisonnemens, des rapprochemens, à peine des indices. Je n'affirme donc pas; mais, si l'on n'était point admis à supposer, il faudrait renoncer à écrire l'histoire... » Il ajoute : « Surtout celle d'époques si rapprochées et si tumultueuses. » La conjecture, la voilà, et sa nécessité.

La conjecture? Et les maîtres de la « méthode » vont crier à la fantaisie. Remarquons, pour les apaiser, qu'en procédant ainsi l'historien suit l'exemple de la critique verbale, science revêche et qui, partant, leur impose. Cette page que complète, par conjecture, le philologue, c'est l'histoire que l'historien complète. Et le philologue est sans reproche, s'il a encadré de certains crochets sa conjecture; pareillement, l'historien, s'il a dit : — Je n'affirme pas, je suppose.

La vérité de l'histoire, écrit M. Frédéric Masson, « n'est pas toute enfermée dans les papiers. » Il y a, pour qui la veut connaître toute, un effort de « divination. »

Comment deviner?... Si l'on peut ainsi parler, c'est un coup de la grâce. Mais, la grâce de l'histoire, comme la grâce de la foi, il faut qu'on la prépare; ou, plutôt, il faut qu'on se prépare à elle. « Il faut, sans s'occuper d'une idée d'ensemble... » Et Taine, assez souvent, partait d'une idée; l'idée, ici, vient après... « Il faut accumuler les pièces venues de partout, dont on a pu vérifier l'authenticité et retrouver l'origine, ne rien négliger même des billets infimes, même des témoignages contradictoires, former le dossier de tout ce qui a un rapport même lointain avec le sujet, — et, alors, les pièces s'éclairent l'une l'autre, un trait de feu les parcourt et les relie, elles font masse; elles portent la conviction dans l'esprit, — et c'est une phrase, un mot parfois qui a provoqué l'explosion subite de la vérité. » Voilà, en résumé, le mécanisme de la divination.

Quand Fustel de Coulanges publia son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, les maîtres de la « méthode » opinèrent qu'il avait, en bien des endroits, abusé des « textes : » et puis on découvrit d'autres « textes, » qui prouvèrent que Fustel de Coulanges avait deviné, quoi? la vérité.

M. Frédéric Masson pose, on l'a vu, les règles de la divination. Et

ainsi, dans un admirable essai, Henri Poincaré démonte les rouages de l'invention mathématique. Mais l'invention et la divination, — les mots l'indiquent assez, — sont les miracles de l'intelligence, qui échappent à l'examen de l'observateur. L'invention mathématique se fait, sans qu'on sache comment, dans une tête pourvue de ce génie; et la divination de l'histoire, on l'a, ou non. Si elle n'est pas toute l'histoire, elle en est au moins le principal. Et tant vaut l'homme, tant vaut l'historien, puis son œuvre. M. Frédéric Masson, — si je résume, comme je le crois, ses idées, — n'a donc pas à contraindre ni à dissimuler son « moi. » Quand il a réuni tous ses documens et quand il les a soumis aux rigueurs de sa critique, ensuite quand il a senti la vérité sortir des limbes où elle était d'abord empêtrée, il n'a plus qu'à écrire, selon le gré de son imagination qui est de nature épique, une histoire qui, de nature, est déjà une épopée.

Heureux accord de l'auteur et du sujet!

On dirait que la destinée, ayant suscité Napoléon, créa autour de lui les hommes et les événemens pour le servir, — fût-ce en le contrariant et, même alors, pour lui permettre d'accomplir son personnage, de composer son authentique légende : — et elle lui créa son historien.

M. Frédéric Masson ne s'en aperçut pas tout de go : le cardinal de Bernis, le marquis de Torcy et le Département des affaires étrangères pendant la Révolution le divertirent quelque temps de connaître sa mission. Mais il la connut et fut, désormais, consacré. Il eut devant lui cette immensité : Napoléon.

Et il s'éprit, pour l'Empereur, d'un tel sentiment qu'il aima, plus encore que ses exploits, lui. Et il abandonna les guerres à d'autres, — non sans regret, peut-être; — l'âme de l'Empereur, il se la réserva, non sans jalousie.

Les Études napoléoniennes, encore inachevées, emplissent vingt et quelques volumes in-octavo. Il faudrait ajouter les petits volumes, — *Jadis*, *Autour de Sainte-Hélène*, *Sur Napoléon*, *Petites histoires*, etc., — qui sont comme les carnets de croquis où il note premièrement des aspects et des gestes, des signes qu'il utilisera plus tard, enfin les « préparations » du grand portrait.

Les vingt et quelques volumes des Études napoléoniennes, et ceux qu'on attend, formeront un cycle analogue à celui de Charlemagne dans la littérature du moyen âge. Et le nouveau Charlemagne y passe toute sa vie, courte et abondante plus que nulle autre, depuis sa nais-

sance jusqu'à son trépas. Il y a, — empruntons le langage de l'épopée carolingienne, — les Enfances Napoléon, la Paternité, la Famille ; et puis l'Intimité Napoléon, sa maison, ses loisirs ; et puis, cette sorte de Moniage Napoléon, Sainte-Hélène. C'est un beau cycle, et digne d'entrer dans la « matière de France. »

Épopée admirable, et familière au point qu'on en fut quelquefois surpris. Mais l'épopée est familière : on a tort de l'oublier. L'*Odyssée* est familière ; et l'*Iliade* aussi, quand Leconte de Lisle ne l'a pas transformée en un poème barbare. Comment l'épopée ne serait-elle pas familière, elle qui est la vie des héros ? Et la vie, la vie même des héros, le détail de toutes leurs journées en tisse l'étoffe remuante.

C'est avec le détail des journées que M. Frédéric Masson, patiemment et allégrement, recrée l'âme de l'Empereur. Et l'on a bien voulu se demander si l'Empereur ne méritait pas un traitement plus impérial et cérémonieux. Laissez de côté, disait-on, ce par quoi il serait l'un de nous, tout bonnement !... L'un de vous ?... M. Frédéric Masson n'accepte pas ce reproche : il a raison. Vous séparez, a-t-il répondu, l'homme public et l'homme privé ; mais « il y a l'*homme :* son caractère est indivisible comme sa nature. » Et il ajoute : « Dès qu'un homme a joué un rôle historique, il appartient à l'histoire ; l'histoire le saisit partout où elle le rencontre, parce qu'il n'est pas de menu fait de son existence, de médiocre manifestation de ses sentimens, de détail infime de ses habitudes qui ne serve à le connaître. Tant pis s'il a des vices, tant pis s'il a des manies morbides, de vilains côtés de nature ; l'histoire le dira, et de même s'il est borgne ou bancal. Elle recueillera toutes ses paroles, même les paroles d'amour ; elle étudiera ses tares physiques de même que les déviations de sa pensée ; elle interrogera aussi bien sa maîtresse que son médecin, son valet de chambre que son confesseur. Si, par fortune, elle saisit son livre de comptes, elle le dépouillera, et elle dira de quel prix ont été payés ses services, comment il s'est enrichi et ruiné, quels héritages il a laissés. Elle soulèvera son drap funéraire pour chercher de quelle maladie il est mort et quelles ont été devant l'absolu ses suprêmes agitations... » Bien ! — Mais l'histoire, ainsi conçue, n'est-elle pas le dénigrement des héros ? — Le dénigrement ? Pourquoi ?... Et pourquoi supposez-vous que l'enquête, méticuleuse, aboutisse au dénigrement ? C'est qu'à votre avis l'homme, et voire le grand homme, est dans le secret de son âme et de sa chair un pauvre homme : peut-être ! Mais alors, le héros est le pauvre homme qui, de sa chair débile et de son âme commune, tire pourtant de l'héroïsme. Cela suffit à sa grandeur exceptionnelle ;

et cela rend plus magnifique sa grandeur, plus magnifique et plus poignante, car, ainsi seulement, elle est humaine.

Et humaine, toute l'histoire, telle que l'entend M. Frédéric Masson. L'histoire véritablement humaine, il l'oppose à l'histoire « politique. » Celle-ci prend un à un les grands faits d'une époque; et elle en montre l'enchaînement : c'est le rêve des philosophes de l'histoire. Ils considèrent qu'une puissante logique préside aux apparens hasards des siècles; et ils formulent ce qu'ils nomment les lois de l'histoire. Seulement, il n'est rien de plus chimérique : si Napoléon n'était pas intervenu, l'anecdote européenne se fût déroulée autrement; or il se pouvait que Napoléon n'intervînt pas, ou bien il pouvait être tué rue Saint-Nicaise. Alors, les lois de l'histoire avaient mille ennuis. Ce n'est pas qu'il n'y ait, parmi les grands faits d'une époque, cet enchaînement. Mais, la cause de cet enchaînement, capricieux d'ailleurs, elle ne réside pas dans une fatalité mystérieuse : elle réside dans la volonté intelligente des hommes qui tantôt continuent, tantôt modifient la série des événemens. Un petit nombre d'hommes : ceux que Thomas Carlyle appelle les héros, Emerson les hommes représentatifs, et dont Salluste évaluait l'énergie efficace, *virtus*. A la vaine philosophie de l'histoire, l'auteur des Études napoléoniennes substitue, si l'on veut, la psychologie de l'histoire : il n'a point recours à des systèmes d'idées abstraites, mais à la réalité concrète, vivante, à la fois spirituelle et charnelle, des « êtres majeurs, » les héros. Son histoire est, ainsi, humaine; et, ainsi, elle est individualiste. Il y aurait maintes raisons de l'en approuver : au surplus, l'historien de Napoléon s'y fût-il trompé, l'Empereur l'avertissait.

Je crois que plus et mieux travaillent les historiens, depuis cinquante ans, plus et mieux se révèle la vérité de l'opinion qu'après Salluste, Emerson et Carlyle ont affirmée : l'individu est l'agent de l'histoire.

Eh bien ! de cette manière, ne retournons-nous pas à l'épopée ? ou l'épopée n'est-elle pas la soumission d'une époque à son héros ?...

Et l'on voit enfin comme sont heureusement liés les divers élémens de l'histoire que M. Frédéric Masson préconise et pratique.

Au tome X de *Napoléon et sa famille*, le héros est entré dans l'ère de la tribulation. La solitude, peu à peu, gagne autour de lui, devient plus vaste. Les Napoléonides s'éloignent. Louis est parti pour Lausanne; Joseph attend ses passeports; Jérôme sollicite l'hospitalité autrichienne; Lucien lie de très bonnes relations avec le Pape; Murat

s'est séparé de la France. Napoléon, à Fontainebleau, est seul. Madame, Fesch, Joseph, Julie, Jérôme, Catherine passent à peu de distance ; mais il est seul. Puis, au long de sa route d'exil, peu s'en est fallu qu'il ne rencontrât l'un des siens ; mais on s'écarte de lui, et il est seul. Des intrigues se nouent, sans lui. Toutes ces intrigues, où les Napoléonides sont mêlés, M. Frédéric Masson les signale, et sans épargner personne. Mais il nous invite à ne pas confondre le fait et la conjecture. Il est possible que, sur la conjecture, on discute avec lui : c'est affaire aux savans. Après avoir indiqué, en principe, comment M. Frédéric Masson traite la vérité, je ne songe plus qu'à la beauté de ce poème, à cette épopée de l'abandon.

Quand le héros est à l'île d'Elbe, dans ce désert et la tête peuplée de tout un monde absent, quel bruit fait tout ce monde imaginé, parmi le silence et l'isolement !... Napoléon s'ennuie. Et nous pensons à cet autre héros, Achille, loin de l'armée.

L'épopée napoléonienne de M. Frédéric Masson varie de ton, d'allure et de couleur, d'un épisode à l'autre. Elle est, dans le poème de la solitude, voilée de chagrin, morne, et parfois animée de colère ; puis la tristesse, de nouveau, l'accable, et non la résignation : le deuil. « C'est le grand deuil pour la mort de Roland » — qui se prépare.

Elle était, cette épopée, si hardie précédemment, si vaillante, si orgueilleuse, et plaisante, gaie, selon les heures ! Elle a toute la variété de l'âme napoléonienne en qui tous les sentimens multipliaient leur abondance et leurs singularités.

Le style : celui qu'il fallait. Désinvolte, souvent bizarre, et populaire volontiers, comme improvisé : improvisé, de même que la chose impériale, que l'opportunité réclame. Un style qui, à chaque instant, trouve ses ressources, les trouve plus riches, plus extraordinaires, plus éblouissantes qu'on ne les aurait prévues. Un style obéissant à l'idée, et qui accompagne son chemin, sa course, voire ses bonds. Et un style qui marque le rythme des phrases, les lance ou les retient, comme des bataillons dociles à un chef.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

SUR QUELQUES RECHERCHES BIOLOGIQUES RÉCENTES

Des recherches biologiques récentes, celles surtout du physiologiste américain Jacques Loeb, ont vu leurs résultats extrapolés en doctrines audacieuses qui touchent aux points les plus délicats du monde moral. Ainsi ont été ravivées les controverses qui depuis des siècles divisent spiritualistes et matérialistes sur cette question éternelle : Qu'est-ce que la vie ?

Nulle part autant que sur ce sujet l'antinomie ne s'est montrée irréductible entre les hommes qui ont au regard du monde adopté l'attitude idéaliste, et ceux que n'effraie point la rude tristesse du réalisme, entre les imaginatifs et les positifs. Cette opposition durera tant que, dans le problème de la vie, le physique et le métaphysique se côtoieront, c'est-à-dire bien longtemps encore... nous dirions toujours, si nous étions assurés qu'il y aura toujours des êtres pensans.

M. Dastre a fait naguère un exposé remarquable des diverses philosophies biologiques qui se partagent aujourd'hui les esprits. Si nous adoptons la classification de ce maître de la physiologie contemporaine, et si nous mettons à part la doctrine que M. Dastre appelle l' « animisme, » et qui ne relève pas de la science hors des atteintes de laquelle elle s'est délibérément placée, il reste en présence le *vitalisme* et le *physico-chimisme*. Le vitalisme sous sa forme la plus moderne, qu'on a appelée *néo-vitalisme*, et dont M. le professeur Grasset a donné naguère ici même un séduisant tableau (1), tout en recon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1909.

naissant que les phénomènes vitaux ne sont point soustraits aux forces qui gouvernent la matière brute, croit y distinguer des caractères particuliers : la vie, sans modifier les lois de la matière, les utilise en leur donnant une *direction* particulière, ce que certains appellent des dominantes, ce que Claude Bernard nommait des *idées directrices*, et qui rendent les êtres vivans essentiellement différens des autres. Cette doctrine, sous des formes diverses qu'il serait superflu d'analyser après les pages définitives que lui a consacrées M. Dastre, a aujourd'hui l'adhésion de tous les spiritualistes qui prétendent d'autre part ne rien dédaigner des conquêtes de la science ; elle s'est en outre répandue d'une manière étonnante dans tout le monde cultivé, grâce notamment à l'éloquence de M. Bergson, à qui est due sans doute pour une large part la vague de spiritualisme qui depuis quelques années soulève la société.

De l'autre côté de la barricade, le *physico-chimisme* biologique prétend réduire les phénomènes vitaux à ceux que manifeste la matière inanimée. Pour lui, toutes les forces mises en jeu chez l'être vivant sont essentiellement réductibles aux forces physico-chimiques. C'est la théorie de l'école matérialiste ou moniste.

Les faits nouveaux apportés par M. Loeb, et qui sont relatifs surtout à la fécondation, ont apporté assurément un argument sérieux à la doctrine physico-chimique de la vie. Pourtant, avant de les exposer, nous voulons remarquer qu'*a priori* même il est impossible d'en tirer des conclusions *définitives* dans un sens ou dans l'autre. La raison en est simple : la doctrine vitaliste et la conception physico-chimique de la vie sont toutes deux des hypothèses et des extrapolations puisqu'elles ne se fondent que sur un nombre *limité* de faits acquis (sur lesquels d'ailleurs elles sont d'accord) et, comme telles, elles sont l'une et l'autre en quelque sorte métaphysiques. Tandis que le moniste dit: « Tous les phénomènes vitaux que j'ai analysés jusqu'ici sont physico-chimiques, et j'en induis que tous les autres que je n'ai pas pu encore aborder le sont également, » le vitaliste s'écrie : « Si loin que nous allions dans l'analyse physique des phénomènes de la vie, il arrivera un moment où nous nous heurterons à quelque chose qui n'est pas physico-chimique. » Il n'y aurait qu'un moyen de départager ces opinions opposées, ce serait de connaître absolument et d'avoir pu reproduire sans exception tous les phénomènes vitaux. Avant que cela soit fait, il s'écoulera encore quelques douzaines de siècles sans doute. D'ici là, et quels que soient les progrès de la biologie expérimentale, spiritualistes et matérialistes sont sûrs de n'avoir point à rendre les armes, puisque

les uns et les autres, dans leurs doctrines de la vie, sont au delà des faits, c'est-à-dire font de la métaphysique.

Entre ces systèmes opposés qui devraient logiquement se réconcilier dans l'ignorance comme font parfois, dans un même deuil, deux frères ennemis, le conflit n'intéresse la science qu'autant qu'il est suggestif d'expérimentations nouvelles.

Pour nous, ce qui seul importe dans les doctrines, c'est leur fécondité, leur valeur stimulante au point de vue du mieux savoir, leur rendement scientifique en un mot. Ne serait-ce qu'à ce point de vue, le matérialisme biologique ne mérite pas les dédains dont certains l'ont accablé. Nous ne parlons pas de ce matérialisme puérilement orgueilleux d'un Hoeckel, qui pense avoir fermé toutes les issues au mystère et croit naïvement qu'il a résolu dès maintenant « les énigmes de l'univers. » Celui-là n'est pas moins funeste à la science que les doctrines qui prétendent arbitrairement tracer des limites à celle-ci et lui crier à tout propos : « Tu n'iras pas plus loin. » Il est aussi néfaste qu'elles, car, en bannissant du monde l'« inconnu, » par un simple décret d'ailleurs platonique, il tarit le seul stimulant de la recherche scientifique. Mais l'hypothèse matérialiste, telle que le plus grand nombre des biologistes la conçoivent aujourd'hui, et d'après laquelle il n'est aucun des phénomènes vitaux, même les plus élevés, qui ne soit justiciable de l'expérimentation physico-chimique, d'après laquelle il n'en est aucun qu'on ne puisse *espérer* élucider quelque jour par cette méthode, une telle hypothèse a été, et sera encore utile à la science, car elle est éminemment suggestive d'expériences nouvelles, qui nous apporteront des *faits* nouveaux. Et, dût-elle finalement faillir à son ambition et voir fuir sans cesse devant ses efforts le but sans cesse reculé, elle n'en aura pas moins mérité de la science, par les faits nouveaux qu'elle aura fait jaillir des laboratoires. Car seul le fait vérifiable enrichit la science. Qu'importe si la cime superbe qui plane là-bas au-dessus des nuages mouvans est inaccessible, pourvu que nous ne la croyons pas telle, pourvu que l'espoir de l'impossible escalade nous fasse marcher vers elle, et que nous découvrions, chemin faisant, les forêts nouvelles pleines de plantes merveilleuses où se drapent ses flancs décevans.

Parmi les fonctions des êtres vivans qui ont paru jusqu'ici les plus réfractaires aux explications physico-chimiques, la génération occupe le premier rang. On a cru longtemps que la faculté de s'accroître et la faculté de se reproduire, qui n'est elle-même, comme l'a montré M. Dastre, qu'une conséquence fatale de la première, étaient des pro-

priétés exclusives des êtres vivans et constituaient une sorte de critérium permettant de différencier les créatures animées des objets inanimés. L'étude des substances cristallines a montré qu'il n'en est rien. On a établi que les solutions concentrées d'un grand nombre de substances minérales se solidifient sous forme de cristaux qui se nourrissent et s'accroissent peu à peu aux dépens de la solution mère, mais que cet accroissement n'est pas indéfini, et qu'il a, comme pour les organismes vivans, une limite au delà de laquelle se forment de nouveaux individus cristallins. Ces analogies entre l'accroissement et la multiplication des cristaux et celle des cellules, ont été récemment poussées très loin et étendues à d'autres objets, en particulier à des substances qui, beaucoup plus que les cristaux, jouent un rôle important dans la chimie des corps vivans : les *colloïdes*.

Si on verse au fond d'une éprouvette une solution d'une substance cristallisable, telle que le sel marin, le sucre, l'urée, etc., et que l'on achève de remplir lentement le vase avec de l'eau pure, on constate que ces substances diffusent à travers l'eau et atteignent la surface supérieure avec une vitesse qui est du même ordre de grandeur pour ces différens corps. Si on refait la même expérience avec des solutions d'albumine, de gomme, etc., la diffusion se fait avec une vitesse beaucoup moins grande, et cette différence s'accentue encore quand on étudie la vitesse avec laquelle ces corps dialysent à travers du papier parchemin par exemple. Les premières solutions sont dites des *solutions vraies*, les secondes des *solutions colloïdales*, dans lesquelles le corps n'est pas réellement dissous, mais suspendu à un état d'extrême division. Certains corps peuvent même, selon la façon dont on les a préparés, fournir indifféremment des solutions colloïdales ou non, et c'est ainsi qu'aujourd'hui la thérapeutique utilise couramment des solutions colloïdales de sels de différens métaux qui, dans leur état habituel, donnent des solutions vraies. Or la substance vivante, le protoplasma, se présente en fait sous la forme de *solutions colloïdales*, et c'est pourquoi aujourd'hui la physique et la chimie biologique s'identifient de plus en plus à la physique et à la chimie des colloïdes.

Or M. le professeur Stéphane Leduc (de Nantes) a montré récemment, par des expériences fort suggestives, que l'accroissement et la division des colloïdes artificiels de nature inorganique présentent, lorsqu'ils sont placés dans un milieu approprié, des ressemblances singulières avec ceux des organismes vivans. A l'aide de vulgaires solutions de sels inorganiques, tels que le chlorure de sodium, tenant en suspen-

sion des particules de carbone, M. Leduc a pu imiter d'une manière remarquable un grand nombre des phénomènes qui étaient regardés naguère comme exclusivement caractéristiques de la matière vivante : la karyokinèse et la multiplication des cellules nucléaires artificielles qu'il réalise ainsi s'opèrent d'une manière qui rappelle à s'y méprendre ce qui se passe pour les cellules vitales. Voici, pour ne prendre qu'un exemple, comme M. Leduc réalise artificiellement le phénomène du phototropisme, qui avait été longtemps considéré comme essentiellement vital : si, dans une solution saline appropriée dont la moitié est éclairée et l'autre plongée dans l'obscurité, on verse une goutte d'eau teintée d'encre de Chine, les particules de charbon abandonnent la portion illuminée et cherchent refuge dans la partie sombre.

Certes, il est interdit actuellement de voir dans ces expériences autre chose que des analogies ; mais, même sous cette réserve, elles n'en sont pas moins puissamment suggestives. Elles nous aideront à comprendre l'audacieuse théorie que M. Loeb a donnée de l'origine de nos instincts et de nos désirs.

C'est d'ailleurs par une voie toute différente de celle où nous venons de jeter un regard que M. Loeb et ses émules ont abordé la question de la génération des êtres vivans, et tenté l'assaut d'une des principales forteresses vitalistes : nous voulons parler du rôle mystérieux de l'élément mâle dans la fécondation.

On sait que tout animal dérive d'un œuf et que, chez la plupart des animaux, cet œuf ne peut se développer que lorsqu'un spermatozoïde y a pénétré. La façon dont le spermatozoïde provoque le développement de l'œuf en un nouvel individu paraissait, il y a quelques années encore, un mystère complet. Les expériences de M. Loeb, que nous allons rapidement résumer, montrent que la fécondation semble pouvoir se ramener entièrement à un processus physico-chimique.

On sait que lorsqu'un spermatozoïde pénètre dans l'œuf, celui-ci commence à se développer ; son noyau et la cellule se divisent en deux, puis chaque noyau et chaque cellule subissent une nouvelle bipartition, et ainsi de suite. La façon dont les cellules formées se juxtaposent ensuite, se nourrissent et se différencient peu à peu pour constituer avec son organisation la larve embryonnaire, tout cela n'importe pas pour l'objet de cet exposé qui est uniquement le mécanisme de la fécondation.

Déjà, il y a une douzaine d'années, M. Loeb avait réussi à faire développer en larves des œufs vierges d'Oursins en les traitant par de l'eau de mer à laquelle on avait ajouté du sel. Mais le mécanisme de

cette action, qu'on a réussi par des moyens analogues et depuis peu à étendre à des œufs vierges d'autres animaux (Étoiles de mer, Vers, Mollusques) restait mystérieux. C'est pour l'élucider que M. Loeb a effectué ses récentes expériences. Les premières avaient établi que l'élément vivant mâle peut être remplacé dans la fécondation par un agent physico-chimique : une simple concentration de l'eau de mer. Celles-ci tendent à saisir sur le vif comment le spermatozoïde ou son suppléant inanimé provoque le développement de l'œuf.

Dans la fécondation artificielle ou, comme on dit dans le langage technique, dans la parthénogénèse (de παρθένος, vierge) par l'eau de mer surconcentrée, les larves produites s'arrêtaient rapidement dans leur développement, de sorte qu'on n'avait pas une imitation parfaite du phénomène naturel. Voici comment M. Loeb a réussi à le reproduire et à l'analyser exactement. Il a traité les œufs par l'eau de mer additionnée d'un peu d'acide butyrique, qui détermine à la surface de l'œuf une modification se traduisant par la formation de ce qu'on appelle la « membrane de fécondation : » cette première action déclanche le développement de l'œuf, qui pourtant ne tarde pas, dans ces conditions, à s'arrêter, de même qu'il s'arrête lorsqu'on a simplement amené un spermatozoïde au contact de l'œuf (ce qui détermine la formation de la membrane de fécondation), en l'empêchant ensuite de pénétrer dans l'œuf, par exemple par centrifugation, comme l'a fait récemment M. Lillié en opérant sur les œufs de certains vers. Pour certaines espèces, cette première phase de la parthénogénèse, que l'acide butyrique réalise chez l'oursin, peut être produite par des moyens non pas même chimiques, mais purement mécaniques : c'est ainsi que, pour l'Étoile de mer et certains vers, il suffit d'agiter les œufs ; chez la grenouille, il suffit, comme l'a découvert il y a quelque temps M. Bataillon, de piquer l'œuf avec une aiguille. Restait à imiter la seconde et essentielle action du spermatozoïde : celle qu'il produit lorsqu'il a pénétré dans l'œuf et qui amène le développement complet de celui-ci. M. Loeb y a réussi dans le cas des œufs d'oursin en les plongeant pendant un moment après l'action de l'acide butyrique dans une solution hypertonique contenant de l'oxygène.

Et M. Loeb se croit en droit de conclure de ces expériences, dont on voudra bien excuser cet exposé un peu aride à la faveur de l'intérêt puissant qu'elles présentent, que la fertilisation de l'œuf ne résulte pas de je ne sais quel influx vital apporté par l'élément mâle, puisqu'on peut remplacer celui-ci par de vulgaires réactifs physiques ou chimiques.

La parthénogénèse expérimentale constitue une emprise nouvelle du physique sur le métaphysique. « C'est (Dastre, *la Vie et la Mort*, p. 42) dans l'étude des phénomènes par lesquels l'organisme se construit et se perpétue, c'est sur le terrain des fonctions de la génération et du développement, que les doctrines philosophiques s'étalent et fleurissent. Voilà où est la frontière actuelle de la philosophie et de la science. »

Ces recherches sont d'ailleurs étroitement liées à celles que les physiologistes poursuivent en ce moment en vue d'élucider les mystères de l'hérédité. Les limites de cette étude ne nous permettent pas d'en parler aujourd'hui. Aussi bien avons-nous seulement voulu montrer par un exemple que la barrière un peu arbitraire, élevée par les vitalistes, entre les phénomènes de la matière brute et ceux dont les organismes sont le siège, semble devoir reculer sous la poussée des faits. Est-ce à dire qu'un jour viendra où cette barrière sera brisée? Nous avons déjà montré que cela est à peu près impossible. Mais en poussant même les choses au pire... comme dirait un vitaliste, au mieux... comme dirait un physico-chimiste... à l'extrême, comme nous dirons simplement, en nous allégeant de toute doctrine tendancieuse; en admettant, dis-je, que jamais cette barrière dût être anéantie et l'hypothèse vitaliste balayée, y aurait-il là de quoi attrister vraiment ceux qui redoutent de voir l'esprit écrasé par la matière? La conclusion de cette étude montrera combien une pareille crainte serait peu fondée. Mais auparavant nous devons revenir sur certaines affirmations d'une singulière hardiesse dont M. Loeb a accompagné l'exposé de ses récentes recherches et sur les controverses qu'elles ne pouvaient manquer de soulever, et que nous examinerons d'un point de vue exclusivement scientifique.

Si la plupart des savans ont éprouvé à toute époque une vive prédilection pour la doctrine mécaniciste ou physico-chimique, « en tant qu'elle confond, comme dit M. Dastre, l'ordre vital avec l'ordre physique, en revanche les résistances et les contradictions ne se manifestent qu'à propos de l'ordre psychique. » En face des savans qui, comme M. Loeb, veulent réduire le phénomène de la pensée à un phénomène matériel, nous en voyons d'autres, comme M. Armand Gautier, qui combattent avec une éloquence vigoureuse et avertie cette prétention. Et que M. Loeb et M. Armand Gautier soient tous deux des physiologistes éminens, et soient complètement d'accord tant qu'il s'agit des faits mis en évidence par la science qui leur doit à tous deux des progrès; que ces hommes également instruits, prudens et sincères se trouvent tout à coup opposés dans des attitudes contradic-

toires dès qu'il s'agit de la vie psychique, cela démontre mieux que tout au monde que la question n'est pas encore assez élucidée pour être justiciable des explications scientifiques.

La continuité que les physico-chimistes aperçoivent entre les phénomènes matériels et les phénomènes vitaux, M. Loeb prétend qu'elle se poursuit de ces derniers jusqu'aux manifestations les plus hautes de la pensée consciente. Il se montre ainsi le disciple des Carl Vogt, des Büchner, des Moleschott, de ceux qui ont inventé ces propositions célèbres, simplistes, et d'ailleurs indémontrables non moins qu'indémontrées : « La pensée est au cerveau à peu près ce que la bile est au foie et l'urine aux reins, » ou « la pensée est une phosphorescence du cerveau. » Les raisonnemens qui conduisent M. Loeb à des conclusions analogues sont assez originaux pour mériter une analyse. On connaît la tendance qu'ont certains insectes à voler vers la lumière ou loin d'elle et qu'on appelle le phototropisme, et nous avons rappelé ci-dessus comment M. Leduc réalise le phototropisme de certaines cellules artificielles. Le phototropisme se présente chez certains animaux comme la manifestation d'une impulsion à laquelle l'animal ne peut résister, et à laquelle il obéit, bien qu'il lui en coûte souvent la vie. Or M. Loeb explique d'abord ce phénomène par l'action de la lumière sur les substances photosensibles que contiennent les yeux de ces animaux, et dont les produits de réaction agiraient sur les muscles du corps par l'intermédiaire du système nerveux central. C'est ainsi que la prétendue volonté ou l'instinct de l'animal se ramènerait entièrement à des processus physico-chimiques. Par une série d'hypothèses analogues, dont il n'est aucune qui ne soit à la fois soutenable et indémontrable dans l'état actuel de la science, M. Loeb en arrive à conclure que nos désirs et nos espoirs, nos désillusions et nos souffrances, notre morale même et les sentimens bas ou sublimes qui emplissent notre vie intérieure, ont leur origine dans des instincts comparables au phototropisme des insectes, et sont déterminés en nous chimiquement et héréditairement.

C'est, sous une forme à peine rajeunie, la vieille, la très vieille doctrine du déterminisme psychologique. Les réfutations que les philosophes en ont données sont trop présentes à toutes les mémoires pour que nous ayons besoin de les rappeler. Aussi bien nous nageons ici en pleine métaphysique, et la thèse et l'antithèse sont aussi indémontrables expérimentalement, c'est-à-dire scientifiquement, l'une que l'autre. C'est pourquoi le suprême argument ne pouvant être actuellement trouvé dans les faits, le sentiment incline chacun dans un sens

ou dans l'autre. Pour beaucoup, le déterminisme psychologique a l'inconvénient radical de supprimer la liberté qui est une condition essentielle de noblesse et de dignité dans la vie, tant des individus que des peuples; mais il serait exagéré d'attacher trop d'importance à cet inconvénient. D'une part, en effet, ceux qui professent et défendent le mieux le déterminisme se conduisent dans la vie comme s'ils étaient libres. D'autre part, ainsi que l'a dit Henri Poincaré, « tant que la science est imparfaite, la liberté conservera une petite place, et si cette place doit sans cesse se restreindre, c'en est assez pourtant pour que, de là, elle puisse tout diriger ; or la science sera toujours imparfaite, et non pas seulement parce que nos facultés sont débiles, mais par définition; la question du matérialisme pas plus que celle du déterminisme ne saurait donc être résolue en dernier ressort par la science. »

C'est pourtant par des argumens purement scientifiques et en se fondant sur l'expérimentation physiologique, qu'un illustre biologiste français, M. Armand Gautier, s'est élevé récemment contre le déterminisme physico-chimique de la vie psychique; à ce titre, il convient de les examiner. M. Atwater a fait en 1904 une expérience justement célèbre au moyen de sa *Chambre respiratoire*. C'est une cage métallique à triple paroi, soigneusement isolée au point de vue calorifique, et dans laquelle les sujets humains sur lesquels on expérimente peuvent vivre des semaines entières et travailler, recevoir leurs alimens analysés d'avance, renvoyer leurs excrétions à l'extérieur, et se livrer à diverses occupations, tandis que l'expérimentateur note à l'extérieur, grâce à d'ingénieux dispositifs, les quantités de chaleur ou de travail transformé en chaleur produites dans cette enceinte. En 1904, M. Atwater ayant fait vivre dans sa chambre respiratoire, durant 155 jours, plusieurs jeunes gens qui s'y livrèrent à divers travaux intellectuels ou mécaniques et y dormirent, trouva que le total de l'énergie produite par eux dans ce temps s'était élevé à 449 950 calories. Or l'énergie produite par les alimens qu'ils avaient consommés, si on les avait transformés dans les mêmes produits résiduels en les brûlant dans un calorimètre ordinaire, aurait fourni 450 000 calories, c'est-à-dire, à un neuf millième près (ce qui correspond aux petites erreurs inévitables en des expériences aussi délicates), exactement la quantité observée dans l'expérience. De cela on a conclu que les transformations d'énergie se font dans la machine humaine suivant la même loi de conservation énergétique que dans une machine inanimée quelconque, et que, suivant une formule de Berthelot, *l'entretien de l'état de vie ne consomme aucune énergie qui lui soit*

propre. Partant de là et de ce que les sujets de M. Atwater se sont livrés durant l'expérience à diverses opérations intellectuelles, M. Armand Gautier conclut avec beaucoup de force que, non plus que l'entretien de l'état de vie, les phénomènes de conscience, de pensée et de volonté qui constituent la vie supérieure ne correspondent à aucune consommation d'énergie, et que, par suite, ils sont immatériels et ne sont pas de même nature que l'énergie des physiciens.

Il est à craindre que, malgré sa rigueur, la démonstration de M. Armand Gautier ne convainque pas ses adversaires, et cela pour la même raison qui permet d'échapper facilement aux affirmations de ceux-ci : je veux dire l'imperfection, si petite soit-elle, des résultats expérimentaux. L'écart inévitable qui existe entre les résultats numériques d'une expérience et ceux que prévoyait la théorie fournit toujours une échappatoire qui laisse le moyen d'incriminer indifféremment soit l'imperfection de l'expérience, soit celle de la théorie.

En premier lieu on peut, comme l'a fait M. Matisse (*Rivista di Scienza*, t. XI, 1912, p. 424-430), interpréter les résultats de M. Atwater d'une manière différente de celle de M. Gautier : si les faits de volition, les actes de raison ne *consomment* pas d'énergie, rien ne prouve qu'ils ne correspondent pas à une transformation d'énergie. L'énergie fournie par les alimens coule dans les organes comme une rivière à travers un moulin. Leur fonctionnement n'est qu'une des phases successives des formes transitoires que l'énergie prend entre son entrée dans l'organisme sous forme d'alimens combustibles et sa sortie sous forme de chaleur. Rien ne prouve qu'il n'en soit pas de même pour la pensée et que celle-ci ne se comporte pas comme une roue dentée intercalée dans le mécanisme du moulin. Une machine quelconque n'est qu'un chemin le long duquel l'énergie chemine ; la machine elle-même ne fait que transmettre l'énergie ; elle n'en *consomme* que si elle subit une modification dont le maintien nécessite une absorption de travail.

A ce titre, il est certain que, parmi les phénomènes intellectuels, la mémoire occupe une place à part, car elle correspond à une modification permanente de l'individu ; elle est, si j'ose dire, une opération endothermique. Mais nous avons vu que dans l'expérience de M. Atwater, il s'en faut d'un huit-millième que l'énergie recueillie à la sortie ne soit égale à ce que veut la théorie. Cette petite différence ne correspond-elle pas précisément à l'énergie absorbée dans l'organisme par les phénomènes de mémoire ?

Et puis, il y a encore une autre manière de concilier le résultat de

M. Atwater avec l'hypothèse d'une énergie non seulement transformée, mais même consommée en grande quantité dans les opérations intellectuelles. Quelques comparaisons feront comprendre notre pensée. Lorsqu'un fumeur imprudent fait sauter une poudrière, il n'y a aucun rapport entre l'énergie correspondant à la chaleur de combustion de l'allumette qu'il a négligemment jetée, et le travail formidable mis en jeu par l'explosion. C'est que l'énergie libérée par celle-ci existait déjà à l'état latent, à l'état potentiel, dans la poudre. Il suffisait d'une intervention infiniment petite pour la déclancher. Autre exemple : dans la télégraphie sans fil, une onde électrique très faible rend soudain conducteur de l'électricité la limaille métallique du cohéreur ; si celui-ci se trouve sur le circuit d'une batterie colossale d'accumulateurs, cette batterie fonctionnera soudain, mettant en jeu des puissances formidables et hors de toutes proportions avec celle de l'onde excitatrice. Rien ne prouve que les phénomènes de la vie psychique ne soient pas ainsi déclanchés par de faibles excitations et ne mettent en jeu des quantités énormes d'énergie qui existaient à l'état potentiel dans l'organisme vivant. L'expérience de M. Atwater ne saurait rien prouver au sujet de cette énergie-là.

C'est ainsi que la science, à l'heure actuelle, n'est pas en état d'apporter dans un sens ou dans l'autre une réponse précise à la question du déterminisme psychologique.

* * *

Au fond, lorsqu'on examine d'un œil froid les tendances divergentes qui se partagent la philosophie biologique, une chose frappe par-dessus tout : c'est l'incompréhension réciproque et l'immodestie attristante des doctrinaires des systèmes rivaux. Les uns et les autres oublient que c'est folie de vouloir enfermer l'univers dans quelques raisonnemens, et que le contenu ne saurait exprimer tout le contenant.

Quelque rapides que soient les travaux d'approche par lesquels le matérialisme pense s'emparer un jour de tout le monde de la vie et avec lui de l'univers psychique, nous avons vu que ce résultat ne sera jamais atteint. Mais supposons qu'il dût l'être dans quelques centaines de siècles, et qu'alors tous les actes de la vie et les arcanes de la pensée aient été réduits humblement à des processus physico-chimiques et forcés à passer sous le joug et la loi de la matière inanimée, ce jour-là il ne restera plus qu'à savoir ce qu'est la matière. Or nous commençons à connaître que nous n'en savons rien ! Lorsque les physiciens

examinent aujourd'hui, avec leur loupe magique, cette chose en apparence si simple qu'on appelle un corps pesant et inerte, ils découvrent que ce n'est là qu'une vaine apparence, que la masse et l'inertie, ces attributs jadis intangibles de la matière, n'existent pas, sont seulement des mots derrière lesquels il n'y a pas autre chose que notre ignorance, et que les atomes des corps matériels ne sont que des trous dans l'éther, c'est-à-dire dans un milieu impondérable et immatériel. Il n'y a plus de matière dans le monde, il n'y a plus que de l'énergie. Mais d'où vient celle-ci, nous n'en savons rien. Ainsi, tandis que l'ambitieux édifice élève toujours plus haut ses étages géométriques de « gratte-ciel, » on aperçoit soudain que ses fondations reposent dans le vide.

De leur côté, les vitalistes commettent peut-être une double erreur. Pourquoi d'abord tracer une limite arbitraire entre le monde inanimé et le monde vivant? Est-ce pour laisser un enclos inviolé où puisse régner sans conteste le mystère, ce temple du rêve et de l'infini? Mais ce serait faire la part trop belle aux esprits puérils, et leur donner à croire qu'ils peuvent réduire le mystère à la fuite. Celui-ci est partout, et il n'y a pas moins d'inconnu dans la *cause* de la force qui attire la terre vers le soleil, ou qui combine l'oxygène à l'hydrogène, que dans celles qui font pour une idée mourir les humains. Pourquoi refuser d'admettre que ces forces puissent être parentes? L'univers ne sera-t-il pas plus beau, plus grandiose, plus adorable, si on admet son unité essentielle, au lieu de le « compartimenter » en zones d'influences dont les unes pourront être divines et les autres non? Pourquoi enfin s'imaginer que le *déterminisme* de tous les phénomènes, s'il est jamais démontré, puisse être fatal au sentiment religieux? Le contraire est peut-être plus vrai. Ce qu'il y a de divin dans l'Univers, c'est précisément que son harmonie soit gouvernée par des lois immuables, universelles et ne souffrant pas d'exception. « Les hommes, suivant une pensée profonde d'Henri Poincaré qu'on ne saurait trop citer, les hommes demandent aux dieux de prouver leur existence par des miracles; mais la merveille éternelle, c'est qu'il n'y ait pas sans cesse des miracles. Et c'est pour cela que le monde est divin, puisque c'est pour cela qu'il est harmonieux. S'il était régi par le caprice, qu'est-ce qui nous prouverait qu'il ne l'est pas par le hasard? »

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Ce n'est pas sans douleur que nous avons assisté aux manifestations d'indiscipline militaire qui se sont produites dans un certain nombre de villes. Il y a eu là un premier avertissement; un pays qui n'en tiendrait pas compte serait à plaindre; un gouvernement qui ne mettrait pas le fer rouge dans la plaie encourrait toutes les sévérités de l'histoire. Mais ce mal qui vient d'éclater au grand jour d'une manière si inquiétante, quelle en est la nature et surtout quelle en est la cause? Sommes-nous en présence d'une sédition qui a son origine dans l'armée elle-même et qui est le produit direct de son mécontentement? Vient-il du dehors et a-t-il été importé dans l'armée par une propagande criminelle? La vraie cause en est-elle dans le service de trois ans? Est-elle ailleurs? M. le ministre de la Guerre, répondant au Sénat à une question de M. de Lamarzelle, a dit que le service de trois ans n'avait été qu'un « prétexte. » Il a raison sans aucun doute. Tout le monde savait quelle propagande scélérate rôdait autour de nos casernes, mais on croyait qu'elle n'y pénétrerait pas, ou que, si elle y pénétrait, elle y trouverait un terrain où elle ne germerait pas. C'est l'erreur à laquelle il faut renoncer. La propagande a pénétré dans nos casernes et elle y a trouvé, par endroits, un terrain favorable. M. le ministre de la Guerre a pris devant le Sénat l'engagement d'« extirper » le mal: l'expression est énergique; les actes le seront-ils aussi?

Ils l'ont été déjà, nous nous plaisons à le dire. Les faits étaient nets, précis, incontestables; les premières sanctions devaient donc être immédiates. Le général Gœtschy, commandant le 20e corps d'armée, les a proposées, et le ministre les a approuvées. Nombre de soldats ont été punis de la prison, d'autres ont été envoyés dans les bataillons d'Afrique, d'autres encore traduits devant le Conseil de guerre, enfin plusieurs gradés ont été cassés. A ces premières sanctions

d'autres viendront s'ajouter, à mesure que des fautes nouvelles seront découvertes. Au moment où nous écrivons, il s'en produit encore, hélas ! presque tous les jours. Le mouvement avait été préparé de longue main ; il devait sans doute éclater partout simultanément et peu s'en est fallu qu'il ne le fît ; il y a eu toutefois quelques jours d'intervalle entre ses diverses manifestations à Toul, à Belfort, à Mâcon, à Orléans, à Dijon, à Rodez. Il a été particulièrement grave dans cette dernière ville et il aurait pu le devenir encore davantage sans la présence d'esprit et le courage du commandant Angelly, dont le nom mérite d'être retenu au milieu de tant de tristesses. A un signal convenu, un roulement de tambour, les hommes devaient descendre en armes dans la cour de la caserne et marcher ensuite sur Albi où les attendaient sans doute d'autres conjurés. Par bonheur, le commandant Angelly était dans la caserne au moment où le tambour a retenti et où les soldats ont commencé à déboucher dans la cour. Saisissant un fusil, il s'est écrié que le premier qui passerait outre était un homme mort. Tous ont reculé, et on a vu une fois de plus ce que peut la résolution d'un seul homme lorsqu'on la sent indomptable. Le commandant Angelly a sauvé la situation, mais l'affaire ne peut pas en rester là : c'est à Rodez surtout qu'il importe de faire la lumière, et de la faire complète, sur le complot qui s'y est ourdi. Là, comme ailleurs, des soldats ont été emprisonnés et des gradés cassés, mais la conscience publique ne serait ni satisfaite, ni rassurée, si l'enquête ne découvrait pas la main qui, à distance, en a préparé la criminelle machination.

Elle n'est pas difficile à découvrir. Avec une audace encouragée par une longue impunité, la Confédération générale du Travail a entamé la propagande dont nous venons de voir les effets. Les organes principaux par lesquels son action s'est développée et transmise de proche en proche jusqu'au cœur même de notre armée, sont les Bourses du travail et cette prétendue société de secours qui s'appelle « le Sou du soldat. » Échapperont-elles plus longtemps à la responsabilité de leurs actes ? C'est la question qui se pose et, suivant la réponse, les séditions militaires de ces jours derniers auront servi à conjurer le danger en le révélant, ou bien elles l'aggraveront et le porteront au paroxysme.

Les journaux, — nous parlons de ceux qui ne se voilent pas la face devant le péril, mais qui, au contraire, le regardent fixement, le montrent et l'affrontent, — ont donné avec abondance des détails sur la propagande que les organisations syndicalistes poursuivent pas-

sionnément. Il y a surtout un *Nouveau Manuel du Soldat*, tiré à plus de 150 000 exemplaires, qui est le plus abominable catéchisme d'anarchie et d'antipatriotisme qu'on ait vu dans aucun temps et dans aucun pays. La vraie patrie, y lit-on, « c'est nous-mêmes, ou bien ce n'est rien du tout ; » la fausse patrie, « c'est une religion abêtissante comme toutes les religions. » Le Manuel distingue pourtant les caractères particuliers de cette religion de la patrie au nom de laquelle « on nous enferme pendant trois ans pour faire de nous des esclaves, peut-être des assassins ou des victimes de la brutalité des galonnés... Tant que cette religion imbécile de la Patrie, conclut-il, continuera à nous imposer, c'est-à-dire tant que nous n'aurons pas vu clair dans le jeu de ses prêtres, nous serons encore des esclaves. » Que dire de l'armée ? C'est « la plus affreuse conséquence du patriotisme... La caserne fait de nous une machine à obéir, à astiquer, à marcher au pas... Il faut obéir aux ordres les plus idiots, les plus contradictoires, les plus immoraux, les plus grossiers... Le meilleur officier, le militaire accompli, c'est celui qui se montre en toute circonstance la plus parfaite brute... L'armée n'est pas seulement l'école du crime, elle est encore l'école du vice, l'école de la fourberie, de la paresse, de l'hypocrisie et de la lâcheté. » Et cela continue longtemps ! La plume tremble dans notre main en reproduisant ces phrases odieuses. Les vertus de nos ancêtres, de ces grands soldats qui ont fait la France, et dont quelques-uns ont été parmi les hommes qui ont le plus honoré l'humanité, les noms de Bayard, de Turenne, de Vauban, de Desaix nous reviennent à la mémoire comme une protestation héroïque contre la profanation et le sacrilège commis par ce honteux Manuel qui aboutit, comme il devait logiquement le faire, à prêcher la désertion. Telle est la propagande qui a été faite impunément dans nos casernes depuis une douzaine d'années. Comment n'y aurait-elle pas produit des ravages ? Nos soldats sont de tout jeunes hommes, à peine majeurs, à peine sortis de l'enfance, sans esprit critique, sans défense contre les doctrines qu'on leur prêche, sensibles au bien, mais aussi au mal, souvent incapables de distinguer l'ivraie du bon grain : comment quelques-uns d'entre eux ne subiraient-ils pas les influences coupables contre lesquelles ils sont insuffisamment protégés ? Ce sont donc ces influences elles-mêmes qu'il faut atteindre et supprimer. Si on ne le fait pas, si on hésite, si on tergiverse, nul ne peut répondre de l'avenir. Qu'on mesure, en comparant l'armée d'aujourd'hui à celle d'autrefois, le progrès qu'on y a déjà fait dans la marche à l'abîme. La vieille armée, celle

que nos révolutionnaires et nos démagogues ont si outrageusement attaquée, n'a jamais donné que des exemples de soumission aux lois, de respect de la vie civile et, pour dire le mot juste, de parfaite abnégation. En sera-t-il toujours de même? On nous avait assuré que, plus l'armée serait démocratisée, plus elle serait bonne citoyenne, comme sous la grande Révolution où on rappelle avec raison qu'elle a été admirable sur les champs de bataille, mais où on oublie trop qu'elle a pris part à tous les coups d'État. Gardons-nous d'insister; ce serait donner au mal plus de gravité qu'il n'en a encore; mais qui ne serait ému de ces premiers symptômes d'indiscipline que l'armée d'hier n'avait pas connus, en dépit de beaucoup d'épreuves pénibles qu'elle a subies, et dont celle d'aujourd'hui nous donne le spectacle et la leçon? Souhaitons du moins que celle-ci soit profitable. Nous savons où est la source du mal: le frappera-t-on là? Si on le fait, tout pourra être arrêté. Si on ne le fait pas, si on recule effrayé devant les organisations révolutionnaires qui se croient tout permis parce qu'on leur permet tout, les prétendus remèdes qu'on appliquera ne seront que des palliatifs: leur effet ne durera qu'un jour.

Il fallait s'attendre à ce que les mutineries de Toul, de Belfort, etc., produisissent des impressions diverses en dehors de nos frontières, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Dans la plupart des pays, on les a jugés comme ils devaient l'être, c'est-à-dire que, sans en contester l'importance, on ne l'a pas grossie plus qu'il ne convenait. Avons-nous besoin de dire qu'un sentiment beaucoup moins bienveillant, beaucoup moins juste aussi, s'est manifesté au delà de nos frontières du Nord-Est? Lorsque les nouvelles y arrivent, elles sont aussitôt exagérées, déformées, répandues à la hâte et à profusion, et quoi de plus naturel? Il y aurait de notre part quelque simplicité à nous en plaindre, mais il nous est permis de le déplorer. L'excitation de l'opinion en Allemagne et en France est en ce moment un sérieux motif d'inquiétude, et tout ce qui l'augmente est l'objet de nos regrets. Tantôt, en Allemagne, on présente la France comme belliqueuse et chauvine; on l'a fait officiellement jusqu'à la tribune du Reichstag. Tantôt on la dénonce comme un réceptacle d'anarchie, par conséquent d'impuissance, et alors, la presse allemande se complaît dans l'expression d'une ironie mêlée de mépris. Il y a quelques mois, la nation française était apparue sous un aspect nouveau et imprévu: elle avait comparé à la sienne la force militaire si formidablement accrue que l'Allemagne s'apprêtait à se donner et, de cette comparaison, était née chez elle la volonté de rétablir entre les deux armées l'équilibre

détruit. Cette résolution avait produit quelque effet à notre avantage, effet qui n'avait pas été effacé, quoiqu'il eût été un peu atténué, par les lenteurs qui avaient suivi et qui durent encore. On restait convaincu, malgré tout, que la loi de trois ans serait votée. Et voilà que, tout d'un coup, l'opposition à la loi, qui est légitime partout ailleurs, — car tout le monde n'est pas obligé d'avoir le même avis sur une grande réforme militaire, — se manifeste dans l'armée elle-même sous la forme que l'on sait. Si les auteurs de ce mouvement n'ont pas prévu qu'il serait exploité, ils sont bien légers ; s'ils l'ont prévu, ils sont bien coupables. Ils donnent contre nous des armes morales à l'Allemagne, qui se charge de s'assurer les armes matérielles. Ils augmentent sa force, et amoindrissent la nôtre. Ont-ils bien réfléchi à toutes les conséquences de leur propagande ? Ils ont rendu encore plus nécessaire le service de trois ans, qu'ils voulaient empêcher. S'il n'était pas voté, les pouvoirs publics auraient l'air d'avoir reculé devant les pires des séditions et les mutineries militaires deviendraient un des élémens de notre vie politique comme les grèves le sont devenues de notre vie économique. On nous surveille du dehors, on nous observe, on ne sait plus trop ce qu'on doit attendre de nous. Dès le premier jour, nous avons écrit que, si la loi de trois ans échouait, nous deviendrions, après tout le bruit que nous en avons fait, la risée de nos adversaires. Ils affectaient déjà de dire que tout en France était feu de paille et qu'après une grande flamme il n'y restait qu'un peu de cendre et de fumée. Que diraient-ils maintenant?

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse pour revenir sur un passé qui, vieux de quelques jours, paraît l'être seulement davantage à cause de tous les événemens qui se sont succédé et accumulés depuis : nous voudrions dire un mot de la Conférence de Berne et de ses suites, parce qu'elles n'ont pas été sans influence sur l'état de l'opinion en Allemagne et en France, ni, semble-t-il, sur les résolutions du gouvernement impérial.

On sait ce qu'a été la Conférence de Berne qui a réuni des parlementaires français et des parlementaires allemands dans la proportion de quatre contre un. Quelques Suisses, pavés de bonnes intentions, mais qui n'avaient d'ailleurs aucun mandat pour cela, ont invité les parlementaires des deux pays à se réunir chez eux pour chercher les meilleurs moyens d'amener un rapprochement entre Paris et Berlin. Aussitôt nos pacifistes ont assuré que l'invitation venait du gouvernement helvétique lui-même, du Conseil fédéral, ce qui était manifestement faux ; mais ils n'y regardent pas de si près. Le gouvernement

helvétique n'a certainement pas été flatté de la naïveté qu'on lui prêtait : il se doutait bien qu'il ne pouvait sortir rien de bon de la Conférence projetée et que, s'il n'en sortait rien de mauvais, le résultat pourrait être considéré comme un succès. Quoi qu'il en soit, nos parlementaires sont allés à Berne en grande abondance et ils ont été frappés, en y arrivant, de la disette des parlementaires allemands, qui étaient à peu près tous des socialistes. Bien que les nôtres fussent d'opinions plus variées, il a été bientôt évident que l'impulsion à laquelle ils obéissaient machinalement était socialiste aussi et que M. Jaurès était le *deus ex machina* de toute l'affaire. Nous attachons trop peu d'importance à la Conférence de Berne prise en elle-même pour nous attarder à parler de ses travaux : au surplus, ils ont été fort courts. On s'est contenté, ou peu s'en faut, de voter une résolution qui aurait été supérieurement banale, s'il n'y avait pas été question de l'Alsace-Lorraine. Lorsqu'ils en ont entendu la lecture, quelques parlementaires français, — c'est une justice à leur rendre, — ont sursauté. S'ils étaient venus à Berne, c'était sur l'assurance formelle que pas un mot ne serait dit de nos provinces perdues : ils estimaient à la fois inconvenant et dangereux, n'ayant aucun titre pour cela, de traiter de l'Alsace-Lorraine avec des Allemands qui n'en avaient pas davantage. Quelle n'a pas été leur surprise lorsqu'ils ont vu que les sermens les plus sacrés étaient violés ! Ils ont protesté, pas assez fortement à notre gré, mais enfin ils l'ont fait. La résolution soumise au vote de la Conférence faisait allusion à un vœu émis par la Chambre alsacienne en vue d'éviter la guerre entre deux grands pays et d'obtenir l'autonomie : on sait que tel est aujourd'hui le *desideratum* de nos anciens et toujours très chers compatriotes. Il est à remarquer — car le fait est remarquable — que les socialistes allemands se sont d'abord opposés à l'adjonction du paragraphe relatif à l'Alsace-Lorraine : ils n'ont cédé que devant l'insistance des socialistes français. Ceux-ci ont cru faire merveille en renonçant à l'Alsace-Lorraine par prétérition et en recommandant au gouvernement allemand une solution qui mettrait tout le monde d'accord. Ils étaient allés à Berne pour amener un rapprochement entre les deux pays : — Quoi de plus simple ? ont-ils dit ; donnez l'autonomie à l'Alsace-Lorraine qui la désire et n'en parlons plus. — Mais ils en avaient déjà trop parlé et nous avons pu apprécier une fois de plus la sage recommandation de Gambetta : y penser toujours, n'en parler jamais.

L'indiscrétion de la Conférence, qui a produit un pénible effet en France, n'en a pas produit un meilleur en Allemagne : on y a trouvé

qu'elle s'était mêlée de ce qui ne la regardait pas et avait appuyé lourdement sur des points qui restent sensibles aux deux pays. Quelle a été la conséquence? Un rapprochement que tout le monde souhaitait? Tout au contraire : dès le lendemain de la Conférence, le gouvernement allemand a déposé un projet de loi qui resserre encore ce joug de fer imposé à l'Alsace-Lorraine en autorisant par simples décrets la dissolution des sociétés qui auraient déplu et l'interdiction des journaux écrits en langue française. Nous n'avons pas à apprécier ici la politique du gouvernement impérial à l'égard de l'Alsace-Lorraine; évidemment la générosité française en aurait conçu une autre qui aurait probablement été plus habile ; mais on ne peut pas attendre des gens qu'ils sortent de leur caractère ; or le caractère des Allemands les porte à frapper sur l'Alsace-Lorraine dès que nous lui témoignons publiquement de l'intérêt. C'est ce dont nos socialistes ne s'étaient pas avisés, en quoi ils ont mal servi les intérêts du pacifisme. Les socialistes veulent la paix à tout prix; mais, quand il s'agit de l'assurer, ils n'ont pas la manière. Il semble bien que le gouvernement allemand ne l'ait pas non plus en Alsace-Lorraine. Nous admirerons sa politique à l'égard des deux provinces quand elle aura réussi : cela nous donne du temps.

Il est peu probable, lorsqu'on discutera la loi de trois ans, que les socialistes invoquent leur succès de Berne pour influencer le vote de la Chambre. La discussion n'est pas encore commencée; cependant, une première passe d'armes a eu lieu et le résultat en a été significatif. Le gouvernement, comme il en avait annoncé l'intention pendant les vacances parlementaires, a notifié aux Chambres, dès leur rentrée en session, la résolution qu'il avait prise de retenir sous les drapeaux, au mois de septembre prochain, la classe qui, ayant fait deux ans, était libérable à cette époque. L'article 33 de la loi de 1905 lui donne le droit de le faire, à titre provisoire, lorsque les circonstances l'exigent. L'exigent-elles? Au mois d'octobre prochain, l'armée active allemande comptera 180 000 homme de plus : un gouvernement français, quel qu'il soit, à quelque parti qu'il se rattache, de quelques élémens qu'il se compose, pourrait-il rester inerte en présence d'une situation pareille? En tout cas, le gouvernement actuel n'a pas cru devoir le faire et, sous sa responsabilité qu'il a hautement revendiquée, il a décidé de retenir la classe libérable. On lui a demandé pourquoi il prenait sa décision dès aujourd'hui, alors que cinq mois nous séparent encore du moment où elle devra être exécutée ; à quoi il a répondu, et sa réponse était toute simple, que les

circonstances ne seraient certainement pas changées en septembre prochain, que les prévisions qu'on peut dès maintenant former sur les armemens allemands seraient réalisées alors sans aucun doute et que, si on attendait jusqu'à la dernière heure pour prendre les dispositions que nécessite le maintien d'une classe sous les drapeaux, le temps manquerait pour le faire utilement. En effet, nos casernes actuelles, pour ne parler que de cela, sont trop étroites pour contenir plus de deux classes, et il n'y a pas un jour à perdre si on veut être prêt, dans quelques mois, à recevoir l'apport d'une troisième; il faut y pourvoir dès maintenant.

Ces considérations d'ordre pratique et matériel devaient faire impression sur la Chambre, mais elles n'auraient pas suffi à déterminer son vote. Sans doute, pour loger et entretenir trois classes au lieu de deux, certaines dispositions préalables sont indispensables; mais faut-il trois classes? Inévitablement la question se posait dès le premier jour. On ne l'a pas traitée à fond; le moment n'en était pas encore venu; mais le service de trois ans était dans tous les esprits et, quand le vote a eu lieu, c'est bien sur lui qu'il a porté. M. Jaurès a accusé le gouvernement d'appliquer la loi avant qu'elle fût faite, et M. Barthou a répondu que la discussion de cette loi serait parfaitement libre et que la Chambre y consacrerait tout le temps qu'elle voudrait. Ils avaient raison tous les deux. A coup sûr, il n'entre pas dans les intentions du gouvernement d'écourter le débat et, quand bien même il le voudrait, il ne le pourrait pas; on n'a pas encore trouvé le moyen de mettre un bâillon aux Chambres et de les empêcher de parler. La discussion suivra donc son cours normal et prendra vraisemblablement de longues séances. Il n'en est pas moins vrai que le vote par lequel la majorité a approuvé la résolution du gouvernement de retenir la classe libérable en septembre avait le sens d'un vote de principe. Personne ne s'y est mépris. Les adversaires de la loi ont mis la plus grande véhémence à combattre l'ordre du jour qui approuvait le gouvernement. Ils en ont proposé un autre qui contenait un blâme plus ou moins enveloppé. Un premier scrutin a eu lieu sur la priorité : le gouvernement a eu une majorité de 74 voix. Il est arrivé alors ce qui arrive souvent dans les Chambres : un premier vote sert à se tâter, à se reconnaître, à voir où est la majorité et, quand on l'a vu, on s'y porte. Nous ne donnons pas cela comme un grand exemple de courage civique : c'est seulement un fait d'observation. Les moutons de Panurge sont de tous les temps et de tous les lieux. Après ce premier vote, M. Jaurès s'est écrié triomphalement que la loi

était morte. 74 voix sont pourtant une majorité appréciable ! Après le second, il s'est tu. Sur l'ordre du jour lui-même, c'est-à-dire sur le fond, la majorité du gouvernement était élevée à 167 voix. Quelques jours plus tard, sur le vote du crédit demandé pour le maintien de la classe, elle a été de 221. Ces oscillations sont sans doute un peu déconcertantes : on ne nous croirait pas si nous disions que les 221 voix du gouvernement constituent un bloc inébranlable. M. Barthou a cependant mérité sa victoire par la fermeté de son attitude et l'énergie de son affirmation. Son succès a été très vif. C'était assurément son devoir de parler net : mais il l'a rempli de manière à décourager ceux qui espéraient de lui une transaction qui aurait affaibli la vertu de la loi ou, plus simplement encore, un recul. Ce n'est pas seulement son existence que le gouvernement a attachée au maintien intégral de la loi, c'est son honneur.

Cependant, en dehors du parti socialiste mais d'accord avec lui, le parti radical s'était mis en campagne. Au premier moment, il avait été un peu déconcerté par la rapidité avec laquelle le gouvernement avait déposé son projet de loi et par le mouvement favorable qui s'est produit dans l'opinion, mais il n'a pas tardé à se ressaisir. La rapidité dont nous parlons n'a été qu'à l'origine ; les vacances de Pâques sont venues et elles ont été longues ; les radicaux en ont profité pour faire contre la loi un travail d'abord souterrain, un peu timide et équivoque, qui s'est progressivement changé en une opposition ouverte. Il ne faut pourtant pas confondre ici les radicaux avec les socialistes. Ces derniers ne veulent ni du service de trois ans, ni du service de deux : ils n'en veulent aucun. Les radicaux n'en sont pas là. Quelques-uns d'entre eux s'y laisseraient peut-être assez facilement entraîner, mais les hommes qui comptent dans le parti ont un sens plus exercé de la réalité. Ils ont été ministres, ils aspirent à le redevenir et ils savent fort bien que, s'ils le redeviennent, ils seront obligés de prendre, pour assurer la sécurité du pays, des mesures qui ne s'éloigneront pas beaucoup de celles que propose le gouvernement actuel. Il faut bien pourtant qu'ils se distinguent de ce gouvernement; sans quoi, comment pourraient-ils s'offrir pour le remplacer ? M. Caillaux, M. Paul-Boncour, M. Messimy se sont donc donné pour tâche de faire un contre-projet qui, tout en s'inspirant des mêmes principes que celui du ministère, n'irait pas tout à fait aussi loin dans l'application et donnerait ainsi quelque satisfaction aux socialistes de manière qu'ils pussent le voter finalement comme un pis aller.

M. Caillaux s'est chargé de conduire la manœuvre. Il a prononcé,

dans son département, un discours ingénieux, où il n'a pas encore dépouillé tout embarras et qui lui permettra de se retourner dans un sens ou dans l'autre, suivant les circonstances. Pour lui néanmoins, la nécessité d'augmenter notre force militaire est hors de cause et il ne peut y avoir de contestation que sur le meilleur moyen à y employer. Il a inventé un mot qui a fait le tour de la presse, en disant qu'il fallait mettre à notre organisation militaire une « rallonge. » Va pour la rallonge : toute la question est de savoir quelle en sera la longueur. Le gouvernement demande qu'elle porte la durée du service à trois ans, c'est-à-dire à 36 mois. D'autres demandent 30 mois. D'autres encore se contenteraient de 29. D'autres enfin de 28. M. Caillaux n'a pas dit à ce sujet son dernier mot, ni même son premier d'ailleurs : on ignore encore à quel chiffre il s'arrêtera, et qui sait s'il n'accepterait pas le service de trois ans, à la condition de le faire lui-même? Rien ne l'en empêche dans son discours, puisqu'une rallonge peut avoir toutes les dimensions qu'on voudra. Il reste acquis que les hommes les plus intelligens du parti radical reconnaissent, en face des armemens allemands, la nécessité de se mettre à niveau. Ils se montrent de plus très frappés de l'inconvénient si grave que nous avons signalé dans la loi de 1905, à savoir que, pendant six mois au moins, d'octobre en avril, notre armée n'est pas mobilisable parce qu'elle se compose d'une classe qui est encore insuffisamment instruite et d'une autre qui ne l'est pas du tout. Il faut, disent-ils, assurer la « liaison des classes, » c'est-à-dire que celle qui a terminé ses deux ans ne s'en aille pas tout de suite et reste le temps indispensable pour dégrossir la nouvelle. Restera-t-elle six mois, cinq mois, quatre mois? On diffère sur le chiffre, mais on convient qu'il doit y en avoir un et qu'il ne peut pas être le même pour la cavalerie et pour l'infanterie. Un autre système consisterait à échelonner les classes en fractions qui entreraient successivement sous les drapeaux et en sortiraient de même, avec des intervalles de six mois, de manière à éviter, à un même moment, le départ total de la classe la plus instruite. C'est déjà quelque chose d'en être venu à ce point, et, quand même la campagne qui vient d'être faite aurait abouti à ce seul résultat, il ne serait pas négligeable. A nos yeux toutefois, comme à ceux du gouvernement, il n'est pas suffisant : les trois ans sont nécessaires, et la discussion le prouvera. Grâce à Dieu, la majorité de la Chambre n'est pas exclusivement composée d'hommes qui veulent être ministres, ou qui soient en passe de le devenir. Le débat sera difficile, long, acharné : nous espérons pourtant que la Chambre, sans s'arrêter aux sous-

enchères des anciens ministres radicaux, votera la seule loi qui puisse assurer au pays la plénitude de sa sécurité et de son autorité.

Le pays, si on en juge par de nombreux témoignages, accepte la loi de trois ans avec plus de facilité que ne le fait le Parlement : cela vient sans doute de ce qu'il est moins divisé en coteries ambitieuses et qu'il lui importe peu que M. Caillaux soit ministre à la place de M. Barthou. Son salut seul l'intéresse. Il n'éprouve sans doute aucun enthousiasme pour une loi qui sera très lourde sur ses épaules, mais il se soumet à la nécessité. Si la Chambre refuse au gouvernement les moyens de défense qu'il déclare indispensables, la responsabilité lui en appartiendra donc tout entière : on ne pourra pas dire cette fois qu'elle a été suggestionnée par le pays. Mais elle comprendra son devoir. Elle a ressenti profondément, douloureusement, ce qu'il y a d'inquiétant et d'humiliant dans les manifestations militaires de ces derniers jours : à la première émotion qu'elle en a éprouvée, a succédé un sentiment d'irritation contre les fauteurs du désordre et elle sait fort bien où ils sont. Le 25 mai, devait avoir lieu, à ce qu'on appelle le mur des fédérés au Père-Lachaise, la manifestation annuelle que la faiblesse gouvernementale a pris l'habitude de tolérer. La glorification de la Commune est celle d'un crime monstrueux qui n'a pas été trop sévèrement puni, et, s'il faut faire la part des entraînemens irréfléchis que la fièvre du siège a provoqués chez beaucoup de malheureux, ce n'est pas une raison pour en perpétuer le souvenir et en fausser le caractère dans l'imagination des foules. Quoi qu'il en soit, le gouvernement ne s'est pas mépris sur le danger particulier que la manifestation présenterait cette année, et il l'a interdite. Naturellement, une interpellation a eu lieu à la Chambre ; M. le ministre de l'Intérieur y a répondu. On accusait le gouvernement de supprimer le droit de réunion : M. Klotz a protesté du contraire, mais il a déclaré qu'il ne tolérerait pas le moindre désordre dans la rue ; or il y avait lieu de craindre que le désordre ne sortît de la manifestation annoncée. La discussion a été ce qu'elle devait être, violente et creuse de la part des socialistes, ferme de la part du ministère, peu importante en somme et seulement significative par le vote qui l'a terminée. L'attitude du gouvernement a été approuvée par 195 voix de majorité. On voit que cette majorité augmente à mesure que le gouvernement se montre plus résolu. Il l'a été dans cette circonstance : cependant il aurait pu l'être encore davantage. Les socialistes ont annoncé que, ne pouvant pas aller manifester au Père-Lachaise, ils le feraient au Pré-Saint-Gervais, large prairie qui

s'étend le long des fortifications. Pourquoi, après avoir interdit la manifestation sur un point, la permettre sur un autre? Mieux aurait valu l'empêcher partout. Nous reconnaissons toutefois qu'au Pré-Saint-Gervais elle s'est évaporée au grand air au milieu d'une foule considérable que le désœuvrement du dimanche avait attirée et qui, dans son ensemble, ne songeait ni à la Commune, ni à la loi de trois ans. Quelque considérable qu'elle fût encore, la foule l'était moins qu'elle ne l'avait été les années précédentes. De nombreux discours ont été prononcés, M. Jaurès s'est bruyamment dépensé, un flot de paroles s'est perdu dans l'espace, l'effet a été parfaitement nul. M. Jaurès, pour s'en consoler, a pris à partie le lendemain dans son journal la politique qui sort de l'« antre élyséen. » Quant à M. Klotz, il a eu satisfaction, puisqu'il n'y a eu aucun désordre. Les chefs du parti socialiste avaient été d'ailleurs les premiers à recommander qu'il n'y en eût pas. Ils sentent monter et gronder autour d'eux l'indignation provoquée par leur antipatriotisme. Le moment n'est pas bon pour eux.

La quinzaine qui s'ouvre verra commencer à la Chambre la discussion de la loi militaire. C'est là que le ministère fera définitivement ses preuves. Après M. Barthou, plusieurs ministres ont pris la parole dans des discours prononcés hors du Palais-Bourbon. Le dernier en date est celui de M. Klotz à Montdidier : il a été aussi un des meilleurs. Le gouvernement a pris son parti de lutter jusqu'au bout pour le service de trois ans, sans faire aucune de ces concessions qui le désarmeraient lui-même avant de désarmer le pays. S'il en faisait, M. Barthou n'aurait plus, en bonne logique, qu'à céder la place à M. Caillaux, et M. Étienne à M. Messimy. Mais ils ont donné trop de gages de ce que leur résolution a d'inébranlable pour que nous ne soyons pas assurés qu'elle le restera jusqu'au bout.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.